



Renseignements supplémentaires

Supplementary Information

Mémoire des Laboratoires Nucléaires Canadiens

Written submission from the Canadian Nuclear Laboratories

À l'égard des

In the Matter of the

**Laboratoires Nucléaires Canadiens,
Laboratoires de Chalk River**

**Canadian Nuclear Laboratories,
Chalk River Laboratories**

Demande visant à modifier le permis du site des Laboratoires de Chalk River pour autoriser la construction d'une installation de gestion des déchets près de la surface

Application to amend its Chalk River Laboratories site licence to authorize the construction of a near surface disposal facility

**Audience publique de la Commission
Partie 2**

**Commission Public Hearing
Part 2**

30 mai au 3 juin 2022

May 30 to June 3, 2022



Canadian Nuclear Laboratories | Laboratoires Nucléaires Canadiens

Mémoire des Laboratoires Nucléaires Canadiens – Directive procédurale relative à l'installation de gestion des déchets près de la surface

232-508760-REPT-004F

Révision 0

Approuvé par :

01/05/2023

Joseph McBrearty
Président et chef de la direction

Date

ILLIMITÉE

Cette page concerne les mesures de contrôle de contenu qui s'appliquent à ce document. Si aucune de ces mesures ne s'applique, la page reste blanche.

ILLIMITÉE

Historique des révisions

N° de rév.	Date	Détails sur la rév.	Préparé par	Révisé par		Approuvé par
0	01/05/2023	Publié comme « Approuvé pour l'utilisation »	S. Faight N. LeBlanc A. Morin			J. McBrearty
D3	20/04/2023	Publié pour « Examen et commentaires »	S. Faight N. LeBlanc A. Morin	A. Tisler L. Riccoboni A. Mahabir M. Steedman J. Willman	P. Quinn G. Dolinar S. Innes M. Vickerd S. Brewer D. Waldman	
D2	21/03/2023	Publié pour « Examen et commentaires »	M. Ball S. Faight N. LeBlanc	S. Brewer M. MacKay M. Vickerd D. Waldman	A. Morin G. Dolinar S. Innes	
D1	13/12/2022	Publié pour « Examen et commentaires »	M. Ball S. Faight N. LeBlanc	S. Brewer M. MacKay M. Vickerd D. Waldman	P. Stirbys A. Morin G. Dolinar	

Les Laboratoires Nucléaires Canadiens reconnaissent respectueusement que le site des Laboratoires de Chalk River est situé sur le territoire non cédé de la Nation algonquienne anichinabée.

Nous reconnaissons et apprécions leur lien historique avec cette terre, ainsi que leur rôle de gardiens et de défenseurs du bassin versant de la rivière des Outaouais et de ses affluents. Nous reconnaissons et apprécions également les contributions que toutes les Premières Nations, les Métis et les

Inuits ont apporté et continuent d'apporter au façonnement de ce territoire que nous connaissons aujourd'hui comme étant le Canada. Nous reconnaissons, respectons et cherchons à mieux comprendre

l'histoire, les droits et les titres autochtones uniques sur les terres où nous travaillons.



Résumé de l'engagement des Laboratoires Nucléaires Canadiens auprès des Premières Nations Kebaowek et Kitigan Zibi Anishinabeg

Introduction et remerciements

Comme l'indique notre reconnaissance des territoires, les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) reconnaissent et affirment l'existence de toutes les communautés des Premières nations et des Métis, et de tous les Inuits sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada. Nous reconnaissons, respectons et cherchons à mieux comprendre l'histoire, les droits et les titres autochtones uniques sur les terres sur lesquelles nous travaillons et développons des projets. Les peuples autochtones ont été et continuent d'être les gardiens du territoire. Chez les LNC, nous souhaitons honorer et respecter l'importance de la relation entre les peuples autochtones et leurs territoires, leurs terres et leurs eaux.

Nous tenons à remercier les Premières nations Kebaowek (PNK) et Kitigan Zibi Anishinabeg (KZA) pour leur intérêt et leur contribution au projet d'installation de gestion des déchets près de la surface (IGDPS). Le projet ne sera que meilleur grâce aux études conduites par la PNK, aux connaissances autochtones partagées par la PNK et la KZA et à la participation significative de la PNK et de la KZA au projet d'IGDPS.

Les LNC reconnaissent qu'ils n'en sont qu'au début de leur parcours de réconciliation. Dans le cadre de notre responsabilité sociale, environnementale et d'entreprise, nous comprenons l'importance d'établir notre plan d'action pour la réconciliation (PAR), qui est développé, soutenu et enrichi par nos efforts d'engagement continus. Les LNC sont déterminés à établir et à maintenir des relations et à s'engager de manière significative avec les peuples autochtones dans le cadre du projet d'IGDPS, aussi bien aujourd'hui qu'à plus long terme.

Directives procédurales

L'obligation de consulter, qui incombe à la Couronne, est établie par la common law canadienne et repose sur le principe de l'honneur de la Couronne, qui découle de l'article 35 de la *loi constitutionnelle de 1982*. La Couronne doit consulter les nations et communautés autochtones lorsqu'une action ou une décision de la Couronne est susceptible de porter atteinte aux droits ancestraux et issus de traités existants ou revendiqués. Les droits ancestraux et issus de traités sont affirmés, maintenus et protégés par l'article 35 de la loi constitutionnelle de 1982.

Dans le cas du projet d'IGDPS, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN ou la Commission) est responsable des aspects procéduraux et substantiels de l'obligation de consulter les peuples autochtones et, le cas échéant, de les accommoder. Les LNC reconnaissent que, bien qu'il ne leur incombe pas de s'acquitter de l'obligation de consultation, la CCSN peut s'appuyer sur certains aspects de l'engagement des LNC auprès des nations et communautés autochtones pour s'acquitter de cette obligation.

En juillet 2022, la Commission a publié une directive procédurale [3] indiquant qu'elle ne fermerait pas le dossier pour l'audience sur l'IGDPS. La Commission a laissé le dossier ouvert afin d'accorder plus de temps pour l'engagement et la consultation avec la PNK et la KZA, et pour le dépôt d'informations supplémentaires sur ces efforts. La PNK, la KZA, Énergie atomique du Canada limitée, les LNC et le personnel de la CCSN ont été invités à déposer les renseignements supplémentaires exigés par la directive procédurale.

La directive procédurale, qui met l'accent sur les renseignements supplémentaires concernant l'engagement avec la PNK et la KZA, respectivement, est donc un document important qui démontre les efforts de la LNC pour aider la CCSN à s'acquitter de l'obligation de consulter les peuples autochtones de la Couronne dans le cadre du projet d'IGDPS.

Approche des LNC en matière d'engagement

Dans le cadre des activités d'engagement des LNC, nous cherchons à comprendre les intérêts et les préoccupations des nations et communautés autochtones tout en faisant connaître et comprendre les activités du projet d'IGDPS. Les LNC souhaitent parvenir à une compréhension mutuelle des effets potentiels des activités du projet d'IGDPS sur l'environnement et de tout impact négatif potentiel sur les droits ancestraux et/ou issus de traités, y compris, mais sans s'y limiter, les droits de piéger, de chasser, de pêcher, de cueillir ou de récolter, ainsi que l'accès aux terres pour des activités culturelles et spirituelles.

L'approche des LNC en matière d'engagement vise à collaborer avec les nations, les communautés et les organisations autochtones afin de partager des informations, d'identifier les possibilités de collaboration, de comprendre les préoccupations et les problèmes ainsi que les incidences potentielles d'un projet sur les droits ancestraux ou issus de traités et les possibilités de participation et de travailler ensemble pour y remédier en intégrant les systèmes de connaissances, les valeurs et les perspectives autochtones lors de l'examen des stratégies d'évitement et d'atténuation des effets.

La sensibilisation des nations, communautés et organisations autochtones au projet d'IGDPS a commencé fin 2015, et un résumé de cet engagement est documenté dans le [rapport de mobilisation des autochtones sur le projet d'IGDPS](#) [4]. En fonction de la proximité de leurs communautés, zones de traité et/ou territoires traditionnels non cédés par rapport au projet d'IGDPS, et de celles qui ont exprimé un intérêt pour le projet d'IGDPS ou les activités des LNC, Les LNC, avec l'aide de la CCSN, ont dressé une liste de 15 nations, communautés et organisations autochtones qui sont susceptibles d'avoir des droits ou des intérêts dans le cadre du projet, comme le résume le tableau ci-dessous, qui fait la distinction entre les nations, communautés et organisations autochtones titulaires de droits et celles qui ne le sont pas.

Les nations et communautés autochtones qui ont établi ou revendiqué des droits issus de traités et/ou des droits ancestraux	Les nations, communautés et organisations autochtones qui ont des intérêts
<p>Le projet d'IGDPS est situé sur des territoires qui sont des terres de traité et/ou des territoires traditionnels de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Première Nation des Algonquins de Pikwakanagan • Première Nation de Barriere Lake • Première Nation de Timiskaming • Première Nation de Wolf Lake • Nation métisse de l'Ontario • Kitigan Zibi Anishinabeg • Première Nation Kebaowek • Premières Nations visées par les Traités Williams <ul style="list-style-type: none"> ○ Première Nation d'Alderville ○ Première Nation de Beausoleil ○ Première Nation des Chippewas de Georgina Island ○ Première Nation des Chippewas de Rama ○ Première Nation de Curve Lake ○ Première Nation de Hiawatha ○ Première Nation des Mississaugas de Scugog Island 	<p>Le projet d'IGDPS est situé sur des territoires qui présentent un intérêt pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg • Algonquins de l'Ontario • Nation Anishinabek • Secrétariat de la Nation algonquine • Mohawks de la baie de Quinte

Avantages de la directive procédurale

L'émission de la directive procédurale par la CCSN a été l'occasion d'améliorer les relations avec la PNK et la KZA, de mieux comprendre les intérêts et les préoccupations de la PNK et de la KZA, de collaborer et de trouver des moyens significatifs de répondre aux préoccupations et d'orienter l'engagement et la discussion. Nous avons l'intention de poursuivre cet engagement et cette approche au fur et à mesure que le projet d'IGDPS se poursuit.

Depuis la publication de la directive procédurale, les LNC ont acquis une meilleure compréhension des préoccupations de chaque nation en ce qui concerne le projet d'IGDPS. Nous reconnaissons que, bien que ce dernier puisse satisfaire aux réglementations et conclusions basées sur la science occidentale, certains domaines peuvent être améliorés grâce à la prise en compte significative des systèmes de connaissances, des valeurs et des perspectives autochtones. Nous nous engageons à faire en sorte que ces connaissances, données et valeurs supplémentaires éclairent le projet d'IGDPS au fur et à mesure qu'il se poursuit, notamment en demandant aux communautés et organisations des nations autochtones de nous faire part de leurs réactions et de leurs commentaires sur les plans et stratégies d'atténuation. Pendant le temps accordé par la directive procédurale, nous avons pu travailler avec la PNK pour mieux examiner, du point de vue des Premières nations, le projet proposé. Grâce à des études supplémentaires et à l'analyse des lacunes, nous continuons à recevoir des informations supplémentaires de la part de la KZA et à travailler en collaboration avec elle. Nous sommes déterminés à renforcer nos relations et à poursuivre ces démarches tout au long du cycle de vie du projet d'IGDPS.

Résumé de l'engagement avec les Premières Nations Kebaowek et Kitigan Zibi Anishinabeg

En 2016, au cours des premières étapes de l'engagement, les LNC ont rencontré le Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg (CTNAA). À l'époque, les LNC avaient compris que, comme la PNK et la KZA étaient des nations membres, ces réunions représentaient un engagement avec elles. Nous apprécions et comprenons les commentaires selon lesquels, en tant que Nations autochtones individuelles détentrices de droits, la PNK et la KZA doivent être consultées et s'engager directement, par le biais des processus adéquats avec les représentants adéquats. Les LNC comprennent maintenant l'importance d'établir une relation unique avec la PNK et la KZA afin de s'assurer qu'elles puissent chacune apporter leurs connaissances, préoccupations et intérêts spécifiques concernant les droits détenus collectivement par chaque nation.

Lors de nos premières discussions avec le Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg (CTNAA), nous avons proposé de fournir des ressources et des fonds supplémentaires pour permettre audit Conseil de participer au processus d'évaluation environnementale (EE).

En 2021, nous avons été informés séparément que la PNK et la KZA ne considéraient pas l'engagement avec le CTNAA comme un engagement avec chaque Nation. En conséquence, les LNC ont réitéré leur offre d'établir un accord pour s'assurer que chaque nation ait la capacité de participer à l'engagement et de le soutenir au fur et à mesure de l'avancement du projet, et ont fait des efforts pour s'engager et établir une relation directement avec chaque nation.

Les défis à relever pour renforcer les relations ont été identifiés par la KZA et la PNK comme suit :

- a. inquiétude quant aux processus et à l'approche de la CCSN en matière d'engagement;
- b. inquiétude quant au respect de l'obligation de consulter;
- c. défis en matière de capacité qui n'ont été reconnus et traités que récemment.

En mai 2020, le CTNAA, avec le soutien de la PNK, a fait part de ses préoccupations concernant le processus d'évaluation environnementale et a notamment demandé la consultation directe de la Couronne et du gouvernement fédéral. En septembre 2020, le CTNAA a fait savoir au gouvernement du Canada que le dialogue de nation à nation était la seule option pour l'engagement et la consultation, et a demandé que l'engagement soit suspendu jusqu'à ce que ces conversations puissent avoir lieu. Conscients de la nécessité d'un dialogue permanent entre la CCSN et les nations, les LNC ont continué à se tenir à la disposition des Premières Nations, à solliciter leur avis sur le projet d'IGDPS et à fournir des mises à jour à la PNK et à la KZA.

La PNK et la KZA ont exprimé leurs préoccupations concernant les impacts du projet d'IGDPS sur les terres, les eaux, les espèces et leurs habitats, qui ont tous une importance culturelle et spirituelle, et les interactions avec ces ressources. Les LNC comprennent ces préoccupations et s'engagent à poursuivre leur collaboration avec la KZA et la PNK et les autres Nations et communautés autochtones qui détiennent des droits ancestraux et issus de traités sur les terres où le projet d'IGDPS est proposé.

Engagement avec la Première Nation Kebaowek

En septembre 2021, la PNK estimait que le meilleur moyen de dialoguer au sujet du projet d'IGDPS était de passer par le Service de consultation de la Première Nation. La PNK souhaitait être consultée en tant que Première Nation indépendante du CTNAA pour les projets et travaux liés aux LNC. Voici un calendrier détaillé des engagements pris depuis lors :

- Décembre 2021 – Rencontre virtuelle pour établir une relation directe et convenir de l'élaboration d'une lettre d'intention.
- Janvier 2022 – Signature d'une lettre d'intention, comprenant la mise en place d'un soutien aux capacités, des réunions mensuelles, l'information et l'assistance à la PNK dans son engagement sur le projet d'IGDPS et l'accord de négociation d'un accord-cadre à long terme.
- Été 2022 - Les dirigeants des LNC et EACL ont été invités à participer à un événement organisé par la PNK sur l'île de Fitzpatrick, au cours duquel des engagements ont été pris pour travailler ensemble afin de réduire les écarts de points de vue et de créer une compréhension commune.
- Août 2022 – La PNK a participé à la journée portes ouvertes des LNC afin d'en savoir plus sur les LNC et leurs activités.
- Décembre 2022 - Réunion entre la PNK, EACL et les LNC pour travailler en collaboration sur les préoccupations exprimées par la PNK lors d'une conférence de cas de la CCSN et accord pour soutenir la demande de la PNK pour une extension du délai de soumission de la directive procédurale ainsi qu'une audience orale pour présenter les soumissions finales de la PNK à la Commission.
- Janvier 2023 - Les LNC rencontrent le chef de la PNK et des représentants d'EACL pour signer un accord-cadre de consultation et d'engagement à long terme.

La PNK a indiqué qu'elle avait besoin de comprendre l'impact du projet d'IGDPS sur les terres, les eaux et les espèces qui revêtent une importance culturelle pour elle et les interactions avec ces ressources, et qu'elle souhaitait recueillir des données sur la biodiversité dans l'empreinte du projet d'IGDPS. Entre septembre 2022 et avril 2023, les LNC, ainsi qu'EACL, ont travaillé en collaboration avec la PNK pour :

- réaliser des inventaires de sites du projet d'IGDPS pour les plantes et autres caractéristiques environnementales d'importance culturelle;
- faciliter les promenades autour du bassin hydrographique du lac Perch à la recherche d'un habitat pour les castors;
- prélever des échantillons d'ADN de loup afin d'identifier le niveau de pureté de la meute de loups de l'Est dont on sait qu'elle est présente aux Laboratoires de Chalk River (LCR);
- installer des caméras de sentier pour capter les mouvements des grands mammifères;
- suivre les traces des loups pour comprendre le comportement de la meute;
- effectuer des études sur les oiseaux;
- valider la présence d'une cavité de nidification pour le Grand Pic;
- installer des dispositifs d'enregistrement ultrasonique pour obtenir les vocalisations des chauves-souris afin de confirmer la présence des espèces de chauves-souris.

Le temps passé ensemble sur le terrain s'est avéré très précieux, car il a permis d'augmenter de manière significative l'effort de recherche et la collecte de données sur la biodiversité dans l'empreinte de l'IGDPS, en particulier pendant les mois d'hiver. Les activités sur le terrain se sont révélées être une expérience bénéfique et positive qui a fait progresser à la fois la relation avec la PNK et la collecte de données sur la biodiversité pour le site des LCR. Le personnel du service de l'environnement des LNC a bénéficié d'une collaboration directe sur le terrain avec divers membres de la PNK qui ont généreusement partagé leurs connaissances sur des sujets tels que la recherche de champignons, le pistage d'animaux et les croyances. En retour, nous avons pu partager des informations sur l'industrie nucléaire, notamment sur la radioprotection, les pratiques de gestion des déchets et la surveillance de l'environnement.

Résumé des contraintes et des préoccupations

La PNK a fait part de ses difficultés à s'engager de manière significative dans le projet en raison de ses capacités limitées et de son besoin de financement et de ressources liés aux capacités. La PNK s'est dite préoccupée par le fait que le projet n'a pas pris en compte ou compris les incidences sur les droits ancestraux et issus de traités de la PNK, et que la Nation n'a pas eu l'occasion de comprendre cela non plus. La PNK a fait part de ses préoccupations concernant la proximité du projet d'IGDPS et son interaction avec les eaux environnantes, notamment la rivière des Outaouais, le lac Perch et le ruisseau Perch, ainsi que les incidences sur la faune et les habitats.

En 2022 janvier, Les LNC et la PNK ont signé le premier de deux accords prévoyant le financement des réunions de soutien, de l'examen des documents et des activités sur le terrain qui permettraient à la PNK de recueillir des données et d'embaucher des experts pour aider la Nation à comprendre les impacts potentiels du projet d'IGDPS sur ses droits ancestraux et ses droits issus de traités. Les LNC sont conscients que certains aspects du processus d'évaluation environnementale, tels que l'EIE finale de l'IGDPS [7], n'ont pas été éclairés par les connaissances ou les données de la PNK. Cependant, dans le cadre du processus d'évaluation environnementale, nous nous engageons à faire en sorte que toutes les données, informations, réactions et préoccupations issues des études menées par la PNK, y compris toutes les incidences identifiées sur les droits, soient intégrées et prises en compte de manière significative par le biais d'une collaboration au fur et à mesure de l'avancement du projet d'IGDPS.

Pendant le temps accordé par la directive procédurale, les LNC ont eu l'occasion d'écouter et de mieux comprendre la PNK, ainsi que ses intérêts, ses valeurs, ses connaissances et ses points de vue. Nous sommes conscients des problèmes et des préoccupations de la PNK concernant le projet d'IGDPS et nous nous engageons à travailler en collaboration pour répondre de manière significative à ces préoccupations au fur et à mesure de l'avancement du projet. Les LNC s'engagent à renforcer leur relation et à poursuivre cette démarche tout au long du cycle de vie du projet d'IGDPS. Nous reconnaissons que l'engagement et l'établissement de relations demandent du travail, et nous nous engageons à le faire indépendamment de l'existence de la directive procédurale.

Engagement avec la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg

En 2016, la KZA a fourni des commentaires sur la description du projet d'IGDPS de 2016. Elle a également fourni des commentaires en 2017 sur l'ébauche de l'EIE du projet d'IGDPS. En octobre 2021, la KZA a identifié que le canal d'engagement approprié pour le projet d'IGDPS était le département de consultation de la Première Nation, un poste qu'elle était en train de pourvoir. La KZA a demandé d'être consultée en tant que Première Nation indépendante du CTNAA pour les projets et travaux liés aux LNC. Voici un calendrier détaillé des engagements pris depuis lors :

- Novembre 2021 – Rencontre virtuelle pour établir une relation directe, fournir une vue d'ensemble du projet d'IGDPS au nouveau personnel, et réitérer l'objectif d'établir un accord favorisant la compréhension du projet d'IGDPS par la Nation et sa participation et son engagement au fur et à mesure que le projet se poursuit.
- Été 2022 – Le personnel de la KZA a assisté à une réunion du comité de gérance environnementale sur le site des LCR. La participation à la réunion a été l'occasion d'en apprendre davantage sur les opérations et les activités des LCR grâce à des présentations, des discussions et des visites de l'installation de traitement des déchets.
- Été 2022 – Réunion et visite du site avec la KZA, accueillie sur le site des LCR.

- Octobre 2022 - Rencontre avec le conseiller Odjick pour aborder les engagements du projet d'IGDPS, la capacité des activités d'engagement, les aspects à améliorer de la relation et la possibilité de conclure un accord-cadre à long terme.
- Novembre 2022 - Les LNC ont participé à une réunion de la communauté KZA comprenant un festin, une présentation et une séance de questions/réponses avec les membres de la communauté.
- Mars 2023 – Les LNC ont rassuré la KZA en ce qui concerne l'engagement et progressent dans l'établissement de réunions mensuelles et travaillent ensemble pour établir un accord formel à long terme.

La KZA a exprimé son intérêt pour la cogestion des terres et la protection des terres, des eaux et de l'environnement qui ont tous une importance culturelle pour elle.

Résumé des contraintes et des préoccupations

La Nation a indiqué qu'en raison de l'absence d'engagement direct de la CCSN ou des LNC avant novembre 2021, elle a eu peu de temps pour retenir les services d'experts afin d'étudier et de comprendre les impacts du projet sur ses droits et intérêts, d'autant plus que le bassin était restreint et qu'il y en avait plusieurs qui faisaient face à des conflits d'intérêts. La KZA a également exprimé des contraintes liées à la capacité limitée de passer au crible un grand nombre de documents, d'autant plus que nombre d'entre eux étaient de nature technique.

Elle a exprimé ses préoccupations quant à la manière dont le projet d'IGDPS pourrait interagir avec les terres et en particulier avec les eaux, au type de déchets à stocker et aux seuils élevés de tritium pour le rejet contrôlé d'effluents.

Les LNC et la KZA continuent à développer leurs relations par le biais de réunions mensuelles régulières. Les LNC espèrent que, grâce à cet engagement régulier, la KZA continuera à fournir des informations en retour. Les LNC recherchent également l'occasion d'établir un financement de la capacité ou un accord de relation avec la KZA afin que la Première Nation puisse améliorer sa capacité et son aptitude à identifier les préoccupations et à guider le projet de manière significative. Les LNC apprécient les commentaires que nous avons reçus de la part de la Nation au cours de l'année écoulée et s'engagent à travailler en collaboration pour répondre à tous les intérêts et préoccupations dans le but de construire une relation plus forte et de soutenir l'implication de la Nation dans le projet d'IGDPS.

Conclusion

Au cours de l'année écoulée, nous avons eu l'occasion d'avoir un engagement plus significatif et plus collaboratif avec la PNK et la KZA. Des progrès ont été réalisés dans l'amélioration des relations avec la KFN et la KZA, et nous apprenons à connaître les préoccupations des uns et des autres et à y répondre ensemble.

Nous reconnaissons que les LNC sont sur la voie de la réconciliation. Nous nous engageons à établir des relations positives à long terme avec les nations et communautés autochtones qui

ont des droits ancestraux et issus de traités sur les terres où le projet d'IGDPS est proposé, ainsi qu'à travailler avec d'autres communautés et organisations autochtones intéressées.

Nous restons également déterminés à faire progresser la protection de l'environnement et l'assainissement du site des LCR et estimons que l'IGDPS est une solution scientifique responsable, qui peut être éclairée par les systèmes de connaissances et les valeurs autochtones. Nous sommes engagés à élaborer en collaboration, tout au long du projet d'IGDPS, des solutions qui répondent de manière significative aux préoccupations exprimées.

Les LNC demeurent déterminés à poursuivre leur engagement auprès des populations autochtones. Le travail effectué jusqu'à présent marque le début d'un long parcours d'établissement de relations avec les nations, les communautés et les organisations autochtones.

Table des matières

Section

	Page
1. Introduction	17
1.1 Deuxième partie de l’audience sur l’installation de gestion des déchets près de la surface – 2 juin 2022	18
1.2 Acronymes	21
2. Engagement	21
2.1 Introduction	21
2.1.1 Première Nation Kebaowek (PNK)	25
2.1.1.1 Engagement	28
2.1.1.2 Commentaires.....	47
2.1.1.3 Discussion sommaire sur les intérêts et les préoccupations.....	49
2.1.1.4 Vérification.....	61
2.1.1.5 Prochaines étapes.....	61
2.1.2 Kitigan Zibi Anishinabeg (KZA)	62
2.1.2.1 Engagement	63
2.1.2.2 Commentaires.....	69
2.1.2.3 Discussion sommaire sur les intérêts et les préoccupations.....	71
2.1.2.4 Vérification.....	88
2.1.2.5 Prochaines étapes.....	88
3. Conclusion.....	89
4. Références	91
Appendix A Compte rendu d’engagement détaillé – Première Nation Kebaowek - Du 1er janvier 2022 au 14 avril 2023	93
Appendix B Compte rendu d’engagement – Kitigan Zibi Anishinabeg – 1er janvier 2022 au 14 avril 2023	214

Appendix C	Lettre des LNC et EACL à la Première Nation Kebaowek - Objet : Proposition de réunion entre la Première Nation Kebaowek, EACL et les LNC	256
Appendix D	Lettre des LNC et EACL à la Première Nation Kebaowek - Objet : Proposition de réunion entre la Première Nation Kebaowek, EACL et les LNC	260
Appendix E	Lettre des LNC à la PNK - Objet : Événement à signaler de la CCSN aux laboratoires de Chalk River	262
Appendix F	Lettre des LNC et EACL à la CCSN - Objet : Demande de la Première Nation Kebaowek (PNK) de reporter la date de présentation de la directive procédurale relative à la demande des LNC de construire une installation de gestion des déchets près de la surface ...	264
Appendix G	Lettre de la PNK aux LNC en réponse à un événement à signaler de la CCSN ...	266
Appendix H	Lettre de la PNK à la CCSN - Objet : Demande d’audience en personne (Réf. d’audience 2022-H-07)	269
Appendix I	Lettre des LNC à la KZA – Objet : Réunion entre les LNC et la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg, EACL et les LNC	271
Appendix J	Lettre des LNC à la KZA	273
Appendix K	Lettre des LNC à la KZA - Référence : Évaluations environnementales fédérales, projet d’IGDPS.....	274
Appendix L	Mémo des LNC - Objet : Annexe L : Synthèse des travaux menés aux Laboratoires de Chalk River sur le loup de l’Est.....	275

Figures

Figure 2-1: Kebaowek First Nation and Kitigan Zibi Anishinabeg in relation to the Chalk River Laboratories Site (NSDF Project Regional Study Area circled in red).	23
Figure 2-2: Map of Wolf Lake First Nation, Timiskaming First Nation, and Kebaowek First Nation’s Asserted Rights and Title territory (source: Kebaowek First Nation)	26
Figure 2-3: Map of Algonquin Territory (source: Di Gangi, 2018)	27
Figure 2-4: Images captured on trail cameras at the CRL site (top left: cow moose; top right: black bear; bottom left: fisher; bottom right: wolf)	38
Figure 2-5: Image of pregnant female captured on trail camera at the CRL site	42
Figure 2-6: Kitigan Zibi Anishinabeg Traditional Territory (source: KZA Wildlife and Resources Office).....	63
Figure 2-7: 2022 July Environmental Stewardship Council tour of Waste Characterization	

Facility 65

Tableaux

Table 1: 2022 January 01 – 2023 April 14 Summary of Engagement 24

Table 2: Summary of KFN Field Activities (2022 September – 2023 April)..... 43

1. Introduction

Les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) ont demandé à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (la CCSN ou la Commission) l'autorisation de modifier le permis d'exploitation de l'établissement de recherche et d'essais nucléaires des Laboratoires de Chalk River (LCR) [1] afin d'autoriser la construction de l'installation de gestion des déchets près de la surface (IGDPS) [2]. La Commission a tenu une audience en deux parties sur l'installation des déchets près de la surface en 2022 : la première partie s'est déroulée virtuellement le 22 février 2022, et la deuxième partie s'est déroulée en personne et virtuellement du 30 mai au 30 juin 2022 à Pembroke, en Ontario. Trois décisions ont été demandées à la Commission :

- Une décision d'évaluation environnementale (EE) pour déterminer si les activités proposées sont susceptibles d'avoir des effets négatifs importants sur l'environnement;
- Une décision d'autorisation pour ajouter la construction d'une nouvelle installation de classe 1B, l'IGDPS, à la demande d'autorisation des LCR;
- Une décision selon laquelle la CCSN, en tant qu'agent de la Couronne, a respecté l'honneur de la Couronne et s'est acquittée de ses obligations de common law de consulter et, le cas échéant, d'accommoder les peuples autochtones en vertu de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*.

La Commission a examiné les informations préparées par les LNC et le personnel de la CCSN, ainsi que les présentations orales et écrites de 165 intervenants, dont huit Nations et communautés autochtones, dans le cadre de l'audience sur l'IGDPS.

Lors de l'audience, les LNC ont reconnu qu'il y avait eu des lacunes quant à l'approche en matière d'engagement qui pouvaient être améliorées. Les LNC ont beaucoup à apprendre et espèrent instaurer un climat de confiance avec les peuples autochtones et solliciter leurs conseils, afin que toutes les parties profitent de la réussite de l'ensemble du groupe.

En juillet 2022, la Commission a publié une [directive procédurale](#) [3] indiquant qu'elle ne fermerait pas le dossier pour l'audience sur l'IGDPS, laissant le dossier ouvert afin d'accorder plus de temps pour l'engagement et la consultation avec les Premières Nations Kebaowek (la PNK) et Kitigan Zibi Anishinabeg (la KZA), et pour le dépôt d'informations supplémentaires sur ces efforts.

La PNK, la KZA, EACL, les LNC et le personnel de la CCSN ont été invités à déposer les renseignements supplémentaires exigés par la directive procédurale avant le 31 janvier 2023. En décembre 2022, la [PNK](#) et la [KZA](#) ont demandé à la Commission de repousser la date limite de dépôt au 30 avril 2023 et de faire une présentation orale devant la Commission. Les [LNC et EACL](#) ont tous deux soutenu ces demandes. La Commission [a accordé la prolongation](#) jusqu'au 1^{er} mai 2023 et une nouvelle audience aura lieu virtuellement le 27 juin 2023, conformément aux avis d'audience de la Commission, comme ils ont été modifiés. Le présent mémoire des LNC a pour but de fournir à la Commission des preuves et des informations supplémentaires concernant nos efforts d'engagement avec la PNK et la KZA afin de remplir nos obligations conformément à la directive procédurale.

Bien que le présent mémoire se concentre sur les efforts d’engagement des LNC auprès de la PNK et de la KZA, les LNC demeurent déterminés à s’engager auprès des nations, communautés et organisations autochtones lorsque le projet d’IGDPS pourrait avoir un impact négatif sur les droits ancestraux ou issus de traités, qu’ils soient potentiels ou établis. Nous restons également déterminés à faire progresser la protection de l’environnement et l’assainissement du site des LCR et estimons que l’IGDPS est une solution scientifique responsable. Nous reconnaissons toutefois que cette solution peut être encore plus efficace lorsqu’elle s’appuie sur les systèmes de connaissances, les valeurs et les perspectives autochtones et, à ce titre, nous nous engageons à élaborer et à mettre en œuvre des mesures, des mesures d’atténuation et des solutions supplémentaires tout au long du projet d’IGDPS en collaboration avec les populations autochtones, y compris la PNK et la KZA.

1.1 Deuxième partie de l’audience sur l’installation de gestion des déchets près de la surface – 2 juin 2022

La PNK et la KZA ont fourni des mémoires au registre de la CCSN en avril 2022 (publié le 19 avril – PNK [[CMD-22-H7.111](#)] et KZA ([CMD-22-H7.113](#)), publié le 29 avril – informations complémentaires de [PNK](#) [CMD-22-H7-111A]). À l’époque, la KZA n’a pas indiqué qu’elle souhaitait intervenir oralement lors de l’audience. Les LNC ont examiné ces documents avant l’audience sur l’IGDPS. Les questions et préoccupations soulevées dans les observations écrites de la PNK et la KZA sont résumées dans les sections 2.1.1.3 et 2.1.2.3, respectivement, du présent document. Les LNC notent qu’un soutien en termes de capacités a été offert à la PNK et la KZA en février 2022 pour la première partie de l’audience et en mars 2022 pour la deuxième partie de l’audience. La PNK et la KZA ont reçu une aide financière de la CCSN pour participer à l’audience.

La PNK était représentée à l’audience par le conseiller Justin Roy, la conseillère Verna Polson, leur conseillère juridique Renée Pelletier du cabinet Olthuis Kleer Townshend LLP et leur conseillère Roseanne van Schie. Les LNC ont appris que la santé des membres de la communauté et du bassin versant est la priorité de la PNK. La PNK a exprimé des préoccupations d’ordre procédural concernant l’approche coloniale de l’audition, y compris les délais. La PNK a indiqué qu’une approche autochtone pour l’audience pourrait comprendre un cercle de discussion et une occasion de festoyer ensemble. La PNK a indiqué que les communautés algonquines n’avaient pas été consultées et qu’elles participaient à l’audience en tant que consultation sous forme de protestation. Plus précisément, la PNK estime que ses droits en vertu de l’article 35 et l’obligation de consultation de la Couronne ont été ignorés. Le conseiller Roy a parlé de vérité et de réconciliation et du fait qu’il ne peut y avoir de réconciliation sans vérité. La PNK s’est inquiétée du fait qu’un site d’élimination constituerait un risque pour les générations futures et contaminerait l’air, les animaux et les médicaments. Enfin, la PNK a affirmé que les exigences de la *Loi canadienne sur l’évaluation environnementale, 2012 (LCEE, 2012)* (en particulier la section 5(1)(c) de la *LCEE, 2012*) et de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* (section 24[2]) n’ont pas été respectées, car les

préoccupations de la PNK et les impacts sur les droits n'ont pas été inclus dans l'EE du projet d'IGDPS.

La KZA avait initialement demandé à participer à l'audience sur l'IGDPS au moyen d'une soumission écrite uniquement. Les LNC étaient heureux de voir l'aîné McGregor prendre la parole à l'audience au nom de la KZA, en compagnie de sa conseillère juridique Renée Pelletier du cabinet Olthuis Kleer Townshend LLP. L'aîné McGregor a fourni des enseignements sur le rôle des femmes en tant que gardiennes de l'eau et des hommes en tant que gardiens du feu. La KZA a exprimé la crainte que l'élimination des déchets nucléaires ne mette en péril la sécurité de l'eau. La KZA a également exprimé son inquiétude quant au fait que les LCR ont été construits en face d'un site sacré (Oiseaux Rock), sans aucune consultation préalable au sujet de l'emplacement original, et que l'accès aux sites sacrés est toujours entravé. La KZA a indiqué que l'évaluation environnementale de l'IGDPS n'incluait pas les connaissances autochtones en raison de l'absence de consultation appropriée. La KZA a soulevé l'application générale de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) et les droits de ces derniers lorsqu'il s'agit de stocker ou d'éliminer des déchets dangereux sur leurs terres, ainsi que le chemin de la vérité et de la réconciliation. L'aîné McGregor a parlé de la réconciliation, et du fait que la réconciliation ne concerne pas seulement les aspects humains, mais aussi les animaux. La KZA a également déclaré que le simple partage d'informations n'était pas une consultation et qu'il fallait plus de temps pour intégrer les connaissances autochtones dans le projet d'IGDPS. La KZA ne demandait pas que le projet d'IGDPS n'ait jamais lieu, mais demandait plus de temps pour la consultation afin que les connaissances autochtones puissent être intégrées dans le projet d'IGDPS.

Il est devenu clair au cours des discussions de l'audience sur l'IGDPS que le personnel de la CCSN et les LNC pensaient qu'ils avaient consulté la PNK et la KZA par l'intermédiaire du Secrétariat de la Nation algonquine (SNA) et du CTNAA et qu'ils s'étaient engagés avec elles. La PNK et la KZA ont toutes deux indiqué qu'en tant que Premières Nations indépendantes jouissant de droits ancestraux et de droits issus de traités, elles devraient être consultées directement au sujet du projet d'IGDPS. La Commission a demandé à la PNK et la KZA si elles étaient disposées à consulter le personnel de la CCSN et des LNC maintenant et à l'avenir et si elles avaient l'intention de le faire. Ayant entendu leur volonté et leur intention de bonne foi de le faire, la Commission a émis la directive procédurale.

Lors de la clôture de l'audience de l'IGDPS le 3 juin 2022, le président et chef de la direction des LNC, M. Joe McBrearty, a réitéré l'engagement des LNC en faveur de la communication et de l'engagement avec les nations et les communautés autochtones. M. McBrearty a reconnu que cet engagement se manifeste à tous les niveaux de l'organisation, à commencer par la direction. Les LNC s'efforcent de faire en sorte que les membres des communautés autochtones aient la possibilité de comprendre le projet d'IGDPS. Selon ce qui a été dit lors de l'audience, il a été reconnu que les LNC doivent comprendre comment améliorer l'engagement avec les communautés autochtones et ajuster leurs efforts en fonction de ces apprentissages. Les LNC ont beaucoup à apprendre dans la recherche de conseils auprès des nations, communautés et organisations autochtones, afin que toutes les parties bénéficient de la

réussite de l'ensemble du groupe. M. McBrearty a reconnu que les nations et les communautés autochtones devraient être associées aux opérations menées sur le site des LCR et il continuera à travailler en collaboration pour répondre de manière significative aux commentaires et aux préoccupations qui sont soulevés.

1.2 Acronymes

CTNAA	Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg
EACL	Énergie atomique du Canada limitée
LCEE	Loi canadienne sur l'évaluation environnementale
PD	Premier dirigeant
DMC	Document des membres de la Commission
LNC	Laboratoires Nucléaires Canadiens
CCSN	Commission canadienne de sûreté nucléaire
LCR	Laboratoires de Chalk River
EE	Évaluation environnementale
PSSEE	Programme de surveillance subséquente de l'évaluation environnementale
ECCC	Environnement et Changement climatique Canada
MCA	Monticule de confinement artificiel
EIE	Étude d'impact environnemental
CPLÉ	Consentement préalable, libre et éclairé
OGEE	Organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
REPA	Rapport sur l'engagement des populations autochtones
PNK	Première Nation Kebaowek
KZA	Kitigan Zibi Anishinabeg
IGDPS	Installation de gestion de déchets près de la surface
ERD	Évaluation des répercussions sur les droits
ZER	Zone d'étude régionale
LEP	Loi sur les espèces en péril
DNUDPA	Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
CAD	Critères d'acceptation des déchets

2. Engagement

2.1 Introduction

L'engagement avec les nations, communautés et organisations autochtones sur le projet d'IGDPS a commencé en octobre 2015 et est documenté dans le Rapport sur l'engagement des populations autochtones (REPA) de l'IGDPS ([CMD-22-H7.1C](#)) [4]. Les LNC, avec l'aide de la CCSN, ont dressé une liste de 15 nations, communautés et organisations autochtones en fonction de la proximité de leurs communautés par rapport au projet d'IGDPS, des terres visées par un traité et/ou des territoires traditionnels non cédés sur les terres où le projet d'IGDPS est proposé, ou parce qu'elles ont déjà exprimé le souhait d'être tenues informées. Les nations, communautés et organisations autochtones identifiées comprennent, sans s'y limiter : Algonquins de l'Ontario; Algonquins de la Première Nation de Pikwakanagan; Nation métisse de

l'Ontario; CTNAA; KZA; PNK; Premières Nations liées aux traités Williams; Première Nation Anishinabek; et le Secrétariat de la Nation algonquine (SNA).

Outre la recherche d'informations sur les intérêts autochtones, comme l'exigent la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* [5] et la *LCEE, 2012* [6], nous avons adapté nos activités de participation en fonction des intérêts, des préoccupations et des besoins d'information propres aux nations, communautés et organisations autochtones. Le champ et la profondeur de l'engagement ont varié considérablement d'une nation, d'une communauté et d'une organisation autochtone à l'autre, certaines s'engageant activement avec nous dès le début du projet d'IGDPS, et d'autres ne l'ayant fait que plus récemment. Nous avons eu des échanges importants et formels de commentaires et de réponses avec certaines nations, communautés et organisations autochtones, les résultats ayant été incorporés dans l'[EIE finale de l'IGDPS](#) [7] et documentés dans l'IER de l'IGDPS ([CMD-22-H7.1C](#)) [4]. Ainsi, nous avons eu l'occasion d'apprendre que les relations avec les différentes communautés évoluent et qu'il est important de valider régulièrement que l'engagement est mené avec les bons représentants. Nous comprenons maintenant l'importance d'établir une relation unique avec chaque Première Nation afin de nous assurer que leur voix est entendue directement par les LNC.

Les LNC partagent des informations sur le projet d'IGDPS directement avec la PNK et la KZA depuis 2016, comme cela est documenté dans le rapport de mobilisation sur l'IGDPS ([CMD-22.H7.1C](#)) [4]. Les LNC ont également rencontré le CTNAA en 2017, lequel comprenait des représentants de la PNK et la KZA. Les LNC ont également assisté à une réunion communautaire de la KZA et la KZA a visité le site du LCR en 2018. À l'époque, les LNC avaient compris qu'ils s'engageaient avec la PNK et la KZA par l'intermédiaire du CTNAA, mais ils comprennent aujourd'hui que ce n'était pas le cas. Les LNC comprennent maintenant que le CTNAA ne représente ni la PNK ni la KZA, et que l'engagement doit se faire directement avec les nations par l'intermédiaire de leur personnel de consultation respectif ou de leur chef et de leur conseil. Tout au long du processus d'évaluation environnementale, les LNC ont continué à envoyer des informations sur le projet d'IGDPS directement à la PNK et à la KZA, ainsi qu'aux autres nations, communautés et organisations autochtones identifiées. Les LNC ont également offert leur soutien à la PNK et à la KZA sous forme de fonds de capacité, par l'intermédiaire du CTNAA, afin de leur permettre de participer au processus d'EE dès 2017. En 2021, les LNC ont réitéré leur engagement à fournir des fonds de capacité directement à la PNK et à la KZA, mais aucun accord de soutien en termes de capacité n'a été mis en place jusqu'à juste avant l'audience de l'IGDPS.

Comme indiqué dans la présente soumission, la PNK et la KZA ont exprimé leurs préoccupations concernant la consultation sur le projet d'IGDPS lors de l'audience. Malgré nos tentatives de bonne foi et les progrès réalisés, des difficultés ont été rencontrées au cours de l'engagement entre les LNC et la PNK, ainsi qu'entre les LNC et la KZA. La PNK et la KZA ont également exprimé leur inquiétude quant au manque de consultation de la part de la Couronne. Toutefois, dans le cadre de la directive procédurale, nous avons eu l'occasion de dialoguer avec la PNK et la KZA afin de mieux comprendre les préoccupations de chaque Nation et de s'engager à y répondre. Un résumé de nos activités d'engagement avec la PNK et la KZA est fourni dans le

Tableau 1 et d’autres détails concernant la rétroaction, les préoccupations, les discussions et les engagements que nous avons entendus de la part de chaque nation sont décrits dans le reste de cette soumission. Une liste complète de nos activités d’engagement avec la PNK et la KZA du 1er janvier 2022 au 14 avril 2023 est fournie à l’Appendix A et à l’Appendix B respectivement.

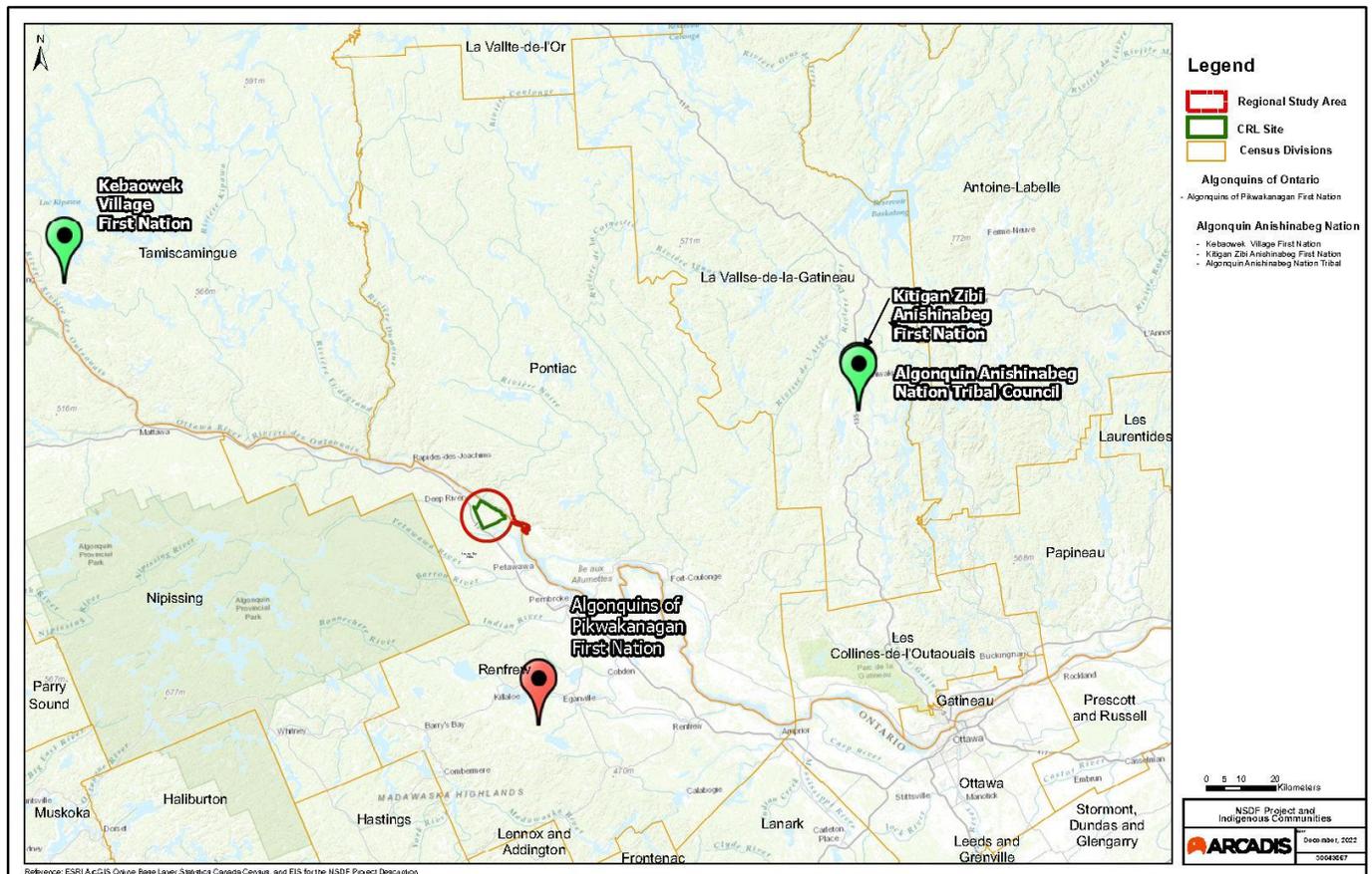


Figure 2-1 : Les Premières Nations Kebaowek et Kitigan Zibi Anishinabeg par rapport au site des Laboratoires de Chalk River (zone d’étude régionale du projet d’IGDPS encerclée en rouge).¹

¹ La Première Nation des Algonquins de Pikwakanagan est indiquée sur la carte comme la nation autochtone la plus proche du site du projet en termes de distance physique (52 km en ligne droite).

Tableau 1 : Résumé de l’engagement du 1er janvier 2022 au 14 avril 2023

Première Nation	Lettres de/aux LNC (comprend les lettres envoyées en copie)	Correspondance par téléphone et courriel	Réunions, séances d’information, visites et webinaires	Nombre de jours sur le terrain	Commentaires soumis dans le cadre du processus d’EE (description du projet, ébauche de l’EIE 2017)	Financement accordé aux participants de la CCSN	Protocoles d’entente et accords de contribution (financement des LNC)
Première Nation Kebaowek	6	346	27	33	—	Oui	Lettre d’intention et accord-cadre de consultation et d’engagement à long terme signés
Kitigan Zibi Anishinabeg	4	103	8	—	Oui	Oui	En discussion

2.1.1 Première Nation Kebaowek (PNK)

La PNK est l'une des onze communautés qui constituent la Nation Algonquine au sens large. La réserve est située sur la rive du lac Kipawa au nord-est de Témiscaming, au Québec, a une superficie d'environ 50,6 ha et se trouve à environ 150 km du site du projet d'IGDPS (mesuré en ligne droite), comme l'illustre la Figure 2-1.

La population totale enregistrée de cette communauté est de 1 074 personnes (en date du mois d'avril 2021). Environ 72 % de la population enregistrée réside à l'extérieur des terres de la réserve (774). Au sein de la communauté, les langues parlées sont l'anglais, l'algonquin et le français. Les membres de la communauté résident, travaillent, étudient, font des achats et entretiennent des liens familiaux au Québec et en Ontario [8]. Divers postes sont occupés au sein de la structure gouvernementale de cette Nation pour administrer les services à la communauté (médecine, éducation, gestion des terres, loisirs, etc.) [9].

La PNK, anciennement connue sous le nom de Première Nation d'Eagle Village - Kipawa, est dirigée par un conseil élu composé d'un chef et de trois conseillers. Elle est une Nation membre du CTNAA [10] et [11].

La PNK (ainsi que deux autres Premières Nations algonquines - la Première Nation de Wolf Lake et la Première Nation de Timiskaming) a revendiqué des titres et des droits ancestraux sur une vaste région qui chevauche le bassin de Kichi Sibì de part et d'autre de la frontière entre le Québec et l'Ontario, comme l'illustre la Figure 2-2.

Cette carte², ainsi que la déclaration correspondante des droits et titres revendiqués, a été fournie par la PNK et les autres Premières Nations aux gouvernements du Canada, du Québec et de l'Ontario en janvier 2013. La carte a été établie sur la base des meilleures données disponibles à l'époque et il convient de noter qu'elle est susceptible d'être modifiée. Elle correspond à la zone où les trois Premières Nations ont les revendications les plus fortes.

La position de la PNK est que ses membres - en tant que membres de la Nation Algonquine au sens large - peuvent toujours exercer leurs droits sur l'ensemble du territoire traditionnel de la Nation Algonquine, comme le montre la Figure 2-3.

² Les cartes fournies par la PNK concernant son territoire traditionnel et les titres et droits ancestraux revendiqués, qui sont représentés dans les figures 2 et 3 du présent mémoire, ne reflètent pas la position du gouvernement du Canada, du Québec ou de l'Ontario selon laquelle les titres et droits ancestraux revendiqués existent à la date du présent mémoire. Les figures 2 et 3 représentent uniquement les points de vue de la PNK, de la Première Nation de Wolf Lake et de la Première Nation de Timiskaming.

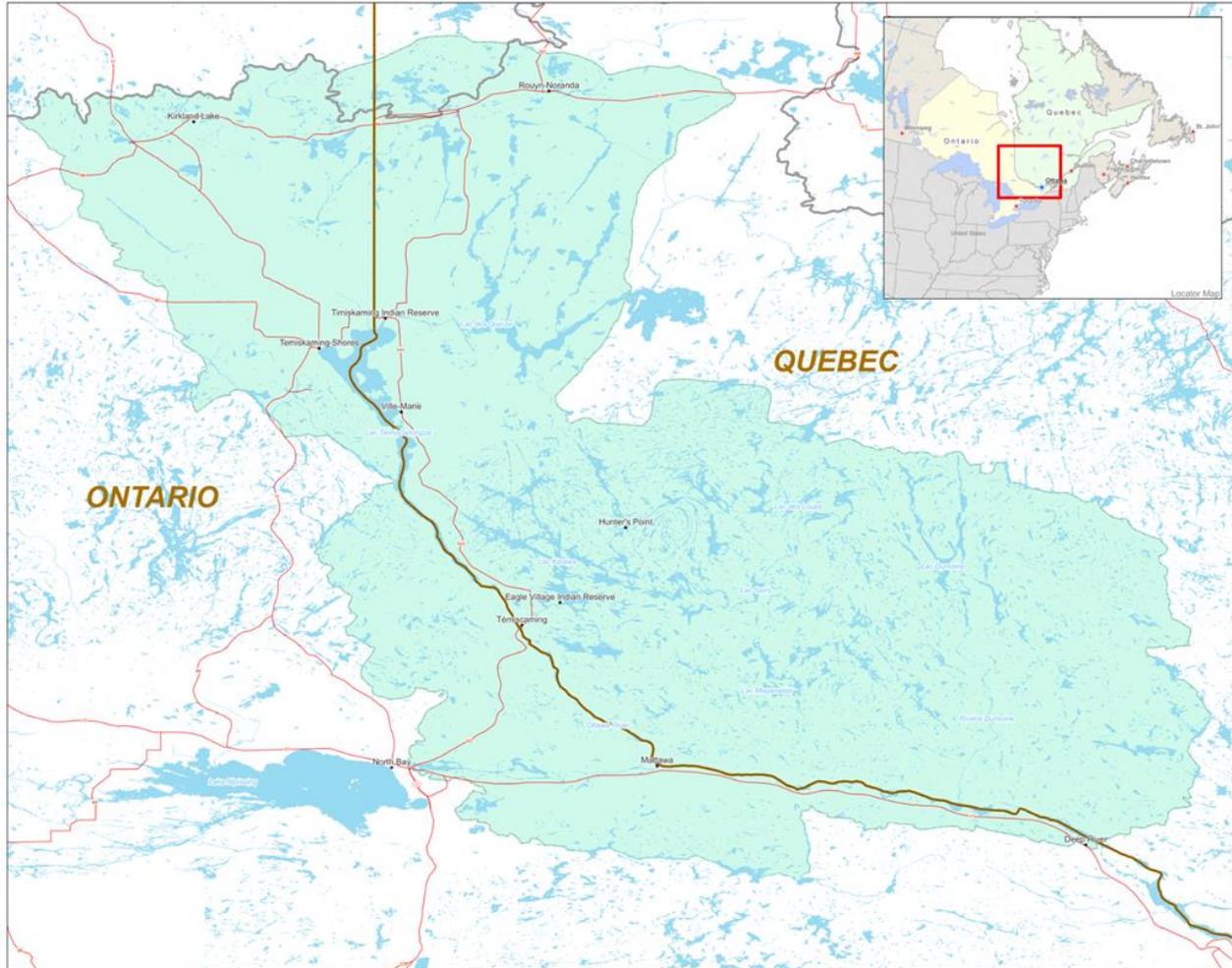


Figure 2-2 : Carte du territoire des droits et titres revendiqués par la Première Nation de Wolf Lake, la Première Nation de Timiskaming et la Première Nation Kebaowek (source : Première Nation Kebaowek)



Figure 2-3 : Carte du territoire algonquin (source : [Di Gangi, 2018](#)³)⁴

³ Di Gangi, P. Territoire algonquin. Le titre de propriété autochtone sur les terres de la vallée de l'Outaouais est une question qui n'a pas encore été résolue. L'histoire du Canada. Politique et droit. Avril 2018.

⁴ Cette carte a été établie sur la base des meilleures données disponibles à l'époque et est susceptible d'être

2.1.1.1 Engagement

Les activités d'engagement avec la PNK avant janvier 2022 sont énumérées à la section 4.4.6 du REPA relatif à l'IGDPS ([CMD-22-H7.1C](#)) [4], bien que les événements liés à l'engagement supplémentaire entrepris par les LNC depuis janvier 2022 et conformément à la directive procédurale soient décrits dans la présente soumission.

Afin d'établir cette relation et de discuter d'un accord formel, les LNC ont rencontré virtuellement la PNK en décembre 2021 pour la première fois sans la participation du CTNAA. Les parties ont décidé de commencer par une lettre d'intention, afin d'établir les bases qui leur permettraient ensuite de négocier et d'exécuter un accord-cadre formel. La lettre d'intention a été signée en janvier 2022 et incluait la capacité de finaliser la lettre d'intention et l'accord-cadre formel qui résultera de la lettre d'intention. La lettre d'intention représentait pour les LNC un engagement à établir une relation de travail directe avec la PNK. Des réunions mensuelles ont été planifiées pour commencer à développer une relation, pour informer et aider la PNK à s'engager dans le projet d'IGDPS, ainsi que pour négocier l'accord-cadre formel envisagé par la lettre d'intention. L'intérêt des réunions mensuelles résidait à la fois dans le fait qu'elles fournissaient une plateforme pour les discussions sur l'accord et dans le fait qu'elles faisaient véritablement évoluer la relation des LNC avec la PNK.

Les LNC ont reçu une copie d'une lettre datée du 31 janvier 2022 adressée à la CCSN de la part de la PNK (Appendix A) demandant la suspension de l'audience sur l'IGDPS jusqu'à ce que la PNK et la CCSN aient conclu un accord-cadre de consultation et un plan de travail mutuellement acceptables pour le projet d'IGDPS, qui respectent et soutiennent l'honneur et les devoirs de la Couronne. La CCSN a répondu qu'il était prématuré d'ajourner la procédure.

Au début du mois de février 2022, les LNC ont contacté la PNK afin de coordonner et d'organiser plusieurs réunions pour discuter de l'élaboration d'un accord, comme le prévoyait la lettre d'intention. La PNK a fourni une liste de représentants pour les réunions et la première réunion a eu lieu en mars 2022. Les LNC ont également fourni à la PNK un lien vers le centre d'accueil virtuel de l'IGDPS, une plateforme virtuelle mise en place pour informer et aider les personnes intéressées à en savoir plus sur le projet d'IGDPS et/ou participer au processus d'audience de la Commission.

En mars 2022, les LNC ont envoyé une correspondance à la PNK pour l'encourager à participer à la deuxième partie du processus d'audience de la Commission pour le projet d'IGDPS. Les LNC ont réitéré leur offre de capacité pour réduire les obstacles à la participation, mais l'offre n'a pas été acceptée par la PNK à ce moment-là, car elle considérait qu'une consultation devait avoir lieu au niveau de chaque nation entre elle-même et la CCSN avant que l'engagement avec les LNC ne puisse commencer. Le 10 mars 2022, les LNC et la PNK ont commencé à se rencontrer et il a été convenu que des réunions mensuelles suivraient.

En avril 2022, les LNC ont rappelé à la PNK la date limite pour soumettre une demande d'intervention dans la deuxième partie de l'audience de la Commission et ont encouragé leur participation. Les LNC ont également fourni des liens vers la révision actualisée du REPA relatif à l'IGDPS ([CMD-22-H7.1C](#)) [4] et ont demandé à la PNK de lui faire part de ses commentaires. Pour l'instant, aucun retour d'information n'a été reçu. Il est important de reconnaître la préoccupation exprimée par la PNK concernant la capacité à examiner les documents avec un temps limité et sans financement. Une réunion mensuelle a eu lieu le 14 avril 2022. Les LNC ont également invité la PNK à participer à la journée industrielle des LNC en lui offrant un kiosque gratuit lors de la journée des fournisseurs qui comprenait un salon professionnel, un repas, une opportunité de réseautage et un programme complet de présentations et de mises à jour sur les plans futurs des LNC et les opportunités pour la chaîne d'approvisionnement, qui devait avoir lieu le 2 juin 2022.

En mai 2022, la PNK a partagé le projet initial d'une proposition d'accord-cadre pour en discuter lors des réunions mensuelles. En raison de conflits d'horaire, la réunion mensuelle de mai a été annulée. En mai, les LNC ont envoyé une invitation à la PNK pour qu'elle participe à la journée industrielle des LNC en juin 2022.

Une réunion mensuelle a eu lieu le 9 juin 2022 après la fin de la deuxième partie de l'audience. Les représentants d'EACL, des LNC et de la PNK ont pu discuter de l'intervention de la PNK à la deuxième partie de l'audience, prendre acte de ce que chaque partie a entendu et établir un plan pour négocier et signer un accord-cadre qui (i) reconnaît que la PNK jouit de droits et de titres autochtones protégés par la Constitution et qu'elle les revendique, (ii) reconnaît que les parties souhaitent établir une relation solide, constructive, coopérative, mutuellement respectueuse et bénéfique, (iii) reconnaît et crée un processus qui respecte et prévoit la participation de la PNK aux projets des LNC; et (iv) prévoit la procédure et les moyens de consultation et d'engagement de la PNK, le cas échéant, en ce qui concerne les projets des LNC pour lesquels l'obligation de consultation doit être satisfaite. L'établissement d'une relation et la formalisation d'un tel accord étaient d'une grande importance pour les LNC à la lumière des préoccupations exprimées par la PNK lors de l'audience de la partie 2, et plus particulièrement de leur désir de s'engager de manière significative et de fournir un soutien en termes de capacité pour le projet d'IGDPS.

En juillet 2022, les LNC ont contacté la PNK pour prendre acte de la directive procédurale émise par la Commission et se sont félicités de l'opportunité de poursuivre le dialogue avec la communauté. Les LNC ont également lancé une invitation à se rencontrer pour partager toute information, préoccupation ou question que la PNK avait concernant le projet d'IGDPS en plus des discussions sur l'accord-cadre. Suite au courriel envoyé au personnel de la PNK, le président-directeur général des LNC, M. McBrearty, ainsi que le président-directeur général d'EACL, M. Dermakar, ont envoyé une lettre (Appendix D) au chef Haymond pour lui faire part de leur intérêt pour une réunion des dirigeants au sein de la communauté. Une réunion a été organisée le 14 juillet 2022 avec les LNC, l'AECL et la PNK pour discuter de l'orientation de la directive procédurale, des priorités pour les six mois à venir et pour planifier une réunion des dirigeants. La réunion mensuelle a eu lieu le 29 juillet 2022.

Une réunion mensuelle a eu lieu le 11 août 2022. Les LNC et la PNK ont continué à travailler ensemble pour fixer une date pour la réunion des dirigeants. Les LNC ont également préparé un calendrier préliminaire d'engagement relatif au projet d'IGDPS, qui a été envoyé à la PNK à la mi-août, avec une invitation à faire part de ses commentaires et du budget avant la réunion mensuelle de septembre. Après avoir reçu le calendrier préliminaire, la PNK a ajouté ses commentaires et a demandé un certain nombre d'études des LNC, ainsi que la possibilité de visiter le site du projet d'IGDPS avec des gardiens du savoir autochtone, de mener des études sur les chauves-souris, et d'organiser une réunion/visite portant sur le tri et le stockage des déchets. Comme demandé, les LNC ont envoyé l'EIE finale de l'IGDPS [7] ainsi que 16 documents d'appui technique de l'IGDPS à la PNK. L'ébauche du [Programme de surveillance subséquente de l'évaluation environnementale](#) (PSSEE IGDPS) [12], [le dossier de sûreté](#) [13], [les critères d'acceptation des déchets](#) [14] et [l'inventaire de référence](#) [15] ont également été envoyés. En outre, un rapport d'étude de terrain sur la télémétrie des chauves-souris [16] et les contrats d'« organismes gouvernementaux exploités par un entrepreneur » ont été fournis. Par ailleurs, les LNC ont proposé de mettre à disposition leurs experts techniques pour fournir une vue d'ensemble de tous les documents et répondre aux questions afin de faciliter l'examen des documents par la PNK. Les LNC ont proposé plusieurs dates possibles pour les visites demandées et ont demandé des informations supplémentaires sur l'intention de mener des études sur les chauves-souris.

Au cours de l'été 2022, la PNK a invité les dirigeants des LNC et d'EACL à rejoindre leur chef et d'autres membres de leur communauté sur l'île Fitzpatrick, une île qui revêt une importance culturelle pour les Nations algonquines. Cette première réunion des dirigeants a été une précieuse occasion d'apprentissage pour les LNC, ainsi qu'une occasion de renforcer nos relations en partageant un repas sans obligations formelles. Des engagements ont été pris pour travailler ensemble afin de réduire les écarts de points de vue et de créer une compréhension commune. Le chef Haymond a également invité les dirigeants des LNC et d'EACL à venir visiter la PNK.

« Notre expérience à l'île de Fitzpatrick a été importante pour le développement de nos relations et de notre compréhension. Nous avons été témoins du puissant attachement de cette Nation envers le territoire et ses lacs et rivières. De plus, nous avons reconnu nos objectifs communs en matière de protection de ces ressources naturelles, et les nombreuses lacunes en matière de compréhension sur lesquelles notre organisation et la communauté doivent travailler ensemble. »

– Lou Riccoboni, vice-président des affaires générales des LNC

« Ce fut un honneur pour moi de rencontrer le chef Haymond et d'échanger avec lui des idées sur l'avenir du site et, plus généralement, sur l'avenir de l'énergie nucléaire en tant que solution au changement climatique. Notre rencontre a été un premier pas vers un climat de confiance fondé sur les principes de respecter les droits des Premières Nations, d'écouter afin d'obtenir une meilleure compréhension et d'adopter des mesures concrètes qui montrent que nous avons

mûrement réfléchi à ce que nous avons entendu. »

– Fred Dermarkar, président et premier dirigeant d’EACL

Nous reconnaissons et apprécions également le fait que les dirigeants de la PNK aient assisté à la journée portes ouvertes organisée par les LNC en août 2022, ce qui nous a montré que la PNK souhaitait réellement en savoir plus sur notre organisation et ses activités. Une réunion mensuelle a eu lieu le 15 septembre 2022. Conformément au calendrier d’engagement du projet d’IGDPS, au début du mois de septembre 2022, les LNC ont fourni à la PNK une liste des activités d’automne relatives à la biodiversité (la surveillance des tortues, l’étude du hurlement des loups, l’étude des abris pour chauves-souris, etc.) qui se déroulaient sur le site des LCR, en demandant à la PNK d’identifier les activités qui l’intéressaient afin que ses représentants puissent accompagner le personnel de protection de l’environnement des LNC dans la conduite de ces activités. Les LNC et la PNK ont travaillé ensemble pour confirmer les dates et l’identité des participants pour les visites de site demandées par la PNK. En raison de conflits d’horaires de la part de la PNK, il a été décidé que la réunion/visite portant sur le tri et le stockage des déchets serait reportée à la fin du mois d’octobre 2022.

À la mi-septembre, la PNK et un membre de l’équipe de terrain ont rencontré le biologiste principal des LNC pour discuter de la biodiversité, y compris de la recherche sur les chauves-souris, sur le site des LCR avant la visite du site du projet d’IGDPS. Plus de 25 fichiers de forme et/ou documents ont été demandés par la PNK et envoyés avant leur arrivée sur le site. La PNK a mené ses recherches sur le terrain sur le site du projet d’IGDPS les 16, 19 et 20 septembre 2022, ce qui comprenait une visite des initiatives de biodiversité du site des LCR, le déploiement de détecteurs de chauves-souris à ultrasons et la réalisation d’un inventaire de la végétation et de la faune présentes dans l’empreinte du projet d’IGDPS au Tableau 2. Les LNC ont également envoyé huit documents et trois images à la demande de la PNK au cours de la recherche sur le terrain, ainsi que des données d’intérêt sur la biodiversité disponibles dans le système de gestion des données environnementales des LNC.

À la mi-septembre 2022, les LNC ont expliqué par courriel que le REPA relatif à l’IGDPS ([CMD-22-H7.1C](#)) [4] est un document évolutif qui peut saisir toutes les activités d’engagement, les progrès, les questions et les engagements entre les LNC et la PNK qui peuvent survenir à la suite des activités d’engagement envisagées. Le REPA reflétera les intérêts et les préoccupations de la PNK en ce qui concerne le projet d’IGDPS et décrira les engagements pour un travail continu entre les parties qui se prolongera au-delà de la conclusion de l’audience d’IGDPS et de toute décision prise par la CCSN. La PNK a accusé réception du courriel et a indiqué qu’elle travaillait encore sur le budget des activités de participation au projet d’IGDPS. Fin septembre 2022, les LNC ont demandé une mise à jour du budget pour les activités de participation au projet d’IGDPS et la PNK a indiqué que le budget serait terminé et envoyé début octobre 2022. Dans la même correspondance, la PNK a également demandé des jours supplémentaires pour la recherche sur le terrain en octobre 2022 et a reconnu qu’une date n’avait pas encore été fixée pour la réunion/visite portant sur le tri et le stockage des déchets.

La réunion mensuelle s'est tenue le 7 octobre 2022. Les négociations de l'accord-cadre progressant, une deuxième réunion a été organisée le 12 octobre 2022 afin de faire avancer les négociations sur l'accord. Le budget et le calendrier de la PNK pour les activités d'engagement relatives à l'IGDPS ont été communiqués aux LNC au cours de cette réunion afin d'être inclus dans l'accord. Une troisième réunion a eu lieu le 27 octobre 2022, et plusieurs révisions ont été partagées entre la PNK et les LNC avant cette réunion afin de finaliser le mémoire pour signature. Dès le début des négociations, les ébauches ont toujours fourni à la PNK la capacité de poursuivre les activités d'engagement liées au projet d'IGDPS. En outre, les LNC ont indiqué à la PNK, à plusieurs reprises, que toute la capacité prévue dans la lettre d'intention était à la disposition de la PNK pour qu'elle l'utilise dans le cadre de son engagement sur le projet d'IGDPS pendant que l'accord-cadre était en cours de négociation, car la PNK avait exprimé sa crainte de commencer des activités d'engagement sans que l'accord-cadre ne soit en place. Les LNC se sont en outre engagés à rembourser à la PNK toutes les dépenses encourues dans le cadre de leur engagement sur le projet d'IGDPS avant la signature de l'accord formel, afin de permettre de commencer dès que possible les diverses activités d'engagement liées au projet d'IGDPS.

À la mi-octobre, la PNK a demandé 165 documents de référence de l'EIE finale de l'IGDPS [7]. Les LNC ont fourni des liens et/ou le document pour 164 d'entre eux. Le document restant n'était pas un document des LNC et, en raison d'informations confidentielles, n'a pas pu être partagé. Les LNC ont proposé de mettre à disposition leurs experts techniques pour fournir une vue d'ensemble de tous les documents et répondre aux questions afin de faciliter l'examen des documents par la PNK. Les LNC ont également continué à demander confirmation d'une date pour une réunion des dirigeants de la PNK, à la réserve ou ailleurs selon la disponibilité des dirigeants de la PNK, ainsi que d'une date pour la réunion/visite portant sur le tri et le stockage des déchets. La PNK a suggéré qu'un sondage en ligne aiderait à finaliser la date de la réunion des dirigeants. Les LNC ont donc procédé à l'organisation de ce sondage.

Les LNC et la PNK ont continué à travailler ensemble pour confirmer les dates des recherches supplémentaires sur le terrain et l'identité des participants. Les LNC et la PNK se sont également rencontrés pour discuter des activités spécifiques liées à la recherche sur le terrain. À l'issue de cette réunion, les LNC ont fourni à la PNK des réponses détaillées sur la manière dont les LNC pouvaient contribuer à chacune des activités demandées. La PNK a mené ses recherches sur le site des LCR du mardi 1^{er} novembre 2022 au vendredi 18 novembre 2022 (voir le Tableau 2).

Les recherches de la PNK comprenaient la collecte de données supplémentaires sur la végétation et la faune présentes dans l'empreinte du projet d'IGDPS, des études sur le rivage du lac Perch et du ruisseau Perch pour identifier des présences et des signes d'espèces, tels que les barrages de castors et les huttes de rats musqués, le déploiement de caméras de sentier pour aider à déterminer l'utilisation de l'habitat du gros gibier et les mouvements dans et autour de l'empreinte du projet d'IGDPS et la collecte de plusieurs échantillons d'excréments de loups à des fins d'analyse de l'ADN.

La PNK a indiqué aux LNC sa méthode préférée pour collecter des échantillons d'ADN de canidés, qui comprenait l'utilisation d'appâts afin d'attirer et de maintenir la meute en un seul endroit pour faciliter la collecte de follicules pileux ou d'un échantillon de sang d'une femelle en œstrus. Pour des raisons de sécurité liées au risque accru d'interactions entre la faune et le personnel, ainsi qu'à la possibilité de perturber les comportements naturels de la meute de loups, les LNC ont informé la PNK qu'ils préféreraient utiliser des méthodes non invasives pour prélever des échantillons d'ADN sur les excréments, mais uniquement de manière opportuniste. Les LNC ont fait savoir à plusieurs reprises, par courriel et lors de réunions, qu'ils n'approuvaient pas ou ne consentaient pas à l'utilisation d'appâts comme méthode de recherche sur le site des LCR pour les raisons susmentionnées et détaillées à l'Annexe L. C'est pourquoi les LNC ont proposé à la PNK d'autres approches, comme l'utilisation des résultats de l'analyse de l'ADN des LNC de l'Université de Trent pour obtenir une image claire du niveau de mélange de la meute de loups présente sur le site des LCR, la collecte de leurs propres échantillons d'ADN à partir des excréments et leur envoi au même laboratoire que les LNC ou à un laboratoire de leur choix. Les LNC ont également suggéré d'utiliser l'approche de précaution en partant du principe que les canidés présents sur le site des LCR sont des loups de l'Est très purs, une espèce en péril.

Le 8 novembre 2022, les LNC ont appris que la PNK ou ses représentants avaient accédé au site des LCR via Pointe au Baptême et avaient placé plusieurs carcasses de cerfs sur le site des LCR à des fins d'appât, ainsi que plusieurs caméras de sentier. Les LNC ont envoyé une lettre (Appendix E) à la PNK concernant les restrictions de sécurité et les limitations d'accès au site des LCR, car ces actions ont permis aux LNC de signaler l'incident à la CCSN, conformément à la licence d'exploitation du site. Avant l'envoi de la lettre, les LNC ont discuté avec la PNK et ses représentants de l'impact des événements sur les LNC. Les LNC ont discuté avec la PNK et ses représentants des exigences auxquelles la PNK et ses représentants doivent se conformer pour accéder au site des LCR afin d'assurer la sécurité, la sûreté et la santé des personnes présentes sur le site des LCR, y compris les visiteurs, et le site physique lui-même. Depuis cet incident, les initiatives de recherche sur le loup de l'Est ont progressé de manière positive, grâce à une approche collaborative entre les LNC et la PNK, qui inclut un processus amélioré de collecte de données, en passant de la collecte de photos à l'installation de caméras en temps réel pour réduire les perturbations sur le terrain et augmenter les chances de capturer des animaux sauvages sur les caméras. Les groupes ont connu du succès lors de leurs recherches opportunistes d'excréments de loups, qui devaient aider à déterminer le niveau de mélange de la population sur place.

En novembre 2022, la PNK a fait part de ses préoccupations en matière de sécurité concernant la réunion/visite portant sur le tri et le stockage des déchets et a demandé des informations sur la radioprotection sur le site des LCR ainsi que sur les zones de gestion des déchets qui seraient incluses dans la visite. Les LNC ont fourni à la PNK des informations détaillées sur la radioprotection ainsi que sur les mesures de sécurité mises en place pour les visiteurs du site des LCR. La PNK a pris connaissance de ces informations et une date de visite a été fixée. Les

LNC se sont engagés à fournir une session d'information complète sur la radioprotection par l'un de leurs physiciens de santé avant le début de la visite.

La réunion mensuelle s'est tenue le 7 novembre 2022. Il a également été confirmé en novembre que la réunion des dirigeants de la PNK se tiendrait le 15 décembre 2022. Les LNC ont proposé leur aide pour toute logistique liée à la planification de la réunion. Pendant les recherches sur le terrain en novembre, les LNC ont continué à travailler avec la PNK pour organiser les dates et désigner les participants pour chaque semaine (Tableau 2).

Fin novembre, la PNK a informé les LNC que la KZA souhaitait participer à la visite du site de tri et de stockage des déchets, ce qui a permis de reporter la date au 16 décembre 2022.

Malheureusement, en raison des conditions météorologiques, cette visite a été reportée à l'année 2023. Les LNC ont également invité la PNK à participer à un événement de la chaîne d'approvisionnement des LNC à Pembroke, en Ontario, le 7 décembre 2022.

Le 5 décembre 2022, la PNK a demandé au registre de la CCSN une prolongation du délai pour soumettre un autre dépôt conformément à la directive procédurale, ainsi qu'une demande pour que les dernières soumissions de la PNK à la CCSN en ce qui concerne le projet d'IGDPS soient faites oralement. Étant un peuple de traditions orales et de contes, la PNK a soutenu que cela assurerait sa participation significative au processus de réglementation et démontrerait le respect et la compréhension de la CCSN à l'égard de la culture de la PNK.

La réunion mensuelle a eu lieu le 8 décembre 2022, au cours de laquelle les parties ont discuté du financement de l'accord-cadre et de la demande de la PNK au registre de la CCSN. Il a également été convenu lors de cette réunion que l'accord-cadre serait signé lors de la réunion des dirigeants du 15 décembre 2022 dans la communauté de la PNK.

Le greffier de la CCSN a tenu une conférence téléphonique le 14 décembre 2022 (la conférence de cas), au cours de laquelle la PNK et la KZA, ainsi que les LNC et EAACL et le personnel de la CCSN ont fait le point oralement sur la situation, plus particulièrement en ce qui concerne le calendrier de dépôt des renseignements supplémentaires de suivi et les intentions des participants concernant la demande qui avait été déposée. Selon les LNC, aucun des participants n'a compris si la conférence de cas devait faire partie du dossier de l'audience de l'IGDPS, ce que le greffier de la CCSN s'attendait à entendre et comment la conférence de cas devait se dérouler du point de vue de la procédure. À la demande du registraire de la CCSN, les LNC ont préparé et présenté des remarques sur l'état d'avancement de l'engagement avec les Premières Nations à ce jour, ainsi que sur l'impact potentiel de la demande de la PNK sur les LNC, le projet d'IGDPS et la mission d'assainissement que les LNC mènent au nom d'EAACL. Les remarques des LNC ont tendu les relations avec la PNK et la KZA, qui ont eu l'impression que ces remarques ne tenaient pas compte de leur point de vue, puisqu'elles se concentraient sur l'impact pour les LNC si l'extension était accordée.

Le chef de la direction des LNC, M. McBrearty, et le chef de la direction d'EAACL, M. Dermakar, entre autres, ont participé à une réunion de direction dans la communauté avec le chef et le conseil de la PNK, ainsi que d'autres représentants et membres de la communauté, le 15 décembre 2022. Une grande partie du temps consacré à la réunion des dirigeants a porté sur

la discussion des points de vue et des impacts de la conférence de cas de la veille. En conséquence, toutes les parties ont accepté de reporter la signature et l'exécution de l'accord-cadre, mais un engagement a été pris de réévaluer la possibilité d'une exécution au début du mois de janvier 2023. Dans le cadre de la relation et à la suite des discussions avec la PNK et de l'engagement significatifs qui ont eu lieu au sein de la communauté, les dirigeants des LNC et d'EACL ont accepté de soutenir la demande de la PNK concernant une prolongation du délai pour la soumission de la directive procédurale ainsi qu'une audience orale pour présenter leurs conclusions finales à la Commission. Après la réunion des dirigeants du 15 décembre 2022, les LNC ont envoyé une lettre (Appendix F) à la Commission confirmant qu'EACL et les LNC soutiennent la demande de la PNK (et, le cas échéant, de la KZA) de repousser la date de soumission au 30 avril 2023 et la demande d'une nouvelle audience. Le 22 décembre 2022, la Commission a accepté de prolonger le délai pour soumettre les informations supplémentaires requises par la directive procédurale.

Le 21 décembre 2022, la PNK a envoyé une lettre (Appendix G) aux LNC en réponse à la lettre officielle du 9 novembre 2022 à propos des actions qui ont conduit à un événement à signaler de la CCSN sur le site des LCR concernant les méthodologies employées pour documenter la présence de loups. En réponse, la PNK a partagé des informations sur les méthodologies de travail dirigées par les autochtones et sur la façon dont elles peuvent être utilisées pour mener l'évaluation de l'impact sur les droits de la PNK et les activités sur le site.

La prochaine réunion mensuelle des parties a eu lieu le 12 janvier 2023. La veille, le 11 janvier 2023, l'avocat de la PNK a informé les LNC que la PNK était prête à signer l'accord-cadre et a fourni quelques dates possibles pour que les parties se rencontrent en personne dans la région d'Ottawa et signent l'accord. Les LNC ont été très heureux de pouvoir rencontrer le chef de la PNK et des représentants d'EACL le 13 janvier 2023 afin de signer officiellement l'accord-cadre de consultation et d'engagement. Après la conclusion de la conférence de cas, il s'agissait d'une étape importante pour les LNC et la PNK. La signature de cet accord est l'occasion d'instaurer une relation de confiance et de collaboration avec la PNK, de permettre l'engagement de la PNK dans le projet d'IGDPS et d'autres activités à venir, et de respecter les droits et intérêts autochtones revendiqués par la PNK de manière générale et en particulier lorsque les activités des LNC risquent d'avoir un impact sur eux. Cette réussite dans un délai relativement court est due à l'engagement des trois parties à collaborer et à communiquer entre elles par divers moyens, tels que la tenue de réunions mensuelles.

Le 20 janvier 2023, la PNK et l'équipe de gestion des ressources naturelles des LNC se sont réunies pour discuter des besoins à venir sur le terrain et de la méthodologie d'échantillonnage de l'ADN des loups. Les LNC et la PNK ont discuté de l'utilisation d'appareils photo de sentier sur place. Le 24 janvier 2023, la PNK a fourni aux LNC un plan de travail détaillant les activités quotidiennes sur le site pendant au moins cinq semaines, à partir du 30 janvier 2023. Les travaux d'intérêt comprenaient la collecte et l'analyse de photos prises par les caméras de sentier installées en collaboration sur le terrain en 2022, le déploiement d'autres caméras de sentier en temps réel dans l'empreinte de l'IGDPS, la recherche de signes de présence de loups tels que des traces, la collecte d'échantillons d'ADN supplémentaires, la collecte de données sur

l'utilisation de la faune dans l'empreinte de l'IGDPS, la réalisation d'une étude sur les oiseaux et la validation de l'étude sur les cavités de nidification du grand pic réalisée par les LNC dans l'empreinte de l'IGDPS. Pour faciliter la collecte des données sur le terrain, les LNC ont envoyé à la PNK des cartes de modélisation des habitats hivernaux des élans et des cerfs, du broutement des cerfs, ainsi que des polygones d'inventaire forestier relatifs à l'IGDPS et des habitats de la faune. Ces informations de modélisation ont été utilisées pour valider l'habitat sur le terrain et soutenir les études ciblées.

Les LNC et la PNK ont collecté des échantillons d'excréments de loups en utilisant une procédure mutuelle non invasive d'échantillonnage de l'ADN de Canis. En janvier 2023, les LNC ont traité les vingt-sept échantillons qu'ils ont recueillis sur le site des LCR à l'aide de kits de prélèvement d'écouvillons fécaux et les ont expédiés au laboratoire de l'Université de Trent pour analyse afin d'identifier le degré d'hybridation de Canis. Par la suite, la collecte d'échantillons d'ADN de loups s'est poursuivie avec succès entre les groupes de la PNK et les LNC, où des échantillons de fèces et d'urine ont été collectés et sont soit traités immédiatement, soit stockés dans un congélateur pour être traités à une date ultérieure. Pendant qu'ils étaient sur le terrain, les LNC ont offert le premier prélèvement d'excréments de loup à la PNK, car cet échantillon est susceptible de fournir l'ADN le plus élevé et de la meilleure qualité pour l'analyse. Les LNC ont proposé à la PNK d'envoyer leurs échantillons d'excréments pour analyse d'ADN aux laboratoires de l'université de Trent, sous contrat avec les LNC, afin d'accélérer l'analyse. La PNK a décliné cette offre.

Au cours du mois de février 2023, les LNC et la PNK ont continué à discuter de l'utilisation et de la mise en œuvre des nouvelles caméras de sentier en temps réel et de la méthodologie pour l'échantillonnage de l'ADN des loups. La PNK a partagé un examen environnemental de la Dr Lauren Gallant de l'Université Carleton sur l'EIE de l'IGDPS, commandé par le CTNAA en 2021, et le point de vue d'un chercheur de l'Université Trent sur l'appâtage et l'échantillonnage de l'ADN. La PNK a déclaré que les commentaires de Mme. Gallant portaient sur l'absence d'une référence écologique sur les composantes de grande valeur et sur les préoccupations relatives à la méthodologie des LNC pour la collecte de données sur les espèces en péril dans l'EIE de l'IGDPS, où la PNK a indiqué qu'elle partageait la même préoccupation. Les LNC n'avaient pas encore reçu l'examen environnemental dans le cadre de leurs autres activités d'engagement et se sont engagés à fournir des réponses écrites, ce qui a été fait en avril 2023.

Au cours du mois, les LNC ont partagé avec la PNK de nombreuses images d'animaux sauvages, notamment des photos de sites de rendez-vous de loups. La PNK a ensuite demandé les emplacements GPS des caméras du site de rendez-vous des loups, l'emplacement GPS d'un site d'abattage récent et des données sur les arbres de nidification du grand pic, ce que les LNC ont fourni. Les LNC ont envoyé à la PNK plus de 100 images capturées par les caméras de sentier déployées avec l'aide de la PNK à l'automne 2022. Une fois les images partagées, la PNK a demandé qu'un protocole de partage des données soit établi.

Une réunion mensuelle a eu lieu le 9 février 2023. Au cours de cette réunion, les LNC et la PNK ont discuté, entre autres, du calendrier d'engagement au projet d'IGDPS, de l'examen

environnemental de la Dr Gallant, de l'importance d'un protocole de partage des données et de l'appâtage sur le site des LCR. À la date de la présente soumission, un protocole de partage des données est en cours d'élaboration par les parties, mais il n'a pas limité ou restreint les activités d'engagement du projet d'IGDPS, car les parties se sont entendues sur la manière dont les informations obtenues à partir du site des LCR doivent être traitées.

La PNK a mené ses propres recherches sur le terrain dans l'empreinte de l'IGDPS les 7, 8 et 13 février 2023, ce qui comprenait la collecte de données sur les arbres de nidification du grand pic et l'étude des oiseaux sur le terrain. Les efforts d'enquête se sont concentrés sur la validation des cavités de nidification du grand pic avec le soutien d'experts en écologie, la Dre Oriana Porkorny et Robin Cunningham. En plus du travail d'étude des oiseaux sur le terrain, les LNC ont offert d'inclure la PNK dans l'étude des hiboux de l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario (OBBA), à laquelle la PNK a exprimé son intérêt à participer. Le groupe a également visité deux tanières potentielles identifiées dans l'empreinte de l'IGDPS afin de récupérer les photos prises par l'appareil photo et d'évaluer si les tanières étaient occupées par une espèce sauvage. Un examen préliminaire des images a confirmé que l'une des tanières était occupée par un ours en hibernation. En février 2023, les LNC ont acheté 15 caméras de sentier en temps réel supplémentaires, répondant ainsi aux exigences de la PNK en matière de données en temps réel. En équipe, le personnel de la PNK et des LNC a programmé les caméras le 14 février 2023 et les a déployées les 21 et 22 février 2023. Les emplacements des caméras ont été choisis par la PNK dans des zones non perturbées afin d'étudier la présence et les mouvements du gros gibier (c'est-à-dire des loups) sur le site des LCR et l'utilisation de l'habitat à l'intérieur de l'empreinte proposée par l'IGDPS. Toutes les photos prises par les caméras sont mises à la disposition du personnel des LNC et de la PNK pour examen et interprétation (Figure 2-4). À la fin du mois de février 2023, la PNK a reporté la visite du site de tri et de stockage des déchets jusqu'à ce que les membres de la communauté de la PNK aient eu l'occasion d'être rassurés sur la sécurité de la visite du site. Les LNC ont réitéré leur offre de discuter de leurs préoccupations.

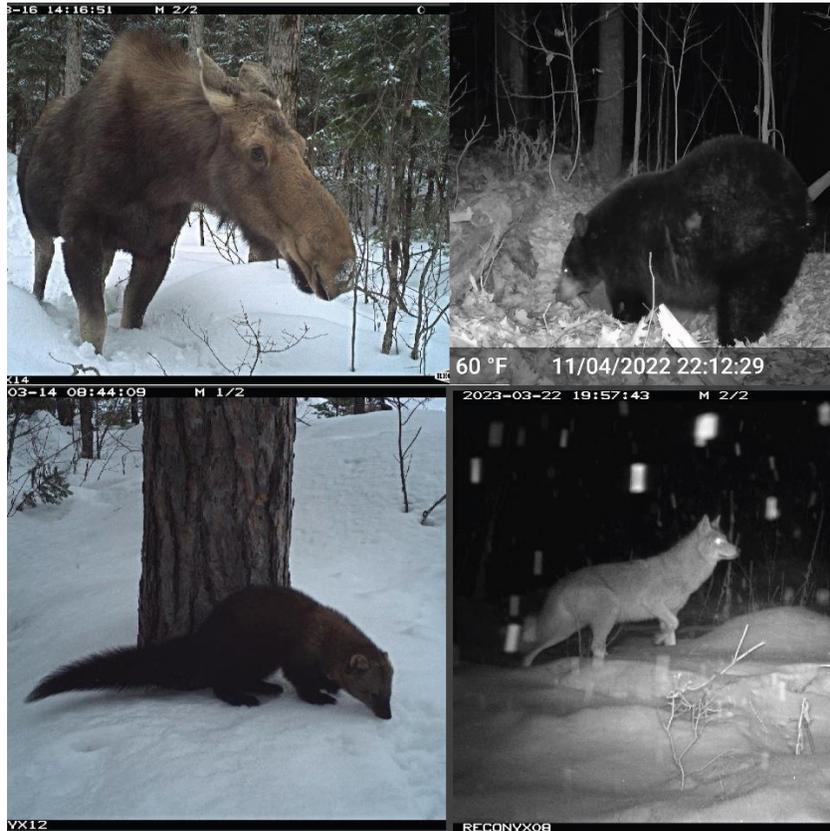


Figure 2-4 : Images capturées par les caméras de surveillance sur le site des LCR (en haut à gauche : orignal; en haut à droite : ours noir; en bas à gauche : pékan; en bas à droite : loup).

Le 2 mars 2023, les LNC ont fourni à la PNK le projet de plan de gestion durable des forêts pour le site des LCR, après que le personnel de la forêt expérimentale de Petawawa, auteur du plan, a fait savoir que la PNK en avait fait la demande. Les LNC ont proposé une réunion pour discuter du plan, la PNK s'engageant à fournir des dates.

Le 3 mars 2023, des représentants des LNC et de la PNK se sont rencontrés pour discuter de la demande d'appâtage en cours et des préoccupations des LNC en matière de sécurité liées à cette approche. La réunion a débouché sur la mise en œuvre d'une méthode alternative consistant à utiliser des stations de détection pour collecter des échantillons d'ADN. Les stations olfactives consistent à utiliser des marqueurs sous forme d'odeur de proie, comme le castor, ou d'autres marqueurs canidés, comme l'urine ou les excréments. Des stations olfactives sont utilisées pour attirer les loups devant une caméra qui fournit des images en temps réel. Si des loups sont détectés par la caméra, l'équipe de terrain recherche rapidement des excréments dans la zone afin de collecter des échantillons d'ADN. Si un échantillon d'ADN est prélevé sur les excréments, les résultats peuvent alors être associés à un individu. Les stations olfactives devaient être en place jusqu'à la saison de mise bas du loup de l'Est, qui devrait débuter autour du 1er avril pour la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent, afin

d'éviter toute interférence avec leur comportement de mise bas. Une réunion mensuelle s'est tenue le 9 mars 2023 pour confirmer que nous allions aller de l'avant avec les stations olfactives. Les LNC ont proposé une réunion avec les résidents locaux et la CCSN pour répondre aux préoccupations de la PNK concernant la visite du site pour les déchets, et la PNK a accepté cette réunion. À ce jour, cette réunion n'a pas été planifiée conformément aux instructions de la PNK. Les deux parties ont discuté des progrès réalisés dans le cadre de la directive procédurale, y compris le travail sur le terrain et les études menées auprès des communautés de la PNK.

La PNK a demandé de pouvoir utiliser des motoneiges des LNC pour ses travaux sur le terrain pendant les deux premières semaines du mois de mars 2023 afin d'accroître sa capacité d'accéder aux zones d'intérêt dans des conditions hivernales, en temps opportun. Les LNC ont mis à sa disposition deux motoneiges et des opérateurs pour escorter les membres de la PNK aux endroits souhaités, étant donné que l'utilisation de ces motoneiges est limitée au personnel des LNC pour la conduite des opérations des LNC. La PNK a décidé de ne pas utiliser les motoneiges, car elles n'étaient pas aussi avantageuses que prévu. Les deux autres caméras de sentier en temps réel ont été déployées le 2 mars 2023. La PNK a effectué son travail sur le terrain les 6, 7 et 9 mars 2023 en installant sept stations de détection dans trois zones concentrées. Elle a indiqué que pour tout autre travail sur le terrain, elle attendrait les informations fournies par les caméras pour indiquer les mouvements d'animaux avant de retourner sur le site. Les 20 et 21 mars 2023, après que des loups ont été repérés sur les caméras, la PNK s'est rendue sur le terrain avec le personnel des LNC pour rechercher d'éventuels excréments, repositionner l'une des caméras et examiner les photos. Les 27 et 29 mars 2023, la PNK est retournée sur le site pour remplacer les batteries et les cartes SD des caméras et repositionner les caméras. Les LNC et la PNK coordonnent également le retour des enregistreurs de chauves-souris du site des LNC à FRI Ecological Services. Le 31 mars 2023, la PNK est retournée sur le site pour examiner les images des caméras de surveillance avec le personnel des LNC, suite à des mouvements d'animaux détectés sur les caméras.

Au cours du mois de mars 2023, les LNC et la PNK ont travaillé à l'organisation d'une séance ouverte de questions et réponses afin de répondre aux préoccupations concernant la visite des zones de tri et de stockage des déchets. La date de la réunion a été initialement fixée au 21 mars 2023. Avant la réunion, les LNC ont demandé à la PNK de leur poser des questions afin de s'assurer que les représentants appropriés des LNC étaient disponibles pour répondre aux questions et aux préoccupations de la PNK. Le 16 mars 2023, la PNK a fait savoir que la KZA serait également présente. La PNK a ensuite fourni aux LNC une liste de vingt-huit questions techniques. Après avoir reçu la liste de questions techniques, la PNK et les LNC ont discuté de l'importance d'obtenir des réponses aux questions techniques pour soutenir l'évaluation de l'impact sur les droits de la PNK entreprise avec la CCSN et ont donc convenu de donner la priorité aux réponses aux questions techniques plutôt qu'à la séance de questions et réponses ouverte à tous. En conséquence, la séance ouverte de questions-réponses du 21 mars 2023 a été annulée et remplacée par une réunion du 28 mars 2023 pour discuter de la réponse des LNC aux questions techniques. La PNK a demandé à ce que l'on attende pour revenir sur la

visite des zones de tri et de stockage des déchets ainsi que sur une éventuelle séance de questions/réponses. Les LNC ont fourni des réponses écrites aux 28 questions techniques le 21 mars 2023. La veille de la réunion du 28 mars 2023, la PNK a fourni aux LNC une liste de treize questions supplémentaires sur lesquelles se concentrer pour la réunion.

Le 28 mars 2023, les LNC, la PNK et la KZA ont tenu une réunion sur les questions techniques de la PNK. La PNK et la KZA ont invité des consultants avec lesquels les LNC ont eu des interactions directes sur le projet d'IGDPS par le passé, notamment par le biais de leurs interventions lors de l'audience sur le projet d'IGDPS. Les consultants incluaient des représentants du Regroupement pour la surveillance du nucléaire et de Concerned Citizens of Renfrew County. Après une longue discussion, la PNK a remercié les LNC d'avoir pris le temps de répondre aux questions. Les LNC ont pris des mesures pour répondre par écrit aux 13 questions supplémentaires posées le 27 mars 2023. À la date du présent mémoire, les LNC n'ont pas mené à bien cette démarche, mais s'efforcent de fournir des réponses sous peu.

Dans la dernière partie du mois de mars 2023, la PNK et les LNC ont correspondu au sujet du projet de plan de gestion durable des forêts des LNC. La PNK a fait savoir qu'elle avait demandé une réunion avec la CCSN sur le projet de plan de gestion de la forêt durable, en soulignant qu'elle avait des préoccupations en matière de réglementation et de consultation autochtone. La PNK a également demandé des réponses aux commentaires de la Dr Gallant sur les dispositions prises par les LNC dans le cadre de son examen environnemental, au nom du CTNAA, achevé en avril 2023.

Le 29 mars 2023, les LNC ont reçu une copie d'une lettre (Appendix H) adressée par la PNK à la Commission, demandant à la CCSN de reconsidérer la décision de faire passer les exposés oraux par voie virtuelle et à ce que les exposés oraux soient présentés en personne. Dans cette lettre, la PNK fait part de ses inquiétudes quant à une audience virtuelle. Cette lettre faisait suite à la publication, le 23 mars 2023, de la version révisée de l'[avis d'audience publique et des orientations de procédure pour les observations finales](#) pour les soumissions finales. Le registraire de la Commission a répondu à la PNK le 17 avril en indiquant que l'audience publique du 27 juin 2023 resterait virtuelle et que la Commission considérait le format virtuel comme une approche éprouvée et efficace.

Le 31 mars 2023, les LNC ont envoyé à la PNK le résumé et les sections relatives à l'engagement de la PNK du projet de présentation de la directive procédurale des LNC. Les LNC ont reconnu que la PNK pourrait avoir une position et une perspective différentes et que les LNC collaboreraient avec la PNK pour comprendre toute question supplémentaire soulevée après la date du présent mémoire. Les LNC ont noté que l'ébauche était sujette à modification et ont demandé des commentaires pour le 14 avril 2023. Le même jour, et en toute bonne foi, les LNC ont communiqué le rapport des résultats du génotype de l'ADN de loup recueilli par les LNC et analysé par l'université de Trent. Les LNC ont déclaré qu'à la demande du chercheur, le rapport ne devait pas être distribué en dehors de la PNK, ceci afin d'honorer nos obligations de confidentialité envers l'université de Trent, conformément aux termes de notre engagement.

Le 3 avril 2023, la PNK a alerté les LNC sur les problèmes liés à l'emplacement de la caméra et a partagé les images capturées. Les LNC et la PNK ont travaillé ensemble pour résoudre les problèmes et les LNC ont envoyé des photos demandées à la PNK le 4 avril 2023. La PNK a demandé des photos supplémentaires que les LNC ont envoyées le 13 avril 2023.

Le 4 avril 2023, les LNC et la PNK se sont rencontrés pour discuter du travail sur le terrain et de l'avancement des activités d'engagement liées au projet d'IGDPS dans le cadre de l'accord de consultation et de l'accord-cadre. Lors de cette réunion, les LNC et la PNK ont eu d'autres discussions concernant le rapport sur les résultats du génotype partagé avec la PNK le 31 mars 2023. La PNK a demandé le lieu et la date de l'échantillonnage des excréments. Les LNC ont indiqué que certains des échantillons étaient des seconds prélèvements, la PNK ayant effectué le premier prélèvement. La PNK a indiqué que son rapport sur les résultats de l'ADN sera inclus dans sa demande à la CCSN. La PNK a également indiqué qu'elle souhaitait déplacer certaines des caméras sur le site des LCR afin de continuer à surveiller le comportement des loups. Les LNC et la PNK ont convenu d'élaborer un protocole pour le travail sur le terrain (c'est-à-dire les rôles et les responsabilités) et que les caméras restantes pourraient être collectées à la fin du mois d'avril 2023. Le 5 avril 2023, les LNC ont répondu par écrit à une demande d'informations de la PNK concernant un projet d'assainissement sans rapport avec le projet d'IGDPS.

Le 12 avril 2023, la PNK est retournée sur le site des LCR pour collecter des excréments après avoir été alertée du mouvement des loups par une caméra de surveillance. La PNK a également demandé à placer deux caméras en temps réel sur le site de rendez-vous occupé en 2022. Les LNC ont travaillé avec la PNK pour définir les conditions d'installation des caméras, y compris l'accord selon lequel aucune visite ultérieure du site de rendez-vous ne sera effectuée une fois que les caméras auront été installées. La PNK a également demandé à réinitialiser les stations olfactives. La position des LNC était que l'opportunité de réinitialiser les stations olfactives devrait se produire en dehors de la période de mise bas qui est connue pour commencer autour du 1er avril dans la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent (voir l'Annexe L). La priorité des LNC est la protection des loups, notamment en n'interférant pas avec leurs comportements de mise bas. La connaissance locale de la meute de loups du site des LCR, ainsi que la photo d'une femelle enceinte (Figure 2-5), ont permis de confirmer que la période de mise bas était sur le point de commencer. La PNK a demandé à pouvoir réaliser l'étude sur les loups avec ses propres méthodes et pratiques afin de garantir les meilleurs résultats de l'étude dans les délais prévus par la directive procédurale. Les LNC reconnaissent l'efficacité de la méthode de la PNK pour attirer les loups près des caméras de sentier et associer l'ADN obtenu à partir des excréments. Toutefois, les LNC estiment que l'utilisation de la station olfactive pendant la période sensible de mise bas de l'espèce constituerait un harcèlement pour les loups de l'Est et qu'elle doit donc être reportée.



Figure 2-5 : Image d'une femelle enceinte capturée par une caméra de sentier sur le site des LCR

Le 13 avril 2023, les LNC, EACL et la PNK ont tenu leur réunion mensuelle de groupe de travail au cours de laquelle les parties ont discuté des préoccupations de la PNK concernant la position des LNC sur l'utilisation des stations olfactives pendant la période de mise bas. La PNK a fait savoir que les LNC faisaient obstruction à leur méthodologie. La PNK a indiqué qu'elle cherchait à établir le profil ADN des loups et à suivre les habitudes de la meute. Lors de cette même réunion, les LNC ont demandé un calendrier estimatif pour l'examen par la PNK des sections fournies du projet de directive procédurale présenté par les LNC. La PNK a demandé que la soumission soit envoyée à son conseiller juridique. Les autres sujets abordés lors de la réunion ont été la facturation, le protocole de partage des données, la poursuite du travail sur le terrain jusqu'à la fin du mois d'avril et la planification d'une réunion pour discuter de l'examen environnemental de la Dr Gallant, ainsi que la prolongation des réunions mensuelles pour une année supplémentaire. Après la réunion mensuelle d'avril, les LNC ont échangé d'autres courriels avec la PNK sur la logistique de l'installation des caméras de surveillance sur le site de rendez-vous. Les LNC ont réaffirmé leur position sur la réinstallation des stations olfactives pendant la période de mise bas, et ont partagé des données supplémentaires pour les échantillons d'excréments comme l'a demandé la PNK.

Depuis septembre 2022, les LNC ont financé plus de 1 000 heures-personnes d'activités sur le terrain afin de soutenir les intérêts et les recherches environnementales de la PNK dans le cadre de leur engagement sur le projet d'IGDPS. Nous nous efforçons d'offrir des visites

enrichissantes, accueillantes et productives en veillant à ce que le personnel technique approprié soit disponible pour chaque visite et en fournissant l'équipement de terrain et l'équipement de protection individuelle appropriés. Le Tableau 2 ci-dessous présente un résumé des activités de la PNK sur le terrain.

Tableau 2 :Résumé des activités de la PNK sur le terrain (septembre 2022 – avril 2023)

Date	Personnel impliqué	Détails des activités de terrain sur le site des LCR
16 septembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK⁵ (2) • Membres de la PNK (8) • Personnel du service de l'environnement des LNC (7) 	Le groupe a participé à une visite sur le terrain des travaux en cours sur la biodiversité du site des LCR. Il a été initié à la recherche sur la télémétrie de la tortue mouchetée, aux mesures d'atténuation de la mortalité des tortues sur les routes, y compris les écopassages, ainsi qu'à la surveillance des habitats artificiels, y compris les abris pour chauves-souris. Le groupe s'est rendu sur place à un lieu connu de rendez-vous des loups, où des caméras ont été récupérées pour visionner les photos prises de la famille de loups. Il a déployé quatre enregistreurs acoustiques de chauves-souris et a procédé à l'inventaire des sites dans l'empreinte de l'IGDPS.
19 septembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (2) • Membres de la PNK (8) • Personnel du service de l'environnement des LNC (5) 	Le groupe a procédé à l'inventaire des sites dans l'empreinte de l'IGDPS, en se concentrant sur le référencement des valeurs d'intérêt de la PNK, y compris les espèces de champignons. Le personnel du service de l'environnement des LNC a fourni des informations sur le programme de biodiversité en partageant les données et les cartes disponibles dans le système de surveillance des données environnementales dans un environnement de bureau.
20 septembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (2) • Membres de la PNK (8) • Personnel du service de l'environnement des LNC (5) 	Le groupe a poursuivi ses efforts d'inventaire des sites dans l'empreinte de l'IGDPS. Le travail s'est concentré sur l'enregistrement des valeurs environnementales présentant un intérêt pour la PNK.
1er novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (1) • Personnel du service de l'environnement des LNC (2) 	Le groupe a parcouru l'empreinte de l'IGDPS pour effectuer un travail d'inventaire du site, qui comprenait l'enregistrement de la composition de la forêt et des marques de la faune et de la flore.

⁵ Les consultants de la PNK comprennent les consultants de FRI Ecological Services, les experts en la matière et le personnel employé par la PNK, y compris un technicien de terrain et un étudiant stagiaire.

Date	Personnel impliqué	Détails des activités de terrain sur le site des LCR
2 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (2) • Membres de la PNK (1) • Personnel du service de l'environnement des LNC (2) 	Les travaux comprenaient une étude des rives du lac Perch pour identifier les éléments de sable des mammifères, tels que les barrages de castors et les huttes de rats musqués.
3 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (2) • Personnel du service de l'environnement des LNC (2) 	Il s'agissait notamment de parcourir l'empreinte de l'IGDPS afin de procéder à un inventaire supplémentaire du site. L'étude forestière s'est concentrée sur la mesure du diamètre à hauteur de poitrine (DBH) des arbres de grande taille.
4 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (2) • Personnel du service de l'environnement des LNC (2) 	Le travail a consisté à parcourir l'empreinte de l'IGDPS afin d'effectuer un inventaire plus approfondi du site. L'accent a été mis sur l'inspection de deux tanières inactives connues (espèces inconnues) et sur l'enregistrement d'un plus grand nombre de DBH d'arbres sur le site.
7 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (2) • Personnel du service de l'environnement des LNC (1) 	Le travail a consisté à parcourir l'empreinte de l'IGDPS afin d'effectuer un inventaire plus approfondi du site. Les efforts se sont concentrés sur l'enregistrement des détails des arbres, y compris la taille, le type et les preuves de la présence de la faune.
8 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (2) • Membres de la PNK (1) • Personnel du service de l'environnement des LNC (2) 	Le travail a consisté à parcourir l'empreinte de l'IGDPS afin d'effectuer un inventaire plus approfondi du site. Les valeurs d'intérêt, y compris la végétation et la faune, ont été référencées.
11 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (2) • Membres de la PNK (2) • Personnel du service de l'environnement des LNC (3) 	Le travail s'est concentré sur les efforts de collaboration en matière d'étude des loups, ce qui implique la recherche opportuniste d'excréments et de traces de loups et le déploiement de caméras de sentier.
14 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (1) • Personnel du service de l'environnement des LNC (1) 	Les travaux ont continué à se concentrer sur les efforts de collaboration en matière d'étude des loups. Il s'agissait de surveiller les routes secondaires pour prélever des échantillons d'excréments et de traces de loups.
15 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (1) • Personnel du service de l'environnement des LNC (1) 	Les travaux ont continué à se concentrer sur les efforts de collaboration en matière d'étude des loups. L'accent a été mis sur la recherche de zones où la présence de loups avait été signalée par le passé.
16 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (2) 	Les travaux ont continué à se concentrer sur les efforts de collaboration en matière d'étude des

Date	Personnel impliqué	Détails des activités de terrain sur le site des LCR
	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel du service de l'environnement des LNC (1) 	loups. Il s'agissait d'inspecter les sites de rendez-vous connus des loups et de déployer des caméras de sentier supplémentaires.
17 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (2) • Personnel du service de l'environnement des LNC (1) 	Les travaux ont continué à se concentrer sur les efforts de collaboration en matière d'étude des loups. L'accent a été mis sur le réexamen des zones où des signes de présence de loups avaient été observés.
18 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (2) • Personnel du service de l'environnement des LNC (1) 	Les travaux ont continué à se concentrer sur les efforts de collaboration en matière d'étude des loups. L'accent a été mis sur la surveillance des routes secondaires et la recherche des zones où des traces de loup ont été repérées.
7 février 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (4) • Membres de la PNK (2) • Personnel du service de l'environnement des LNC (2) 	Une étude sur les arbres à nidification dans l'empreinte de l'IGDPS a été menée avec Oriana Porkorny, experte en ornithologie.
8 février 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (3) • Membres de la PNK (2) • Personnel du service de l'environnement des LNC (2) 	Une étude des arbres à nidification du grand pic dans les cavités a été réalisée dans l'empreinte de l'IGDPS. Les caméras de surveillance installées dans les deux tanières suspectées d'abriter des ours dans l'empreinte de l'IGDPS ont été vérifiées.
13 février 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (3) • Personnel du service de l'environnement des LNC (2) 	L'étude des oiseaux dans l'empreinte de l'IGDPS a été menée avec l'accompagnement de l'expert en la matière, Robin Cunningham.
14 février 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (1) • Personnel du service de l'environnement des LNC (2) 	Après-midi passée au bureau à programmer les nouvelles caméras de sentier en temps réel afin de préparer leur déploiement sur le terrain.
21 février 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (1) • Membres de la PNK (1) • Personnel du service de l'environnement des LNC (3) 	Finalisation de la préparation des caméras de sentier en temps réel pour le déploiement sur le terrain et installation de six caméras dans l'empreinte de l'IGDPS, dans des zones sélectionnées par la PNK.
22 février 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (1) • Membres de la PNK (1) • Personnel du service de l'environnement des LNC (1) 	Poursuite du déploiement des caméras de sentier en temps réel dans les zones souhaitées par la PNK. Six caméras supplémentaires, soit douze au total, ont été installées sur le terrain à travers le site des LCR à la fin de la journée.
2 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (1) 	Le personnel a vérifié l'état de quelques caméras de sentier en temps réel et en a ramené deux qui avaient des problèmes techniques. Il a aussi déployé

Date	Personnel impliqué	Détails des activités de terrain sur le site des LCR
	<ul style="list-style-type: none"> Personnel du service de l'environnement des LNC (1) 	les deux autres caméras de sentier en temps réel sur le terrain.
6 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> Consultants de la PNK (1) Personnel du service de l'environnement des LNC (1) 	Le personnel a recherché des signes de présence de loups et suivi des traces de loups remarquées. Il a prélevé deux échantillons d'excréments et deux échantillons d'urine. Il a également suivi les traces d'originaux trouvées dans l'empreinte de l'IGDPS.
7 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> Consultants de la PNK (1) Membres de la PNK (2) Personnel du service de l'environnement des LNC (5) 	Le personnel a mis en place six stations olfactives, dans deux sites de concentration des LCR, afin d'attirer les canidés dans la région. Il a déployé des caméras de sentier en temps réel sur les stations olfactives. Les LNC ont mis à la disposition de la PNK deux motoneiges pour faciliter les déplacements dans la neige dans les zones non perturbées du site des LCR.
9 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> Consultants de la PNK (1) Membres de la PNK (1) Personnel du service de l'environnement des LNC (2) 	Le personnel a installé une autre station olfactive (sept en tout) pour canidés dans un troisième lieu désigné par la PNK. Des motoneiges ont été mises à disposition pour faciliter le travail dans les zones difficiles d'accès.
20 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> Consultants de la PNK (1) LNC (1) 	Ils ont suivi les traces d'un loup afin d'obtenir un échantillon d'ADN.
21 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> Consultants de la PNK (1) LNC (1) 	Ils ont suivi les traces d'un loup afin d'obtenir un échantillon d'ADN. Ils ont remplacé les piles des caméras de sentier et déplacé une caméra en temps réel.
22 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> Consultants de la PNK (2) Membre de la PNK (1) LNC (1) 	Ils ont rafraîchi les stations olfactives et suivi les traces de loup afin d'obtenir de l'ADN.
24 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> Consultants de la PNK (1) Membre de la PNK (2) LNC (1) 	Ils ont prélevé des échantillons d'ADN sur un loup qui a déféqué pendant la nuit devant la caméra et suivi les traces du loup en question.
27 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> Consultants de la PNK (1) LNC (1) 	Ils ont remplacé les piles des caméras de sentier en temps réel, déplacé les caméras vers des zones d'intérêt, y compris le site de la tanière de l'ours dans l'empreinte de l'IGDPS, et suivi des traces d'animaux.
29 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> Consultants de la PNK (1) LNC (1) 	Ils ont changé les cartes SD des caméras de sentier en temps réel et examiné les images en collaboration avec la PNK.
30 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> Consultants de la PNK (1) LNC (1) 	Ils ont continué à visiter chaque caméra pour changer les cartes SD et examiné les images en collaboration avec la PNK.

Date	Personnel impliqué	Détails des activités de terrain sur le site des LCR
31 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (2) • LNC (2) 	Ils ont continué à visiter chaque caméra pour changer les cartes SD et examiné les images en collaboration avec la PNK. Ils ont récupéré les enregistreurs de chauves-souris installés par le consultant de la PNK (FRI Ecological Services) en novembre 2022. Ils ont rafraîchi les stations olfactives.
12 avril 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (1) • LNC (2) 	Recherche d'excréments de loups et suivi des traces enregistrées sur le logiciel de la PNK pour définir les schémas de déplacement. Deux excréments collectés avec de nombreux excréments dégradés apparaissant dans la fonte des neiges. Planification des prochains travaux sur le terrain.
13 avril 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (1) • LNC (2) 	Enquête sur un espace de grattage filmé par une caméra cellulaire la nuit précédente. Suivi du couple de loups en train de s'accoupler vers l'ouest le long de la plage, avec un excrément très frais trouvé (filmé par la caméra SD la nuit précédente) plus un excrément ancien et une urine sablonneuse collectée. Planification d'une journée complète pour le lendemain.
14 avril 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Consultants de la PNK (1) • LNC (2) 	Échange de cartes SD sur des appareils photo spécifiques et examen et stockage des photos en collaboration. Des traces fraîches ont été trouvées sur le côté ouest de Skinny Wetland et enregistrées dans le logiciel de la PNK. A récupéré la caméra de sentier en temps réel 12 et la caméra de sentier en temps réel 9 pour les redéployer à la dernière tanière de loup connue.

Les LNC restent déterminés à collaborer avec la PNK afin que les informations et le matériel nécessaires puissent être recueillis d'une manière sûre, sécurisée, collaborative et transparente. Les LNC se réjouissent de travailler avec la PNK pour inclure les données et les résultats dans le projet d'IGDPS au fur et à mesure qu'il avance.

2.1.1.2 Commentaires

L'EIE finale de l'IGDPS (section 6.2.4.7.3) [7] et le REPA relatif à l'IGDPS ([CMD-22-H7.1C](#)) (Section 4.6.6.2) [4] incluent les commentaires de la PNK que les LNC ont entendus avant l'audience.

Les LNC ont pris note, lors de l'audience de la partie 2 et lors des réunions qui ont eu lieu depuis la directive procédurale, des questions et des préoccupations soulevées par la PNK et ses représentants. Les LNC ont également recensé des questions et des préoccupations relatives aux activités spécifiques de l'IGDPS qui ont été convenues dans le cadre de l'accord-cadre de

consultation et d'engagement. Les LNC sont conscients que les éléments suivants sont importants pour la PNK en ce qui concerne le projet d'IGDPS :

- **Manque d'engagement de la communauté et de consultation** : La PNK a déclaré qu'elle n'avait pas été suffisamment consultée par la Couronne et qu'elle ne pensait pas que l'obligation de consultation avait été remplie en ce qui concerne le projet d'IGDPS. La PNK a déclaré que la nation n'avait pas été engagée de manière significative et que les membres de la communauté n'avaient pas été informés du projet d'IGDPS ou de la manière dont il pourrait entraver leurs droits et intérêts autochtones. Enfin, la PNK s'est inquiétée de la nécessité d'un fonds de capacité pour soutenir une participation et un engagement significatifs dans le projet d'IGDPS.
- **Prise en compte des espèces et des habitats d'importance culturelle, y compris certaines espèces en péril, dans l'EIE de l'IGDPS** : La PNK est préoccupée par le fait que la biodiversité terrestre et les espèces en péril n'ont pas été suffisamment prises en compte dans l'EIE de l'IGDPS.
- **Les conditions de la LCEE, 2012 ne sont pas remplies [section 5(1)(c)]** : La PNK a indiqué qu'elle ne pensait pas que l'EIE finale de l'IGDPS répondait aux exigences de la LCEE, 2012 en ce qui concerne les peuples autochtones et les effets sur les modifications de l'environnement susceptibles de nuire à la santé et aux conditions socio-économiques, au patrimoine physique et culturel, à l'utilisation des terres et des ressources à des fins traditionnelles et aux sites d'importance historique.
- **Absence d'utilisation traditionnelle des terres de la région par la PNK et impact potentiel de l'IGDPS sur ces terres** : La PNK s'est dite préoccupée par le fait que l'EIE finale de l'IGDPS ne contient pas d'information sur l'utilisation traditionnelle des terres de la région par la PNK et s'inquiète de l'impact potentiel du projet d'IGDPS sur ces terres.
- **Utilisation et occupation des terres et connaissances autochtones** : La PNK souhaitait réaliser une étude historique sur l'utilisation et l'occupation du site des LCR.
- **Conditions socio-économiques, santé et bien-être** : La PNK souhaitait mener une étude sur les conditions socio-économiques, la santé et le bien-être en rapport avec l'ensemble des activités du site des LCR.
- **Reconnaître et appliquer les méthodologies de recherche environnementale menées par les autochtones** : La PNK a indiqué qu'il y avait un écart entre les méthodologies environnementales autochtones et la science occidentale, et les exigences du permis des LNC. La PNK s'est dite préoccupée par le fait qu'elle n'a pas pu contribuer à l'EIE finale de l'IGDPS, ni entreprendre ses propres études.
- **Inventaire des déchets et choix du site** : La PNK s'est inquiétée de l'inventaire des déchets de l'IGDPS proposée, ainsi que du choix du site et de la conception de l'installation.

- **Proximité de l’IGDPS à la Kichi-Sibi (rivière des Outaouais) :**La PNK s’est dite préoccupée par l’emplacement du projet d’IGDPS à proximité de la rivière des Outaouais, ainsi que des masses d’eau du bassin du lac Perch qui se déversent dans la rivière des Outaouais.
- **Déchets provenant de l’extérieur :**La PNK s’est inquiétée de la quantité de déchets qui arriveront d’autres sites en passant par le territoire algonquin non cédé.
- **Risque radiologique :**La PNK a fait part de ses préoccupations liées aux impacts radiologiques, à la manière dont les risques radiologiques sont communiqués et à l’utilisation d’un langage clair et simple en ce qui concerne le site des LCR et le projet d’IGDPS.
- **Droits des Autochtones en vertu de l’article 35 :**La PNK a affirmé que l’EIE finale de l’IGDPS n’a pas évalué de façon adéquate les impacts sur la santé, le bien-être et les aspects socio-économiques des Algonquins et, par conséquent, n’a pas communiqué de façon adéquate toute la gamme et la profondeur des impacts sur les droits et les intérêts autochtones de la PNK en vertu de l’article 35.
- **Application de la DNUDPA et du consentement préalable, libre et éclairé (CPLÉ) :**La PNK s’est inquiétée du fait que, depuis l’adoption par le gouvernement canadien de la DNUDPA en juin 2021, la CCSN devrait intégrer les « normes minimales » élaborées par les États et les peuples autochtones du monde entier en ce qui concerne la protection des eaux utilisées et appréciées par les peuples autochtones.

2.1.1.3 Discussion sommaire sur les intérêts et les préoccupations

Les LNC ont fait de leur mieux pour comprendre et documenter les positions de la PNK, tout en reconnaissant que cette dernière peut articuler sa position et son point de vue de manière quelque peu différente. Nous reconnaissons qu’en raison de la nature continue du travail, il est possible que nous n’ayons pas saisi toutes les positions de la PNK, et nous travaillerons en collaboration avec la PNK pour comprendre toute question supplémentaire soulevée après la date du présent document.

Il est important de reconnaître que les préoccupations soulevées par la PNK sont adressées à la fois à la CCSN et aux LNC et que, par conséquent, les LNC ont tenté de répondre aux préoccupations qui relevaient de leur champ d’application.

Manque d’engagement de la communauté et de consultation

La PNK a toujours fait savoir qu’elle ne pensait pas que la CCSN avait respecté l’obligation de consulter qui incombe à la Couronne. La PNK s’est dite préoccupée par l’absence d’engagement ou de consultation significative dans les processus de la CCSN menant à l’audience, y compris les décisions antérieures et la nécessité d’un accord-cadre de consultation entre la CCSN et la PNK. L’obligation de consultation incombant à la Couronne, la possibilité de répondre à ces préoccupations n’entre pas dans le champ d’application des LNC, bien que les LNC puissent être appelés, en tant que promoteur, à soutenir la CCSN dans l’accomplissement de son devoir, tel

qu'il est exprimé dans le présent mémoire. Les LNC savent que le personnel de la CCSN a pris en compte les impacts potentiels sur les droits ancestraux et les droits issus de traités en réalisant une étude des répercussions sur les droits spécifique à la communauté avec la PNK.

La PNK a indiqué que l'EIE finale de l'IGDPS n'a pas envisagé d'incidences sur ses droits ancestraux et issus de traités et que, tout au long du processus d'évaluation environnementale, elle n'a pas été directement associée au projet d'IGDPS et que, par conséquent, les membres de la communauté n'ont pas été informés de ce projet et de la manière dont il pourrait entraver leurs droits et intérêts. Les LNC reconnaissent cette lacune dans l'engagement direct, et ont donc entrepris de réitérer leurs engagements pour garantir un engagement significatif avec la PNK, comme résumé dans la section 2.1 de cette présentation.

Depuis la publication de la directive procédurale, la PNK a exprimé le besoin de solliciter l'avis de la communauté sur le projet d'IGDPS. À ce titre, les LNC ont aidé la PNK, par le biais de l'accord-cadre de consultation et d'engagement, à entreprendre des activités telles qu'une réunion communautaire, des bulletins d'information et d'autres formes de communication avec la communauté. Les LNC ont fourni des documents à distribuer sur le projet d'IGDPS soumis et ont proposé que des représentants des LNC soient présents à la réunion communautaire pour répondre aux questions de la communauté. À la date de la présente soumission, et à la connaissance des LNC, aucune réunion communautaire n'a été organisée et la date de cette réunion n'a pas été fixée. Les LNC ont cru comprendre que l'enquête spécifique au projet avait été réalisée, mais ils n'en connaissent pas les résultats.

Les LNC ont soutenu et fourni la capacité, par le biais de l'accord-cadre de consultation et d'engagement, permettant à la PNK d'entreprendre ses propres études, d'engager des experts et d'examiner les documents. Les LNC s'engagent à collaborer avec la PNK pour répondre à toutes les préoccupations qu'elle pourrait avoir au fur et à mesure de l'avancement du projet. Les LNC réitèrent que l'engagement auprès de la PNK ne prendra pas fin à la clôture de la directive procédurale, des présentations orales finales ou après que la CCSN aura rendu une décision à l'égard du projet d'IGDPS. Les LNC demeurent disponibles et déterminés à aider la PNK à s'engager au niveau de la communauté et des dirigeants.

Prise en compte des espèces et des habitats d'importance culturelle, y compris certaines espèces en péril, dans l'EIE de l'IGDPS

La PNK est préoccupée par le fait que la biodiversité terrestre et les espèces en péril n'ont pas été suffisamment prises en compte dans l'EIE finale de l'IGDPS.

L'EIE finale de l'IGDPS [7] a été réalisée en utilisant la science et les cadres occidentaux. Grâce à leur engagement auprès de la PNK, les LNC ont écouté et compris que si l'EIE finale de l'IGDPS peut satisfaire aux réglementations et aux résultats scientifiques occidentaux, il existe d'autres considérations qui peuvent être mieux comprises grâce à l'intégration des systèmes de connaissances, des valeurs et des perspectives autochtones. Les LNC apprécient les informations déjà partagées par la PNK, qui ont permis une compréhension beaucoup plus nuancée des terres, des eaux et des espèces vivant sur le site de l'IGDPS et des LCR. Les LNC s'engagent à veiller à ce que ces connaissances supplémentaires soient intégrées dans les

stratégies d'évitement et d'atténuation et continueront à demander l'avis de la PNK et à travailler en collaboration avec elle au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Du point de vue de la science occidentale et de la réglementation, la zone d'étude régionale (ZER) pour l'utilisation traditionnelle des terres et des ressources (section 6.4.3.1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]) a été choisie comme la zone combinée des ZER des évaluations de la qualité de l'air et des effets terrestres et aquatiques (figure 6.4.3-1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]). La ZER est définie pour saisir et évaluer les effets environnementaux résiduels résultant du projet d'IGDPS, car ceux-ci peuvent, à leur tour, nuire à l'utilisation traditionnelle des terres et des ressources (par exemple, la perte d'habitat, les perturbations sensorielles pour la faune, les changements dans l'habitat dus à la qualité de l'air et des eaux de surface, les changements dans la qualité des eaux souterraines et des eaux de surface, les changements dans l'abondance et la distribution des espèces, et les perturbations pour le biote terrestre et aquatique). Dans ce cadre, le projet d'IGDPS ne devrait pas avoir d'effets terrestres ou aquatiques significatifs au-delà du site des LCR. Les LNC reconnaissent que les connaissances, les données et les contributions supplémentaires de la PNK, ou d'autres nations, communautés et organisations autochtones, peuvent compléter ces conclusions et conduire à la nécessité de travailler en collaboration pour remédier à tout impact identifié, par exemple dans le cadre d'une future surveillance environnementale. Comme indiqué dans l'EIE finale de l'IGDPS (section 1.4.1) [7], un permis d'Environnement et Changement climatique Canada sera nécessaire en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) (article 73 de la Loi). Il est à noter que les conditions liées au permis de la LEP pour le projet d'IGDPS sont en train d'être finalisées parallèlement à l'achèvement du processus d'EIE. Bien que l'EIE finale de l'IGDPS [7] comprenne des mesures d'atténuation pour la protection des espèces en péril, les conditions du permis de la LEP finalisé seront les exigences primordiales. Plusieurs mesures d'atténuation sont et seront mises en œuvre pour compenser la perte d'habitat et améliorer les conditions existantes afin de s'assurer que les espèces en péril ne subissent pas d'impact négatif. Les prescriptions établies dans le cadre du plan d'atténuation de la mortalité routière de la tortue mouchetée, du plan de gestion durable des forêts et de l'ébauche du programme de surveillance subséquente de l'IGDPS comprennent des contrôles du projet, des mesures de compensation de l'habitat et des objectifs de surveillance afin de garantir que la biodiversité terrestre et les espèces en péril sont prises en compte et protégées dans le cadre du développement du projet. Ces plans ont été communiqués à la PNK pour commentaires et réactions, et les LNC s'engagent à tenir compte de tout commentaire et à travailler en collaboration avec la PNK pour élaborer des stratégies supplémentaires d'évitement ou d'atténuation.

Les espèces en péril ont été prises en compte dans le cadre du processus de sélection du site d'IGDPS, où les observations, la résidence et l'habitat critique des espèces en péril ont été pris en compte. Le site final proposé ne chevauche pas d'habitats humides sensibles, de source d'eau permanente ou de fortes concentrations d'espèces en péril. En outre, l'EIE finale de l'IGDPS [7] a inclus les éléments d'une estimation des risques écologiques afin d'évaluer l'importance potentielle des effets résiduels sur la santé écologique. Les éléments importants ont été sélectionnés en tenant compte des résultats des études de base et en discutant ensuite

avec les parties prenantes et les nations, communautés et organisations autochtones. Les LNC reconnaissent toutefois que le site des LCR abrite des espèces importantes pour la PNK et s'engagent donc à travailler en collaboration avec la PNK pour identifier d'autres stratégies d'évitement et d'atténuation appropriées.

Le loup de l'Est (*Canis lupus lycaon*), par exemple, a été choisi comme espèce indicatrice pour les grands carnivores en raison de sa présence dans la zone d'étude locale, de son statut au regard de la LEP et de l'intérêt qu'il suscite auprès du public. Cette espèce, ainsi que d'autres espèces indicatrices, a été évaluée pour déterminer l'effet potentiel des émissions radiologiques. La modélisation de l'évaluation des risques écologiques (EcoRA) (section 5.7.4.10 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]), a estimé que la dose totale reçue par le loup de l'Est, comme par d'autres grands mammifères, serait nettement inférieure à la valeur de référence de 100 $\mu\text{Gy/h}$. Dans le cadre d'un contrat avec l'université de Trent, une analyse génétique de l'ADN recueilli sur le site des LCR à partir d'excréments de loups a été réalisée. L'analyse a permis d'attribuer génétiquement trois individus différents au loup de l'Est. Il est important pour la conservation que l'individu mâle ait été assigné avec une ascendance très élevée ($Q = 0,97$) aux loups de l'Est, ce qui suggère que cet individu est représentatif de l'espèce menacée au niveau fédéral et provincial. Une des femelles a été attribuée avec une ascendance élevée ($Q = 0,99$) aux coyotes de l'Est et l'autre femelle a été identifiée comme un hybride loup de l'Est x coyote de l'Est ($Q = 0,3; 0,62$, respectivement). Cependant, quelle que soit la pureté de la population de loups sur le site des LCR, les LNC s'engagent à appliquer le principe de précaution et à protéger tous les canidés sur le site des LCR en collaboration avec la PNK et d'autres nations, communautés ou organisations autochtones intéressées. De plus, les LNC seraient heureux de travailler en collaboration avec les Premières Nations qui souhaiteraient participer à un effort commun avec les LNC pour collecter des échantillons, partager des données et des résultats en vue de la protection de l'espèce. Pour plus de détails sur les travaux réalisés par les LNC sur le loup de l'Est depuis 2012 aux LCR, veuillez vous référer à l'Appendix L.

Le calendrier proposé pour les travaux de construction vise à atténuer les effets potentiels sur les espèces sauvages. Les travaux de préparation du site impliquant le déboisement et l'essouchement doivent avoir lieu en dehors des périodes sensibles (c'est-à-dire en dehors de la saison de nidification des oiseaux migrateurs et de la période de mise bas des loups de l'Est). En outre, les travaux dans l'eau sont planifiés de manière à éviter les périodes de frai et de développement des œufs et des larves. Les activités de construction devraient être de courte durée et des mesures d'atténuation supplémentaires, notamment des pratiques de contrôle de l'érosion et des sédiments, des clôtures et des zones tampons appropriées, seront appliquées pour limiter l'ampleur des effets potentiels sur la faune. Si d'autres mesures d'atténuation sont identifiées par la PNK dans le cadre de ses études, les LNC s'engagent à travailler en collaboration avec la PNK pour évaluer d'autres mesures d'atténuation.

Le projet d'IGDPS propose également un plan de gestion durable des forêts pour compenser la perte d'habitat et a offert à la PNK la possibilité de participer à son élaboration. Cette proposition de compensation contribuera à l'absence de perte nette d'habitat par le projet d'IGDPS en améliorant les conditions forestières à long terme des LCR pour les rendre plus

saines et plus diversifiées, ce qui favorisera la diversité écologique et profitera aux populations de grands mammifères et de chauves-souris sur le territoire algonquin. La PNK a demandé une discussion sur le plan de gestion durable des forêts avec la Recherche forestière Petawawa que les LNC ont proposé de coordonner. La PNK a indiqué qu'elle rencontrerait d'abord le personnel de la CCSN à ce sujet. Les LNC se sont engagés à demander des conseils et des commentaires sur le plan de gestion durable des forêts à la PNK, si elle le souhaite, ainsi qu'à toute autre nation, communauté ou organisation autochtone intéressée.

Des études détaillées sur les espèces en péril, y compris des enquêtes de détection acoustique des chauves-souris, des analyses d'enregistrement acoustique des oiseaux chanteurs et des études de piégeage et de télémétrie des tortues, ont eu lieu sur le site des LCR depuis 2008 pour fournir des informations sur la présence, l'abondance et la distribution des espèces en péril dans la ZER. D'autres études de référence ciblées ont été menées sur le site du projet d'IGDPS depuis 2017 pour aider à prédire les impacts potentiels du projet sur les individus, les populations et les habitats des espèces en péril. Du point de vue de la science occidentale, ces études ont fourni aux LNC des informations permettant d'évaluer les espèces présentes dans la région et, par la suite, les permis appropriés devront être obtenus auprès d'Environnement et Changement climatique Canada pour assurer la protection des espèces en péril et des espèces clés qui sont protégées en vertu des lois et des règlements en vigueur. Les cavités de nidification du grand pic, par exemple, sont protégées tout au long de l'année, car on sait que les cavités de nidification sont réutilisées les années suivantes par des espèces cavicoles secondaires. Étant donné que cinq (5) cavités de nidification du grand pic ont été identifiées de manière préliminaire dans l'empreinte de l'IGDPS, un permis pour déplacer les nids sera nécessaire avant la construction. Dans le cadre du processus d'octroi de permis, les mesures de diligence raisonnable et d'atténuation appropriées seront conditionnées. Les LNC reconnaissent que des données supplémentaires et des contributions de la PNK ou d'autres nations, communautés et organisations autochtones peuvent compléter ces conclusions et conduire à la nécessité de travailler en collaboration pour traiter tout impact identifié et évaluer des mesures d'atténuation supplémentaires au-delà de ce qui est prescrit par ECCC.

La PNK a exprimé des inquiétudes concernant les palourdes à coque de caryer, qui sont menacées d'extinction. Le projet d'IGDPS ne devrait pas avoir d'effets résiduels significatifs hors site sur la biodiversité aquatique. De plus, les LNC n'ont pas identifié cette espèce dans la zone au cours des années d'études sur les palourdes qui ont débuté en 2006, et il n'existe à ce jour aucune preuve de l'existence d'un habitat approprié, qui serait formé de substrats de sable et de gravier, avec des débits réguliers à modérés à des profondeurs allant jusqu'à 2 m pour l'obovarie olivâtre. Les LNC demeurent ouverts aux connaissances, données ou autres apports de la PNK concernant l'obovarie olivâtre. Au cas où elles seraient identifiées, les LNC s'engagent à collaborer avec la PNK pour définir des stratégies d'évitement et/ou d'atténuation appropriées.

L'ébauche du PSSEE de l'IGDPS a été conçue sur la base des prévisions de l'EIE finale de l'IGDPS [7] afin de garantir que les objectifs, les procédures et les activités de surveillance prennent en compte les relations complexes entre les différentes disciplines environnementales touchant le

projet d’IGDPS. Le programme de surveillance, y compris la surveillance des effluents, de l’air, des eaux souterraines, du contrôle des opérations et de tous les éléments sélectionnés pour être surveillés, est conçu pour s’assurer qu’il reste efficace dans la réalisation des objectifs de surveillance afin de continuer à protéger les composantes valorisées de l’environnement. L’examen annuel des éléments de surveillance environnementale, y compris les aspects liés à la biodiversité, sera appliqué à la surveillance de l’IGDPS. L’ébauche du PSSEE de l’IGDPS prévoit la surveillance de plusieurs espèces d’intérêt, comme prévu à chaque étape du projet. Les LNC sont disposés à faire participer toutes les nations, communautés et organisations autochtones intéressées au PSSEE de l’IGDPS et s’engagent à en discuter davantage avec la PNK.

Les LNC s’engagent à travailler en collaboration avec la PNK pour continuer à répondre de manière significative à toutes les préoccupations concernant la biodiversité terrestre et les espèces en péril au fur et à mesure que le projet d’IGDPS se poursuit.

Les conditions de la LCEE, 2012 ne sont pas remplies [section 5(1)(c)]

La PNK a indiqué qu’elle ne pensait pas que l’EIE finale de l’IGDPS répondait aux exigences de la LCEE, 2012 en ce qui concerne les peuples autochtones et les effets sur les modifications de l’environnement susceptibles de nuire à la santé et aux conditions socio-économiques, au patrimoine physique et culturel, à l’utilisation des terres et des ressources à des fins traditionnelles et aux sites d’importance historique.

Dans le cadre du processus d’EE, le personnel de la CCSN devait déterminer si les LNC avaient démontré que toutes les exigences applicables de la LCEE, 2012 étaient respectées. Le REPA de l’IGDPS (CMD-22-H7.1C) [4] comprend un résumé des exigences des lignes directrices et de la concordance (tableau 2-1 du rapport d’évaluation environnementale). L’EIE finale de l’IGDPS [7] a été acceptée par le personnel de la CCSN comme satisfaisant aux exigences de la LCEE, 2012 et ayant pris en compte les peuples autochtones et les effets sur les changements environnementaux susceptibles de nuire à la santé et aux conditions socio-économiques, au patrimoine physique, à l’utilisation des terres et des ressources à des fins traditionnelles et aux sites d’importance historique. Ainsi, les préoccupations soulevées par la PNK concernant l’approbation par la CCSN de l’étude d’impact sur l’environnement de l’IGDPS ne relèvent pas de la compétence des LNC. Par un engagement continu au-delà de la directive procédurale, les LNC demeurent déterminés à comprendre tout effet identifié sur les changements environnementaux susceptibles de nuire à la santé et aux conditions socio-économiques, au patrimoine physique et culturel, à l’utilisation des terres et des ressources à des fins culturelles et aux sites d’importance historique ou culturelle pour la PNK et à y remédier.

Absence d’utilisation traditionnelle des terres de la région par la PNK et impact potentiel de l’IGDPS sur ces terres

La PNK s’est dite préoccupée par le fait que l’EIE [7] finale de l’IGDPS ne contient pas d’information sur l’utilisation traditionnelle des terres de la région par la PNK et s’inquiète de l’impact potentiel du projet d’IGDPS sur ces terres. Bien que l’EIE finale de l’IGDPS comprenne des informations sur les connaissances et l’utilisation des terres des Algonquins (par exemple, la Première Nation algonquine de Pikwakanagan - voir la section 6.4.4.1 de l’EIE finale de l’IGDPS

[7]), nous reconnaissons que la PNK n'a pas été directement incluse dans ces études spécifiques et qu'en tant que Première Nation indépendante, elle possède ses propres connaissances, valeurs et perspectives. À ce titre, les LNC ont apporté leur soutien et leur capacité à la PNK pour qu'elle puisse mener ses propres études.

Lors de la réunion du groupe de travail de mars 2023, la PNK a déclaré qu'une étude menée par les Autochtones sur l'utilisation et l'occupation historiques des terres, les connaissances et les conditions socio-économiques était terminée et qu'un rapport était en cours de finalisation. Il a été reconnu que cette étude n'était pas spécifique au projet d'IGDPS, mais qu'elle permettrait de poser des questions pour une enquête communautaire plus spécifique au projet d'IGDPS. Les LNC demeurent ouverts à l'intégration des connaissances ou informations tirées de cette étude et veillent à ce qu'elles éclairent le projet d'IGDPS au fur et à mesure qu'il avance. Nous nous engageons à travailler en collaboration avec la PNK pour répondre à toutes les préoccupations soulevées.

Dans le cadre réglementaire et scientifique occidental, l'EIE finale de l'IGDPS [7] a été élaborée en partant de l'hypothèse que des utilisations culturelles des terres ont lieu à proximité du site des LCR, que ce soit sur la rivière des Outaouais ou sur des terres privées accessibles ou des terres de la Couronne provinciale situées en dehors de la zone réglementée/clôturée. Étant donné que le site des LCR est inaccessible au public et que l'utilisation culturelle du site n'est pas autorisée, les LNC ont conclu que le projet d'IGDPS ne devrait pas avoir d'incidence sur les utilisations traditionnelles des terres et des ressources. Les LNC ne prévoient pas d'effets hors site du projet d'IGDPS susceptibles de nuire à l'utilisation traditionnelle des terres et des ressources (section 6.4.6 de l'EIE finale de l'IGDPS) [7], et les LNC considèrent donc que cette préoccupation a été prise en compte dans l'étude finale sur l'impact environnemental de l'IGDPS. Les LNC apprécient le fait que la PNK recueille des données et des connaissances supplémentaires susceptibles d'apporter un éclairage complémentaire sur les répercussions possibles. Si des répercussions sur les utilisations culturelles des terres sont identifiées, les LNC s'engagent à collaborer avec la PNK pour y remédier au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Utilisation et occupation des terres et connaissances autochtones

La PNK a demandé la capacité de mener une étude historique sur l'utilisation et l'occupation du site des LCR, ce qui a été convenu dans le cadre de l'accord-cadre de consultation et d'engagement. L'étude comprend un aperçu historique, les efforts de déplacement et de réinstallation, les limites spatiales et temporelles et la juridiction cérémonielle. Bien qu'elle ne soit pas spécifique au projet d'IGDPS, les LNC sont favorables à cette étude. Les LNC s'engagent à poursuivre les discussions avec la PNK sur les résultats de cette étude. À la date du présent document, les LNC croient comprendre que l'étude est terminée, mais n'ont pas vu le rapport final.

Conditions socio-économiques, santé et bien-être

La PNK a demandé la capacité de mener une étude sur les conditions socio-économiques, la santé et le bien-être, en rapport avec l'ensemble des opérations du site des LCR, ce qui a été

convenu dans le cadre de l'accord-cadre de consultation et d'engagement. Cette étude comprend une vue d'ensemble de la situation de base, les effets historiques et les effets cumulatifs du site des LCR. Bien qu'elle ne soit pas spécifique au projet d'IGDPS, les LNC sont favorables à cette étude. Les LNC s'engagent à poursuivre les discussions avec la PNK sur les résultats de cette étude. À la date du présent document, les LNC croient comprendre que l'étude est terminée, mais n'ont pas vu le rapport final.

Reconnaître et appliquer les méthodes traditionnelles de recherche environnementale menée par les autochtones

La PNK a indiqué qu'il y avait un écart entre les méthodologies environnementales autochtones et la science occidentale et les exigences du permis des LNC, soulignant en particulier que la recherche décolonisée est entièrement participative et, dans ce cas, dirigée par les lois, les intérêts, les valeurs et les besoins spécifiques de la communauté algonquine Anishinaabeg. Plus précisément, la PNK a indiqué que le problème est lié à la recherche sur les loups sur le site des LCR et à son intérêt pour la PNK, car cette zone représente un portail important vers les relations passées sur les terres que les Mahingan (loups) et les Anishinaabeg s'efforcent de récupérer. Les LNC et la PNK souhaitent comprendre le degré de pureté de la population de loups sur le site des LCR par rapport au taxon des loups de l'Est. Bien qu'il y ait eu au départ des perspectives divergentes sur la méthodologie pour étudier la population de loups de l'Est, en février 2023, les LNC et la PNK sont parvenus à un accord de collaboration pour utiliser l'odeur comme un attracteur pour les loups afin de les capturer à l'aide d'une caméra et de recueillir des échantillons d'ADN à partir des excréments et de l'urine. Les LNC se sont engagés à collaborer avec la PNK pour soutenir les études menées par les autochtones, notamment en incorporant des méthodes traditionnelles autochtones dans l'ébauche du PSSEE de l'IGDPS.

Inventaire des déchets et choix du site

La PNK a fait part de ses préoccupations concernant l'inventaire des déchets et la sélection du site. À la mi-mars 2023, les LNC ont reçu de la PNK une liste de 28 questions techniques portant principalement sur l'inventaire des déchets de l'installation proposée, ainsi que sur le choix du site et la conception de l'installation. Les questions relatives à l'inventaire des déchets portaient principalement sur l'inventaire de référence et l'inventaire autorisé (quantité maximale de radionucléides), les critères d'acceptation des déchets, l'inclusion d'une quantité restreinte de radionucléides à vie longue, l'inventaire non radioactif et les radionucléides mobiles tels que le tritium et le strontium. Les LNC ont répondu à toutes les questions par écrit le 22 mars 2023. Dans leurs réponses aux dispositions, les LNC ont fourni des liens vers des documents accessibles au public pour indiquer où trouver les informations contenues dans les réponses. Les LNC ont également fait remarquer que la majorité des sujets soulevés par les questions techniques ont été abordés lors des audiences des parties 1 et 2 de l'IGDPS. Les LNC ont fourni une citation spécifique des jours où le sujet a été abordé et le numéro de page dans la transcription. Les LNC ont noté que les transcriptions sont disponibles sur demande à la Commission ou qu'ils peuvent les envoyer en cas de besoin.

On trouvera ci-après un résumé de la manière dont l'EIE finale de l'IGDPS aborde l'inventaire des déchets en utilisant un cadre scientifique occidental. La section 3.3.1.3 de l'EIE finale de l'IGDPS [7] fournit des informations sur les radionucléides dont l'élimination est jugée acceptable dans l'IGDPS. Une estimation de l'inventaire total est nécessaire pour les évaluations de sûreté dans lesquelles l'inventaire est testé par rapport à des scénarios sélectionnés afin de déterminer les conséquences à long terme de l'installation proposée. Elle permet également de définir les critères de conception des composants du projet d'IGDPS, comme la station d'épuration des eaux usées.

L'inventaire de référence (tableau 3.3.1-2 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]) établit un inventaire représentatif des radionucléides en prenant en compte les déchets déjà stockés et les prévisions de déchets issues des projets de réhabilitation environnementale et de déclassement, afin de prévoir un volume total supposé de déchets à l'IGDPS au moment de la fermeture. L'inventaire de référence de l'IGDPS a été utilisé pour éclairer les analyses de conception et de sûreté. Dans l'évaluation de sûreté post-fermeture du projet d'IGDPS (PostSA), il a été recommandé d'abaisser la radioactivité maximale de deux radionucléides figurant dans l'inventaire de référence (I-129 et Pu-239/240), afin d'étayer l'affirmation selon laquelle les doses futures au public pendant la phase post-fermeture seront bien inférieures aux critères d'acceptation des doses à long terme. Par conséquent, l'inventaire autorisé est un inventaire de référence modifié et représente la limite maximale de l'inventaire radiologique pour l'IGDPS.

Les radionucléides à longue durée de vie sont inclus dans l'inventaire de l'IGDPS, car ils font intrinsèquement partie des empreintes radiologiques des flux de déchets aux LCR. Il n'est pas possible, d'un point de vue technique ou économique, de séparer les radionucléides à longue durée de vie des flux de déchets. Toutefois, les concentrations de radionucléides à longue durée de vie proposées dans l'inventaire de l'IGDPS sont limitées et conformes aux directives de l'Association canadienne de normalisation et de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Les critères d'acceptation des déchets de l'IGDPS comprennent des radionucléides solubles et/ou mobiles tels que le tritium et le strontium 90. Les colis de déchets à lixiviation contrôlée sont destinés à fournir des barrières à court terme pour les déchets ayant des concentrations de radionucléides plus élevées pendant la période où la cellule d'élimination n'est pas couverte par le système de couverture finale (environ 5 à 10 ans); ainsi, les radionucléides plus mobiles sont isolés de l'environnement, ce qui minimise les concentrations de radionucléides dans l'effluent liquide pendant la phase d'exploitation.

L'alternative signifie que les sections 2.5.4 (Emplacement de l'installation) et 2.5.5 (Sélection du site) de l'EIE finale de l'IGDPS [7] documentent l'évaluation. Le rapport sur le choix du site de l'IGDPS est un document technique d'appui à l'EIE finale de l'IGDPS [7]. Les critères d'évaluation comprenaient des facteurs environnementaux, techniques et économiques (voir section 2.5.1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]). Pour déterminer le moyen préféré ou le plus favorable de développer une installation de gestion de déchets, chaque alternative est d'abord évaluée du

point de vue de sa faisabilité technique. Pour les alternatives jugées techniquement faisables, une comparaison de la faisabilité économique (c'est-à-dire du coût) et des effets environnementaux probables est effectuée. Les critères d'évaluation de chacune des alternatives sont résumés dans le tableau 2.5.1-1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7], avec une justification plus détaillée dans la section 2.5 de l'EIE finale de l'IGDPS.

La section 2.5.2 de l'EIE finale de l'IGDPS [7] décrit les types d'installations évalués dans le cadre des solutions de remplacement :

- 2.5.2.1 – Stockage continu des déchets
- 2.5.2.2 – Installation de gestion de déchets près de la surface
- 2.5.2.3 – Installation de gestion des déchets géologiques
- 2.5.2.4 – Installation de gestion des déchets très peu radioactifs

Les critères d'évaluation comprenaient des facteurs environnementaux, techniques et économiques (voir section 2.5.1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]). Pour déterminer le moyen préféré ou le plus favorable de développer une installation de gestion de déchets, chaque alternative est d'abord évaluée du point de vue de sa faisabilité technique. Pour les alternatives jugées techniquement faisables, une comparaison de la faisabilité économique (c'est-à-dire du coût) et des effets environnementaux probables est effectuée. Les critères d'évaluation de chacune des alternatives sont résumés dans le tableau 2.5.1-1 de l'EIE de l'IGDPS [7].

Les LNC reconnaissent que l'inventaire des déchets a été évalué dans le cadre de l'EIE finale de l'IGDPS [7] dans les limites de la science occidentale et qu'il est conforme à la réglementation. Les LNC s'engagent à continuer à discuter des préoccupations de la PNK concernant l'inventaire des déchets au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Proximité et interaction de l'IGDPS avec la Kichi-Sibi (rivière des Outaouais)

La PNK a fait part de ses préoccupations concernant les eaux, notamment la proximité du projet d'IGDPS avec la rivière des Outaouais et les incidences potentielles du projet d'IGDPS sur le bassin de la rivière des Outaouais et du lac Perch. Ces préoccupations ont été soulevées lors de l'audience de la partie 2 de l'IGDPS, ainsi que spécifiquement par le chef Haymond lors d'une réunion de direction avec les LNC et EACL. La PNK s'est notamment inquiétée des modifications de la qualité des eaux de surface, de l'augmentation de l'infiltration des eaux de surface vers les déchets mis en place et des modifications des schémas d'évacuation en aval.

Les LNC reconnaissent que les eaux, y compris la Kichi-Sibi (rivière des Outaouais), sont d'une grande importance pour la PNK. Les LNC se sont efforcés de communiquer et de démontrer à la PNK comment le projet d'IGDPS proposé est conçu pour protéger la rivière des Outaouais (section 2.3 de l'EIE finale du projet d'IGDPS [7]). Lorsqu'il est examiné à travers les cadres scientifiques occidentaux, le projet d'IGDPS constitue une amélioration par rapport aux conditions environnementales actuelles sur le site des LCR.

Comme première étape en réponse aux préoccupations concernant la protection du bassin de la rivière des Outaouais et du lac Perch, les LNC ont augmenté la ZER. Les LNC ont augmenté la ZER pour les eaux de surface (section 5.4.2.3.1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]), l'environnement

aquatique (section 5.5.3.1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]), l'utilisation des terres et des ressources (section 5.9.3.1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]), la santé écologique (section 5.7.3.1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]) et la santé humaine (section 5.9.3.1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]) pour qu'elle s'étende à 8 km en aval du site des LCR dans la rivière des Outaouais. La section 8.3.3 de l'EIE finale de l'IGDPS [7] résume les effets cumulatifs sur l'environnement des eaux de surface. Elle conclut que, du point de vue de la science occidentale, les effets résiduels sur la qualité de l'eau de la rivière des Outaouais sont jugés négligeables pendant les phases d'exploitation et de post-fermeture et peuvent se traduire par un bénéfice net grâce à la réhabilitation des zones de stockage des déchets hérités du passé sur le site des LCR.

Les LNC reconnaissent avoir utilisé une approche scientifique occidentale et s'engagent à continuer à discuter avec la PNK des mesures à prendre pour améliorer la protection de la rivière des Outaouais. Ils sont également disposés à recevoir des connaissances, des données et des commentaires supplémentaires concernant les méthodologies autochtones. Les LNC reconnaissent que, du point de vue de la PNK, il reste des demandes d'information et des examens en cours concernant la protection de la Kichi-Sibì (rivière des Outaouais). Les LNC ont mis à la disposition de la PNK le PSSEE [12], qui comprend la surveillance du bassin de la rivière des Outaouais et du lac Perch, afin qu'elle l'examine sur le plan technique et qu'elle y apporte sa contribution.

Les LNC reconnaissent qu'il s'agit d'un domaine d'intérêt permanent pour la PNK et s'engagent donc à poursuivre les discussions.

Déchets provenant de l'extérieur

Lors des réunions de direction d'août et décembre 2022, le chef Haymond s'est inquiété de la quantité de déchets qui arriveront d'autres sites à travers le territoire algonquin non cédé. Les LNC ont déterminé qu'environ 10 % de la capacité de l'IGDPS sera occupée par des déchets provenant d'autres sites.

Le transport des déchets hors site vers le site des LCR n'est pas spécifique au projet d'IGDPS et constitue une activité et un service existants que les LNC entreprennent actuellement.

La consolidation des déchets peu radioactifs appartenant à EACL reflète l'intention de réduire au minimum le nombre de dépôts de déchets nécessaires pour gérer les responsabilités d'EACL à l'égard de ces déchets. Les LNC reçoivent également des universités et des hôpitaux canadiens des déchets radioactifs générés par des procédures de diagnostic ou des traitements anticancéreux effectués au profit des patients. Le regroupement de ces déchets permet de s'assurer qu'ils sont traités par des personnes disposant des installations, de la formation et des mesures de protection appropriées, comme les LNC. Tous les déchets acceptés par les LNC doivent répondre aux critères d'acceptation des déchets en vigueur.

Bien que cette préoccupation ne soit pas spécifique au projet d'IGDPS, les LNC s'engagent à travailler avec la PNK pour comprendre et trouver des approches permettant d'atténuer les préoccupations dans le cadre de l'engagement du projet d'IGDPS. En cas de divergences d'opinion ou de préoccupations à prendre en compte, les LNC sont disposés à étudier des

mesures d'atténuation et à formuler des engagements avec la PNK dans le but d'essayer d'éliminer ou d'atténuer la préoccupation.

Risque radiologique

La PNK a fait part de ses préoccupations concernant le risque radiologique, la manière dont les risques radiologiques sont communiqués et l'utilisation d'un langage clair et simple en ce qui concerne le site des LCR et le projet d'IGDPS. La PNK a également indiqué que ses membres étaient inquiets à l'idée de visiter le site des LCR, en particulier pour une visite des zones de tri et de stockage des déchets, en raison des risques d'irradiation.

Les LNC reconnaissent leur obligation de continuer à travailler avec les nations, communautés et organisations autochtones pour répondre à ces préoccupations. Dans le cadre de la visite des installations de gestion des déchets des LCR avec la PNK et la KZA, les LNC ont proposé une séance ouverte de questions et réponses en mars 2023 avec les participants à la visite afin de comprendre leurs préoccupations et de leur fournir des garanties de sécurité avant la visite du site. La séance ouverte de questions-réponses a été reportée par la PNK, et les questions soulevées étaient de nature technique et concernaient l'inventaire des déchets de l'IGDPS et le choix du site (discuté ci-dessus), et non des préoccupations quant au risque radiologique.

Les LNC notent que cette préoccupation n'est pas spécifique au projet d'IGDPS, mais qu'elle est plus générale au site des LCR et éventuellement à l'industrie nucléaire. Cependant, les LNC s'engagent à continuer à travailler avec la PNK sur la façon de communiquer les risques radiologiques à ses membres à l'avenir et à organiser des séances d'information pour la communauté, si elle le souhaite.

Article 35 – Droits des Autochtones

Les LNC reconnaissent l'affirmation de la PNK selon laquelle l'EIE finale de l'IGDPS n'a pas évalué adéquatement les impacts sur la santé, le bien-être et les aspects socio-économiques des Algonquins et, par conséquent, n'a pas transmis adéquatement toute la gamme et la profondeur des impacts sur les droits et les intérêts autochtones de la PNK en vertu de l'article 35. Les LNC reconnaissent que la demande de la PNK est conforme aux nouvelles dispositions et aux nouveaux engagements de la *Loi sur l'évaluation d'impact* (LEI). L'EIE finale de l'IGDPS [7] a été préparée pour répondre aux exigences de la *LCEE*, 2012, mais a également incorporé de bonnes pratiques conformes à la LEI. Cette préoccupation est reconnue comme étant distincte de celle exprimée par la PNK concernant l'obligation de consultation de la Couronne.

Le personnel de la CCSN a estimé que l'EIE finale de l'IGDPS [7] répondait aux exigences de la *LCEE* de 2012, y compris la conclusion que les impacts potentiels du projet d'IGDPS sur les droits ancestraux et/ou issus de traités ont été atténués de manière adéquate et appropriée dans toute la mesure du possible.

Compte tenu des préoccupations exprimées par la PNK, les LNC croient comprendre que la PNK et la CCSN sont en train de réaliser une étude d'impact sur les droits en rapport avec le projet d'IGDPS. Si des incidences potentielles sur les droits ancestraux et/ou issus de traités de la PNK sont identifiées, les LNC s'engagent à comprendre ces droits et à travailler en collaboration avec

la communauté pour veiller à ce que leurs préoccupations soient atténuées de manière appropriée dans toute la mesure du possible.

Application de la DNUDPA et du CPLE

Les préoccupations de la PNK quant à la façon dont le processus d'autorisation devrait être mené semblent s'adresser à la CCSN. Nous nous en remettons à la CCSN pour répondre à ces aspects des préoccupations de la communauté.

L'engagement des LNC auprès des nations, communautés et organisations autochtones concernant le projet d'IGDPS a commencé bien avant l'adoption par le Canada de la DNUDPA. La manière dont la DNUDPA, et plus particulièrement la notion de CPLE, sera interprétée et appliquée aux droits ancestraux et aux droits issus de traités protégés par la Constitution n'est pas claire. Le gouvernement du Canada a encore beaucoup à faire, en consultation avec les communautés autochtones et les promoteurs, pour clarifier ce point. Par exemple, la norme de consentement exigée par le CPLE n'est pas conforme à la jurisprudence canadienne et doit être conciliée en conséquence.

Les LNC sont entièrement d'accord avec le gouvernement du Canada sur le principe du CPLE et s'engagent à faire progresser la politique et les objectifs du Canada. La participation des peuples autochtones aux travaux entrepris par les LNC, tels que le projet d'IGDPS, garantit la prise en compte des systèmes de connaissances autochtones, la collaboration, le respect mutuel, la participation continue et l'établissement de relations pour l'avenir.

2.1.1.4 Vérification

Comme indiqué à la section 4.4.6.4 du REPA relatif à l'IGDPS ([CMD-22-H7.1C](#)) [4], les LNC ont cherché à valider auprès de la PNK les hypothèses qu'elles avaient formulées dans l'EIE de l'IGDPS, y compris celles concernant les activités traditionnelles susceptibles de se dérouler à proximité du projet d'IGDPS, et bien que la PNK n'ait pas encore fourni ces informations à ce jour, les LNC s'attendent à ce qu'elles soient communiquées sous peu.

Les LNC ont fourni le résumé exécutif et la section 2.1.1 de la présente soumission à la PNK pour examen en mars 2023 afin de vérifier que l'engagement, et toutes les questions et préoccupations, ont été documentés avec précision. À la suite de cet examen, la PNK a fourni aux LNC un texte révisé sur les antécédents de la communauté de la PNK, ainsi que des informations supplémentaires sur la carte du territoire des droits et titres revendiqués par la PNK, ainsi que sur l'ensemble du territoire traditionnel de la nation algonquine. Les LNC reconnaissent que la PNK peut ne pas considérer le présent mémoire comme une représentation complète de son point de vue.

2.1.1.5 Prochaines étapes

Les LNC s'engagent à développer les prochaines étapes des activités du projet d'IGDPS en fonction des commentaires de la PNK et ses questions et préoccupations en suspens. Les LNC

continueront à travailler avec la PNK dans le cadre des discussions du groupe de travail et dans d'autres domaines afin de déterminer les prochaines étapes.

2.1.2 Kitigan Zibi Anishinabeg (KZA)

La KZA (également connue sous le nom de bande de la rivière Desert ou de Maniwaki) est l'une des neuf communautés algonquines actuellement reconnues par le gouvernement fédéral au Québec. La communauté réside sur des terres de réserve qui ont été fondées en 1851. La réserve principale est située au sud-ouest des frontières de Maniwaki dans la région de l'Outaouais au Québec, sur la rive ouest de la rivière Gatineau à environ 113 km du site de l'IGDPS (mesuré en ligne droite) (Figure 2-1).

La KZA occupe une zone de terres de réserve : Kitigan Zibi No. 06100. La réserve couvre une superficie de 21 009 ha. Suite à un déplacement antérieur dû à l'empiètement des Européens le long de la rivière des Outaouais, cette communauté est devenue un lieu d'installation pour de nombreux Algonquins [17].

La KZA compte une population totale de 3 578 personnes (en date du mois d'avril 2021), la plus importante des neuf Premières Nations algonquines reconnues par le gouvernement fédéral au Québec. Plus de la moitié de la population inscrite réside à l'extérieur de la réserve (1 934). Le conseil de la bande supervise divers départements fournissant des services à la communauté (par exemple, l'emploi, la gestion des terres, l'éducation, etc.) [18].

La KZA est actuellement régie par un conseil élu composé d'un chef et de six conseillers. Elle est une Nation membre du CTNAA [11].

Le territoire traditionnel de la KZA est représenté sur la Figure 2-6 (source : [Bureau des ressources naturelles et de la faune de la KZA](#)).

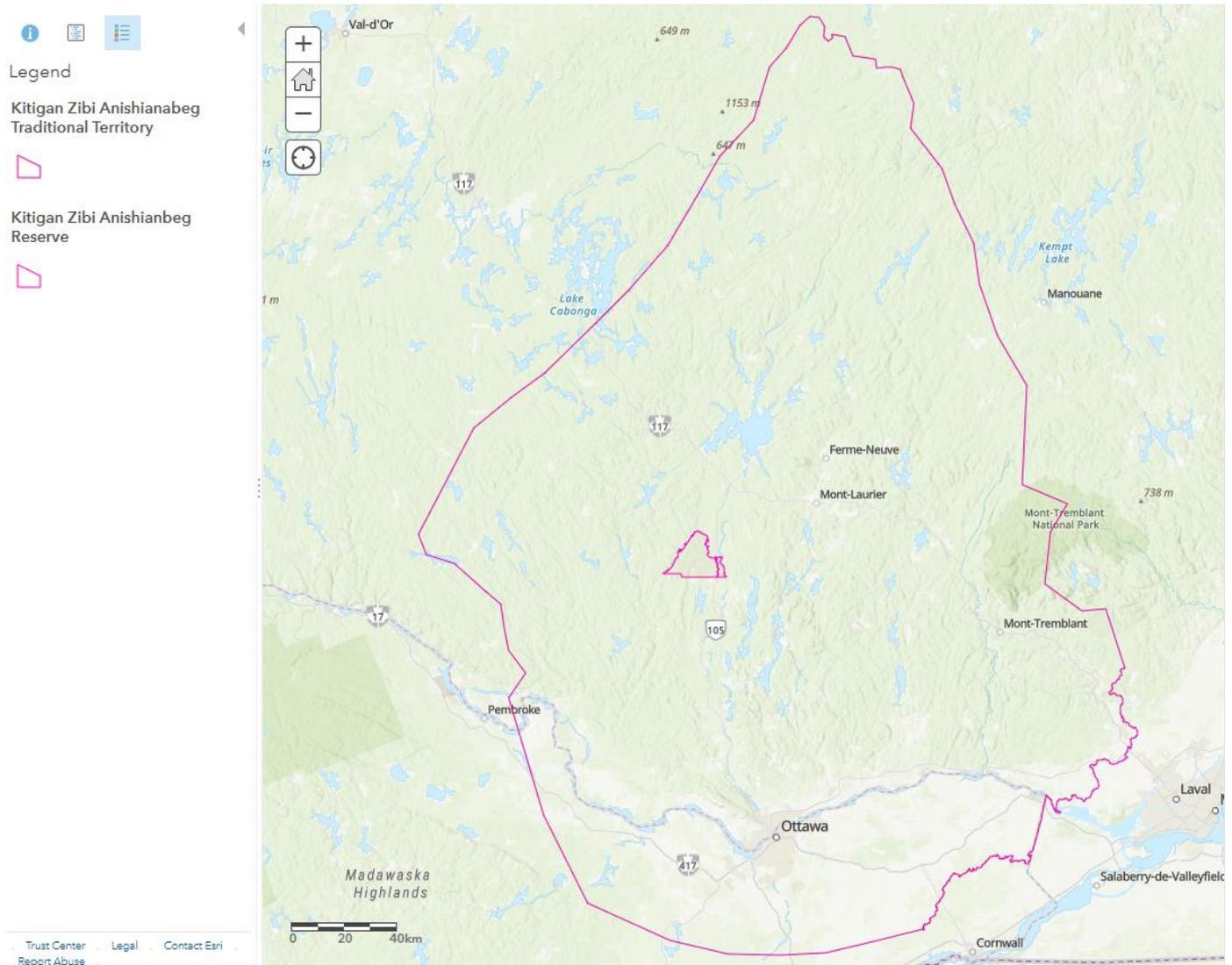


Figure 2-6 : Territoire traditionnel de la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg (source : Bureau des ressources naturelles et de la faune de la KZA)

2.1.2.1 Engagement

Les activités d'engagement antérieures au mois de janvier 2022 se trouvent dans la dernière révision du REPA de l'IGDPS ([CMD-22-H7.1C](#)) [4], bien que les événements liés à l'engagement supplémentaire entrepris par les LNC depuis janvier 2022 et conformément à la directive procédurale soient décrits dans le présent mémoire.

Fin 2021, les LNC ont rencontré deux contacts nouvellement identifiés avec la KZA. Une vue

d'ensemble du projet d'IGDPS a été fournie ainsi qu'une discussion sur l'établissement d'un accord de contribution entre la KZA et les LNC sur le projet d'IGDPS et d'autres activités des LNC. Comme convenu lors de la réunion, un exemple d'accord de contribution à court terme des LNC a été envoyé à la KZA en décembre 2021 pour examen. En janvier 2022, un courriel de suivi a été envoyé pour confirmer la réception par la KZA de l'exemple d'accord.

En mars 2022, les LNC ont contacté la KZA pour l'encourager à participer à la deuxième partie du processus d'audience de la Commission pour le projet d'IGDPS. Les LNC ont réitéré l'offre de financement de capacité pour réduire les obstacles à la participation.

En avril 2022, la KZA a exprimé son besoin d'experts pour l'aider à comprendre comment le projet d'IGDPS aura un impact sur l'environnement et donc sur ses droits ancestraux et/ou issus de traités et a demandé une réunion pour discuter du financement disponible pour engager des experts et du délai raisonnable pour effectuer ce travail. Les LNC ont pris acte de cette demande et ont proposé quatre dates possibles en avril 2022. Les LNC ont donné suite à la demande de réunion de la KZA à plusieurs reprises, mais aucune réponse n'a été reçue. Les LNC ont également invité la KZA à participer à la journée industrielle des LNC en leur proposant un kiosque gratuit lors de la journée des fournisseurs qui comprenait un salon professionnel, un repas, une opportunité de réseautage et un programme complet de présentations et de mises à jour sur les plans futurs des LNC et les opportunités pour la chaîne d'approvisionnement.

En mai 2022, les LNC ont parlé avec un représentant de la KZA et ont proposé de rencontrer cette dernière au début de l'été 2022, car la KZA a indiqué que son équipe était très occupée. Les LNC ont réitéré l'offre de financement des capacités pour poursuivre les activités d'engagement et la KZA a communiqué aux LNC qu'elle avait également demandé une aide financière dans le cadre du programme de financement des participants de la CCSN. Les LNC ont envoyé une invitation de rappel à la KZA pour participer à la Journée industrielle des LNC en juin 2022.

En juillet 2022, les LNC ont contacté la Première Nation KZA pour lui faire part de la directive procédurale émise par la Commission et de leur souhait de s'engager davantage auprès de la communauté. Les LNC ont également lancé une invitation à se rencontrer pour partager toute information, et discuter des préoccupations ou questions que la KZA pouvait avoir concernant le projet d'IGDPS. Suite au courriel envoyé au personnel de la KZA, le président-directeur général des LNC, M. McBrearty, et le président-directeur général d'EACL, M. Dermakar, ont envoyé une lettre (Appendix I) au chef Whiteduck pour lui faire part de leur intérêt pour une réunion des dirigeants au sein de la communauté. À la mi-juillet, les LNC ont reçu une demande de la KZA pour assister à la réunion du Conseil de gestion de l'environnement (CGE) de juillet 2022 des LNC. Les LNC ont eu le plaisir d'accueillir deux membres du personnel de la KZA pour participer à la réunion du CGE (Figure 2-7) qui s'est tenue sur le site des LCR, donnant ainsi à la KZA l'occasion d'en apprendre davantage sur les opérations et les activités des LCR. La KZA a exprimé son intérêt à devenir membre de ce Conseil et la demande est en cours d'évaluation.



Figure 2-7 : Visite de l'installation de caractérisation des déchets par le Comité de gestion de l'environnement – juillet 2022

En guise de suivi de la réunion du CGE et en partie en raison de la directive procédurale, au début du mois d'août 2022, les LNC ont accueilli trois représentants de la KZA sur le site des LCR pour une mise à jour du projet d'IGDPS, y compris une discussion sur les prochaines étapes concernant la directive procédurale, ainsi qu'une visite guidée du site proposé pour l'IGDPS. Cette visite a permis aux LNC de s'entretenir en personne avec la KZA sur les préoccupations relatives à l'industrie nucléaire et de répondre aux questions relatives au projet d'IGDPS. Les représentants de la KZA ont indiqué qu'ils consulteraient le reste de la communauté sur le projet d'IGDPS. Les LNC ont proposé de les aider en leur fournissant des informations et en mettant le personnel du projet d'IGDPS à disposition pour des réunions au sein de la communauté et/ou pour organiser une visite plus exhaustive du site des LCR avec les autres membres de la communauté. Après la visite du site, les LNC ont assuré un suivi par courriel en fournissant plusieurs liens vers des sources d'information demandées lors de la visite (vidéos du projet d'IGDPS, registre de la LEI, carrières au sein de LNC, etc.). Les LNC ont également réaffirmé leur intérêt à participer à une réunion à Maniwaki, au Québec, afin d'aider le personnel de la KZA à s'engager auprès des membres de la communauté sur le projet d'IGDPS. En septembre 2022, le président et premier dirigeant des LNC, M. McBrearty, a envoyé une lettre de félicitations (Appendix J) au chef Whiteduck pour sa réélection en tant que chef de la nation Anishinabeg de Kitigan Zibi, qui comprenait une invitation pour une rencontre en personne. Les LNC ont fourni à l'équipe de consultation de la KZA une liste d'activités liées à la biodiversité (c'est-à-dire la surveillance des tortues, la recherche sur le hurlement du loup, la recherche sur les abris pour chauves-souris, etc.) qui auront lieu à l'automne 2022 sur le site des LCR et ont encouragé la participation de la KZA. Les LNC ont également effectué un suivi

auprès de l’équipe de consultation sur l’avancement de la réunion de consultation communautaire et ont de nouveau offert leur soutien si nécessaire.

Fin septembre et début octobre 2022, les LNC ont contacté la KZA pour lui rappeler les activités de biodiversité de l’automne 2022 sur le site des LCR et ont recommandé la participation de la KZA en raison de son intérêt pour la tortue mouchetée.

En octobre 2022, le directeur des relations autochtones des LNC a contacté le personnel de consultation de la KZA, car les multiples tentatives de communication des LNC sont restées sans réponse de la part de la KZA. Après avoir parlé à un représentant de la KZA, il a été convenu que les LNC et la KZA se rencontreraient, et que cette réunion inclurait également un conseiller de la KZA. Les LNC ont proposé cinq dates possibles en octobre 2022. Au cours de la planification de cette réunion, la KZA a exprimé son intérêt pour une réunion tripartite avec les LNC, EACL et la CCSN. La KZA a décidé de rencontrer d’abord les représentants des LNC et de procéder ensuite à la réunion tripartite. Les LNC et la KZA se sont rencontrés à la fin du mois d’octobre 2022. Au cours de cette réunion, les LNC ont abordé les demandes spécifiques de la KZA sur les engagements relatifs au projet d’IGDPS, la capacité des activités d’engagement, la façon d’améliorer notre relation et le développement d’une relation à long terme. Nous avons également discuté de notre rôle dans la réunion communautaire. Il est important de noter que la KZA a clairement indiqué que cette réunion ne faisait pas partie de la consultation et qu’elle avait pour seul objectif le partage d’informations. Nous avons appris par le biais du conseiller de la PNK que des membres de la communauté de la KZA étaient préoccupés par les travaux effectués sur le site des LCR. Après la réunion, les LNC ont envoyé à la KZA un exemple d’accord de contribution à court terme.

La CCSN a informé les LNC, après une réunion avec la KZA, qu’une réunion communautaire se tiendrait à Maniwaki, au Québec, le 17 novembre 2022, et que les LNC et la CCSN sont invités à y participer. Au cours du mois, les LNC ont également envoyé une offre d’emploi pour un poste de coordinateur de l’engagement autochtone et ont demandé à la KZA de partager cette opportunité dans ses réseaux.

Au début du mois de novembre 2022, à la demande de la CCSN, les LNC ont envoyé à l’équipe de consultation de la KZA une fiche d’information d’une page sur le projet d’IGDPS à ajouter dans le dépliant communautaire de la communauté avant la réunion communautaire. Sur la base des discussions qui ont eu lieu lors de la réunion du 27 octobre 2022, les LNC ont également fourni à la KZA une liste mise à jour des dates proposées pour une réunion des dirigeants en décembre 2022. Les LNC ont également proposé la date du 18 novembre 2022 comme option, car ils seraient déjà présents dans la communauté à cette date.

Le 17 novembre 2022, les LNC ont participé à la réunion d’information communautaire à Maniwaki, au Québec, qui comprenait un repas, un aperçu du projet d’IGDPS présenté sur des panneaux d’affichage, une séance ouverte de questions et réponses ainsi qu’une réunion communautaire à huis clos après le départ des LNC et de la CCSN. Les membres de la communauté ont posé plus de 45 questions et ont eu l’occasion d’exprimer leurs préoccupations concernant le projet d’IGDPS. Nous comprenons que l’opportunité de festoyer

ensemble et de converser avant la partie formelle de la réunion est une partie importante d'un engagement significatif, et nous avons été honorés d'être invités à participer à cette tradition avec la KZA. La KZA a clairement indiqué que cet événement ne faisait pas partie de la consultation et qu'il s'agissait uniquement d'une session d'information qui ne servait que les intérêts de sa communauté.

Après la réunion d'information communautaire, les consultants de la KZA ont demandé une réunion de suivi pour discuter des résultats de la réunion d'information communautaire. Les LNC ont proposé de poursuivre les discussions sur l'établissement de l'accord de contribution (y compris les activités d'engagement) et de confirmer une date pour la réunion des dirigeants. Après plusieurs échanges de courriels avec la KZA, il a été indiqué que les consultants de la communauté étaient très occupés et qu'ils travaillaient avec le chef et le conseil sur des dossiers de dernière minute et d'autres consultations, et qu'ils ne seraient donc pas disponibles pour rencontrer les LNC avant janvier 2023. Fin novembre, les LNC ont invité la KZA à participer à un événement de la chaîne d'approvisionnement des LNC à Pembroke, en Ontario, ayant lieu le 7 décembre 2022.

Le greffier de la CCSN a tenu une conférence téléphonique le 14 décembre 2022 (la conférence de cas), au cours de laquelle la KZA, ainsi que le personnel de la PNK, des LNC, d'EACL et de la CCSN ont fait le point oralement sur la situation, plus particulièrement en ce qui concerne le calendrier de dépôt des renseignements supplémentaires de suivi et les intentions des participants concernant la demande qui avait été déposée. Selon les LNC, aucun des participants n'a compris si la conférence de cas devait faire partie du dossier de l'audience de l'IGDPS, ce que le greffier de la CCSN s'attendait à entendre et comment la conférence de cas devait se dérouler du point de vue de la procédure. À la demande du registraire de la CCSN, les LNC ont préparé et présenté des remarques sur l'état d'avancement de l'engagement jusqu'à présent. Les remarques des LNC ont tendu les relations avec la PNK et la KZA, qui ont eu l'impression que ces remarques ne tenaient pas compte de leur point de vue. Les dirigeants des LNC et d'EACL ont accepté de soutenir la demande de la PNK et de la KZA concernant une prolongation du délai pour la soumission de la directive procédurale ainsi qu'une audience orale pour présenter leurs conclusions finales à la Commission.

En janvier 2023, les LNC ont continué à contacter la KZA pour demander une réunion. Le 26 janvier 2023, le directeur des relations autochtones des LNC a téléphoné aux personnes-ressources de la KZA pour discuter de la coordination d'une réunion. Au cours de cet appel, la personne-ressource de la KZA a informé les LNC qu'aucune décision n'avait été prise quant à la conclusion d'un accord de contribution entre les parties.

Le 17 février 2023, les dirigeants des LNC et d'EACL ont envoyé une lettre (Appendix K) à la KZA pour lui exprimer leur gratitude pour l'occasion qui leur a été donnée de s'engager auprès de la communauté. La lettre prenait acte de la lettre conjointe adressée à la CSNC le 15 décembre 2022 pour soutenir la demande de report de la date de soumission au 30 avril 2023 (Appendix F) et la demande d'audience finale. Les LNC et EACL ont demandé une réunion des dirigeants pour comprendre les objectifs de la KZA pendant la période de

prolongation de la directive procédurale. À ce jour, la date de la réunion des dirigeants n'a pas été confirmée. En outre, la KZA a participé aux webinaires bimensuels des LNC du 21 février 2023, qui comprenaient des mises à jour sur la stratégie intégrée de gestion des déchets des LNC : l'IGDPS en tant qu'installation habilitante clé, le déclassement du bâtiment 250 sur le site des LCR, et l'étude d'impact sur l'environnement du projet de fermeture de la centrale nucléaire de démonstration.

Le 22 février 2023, la KZA a informé les LNC que le conseil de la KZA examinait la consultation de l'IGDPS et serait potentiellement intéressée par un accord à long terme avec les LNC. La KZA a demandé une réunion au niveau opérationnel. Les LNC ont fourni des modèles d'accord et ont travaillé avec la KZA pour planifier une réunion pour le 8 mars 2023. Avant la réunion, la KZA a demandé la liste des engagements de l'IGDPS et a précisé que la réunion serait spécifique au projet d'IGDPS pour des raisons de capacité. Au cours de la réunion, nous avons appris que le retard de la réunion après la séance communautaire de novembre 2022 était dû au fait que le chef et le conseil n'étaient pas sûrs de poursuivre les activités d'engagement en raison de l'opposition au projet d'IGDPS au sein de la communauté.

En mars 2023, les LNC ont envoyé le document [« NSDF Project Consolidated Commitment List »](#) (Liste d'engagements consolidés du projet d'IGDPS) avant la réunion. Les LNC et la KZA se sont rencontrés le 8 mars 2023. Les participants comprenaient les personnes-ressources, les conseillers et les consultants de la KZA. Toutes les parties ont fait part de leurs réflexions sur la session d'information communautaire de novembre 2022. La KZA a ensuite indiqué qu'elle travaillait avec la PNK sur une enquête communautaire pour l'évaluation de l'impact sur les droits. Comme demandé, les LNC ont présenté les changements apportés à l'EIE finale de l'IGDPS à la suite des commentaires reçus. Avant qu'une réunion des dirigeants puisse être planifiée, la KZA a demandé une autre réunion pour se concentrer sur la liste des engagements et avoir plus d'informations sur le type d'accords, y compris un aperçu d'un accord de relation à long terme et une copie papier de l'EIE finale de l'IGDPS. La KZA a accepté la tenue de réunions mensuelles récurrentes et les dates des réunions ont été fixées. Une copie papier de l'EIE finale de l'IGDPS a été imprimée et envoyée par la poste à la KZA le 23 mars 2023.

Le 28 mars 2023, des consultants de la KZA étaient présents lors d'une réunion entre les LNC, la PNK, la KZA et EAAC pour discuter de la question de l'inventaire des déchets de l'IGDPS. Les consultants incluaient des représentants du Regroupement pour la surveillance du nucléaire et de Concerned Citizens of Renfrew County. Les LNC ont répondu oralement aux questions écrites fournies par la PNK le 27 mars 2023 et aux questions supplémentaires soulevées lors de la réunion.

Le 31 mars 2023, les LNC ont envoyé à la KZA le résumé et les sections relatives à l'engagement de la KZA du projet de présentation de la directive procédurale des LNC pour obtenir des commentaires. Les LNC ont reconnu que la KZA pourrait avoir une position et une perspective différentes et que les LNC collaboreraient avec la KZA pour comprendre toute question supplémentaire soulevée après la date du présent document. Les LNC ont noté que l'ébauche était sujette à modification et ont demandé des commentaires pour le 14 avril 2023.

La première réunion mensuelle entre les LNC, EACL et la KZA a eu lieu le 12 avril 2023. Suite aux présentations, la KZA a déclaré qu'elle ne considérait pas les réunions comme des consultations. Les membres de la KZA ont exprimé leurs préoccupations concernant le projet d'IGDPS, principalement l'emplacement, la proximité de la rivière des Outaouais, les alternatives envisagées, la sécurité du site, le transport des déchets et le plan des LNC pour l'élimination des déchets de moyenne et de haute activité. La KZA a soulevé le problème posé par le fait qu'elle avait le sentiment de ne pas avoir été consultée tôt dans le cours du projet et n'était pas d'accord sur le fait que les LNC avaient partagé les mêmes inquiétudes que la KZA concernant le projet. Les LNC ont demandé une mise à jour de l'examen du résumé et des sections relatives à l'engagement de la KZA dans le cadre du projet de directive procédurale soumis par les LNC. La KZA a demandé plus de temps pour examiner la documentation et des renseignements sur le plan pour les déchets de niveau élevé en se référant à la Modernisation de la Politique canadienne en matière de gestion des déchets radioactifs et de déclassé, qui a été publiée récemment. Les LNC ont envoyé les informations demandées peu après la réunion. Les LNC ont également envoyé les grandes lignes d'un accord de relation à long terme accompagné d'un échéancier.

La KZA a fourni des commentaires sur le résumé des LNC, les sections d'engagement de la KZA et la liste des commentaires de la KZA inclus dans la soumission de la directive procédurale des LNC le 14 avril 2023. La KZA a fait remarquer qu'en raison de la brièveté du délai d'examen, les commentaires sont préliminaires et n'impliquent pas le consentement de la KZA à l'égard des projets.

2.1.2.2 Commentaires

Les LNC ont pris note, lors de l'audience de la partie 2 de l'IGDPS et lors des réunions qui ont eu lieu depuis la directive procédurale, des questions et des préoccupations soulevées par la KZA et ses consultants. Les LNC sont conscients que les éléments suivants sont importants pour la KZA en ce qui concerne le projet d'IGDPS :

- **Responsabilité à long terme (OGEE) :** La KZA s'est inquiétée du fait que la responsabilité à long terme garantie par le gouvernement du Canada n'est pas suffisante et qu'elle aura un coût important au cours du cycle de vie du projet d'IGDPS.
- **Effets cumulatifs :** La KZA a exprimé des préoccupations selon lesquelles les effets cumulatifs de toutes les activités sur le site des LCR et à proximité de celui-ci n'ont pas été évalués.
- **Proximité de l'IGDPS à la Kichi-Sibì (rivière des Outaouais) :** La KZA a soulevé des préoccupations concernant la proximité de l'IGDPS proposée à la Kichi-Sibì (rivière des Outaouais) et la qualité de l'eau potable.
- **Utilisation de la LCEE, 2012 :** La KZA s'est dite préoccupée par le fait que l'évaluation environnementale de l'IGDPS a été réalisée en vertu de la LCEE, 2012 plutôt que de la LEI.

- **Processus de sélection des sites** :La KZA a exprimé des préoccupations concernant l'emplacement de l'installation sur le site des LCR et le processus de sélection du site, y compris l'adéquation géologique du site de l'IGDPS.
- **Protection de la sécurité nationale et vulnérabilité de l'IGDPS** :La KZA a exprimé son inquiétude quant à la sécurité du site des LCR, en particulier en ce qui concerne la vulnérabilité à une attaque aérienne.
- **Évaluations des risques** :La KZA a fait part de ses préoccupations concernant les impacts et les coûts cumulés, y compris le coût de l'assainissement et de la restauration.
- **Espèces en péril sur le site des LCR** :La KZA a fait part de ses préoccupations concernant les espèces en danger et l'évaluation dans l'EIE de l'IGDPS.
- **Sécurité des travailleurs** :La KZA a soulevé la question de la sécurité des travailleurs.
- **Évaluation des droits ancestraux et des droits issus des traités** :Une question a été soulevée par la KZA selon laquelle l'EIE de l'IGDPS ne comporte pas d'étude complète des effets cumulatifs ni d'autres études permettant d'évaluer les impacts sur les droits ancestraux et les droits issus de traités de la KZA.
- **Transparence** : La KZA s'est dite préoccupée par le fait que la CCSN et les LNC auraient dû être plus transparents quant aux préoccupations environnementales soulevées et à la manière dont elles sont atténuées.
- **Processus de consultation et nécessité du financement de la capacité** :La KZA a indiqué qu'elle n'avait pas été consultée de manière adéquate par la CCSN ou les LNC et qu'elle avait besoin d'un soutien en termes de capacités pour pouvoir participer et s'engager de manière significative dans le projet d'IGDPS.
- **Définition des déchets peu radioactifs et contrôle de l'inventaire** :La KZA a déclaré que l'expression « déchets peu radioactifs » était trompeuse et qu'elle était préoccupée par le contrôle de l'inventaire en ce qui concerne les hypothèses fondées sur les connaissances historiques, la séparation des déchets de moyenne activité et les matières toxiques non radiologiques.
- **Tritium dans l'eau** :La KZA s'oppose à un seuil très élevé de tritium dans l'eau en lien avec le rejet de l'installation de traitement des eaux usées dans le lac Perch.
- **Surveillance à long terme** :La KZA s'inquiète de la nécessité d'une mesure d'atténuation pour s'assurer que les lixiviats de ces matériaux ne finissent pas dans la rivière des Outaouais.
- **Conception (longévité)** :L'hypothèse d'un contrôle institutionnel pendant 300 ans n'est pas réaliste et constitue un problème pour la KZA.
- **Approche de précaution** :La KZA préconise une approche de précaution plutôt que des hypothèses basées sur la compréhension scientifique et la modélisation.

- **Engagements relatifs à l'IGDPS et l'EE** : La KZA a exprimé son inquiétude quant à la manière dont les engagements en matière d'EE ont été élaborés et quant aux prochaines étapes des engagements en matière d'EE.

2.1.2.3 Discussion sommaire sur les intérêts et les préoccupations

Les LNC ont fait de leur mieux pour comprendre et documenter les positions de la KZA, tout en reconnaissant que la KZA peut articuler sa position de manière quelque peu différente. Nous reconnaissons qu'en raison de la nature continue du travail, il se peut que nous n'ayons pas saisi toutes les positions de la KZA, et nous travaillerons en collaboration avec cette dernière pour comprendre toute question supplémentaire soulevée après la date de ce rapport.

Il est important de reconnaître que certaines des préoccupations soulevées par la KZA ne relèvent pas du mandat ou de l'autorité des LNC, et par conséquent, les LNC ont tenté de répondre aux préoccupations qui relèvent de leur champ d'application.

Responsabilité à long terme (OGEE)

Lors de la réunion de novembre 2022 avec la KZA, des inquiétudes ont été exprimées sur le fait que la responsabilité à long terme garantie par le gouvernement du Canada n'est pas suffisante et que le projet d'IGDPS aura un coût important pendant toute sa durée de vie.

L'EACL est la société d'État fédérale chargée de gérer de manière sûre et efficace les obligations du gouvernement du Canada en matière de déchets radioactifs. Elle est propriétaire du site des LCR, et des obligations sont associées à ce titre. EACL s'est engagée à faire en sorte que le site des LCR, y compris l'IGDPS proposée, soit géré et contrôlé de manière sûre aussi longtemps que nécessaire.

Ainsi, en sa qualité de gestionnaire responsable des obligations du gouvernement du Canada en matière de déchets radioactifs, et en tant que propriétaire de l'IGDPS proposée, EACL est et sera responsable de l'ensemble du cycle de vie de l'installation. Elle supervise actuellement, et continuera de superviser, l'exploitation des actifs des LNC conformément au modèle « d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur » (OGEE). Les LNC, en tant qu'entité durable et titulaires de permis, continueront à surveiller et à évaluer la performance de l'IGDPS tout au long de son cycle de vie. De plus, la CCSN assure une surveillance indépendante des activités autorisées en tant qu'organisme de réglementation nucléaire fédéral.

Les préoccupations concernant la suffisance de la responsabilité fédérale et les coûts du projet d'IGDPS n'entrent pas dans le cadre du mandat des LNC, et ces préoccupations doivent être traitées par EACL ou par le gouvernement fédéral.

Effets cumulatifs

Lors de la réunion de novembre 2022 avec la KZA, des inquiétudes ont été exprimées quant au fait que les effets cumulatifs de toutes les activités sur le site des LCR et à proximité n'ont pas été évalués dans le cadre de l'EIE de l'IGDPS.

Voici un résumé de la manière dont l'EIE finale de l'IGDPS aborde les effets cumulatifs en utilisant un cadre scientifique occidental : Les LNC ont procédé à une évaluation des effets cumulatifs, comme l'exige la *LCEE, 2012*, lorsque des développements raisonnablement prévisibles qui ont le potentiel de se chevaucher dans l'espace et dans le temps avec le projet d'IGDPS ont été identifiés. Les activités dans la région qui n'ont pas encore été approuvées ou les développements et les activités qui sont actuellement en cours d'examen ou qui sont officiellement entrés dans un processus d'application réglementaire sont considérés comme raisonnablement prévisibles. Cette évaluation est détaillée dans la section 8.0 de l'étude finale sur l'impact environnemental de l'IGDPS [7].

Les cas de développements raisonnablement prévisibles identifiés au moment de la finalisation de l'EIE étaient les activités sur le site des LCR telles que décrites dans le plan décennal, le projet de petit réacteur modulaire sur le site des LCR, les activités associées au projet de fermeture d'une centrale nucléaire et les activités à Garrison Petawawa. L'évaluation des effets cumulatifs tient compte de toutes les voies primaires susceptibles d'entraîner des changements détectables dans les indicateurs de mesure et des effets résiduels ultérieurs sur les ressources naturelles après la mise en œuvre des caractéristiques de conception environnementale et des mesures d'atténuation.

Les LNC reconnaissent que nous avons utilisé une approche scientifique occidentale, et bien que les conclusions de l'EIE finale de l'IGDPS [7] satisfassent aux exigences réglementaires occidentales, elles peuvent être améliorées par la prise en compte significative des systèmes de connaissances, des données, des valeurs et des perspectives autochtones de la KZA.

En outre, les effets cumulatifs seront contrôlés dans le cadre du programme de surveillance et de suivi de l'évaluation environnementale (PSSEE). Les LNC encouragent la participation de la KZA au PSSEE et sont disposés à recevoir des commentaires et suggestions. Des décennies de surveillance environnementale aux LCR, combinées aux systèmes de connaissances, aux données, aux valeurs et aux perspectives autochtones, peuvent fournir une base de référence solide qui accroît la confiance dans les résultats de l'évaluation environnementale et de l'évaluation des effets cumulatifs.

Les LNC demeurent déterminés à continuer de discuter des impacts cumulatifs et des stratégies d'atténuation appropriées et à les évaluer avec la KZA au fur et à mesure que le projet d'IGDPS se poursuit.

Proximité de l'IGDPS avec la Kichi-Sibì (rivière des Outaouais)

Lors de la réunion de novembre 2022 avec la KZA, ainsi que dans l'intervention écrite soumise par la KZA et lors des réunions avec la KZA, la proximité de l'IGDPS à la Kichi-Sibì (rivière des Outaouais) et la qualité de l'eau potable ont été soulevées comme une préoccupation majeure.

Les LNC reconnaissent que les eaux, y compris la Kichi-Sibì (rivière des Outaouais), sont d'une importance significative pour la KZA. Les LNC se sont efforcés de communiquer et de démontrer à la PNK comment le projet d'IGDPS proposé est conçu pour protéger la rivière des Outaouais (section 2.3 de l'EIE finale du projet d'IGDPS [7]). Lorsqu'il est examiné à travers les cadres

scientifiques occidentaux, le projet d'IGDPS constitue une amélioration par rapport aux conditions environnementales actuelles sur le site des LCR.

Dans un premier temps, en réponse aux préoccupations concernant la protection du bassin de la rivière des Outaouais et du lac Perch, les LNC ont augmenté la ZER pour les eaux de surface (section 5.4.2.3.1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]), l'environnement aquatique (section 5.5.3.1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]), l'utilisation des terres et des ressources (section 5.9.3.1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]), la santé écologique (section 5.7.3.1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]) et la santé humaine (section 5.9.3.1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]) pour qu'elle s'étende à 8 km en aval du site des LCR dans la rivière des Outaouais. Cela représente une expansion importante par rapport à la ZER utilisée dans l'ébauche de l'EIE de 2017, qui était limitée à l'embouchure du ruisseau Perch par rapport à la rivière des Outaouais. De plus, la section 8.3.3 de l'étude finale sur l'impact environnemental de l'IGDPS [7] résume les effets cumulatifs sur l'environnement des eaux de surface. Elle conclut que les effets résiduels sur la qualité de l'eau de la rivière des Outaouais sont jugés négligeables pendant les phases d'exploitation et de post-fermeture et qu'ils pourraient se traduire par un avantage net en raison de la remise en état des anciennes zones de gestion des déchets sur le site des LCR.

Comme indiqué à la section 3.4.2.5.1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7], les objectifs de rejet des effluents de l'usine de traitement des eaux usées (UTEU) pour les radionucléides sont les concentrations maximales acceptables pour l'eau potable et sont dérivés des lignes directrices de Santé Canada pour la qualité de l'eau potable au Canada. L'utilisation des concentrations dans l'eau potable pour les radionucléides est considérée comme prudente car il n'y a pas d'accès public au bassin versant du ruisseau et du lac Perch où les effluents de l'UTEU seront déversés. Dans tous les cas, les concentrations de radionucléides dans la rivière des Outaouais seront inférieures aux recommandations pour l'eau potable.

Les récepteurs d'intérêt public ont été inclus dans [l'évaluation de la sûreté après fermeture \(PostSA\)](#) (section 4) [21]. Cette catégorie comprend deux résidents représentatifs situés en aval de l'IGDPS : l'un à Sheenboro, au Québec (environ 8 km en aval des LCR), l'autre dans la région d'Ottawa/Gatineau (environ 200 km en aval des LCR). Ces récepteurs ont été ajoutés spécifiquement pour répondre aux préoccupations quant aux effets en aval de l'IGDPS. La seule voie d'exposition pour ces récepteurs est la consommation d'eau et la baignade dans la rivière des Outaouais. Les doses reçues par ces récepteurs sont un million de fois inférieures à la limite de dose publique, et les concentrations de contaminants radiologiques et non radiologiques sont 100 000 fois inférieures aux normes de qualité environnementale.

Les LNC reconnaissent qu'ils ont utilisé une approche scientifique occidentale et s'engagent à continuer à discuter avec la KZA des autres mesures qui pourraient être prises pour améliorer la protection du bassin versant de la rivière des Outaouais, et sont ouverts à recevoir des connaissances, des données et des commentaires supplémentaires concernant les méthodologies ou les stratégies menées par les autochtones. Les LNC reconnaissent qu'il reste des demandes d'information et des examens en cours concernant la protection de la Kichi-Sibi (rivière des Outaouais). Les LNC ont mis à la disposition de la KZA le PSSEE [12], qui comprend la

surveillance proposée du bassin de la rivière des Outaouais et du lac Perch, afin qu'elle l'examine et qu'elle y apporte sa contribution.

Les LNC reconnaissent qu'il s'agit d'un domaine d'intérêt permanent pour la KZA et s'engagent donc à poursuivre les discussions.

Utilisation de la LCEE, 2012

Lors de la réunion avec la KZA, qui s'est tenue en novembre 2022, une préoccupation a été soulevée concernant l'application continue de la *LCEE, 2012* pour le projet d'IGDPS plutôt que la nouvelle *LEI, 2019*. Cette préoccupation a été adressée au gouvernement du Canada, et le ministre des Ressources naturelles et la CCSN ont tous deux fourni une réponse. Cette préoccupation est prise en compte par la *LEI, 2019* et les LNC s'en remettent au personnel de la CCSN pour répondre à cette question si nécessaire.

Processus de sélection des sites

Lors des réunions avec la KZA, des préoccupations ont été soulevées concernant les alternatives examinées pour l'installation sur le site des LCR (p. ex., « D'autres emplacements ont-ils été envisagés? ») et l'emplacement de l'installation des LCR à proximité de la Kichi-Sibi (rivière des Outaouais). La KZA a également exprimé des préoccupations dans le cadre de son intervention écrite pour la deuxième partie de l'audience sur l'IGDPS concernant l'adéquation du site, y compris sa pente et sa composition géologique, en indiquant que, selon la PNK, l'emplacement idéal aurait des sols profonds et très peu de pente pour soutenir l'installation sous la surface.

Du point de vue de la science occidentale et de la réglementation, l'évaluation de l'emplacement des sites pour l'IGDPS proposé a été réalisée conformément aux exigences de la *LCEE, 2012* et d'un [énoncé de politique opérationnelle](#) associé. Le processus d'implantation est également conforme aux orientations internationales (IAEA [SSG-29](#), Annexe I - Siting of Near Surface Disposal Facilities) selon lesquelles un ou plusieurs sites candidats privilégiés sont sélectionnés après l'étude d'une vaste zone, le rejet des sites inadéquats, et l'examen et la comparaison des sites restants.

Depuis le début de l'évaluation environnementale en 2016, les LNC ont clairement indiqué que les solutions de rechange pour l'emplacement des installations ne comprenaient que des sites actuellement sous la propriété d'EACL et exploités par les LNC en vertu d'un permis existant de la CCSN. Le site des LCR a été retenu comme site privilégié pour un certain nombre de raisons. Des infrastructures appropriées sont déjà en place sur ce site, telles que la sécurité, l'accès à l'électricité, les routes et une main-d'œuvre formée et expérimentée. Environ 90 % des déchets dont l'élimination est proposée dans le cadre de l'IGDPS sont ou seront produits au site des LCR, et le site fait depuis longtemps l'objet d'une surveillance environnementale - la géologie, les voies d'accès aux eaux souterraines et la biodiversité sont bien connues.

Au total, quinze sites différents au site des LCR ont été évalués en tant que sites alternatifs. La procédure d'implantation comprend des critères obligatoires, tels que l'espace nécessaire au projet, et des critères d'exclusion, tels que la proximité de zones humides et la présence d'espèces en péril. Deux sites ont été proposés et évalués dans le cadre de l'évaluation des

solutions de rechange. Finalement, le site de East Mattawa Road a été choisi comme option privilégiée car il est adjacent à d'anciennes zones de gestion des déchets.

L'alternative signifie que les sections 2.5.4 (Emplacement de l'installation) et 2.5.5 (Sélection du site) de l'EIE finale de l'IGDSP [7] documentent l'évaluation. Les critères d'évaluation comprenaient des facteurs environnementaux, techniques et économiques (voir section 2.5.1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]). Pour déterminer le moyen préféré ou le plus favorable de développer une installation de gestion de déchets, chaque alternative est d'abord évaluée du point de vue de sa faisabilité technique. Pour les alternatives jugées techniquement faisables, une comparaison de la faisabilité économique (c'est-à-dire du coût) et des effets environnementaux probables est effectuée. Les critères d'évaluation de chacune des alternatives sont résumés dans le tableau 2.5.1-1, avec une justification plus détaillée dans les sections suivantes.

Les LNC considèrent que cette préoccupation sera traitée dans l'EIE finale de l'IGDPS [7], mais reconnaît qu'il s'agira probablement d'un domaine d'intérêt permanent pour la KZA et les LNC restent donc engagés dans des discussions continues.

Bien que les LNC soient convaincus que l'EIE finale de l'IGDPS [7] satisfait aux exigences réglementaires occidentales, nous comprenons que les KZA estiment que des sites plus appropriés peuvent exister, mais que, sur la base des critères établis par les LNC, ils se situent en dehors des terres appartenant à EAACL et qu'ils ne sont donc pas éligibles. Les LNC s'engagent à poursuivre les conversations avec la KZA concernant leurs préoccupations liées au processus de sélection du site, ainsi que l'adéquation du site, à mesure de l'avancement du projet d'IGDPS.

Protection de la sécurité nationale et vulnérabilité de l'IGDPS

Lors des réunions avec la KZA, une question a été soulevée concernant la sécurité du site des LCR, en particulier en ce qui concerne la vulnérabilité à une attaque aérienne.

Les LNC disposent d'un programme de sécurité pour mettre en œuvre la *politique de sécurité* des LNC dans les sites d'exploitation des LNC au Canada afin d'assurer la conformité avec toutes les exigences légales et d'entreprise applicables. Le programme de sécurité est chargé d'assurer la protection des employés, des installations et des matières nucléaires des LNC, conformément à la *politique de sécurité* des LNC.

Le programme de sécurité s'applique au fonctionnement et aux activités qui ont une incidence sur la sécurité à l'intérieur et autour des sites des LNC. Le programme de sécurité s'applique également à tous les employés et autres personnels (par exemple, les visiteurs et le personnel contractuel) qui travaillent sur les sites des LNC. L'accès au site de l'IGDPS est contrôlé par des barrières et des clôtures, administrées conformément au programme de sécurité des LNC. Les mesures de sécurité ou les contrôles institutionnels proposés pour l'IGDPS sont appropriés pour le type de substance nucléaire (c'est-à-dire les déchets faiblement radioactifs) et fourniront une assurance supplémentaire de la sûreté et de la sécurité nucléaire de l'installation. Cela comprend des mesures intégrées visant à empêcher :

- l'accès non autorisé par des individus;
- le retrait non autorisé de matières radioactives;
- les actes de sabotage ou les tentatives de sabotage.

Les incendies et les explosions sont délimitées par l'évaluation d'un incendie interne à l'intérieur du monticule de confinement artificiel de l'IGDPS pendant les opérations. Si l'événement à l'origine de l'incendie peut varier, c'est la conséquence de cet événement qui est pertinente. La section 7.0 de l'EIE finale de l'IGDPS [7] comprend l'évaluation des accidents et des dysfonctionnements et détermine que les effets potentiels sur la santé des travailleurs du site et du public d'un incendie à l'intérieur du monticule de confinement artificiel sont négligeables. La dose à laquelle est exposé le travailleur sur le site est de 2,4 mSv et la dose à laquelle est exposé un membre du public, qui se trouve hors du site, est de 0,021 mSv, ce qui est inférieur aux limites de dose réglementaires pour un travailleur du secteur nucléaire (50 mSv/an) et un membre du public (1 mSv/an).

Les LNC considèrent que cette préoccupation sera traitée dans l'EIE finale de l'IGDPS [7], mais reconnaissent qu'il s'agira probablement d'un domaine d'intérêt permanent pour la KZA. Ils restent donc engagés dans des discussions continues.

Évaluations des risques

Lors des réunions avec la KZA, une préoccupation a été soulevée concernant les impacts et les coûts cumulés, y compris le coût de l'assainissement et de la restauration.

Le coût du cycle de vie du projet d'IGDPS est indiqué à la section 2.5.2.2.2 de l'EIE finale de l'IGDPS [7] et s'élève à environ 750 millions de dollars.

Conformément au *cadre canadien pour la gestion des déchets radioactifs*, les producteurs et les propriétaires de déchets radioactifs sont responsables du financement, de l'organisation, de la gestion et de l'exploitation des installations d'élimination et des autres installations nécessaires pour leurs déchets. Les producteurs et les propriétaires de déchets radioactifs sont responsables du financement, de l'organisation, de la gestion et de l'exploitation des installations d'élimination et des autres installations nécessaires pour leurs déchets.

Dans l'intérêt d'une gestion efficace du passif nucléaire d'EACL, les LNC et EACL travaillent activement aux niveaux stratégiques et opérationnels pour identifier des stratégies et des solutions pour la gestion de l'ensemble du cycle de vie de toutes les classifications de déchets radioactifs, y compris les déchets de faible activité, les déchets de moyenne activité, les déchets de haute activité, les déchets dangereux et les déchets propres (non radioactifs). Dans cette optique, les LNC ont élaboré une [stratégie intégrée de gestion des déchets](#) qui détaille de manière concise une approche globale pour tous les déchets radioactifs gérés par les LNC, depuis leur production jusqu'à leur élimination. La stratégie intégrée de gestion des déchets est basée sur l'inventaire des déchets de l'EACL et sur les données prévisionnelles, et repose sur les principes fondamentaux d'évitement, de minimisation et de réutilisation des déchets.

L'objectif du projet d'IGDPS est d'assurer l'élimination permanente des déchets de faible activité actuels et futurs sur le site des LCR, ainsi que d'un petit pourcentage du volume de déchets provenant de sites hors site, d'une manière qui protège à la fois le public et l'environnement. La pratique consistant à continuer à construire des systèmes de stockage temporaire supplémentaires sur le site des LCR pour les déchets de faible activité n'est pas conforme aux principes modernes de gestion des déchets nucléaires. En outre, le projet d'IGDPS permettrait d'assainir les terrains historiquement contaminés et les anciennes zones de gestion des déchets, ainsi que de mettre hors service les infrastructures obsolètes afin de faciliter la revitalisation du site des LCR.

Les LNC ont envisagé des alternatives pour le type d'installation, la conception de l'installation, l'emplacement de l'installation et le choix du site. Les critères d'évaluation comprenaient des facteurs environnementaux, techniques et économiques (voir section 2.5.1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]). Pour déterminer le moyen préféré ou le plus favorable de développer une installation de gestion de déchets, chaque alternative est d'abord évaluée du point de vue de sa faisabilité technique. Pour les alternatives jugées techniquement faisables, une comparaison de la faisabilité économique (c'est-à-dire du coût) et des effets environnementaux probables est effectuée. Les critères d'évaluation de chacune des alternatives sont résumés dans le tableau 2.5.1-1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7], avec une justification plus détaillée dans la section 2.5 de l'EIE finale de l'IGDPS.

Les LNC considèrent que cette préoccupation est prise en compte dans l'EIE finale de l'IGDPS [7]. Les LNC s'engagent à poursuivre les discussions avec la KZA si elle en fait la demande.

Espèces en péril

Lors des réunions avec la KZA, celle-ci a fait part de ses préoccupations concernant les espèces en danger qui n'ont pas été suffisamment prises en compte dans l'EIE finale de l'IGDPS.

L'EIE finale de l'IGDPS [7] a été réalisée en utilisant la science et les cadres occidentaux. En s'engageant auprès de la KZA, les LNC ont écouté et compris que si l'EIE finale de l'IGDPS [7] peut satisfaire aux réglementations et aux résultats scientifiques occidentaux, elle peut être améliorée grâce à la prise en compte significative des systèmes de connaissance, des valeurs et des perspectives autochtones.

Du point de vue de la science occidentale et de la réglementation, la zone d'étude régionale (ZER) pour l'utilisation traditionnelle des terres et des ressources (section 6.4.3.1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]) a été choisie comme la zone combinée des ZER des évaluations de la qualité de l'air et des effets terrestres et aquatiques (figure 6.4.3-1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]). La ZER est définie pour saisir et évaluer les effets environnementaux résiduels résultant du projet d'IGDPS, car ceux-ci peuvent, à leur tour, nuire à l'utilisation traditionnelle des terres et des ressources (par exemple, la perte d'habitat, les perturbations sensorielles pour la faune, les changements dans l'habitat dus à la qualité de l'air et des eaux de surface, les changements dans la qualité des eaux souterraines et des eaux de surface, les changements dans l'abondance et la distribution des espèces, et les perturbations pour le biote terrestre et aquatique).

Dans ce cadre, le projet d'IGDPS ne devrait pas avoir d'effets terrestres ou aquatiques significatifs au-delà du site des LCR. Les LNC reconnaissent que les connaissances, les données et les contributions supplémentaires de la KZA ou d'autres nations, communautés et organisations autochtones peuvent compléter ces conclusions et conduire à la nécessité de travailler en collaboration pour remédier à tout impact identifié, par exemple dans le cadre d'une future surveillance environnementale.

Les espèces en péril ont été prises en compte dans le cadre du processus de sélection du site d'IGDPS, où les observations, la résidence et l'habitat critique des espèces en péril ont été pris en compte. Le site final proposé ne les chevauche pas, comme décrit dans l'EIE finale de l'IGDPS [7], et les LNC ont utilisé des critères d'exclusion et des zones tampons appropriés pour garantir l'absence d'impact négatif sur les habitats humides, l'eau et les espèces en péril. En outre, la section 5.7 de [l'EIE finale de l'IGDPS](#) [7] a inclus les éléments d'une estimation des risques écologiques afin d'évaluer l'importance potentielle des effets résiduels sur la santé écologique. Les éléments importants ont été sélectionnés en tenant compte des résultats des études de base et des consultations ultérieures. Les LNC reconnaissent toutefois que le site des LCR abrite des espèces importantes pour la KZA et s'engagent donc à travailler en collaboration avec la KZA pour identifier d'autres stratégies d'évitement et d'atténuation appropriées.

Comme indiqué dans l'EIE finale de l'IGDPS (section 1.4.1) [7], un permis d'Environnement et Changement climatique Canada sera nécessaire en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) (article 73 de la Loi). Il est à noter que les conditions liées au permis de la LEP pour le projet d'IGDPS sont en train d'être finalisées parallèlement à l'achèvement du processus d'EIE. Bien que l'EIE finale de l'IGDPS [7] comprenne des mesures d'atténuation pour la protection des espèces en péril, les conditions du permis de la LEP finalisé seront les exigences primordiales. Plusieurs mesures d'atténuation sont et seront mises en œuvre pour compenser la perte d'habitat et améliorer les conditions existantes afin de s'assurer que les espèces en péril ne subissent pas d'impact négatif. Les prescriptions établies dans le cadre du plan d'atténuation de la mortalité routière de la tortue mouchetée, du plan de gestion durable des forêts et de l'ébauche du programme de surveillance subséquente de l'IGDPS comprennent des contrôles du projet, des mesures de compensation de l'habitat et des objectifs de surveillance afin de garantir que la biodiversité terrestre et les espèces en péril sont prises en compte et protégées dans le cadre du développement du projet. Ces plans ont été communiqués à la KZA pour commentaires et réactions, et les LNC s'engagent à tenir compte de tout commentaire et à travailler en collaboration avec la KZA pour élaborer des stratégies supplémentaires d'évitement ou d'atténuation.

Sécurité des travailleurs

La KZA a soulevé la question de la sécurité des travailleurs.

Les sections 7.0 et 5.8 de l'EIE finale de l'IGDPS [7] comprennent des évaluations dans lesquelles la sécurité des travailleurs a été évaluée de manière exhaustive en identifiant les travailleurs comme une composante importante de l'évaluation des effets environnementaux résultant du projet d'IGDPS. Dans la section 5.8 de l'EIE finale de l'IGDPS [7], l'exposition potentielle aux

radionucléides externes et internes ainsi que l'exposition potentielle aux non-radionucléides pour le travailleur sont évaluées conformément aux exigences de la *LCEE*, 2012. Dans la section 7.0 de l'EIE finale de l'IGDPS [7], les effets potentiels sur la santé des travailleurs d'un accident ou d'une défaillance sont également évalués conformément aux exigences de la *LCEE*, 2012. Ces sections sont les résultats d'analyses complémentaires qui ont été élaborées conformément aux exigences réglementaires et aux orientations de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*. Plus particulièrement, le [rapport d'analyse de la sûreté \(RAS\)](#) a été examiné et accepté par la CCSN dans le cadre de la demande de permis [2] pour le projet d'IGDPS.

Le [rapport d'analyse de la sûreté](#) de l'IGDPS présente l'analyse de la sécurité opérationnelle de l'IGDPS sur la base du dossier de conception détaillée, des opérations proposées et des dangers identifiés, y compris tous les événements crédibles identifiés par l'analyse des dangers et l'expérience d'exploitation. Le rapport d'analyse de la sûreté de l'IGDPS évalue les opérations normales, les incidents de fonctionnement prévus et les conditions d'accident. L'objectif de l'analyse de sécurité est d'identifier les dangers, de décrire la manière dont les dangers sont maîtrisés ou atténués et de décrire le système de gestion des LNC mis en place pour garantir que les contrôles sont appliqués de manière efficace et cohérente. Le système de gestion des LNC, qui comprend des programmes relatifs à la santé, à la sécurité, à la sûreté et à l'environnement, est décrit à la section 3.5.2 de la version finale de l'EIE de l'IGDPS [7]. Le système de gestion des LNC fournit le cadre des processus, procédures et pratiques utilisés pour garantir que les LNC peuvent accomplir toutes les tâches nécessaires à la réalisation de leurs objectifs de manière sûre et cohérente.

Du point de vue de la science occidentale et de la réglementation, la mise en œuvre du système de gestion par les LNC et l'EIE finale de l'IGDPS [7] répondent à cette préoccupation. Les LNC s'engagent à poursuivre les discussions avec la KZA si elle en fait la demande. Comme pour les autres activités menées par les LNC sur tous leurs sites, la sécurité de tous les employés et du public sont primordiales pour la réussite du projet d'IGDPS proposé.

Évaluation des droits de la KZA

La KZA a exprimé ses préoccupations quant aux impacts potentiels du projet d'IGDPS sur ses droits ancestraux et droits issus des traités.

Le personnel de la CCSN a estimé que l'EIE finale de l'IGDPS [7] répondait aux exigences de la *LCEE* de 2012, y compris la conclusion que les impacts potentiels du projet d'IGDPS sur les droits ancestraux et/ou issus de traités ont été atténués de manière adéquate et appropriée dans toute la mesure du possible.

Compte tenu des préoccupations exprimées par la KZA, les LNC croient comprendre que la KZA et la CCSN sont en train de réaliser une étude d'impact sur les droits en rapport avec le projet d'IGDPS. Si des incidences potentielles sur les droits ancestraux et/ou issus de traités de la KZA sont identifiées, les LNC s'engagent à comprendre ces droits et à travailler en collaboration pour veiller à ce qu'elles soient atténuées de manière appropriée dans toute la mesure du possible.

Transparence

Dans l'intervention écrite de la KZA pour la deuxième partie de l'audience sur l'IGDPS, la Nation s'est inquiétée du fait que la CCSN et les LNC auraient dû être plus transparents quant aux préoccupations environnementales soulevées et à la manière dont elles sont atténuées.

Les LNC ont traité les 669 commentaires soumis en 2017 par le public, les organisations, les parties prenantes et les nations, communautés et organisations autochtones concernant l'ébauche de l'EIE de l'IGDPS. Ces commentaires ont été soumis à la CCSN et sont disponibles sur le site Web de la LEI (disponible ici : [Réponses consolidées des LNC](#)). Tous les commentaires et les dispositions des examens fédéraux-provinciaux sont également disponibles sur le site Web de la LEI (disponible ici : [Réponses fédérales-provinciales](#)). Les sujets abordés comprenaient les préoccupations environnementales exprimées par le public engagé et les nations, communautés et organisations autochtones. Un certain nombre de changements apportés à l'EIE finale de l'IGDPS depuis l'ébauche de 2017 sont dus aux préoccupations environnementales exprimées, par exemple, le retrait des déchets moyennement radioactifs de l'inventaire, l'expansion de l'évaluation des moyens alternatifs, les changements dans la conception du projet, l'augmentation des limites spatiales pour inclure 8 kilomètres de la rivière des Outaouais en aval du ruisseau Perch et couvrir la frontière entre l'Ontario et le Québec, ainsi qu'un certain nombre d'études de référence supplémentaires.

Bien que les membres du personnel de la KZA aient participé à un certain nombre de webinaires et aient reçu des présentations sur le projet d'IGDPS, les LNC reconnaissent les restrictions auxquelles la KZA est confrontée en termes d'accès à des documents et des informations facilement disponibles dans la communauté, y compris des informations accessibles aux personnes âgées et à d'autres membres de la communauté qui n'ont peut-être pas le bagage technique nécessaire pour évaluer pleinement les documents. Depuis la directive procédurale, la KZA et les LNC ont pu travailler ensemble pour créer une affiche d'information communautaire, organiser des réunions communautaires, faire visiter le site des LCR, et prévoient d'organiser une séance de questions et réponses ouverte à la communauté. Les LNC restent déterminés à travailler avec la KZA pour identifier des stratégies permettant d'être plus transparent et de s'assurer que l'information est facilement accessible dans la communauté de la KZA.

Processus de consultation et nécessité du financement de la capacité

Dans l'intervention écrite de la KZA pour la deuxième partie de l'audience sur l'IGDPS, la Nation a soulevé la préoccupation que la communauté n'a pas été consultée de manière adéquate par la CCSN ou par les LNC et que l'engagement avec le CTNAA ne devrait pas être un remplacement de l'implication directe avec la KZA.

L'obligation de consultation incombe à la Couronne. La directive procédurale, qui met l'accent sur des informations supplémentaires concernant l'engagement avec la KZA, est un aspect important pour permettre à la CCSN de consulter la KZA et aux LNC de s'engager avec celle-ci,

dans le cadre de l'accomplissement de l'obligation de consultation de la Couronne, en ce qui concerne le projet d'IGDPS. Les LNC savent que le personnel de la CCSN étudie les incidences potentielles du projet d'IGDPS sur les droits ancestraux et les droits issus de traités en réalisant une étude d'impact sur les droits spécifique à la communauté avec la KZA. Si des impacts sont identifiés, les LNC s'engagent à collaborer avec la CCSN et la KZA pour les traiter et les atténuer dans toute la mesure du possible.

Les LNC reconnaissent la préoccupation de la KZA concernant le manque d'engagement direct et de capacité, et ont donc entrepris de réitérer leurs engagements pour assurer un engagement significatif et des offres de fonds de capacité avec la KZA, comme résumé dans la section 2.1 du présent mémoire.

Les LNC s'engagent à travailler directement avec la KZA à l'avenir et encouragent un niveau d'engagement accru. Récemment, une réunion mensuelle a été organisée entre la KZA, les LNC et EACL. Les LNC ont proposé un financement pour les activités liées au projet d'IGDPS, la KZA servant d'interface pour l'engagement dans le projet d'IGDPS. Les LNC réitèrent que l'engagement auprès de la KZA ne prendra pas fin à la clôture de la directive procédurale, des présentations orales finales ou après que la CCSN aura rendu une décision à l'égard du projet d'IGDPS. Les LNC resteront disponibles et s'engageront à aider la KZA à s'impliquer au niveau de la communauté et du leadership.

Définition des déchets peu radioactifs et contrôle de l'inventaire

Dans l'intervention écrite pour l'audience de la deuxième partie de l'IGDPS fournie par la PNK, la Nation a déclaré que l'expression « déchets peu radioactifs » était trompeuse et a exprimé des inquiétudes quant au contrôle de l'inventaire en ce qui concerne les hypothèses basées sur les connaissances historiques, la séparation des déchets moyennement radioactifs et les matières toxiques non radiologiques.

Les catégories de déchets radioactifs au Canada sont déterminées par la CCSN (informations [disponibles ici](#)). Ces classes de déchets sont également conformes aux définitions de la norme N292.0-19 de l'Association canadienne de normalisation (CSA), intitulée *Principes généraux de gestion des déchets radioactifs et du combustible irradié*. Les déchets peu radioactifs contiennent principalement des radionucléides à vie courte et limitent la quantité de radionucléides à longue durée de vie. La durée de vie nominale du monticule de confinement artificiel (MCA), qui est de 550 ans, a été fixée pour tenir compte de la période nécessaire à la décroissance radioactive de l'inventaire des déchets (voir la figure 3.3.1-2 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]). La concentration de radioactivité dans le monticule de confinement artificiel diminue d'environ 2 000 fois au cours des 100 premières années, et commence à se rapprocher des niveaux de concentration naturels peu après (section 3.3.1.3 de l'étude finale sur l'impact environnemental de l'IGDPS [7]).

Le programme de gestion des déchets des LNC surveille le processus de certification des déchets. La certification des déchets garantit que le processus de gestion des déchets peut être reproduit et évalué aux fins de production de déchets ayant les caractéristiques attendues. On

y arrive par des activités d'assurance ou de vérification des déchets exécutées avant et après la production des déchets, y compris la planification de documents et d'observations et de surveillances de déchets. La vérification des déchets peut comprendre une inspection visuelle, des essais non destructifs et/ou un échantillonnage et une analyse destructifs. Tous les déchets se dirigeant vers l'IGDPS, y compris les déchets patrimoniaux, incluront suffisamment de données de caractérisation pour garantir leur conformité aux [critères d'acceptation des déchets de l'IGDPS](#) (CAD) [14]. L'approche envers la vérification de la conformité aux CAD de l'IGDPS est décrite à la section 3.3.2 de l'EIE finale [7].

Comme indiqué à la section 3.3.3.3 de l'EIE finale de l'IGDPS [7], les déchets présents dans l'IGDPS répondront aux exigences en matière d'élimination des déchets en milieu terrestre et des lixiviats spécifiées dans le règlement 347 de la *Loi sur la gestion des déchets, disposition générale* [19]. L'acceptation des déchets dans l'IGDPS sera contrôlée par une caractérisation correcte des déchets et l'application des limites du règlement 347 de l'Ontario. Les déchets qui, sans tenir compte de leur composante radioactive, sont classés comme déchets dangereux ne sont pas autorisés à être éliminés dans l'IGDPS, à moins que les déchets dangereux n'aient été traités à l'aide des méthodes d'élimination terrestre décrites dans le règlement 347 de l'Ontario.

Les LNC considèrent que cette préoccupation a été prise en compte dans l'EIE finale de l'IGDPS [7] et qu'il y a eu des questions et des réponses détaillées concernant l'inventaire des déchets tout au long de la première et de la deuxième partie de l'audience de l'IGDPS. Les LNC s'engagent à poursuivre les discussions avec la KZA si elle en fait la demande.

Tritium dans l'eau

La KZA a indiqué qu'elle était opposée au seuil élevé de tritium dans l'eau dans l'intervention écrite pour l'audience de la partie 2 de l'IGDPS et qu'elle était préoccupée par le manque de mécanismes en place pour restreindre l'écoulement du lac Perch vers la rivière des Outaouais au cas où les seuils deviendraient trop élevés.

Voici un résumé de la manière dont l'EIE finale de l'IGDPS aborde les seuils de tritium appropriés dans un cadre scientifique occidental : comme indiqué dans la section 3.4.2.5.1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7], le seuil de tritium de 360 000 Bq/L protège l'environnement (et est bien inférieur au point de référence du risque écologique pour la protection du biote aquatique (17,4 MBq/L)). L'objectif de rejet de tritium de la station d'épuration des eaux usées de l'IGDPS (360 000 Bq/L) est basé sur le maintien de concentrations de tritium inférieures à la recommandation de 7 000 Bq/L de Santé Canada pour l'eau potable dans le ruisseau Perch.

Le bassin versant du lac Perch et du ruisseau Perch étant situé sur le site des LCR, il n'est pas accessible au public; par conséquent, aucun de ses plans d'eau libres (c.-à-d. le ruisseau Perch et le lac Perch) n'est utilisé comme source d'eau potable. Ces plans d'eau ne présentent donc aucun risque d'exposition par ingestion pour l'homme (il n'y a pas de chalets ou d'habitations à proximité du lac). En outre, l'objectif de rejet de tritium dans les effluents de la station d'épuration des eaux usées, fixé à 360 000 Bq/L (tableau 3.4.2-2 de la DIE), est bien inférieur au point de référence du risque écologique pour le tritium, qui est de $17,4 \times 10^6$ Bq/L

(17 400 000 Bq/L). Le point de référence du risque écologique est le niveau au-dessus duquel des effets néfastes peuvent se produire chez les espèces aquatiques. Les concentrations actuelles de tritium dans le lac Perch sont de l'ordre de quelques milliers de Bq/L (tableau 5.7.4-8 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]). Il est prévu que les concentrations de tritium ne représentent qu'une petite fraction du risque écologique de référence pendant l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de l'IGDPS.

En raison de l'impossibilité de traiter les eaux usées pour éliminer le tritium, les LNC ont imposé des limites strictes à la quantité totale de tritium qui peut être placée dans l'IGDPS (voir tableau 3.3.1-2 de l'EIE) et à la concentration de tritium dans les colis de déchets individuels (voir tableau 3.3.3-1). La quantité de tritium placée dans le MCA est contrôlée et limitée par les CAD de l'IGDPS; cela permet de maintenir les objectifs de rejet de tritium de l'installation d'épuration des eaux usées de l'IGDPS en dessous des recommandations de Santé Canada pour l'eau potable dans le ruisseau Perch.

Bien que les LNC soient convaincus que l'EIE finale de l'IGDPS [7] satisfait aux exigences réglementaires occidentales relatives aux seuils de tritium et que, d'un point de vue scientifique occidental, elle ne présente pas de risque, nous reconnaissons que cela peut être amélioré par la prise en compte significative des systèmes de connaissances, des données, des valeurs et des perspectives autochtones de la KZA. Les LNC s'engagent à poursuivre les conversations avec la KZA concernant ces préoccupations au fur et à mesure de l'avancement du projet d'IGDPS.

Surveillance à long terme

La KZA était préoccupée par les mesures de protection et d'atténuation que les LNC mettraient en place pour s'assurer que les lixiviats provenant des déchets dans l'IGDPS ne finissent pas par se retrouver dans la rivière des Outaouais. La KZA a suggéré de protéger les cellules ouvertes de la pluie afin de limiter autant que possible les lixiviats radioactifs et a indiqué qu'elle n'avait pas eu l'occasion d'examiner la conception de la protection contre les intempéries.

La section 4 du document à l'intention des commissaires (CMD) des LNC ([CMD-22-H7.1](#)) et la section 8.1.2 du [dossier de sûreté](#) [13] traitent de la façon dont la rivière des Outaouais est protégée. Comme le décrit le CMD, ces mesures de protection comprennent ce qui suit :

- Les principales caractéristiques de confinement de l'installation proposée sont les barrières naturelles et synthétiques, que ce soit dans les systèmes de revêtement de base et de couverture, qui sont conçues pour fonctionner ensemble afin d'isoler les déchets de l'environnement pendant des centaines d'années, après quoi la radioactivité des déchets aura diminué pour atteindre les niveaux que l'on trouve naturellement dans l'environnement.
- L'installation spécialisée de traitement des eaux usées éliminera les contaminants de tout lixiviat ou de toute eau usée recueillie pendant la période d'exploitation. Le traitement ou l'élimination des contaminants des eaux usées ne sont pas nouveaux et sont utilisés dans l'industrie nucléaire internationale.

- Le rejet dans l'environnement pendant la période d'exploitation est contrôlé et n'a lieu qu'après confirmation que les effluents traités répondent aux critères de rejet, qui reflètent les directives fédérales et provinciales en matière de qualité de l'eau et garantissent la protection de la rivière des Outaouais et de l'environnement environnant.

Le PSSEE de l'IGDPS [12] fera partie de la base d'autorisation du projet d'IGDPS et son objectif est de décrire la surveillance à effectuer pour vérifier et confirmer les prévisions de l'EIE. Le PSSEE comprend la vérification des effluents (aéroportés et aquatiques), la surveillance de l'environnement (air, eaux de surface, sédiments) et la surveillance des eaux souterraines. Les LNC poursuivent la caractérisation de base des poussières autour de l'IGDPS, des eaux souterraines et des sédiments de la rivière des Outaouais, et ont réalisé une étude actualisée de la circulation. Le PSSEE se poursuit pendant la construction, l'exploitation et la fermeture. Après la fermeture, la surveillance se poursuivra pendant toute la période de contrôle institutionnel. Le PSSEE sera mis en œuvre aussi longtemps que nécessaire, selon le jugement de la CCSN.

Les LNC sont disposés à faire participer toutes les nations, communautés et organisations autochtones intéressées au PSSEE de l'IGDPS. Les LNC ont partagé l'ébauche du PSSEE avec la KZA pour examen et sont ouverts à toute contribution et tout retour d'information. Les LNC s'engagent à poursuivre les discussions avec la KZA au fur et à mesure de l'avancement du projet d'IGDPS.

En ce qui concerne la conception de la protection contre les intempéries, comme il est mentionné à la section 4.3.1 du document à l'intention des commissaires des LNC ([CMD-22-H7.1](#)), les LNC étudient des mesures supplémentaires qui pourraient être prises pour garder les déchets au sec pendant leur manutention et leur mise en place, ce qui comprend l'évaluation de la faisabilité de l'utilisation d'une structure conceptuelle de protection contre les intempéries. Toutefois, au moment de l'audience de la Commission sur l'IGDPS, la conception n'avait pas progressé, car elle devait soutenir la phase d'exploitation de l'IGDPS, et non la phase de construction. Comme indiqué à la section 6.4.1.5 du document à l'intention des commissaires de la CCSN (CMD-22-H7), le personnel de la CCSN a pris une mesure réglementaire pour suivre la soumission de la conception de la structure de protection contre les intempéries avant la soumission d'une demande d'autorisation pour l'exploitation de l'IGDPS. Les LNC sont disposés à partager avec la KZA la conception détaillée lorsqu'elle sera disponible.

Conception (longévité)

Dans l'intervention écrite pour la deuxième partie de l'audience sur l'IGDPS fournie par la KZA, la Nation a exprimé ses inquiétudes quant au fait que la durée de vie de la conception et la période de contrôle institutionnel pour le projet d'IGDPS étaient irréalistes.

Voici un résumé de la manière dont l'EIE finale de l'IGDPS [7] aborde la question de la longévité de la conception dans un cadre scientifique occidental : comme indiqué à la section 3.1.1.1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7], le monticule de confinement artificiel est conçu avec un certain

nombre de barrières techniques pour fournir plusieurs couches de sécurité afin de répondre aux exigences de confinement et d'isolation à long terme. Conformément au principe de défense en profondeur, les performances de sécurité du projet d'IGDPS ne dépendent pas d'une seule fonction de sécurité. La berme périphérique, le système de couverture par géomembrane en polyéthylène haute densité (PEHD) et le système de double géomembrane en PEHD soutenu par une couche d'argile compactée contiennent des composants individuels de matériaux naturels et synthétiques conçus pour fonctionner ensemble afin d'atténuer les rejets de contaminants dans l'environnement pendant des milliers d'années. »

Comme indiqué à la section 3.1.1.1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7], les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) se sont associés à l'Université de Queens pour réaliser un programme complet d'essais et d'évaluation des géomembranes en PEHD. Les résultats de ce programme ont démontré que les géomembranes PEHD candidates devraient non seulement répondre à la durée de vie nominale de 550 ans de l'installation, mais aussi avoir une durée de vie nominale pouvant aller jusqu'à 2 000 ans.

La phase de post-fermeture est décrite à la section 3.2.4 de l'EIE finale de l'IGDPS [7]. Elle comprend des discussions sur la maintenance, la surveillance et les contrôles institutionnels qui seront mis en œuvre. L'évaluation de la sûreté post-fermeture (PostSA) [21] a été préparée et utilise l'inventaire de référence [15] à la fermeture pour prévoir la dose radiologique reçue par l'homme et les concentrations de contaminants dans les milieux naturels. L'approche de l'évaluation de la sûreté post-fermeture garantit que l'évaluation est effectuée pour démontrer que la sûreté à long terme de l'IGDPS ne dépend pas des contrôles institutionnels afin de respecter les exigences réglementaires en matière de doses. Dans le cas de l'IGDPS, les niveaux de concentration de rayonnement diminuent très rapidement au cours des 100 premières années de la période de post-fermeture. Par conséquent, l'IGDPS n'a pas besoin d'une période de contrôle institutionnel de 300 ans pour maintenir les critères de dose. Ceci est démontré par un cas de sensibilité dans l'évaluation de la sûreté post-fermeture [21] où l'on suppose que les contrôles institutionnels échouent seulement 100 ans après la fermeture. Les résultats de ce cas de sensibilité démontrent que la sécurité de l'IGDPS et de l'environnement ne dépend pas de longues périodes de contrôle institutionnel.

Bien que les LNC soient convaincus que l'EIE finale de l'IGDPS [7] satisfait aux critères réglementaires et scientifiques occidentaux relatifs à la longévité de la conception, nous reconnaissons que la KZA peut disposer de données, de connaissances ou de stratégies supplémentaires susceptibles de répondre aux préoccupations. Les LNC s'engagent à poursuivre les conversations avec la KZA concernant ces préoccupations au fur et à mesure de l'avancement du projet d'IGDPS.

Approche de précaution

La KZA a plaidé dans sa soumission écrite pour une approche de précaution par rapport aux hypothèses basées sur la compréhension scientifique et la modélisation.

Basé sur les cadres scientifiques occidentaux, le principe de précaution a été pris en considération dans tous les aspects du projet d'IGDPS, y compris la conception du projet (de la

construction à la post-fermeture et au-delà), l'élaboration de mesures d'atténuation, l'évaluation des effets sur l'environnement, la conception et la mise en œuvre de programmes de suivi et de surveillance.

Comme décrit dans la section 5.1 de l'EIE finale de l'IGDPS [7], une approche de précaution a été appliquée à de multiples étapes, par exemple :

- Identification approfondie des interactions et des changements potentiels;
- Avancement des effets potentiels pour un examen plus approfondi en cas d'incertitude;
- Évaluation de plusieurs scénarios;
- Identification en connaissance de cause de la surveillance de suivi;
- Description et caractérisation de l'incertitude.

L'évaluation de chaque discipline dans l'EE fournit une évaluation des effets résiduels potentiels du projet d'IGDPS et vise à surestimer les effets potentiels en cas d'incertitude. Dans la mesure du possible, des méthodes sont utilisées pour réduire l'incertitude et augmenter le niveau de confiance dans les prévisions d'effets. En outre, une approche prudente a été mise en œuvre lorsque les informations sont limitées, de sorte que les effets sont généralement surestimés (par exemple, en définissant les principales variables d'entrée de manière à ce que les résultats prédisent les effets de manière prudente).

L'IGDPS s'appuie sur la vaste expérience acquise dans le cadre d'installations similaires aux États-Unis, en Europe et au Canada. L'objectif de la conception d'une IGDPS est de garantir que l'installation peut être construite et que les déchets peuvent être reçus, manipulés et éliminés sans risque excessif pour la santé humaine et l'environnement, à la fois pendant l'exploitation de l'installation et après sa fermeture. La section 3.1.1.1 de l'EIE finale explique comment l'IGDPS [7] s'aligne sur les lignes directrices de la réglementation canadienne et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Les principales caractéristiques de sûreté du projet d'IGDPS ont tenu compte des principes de conception de l'AIEA pour le stockage des déchets radioactifs en incorporant dans la conception de l'installation des fonctions de sûreté multiples, le confinement des déchets radioactifs, l'isolement des déchets radioactifs et la surveillance et le contrôle des caractéristiques de sûreté passives.

Les principes de conception fondamentaux suivants intègrent le principe de précaution et ont été pris en compte dans la conception du projet d'IGDPS conformément à l'AIEA :

- Protection de la santé humaine : les déchets radioactifs doivent être gérés de manière à assurer un niveau acceptable pour protéger la santé humaine.
- Protection de l'environnement : les déchets radioactifs doivent être gérés de manière à assurer un niveau acceptable pour protéger l'environnement.
- Protection des générations futures : les déchets radioactifs doivent être gérés de manière à ce que les effets prévus sur la santé des générations futures ne soient pas supérieurs aux niveaux d'effets pertinents qui sont acceptables aujourd'hui.

- Charges pour les générations futures : les déchets radioactifs doivent être gérés de manière à ne pas imposer de charges excessives aux générations futures.
- Sûreté des installations : la sûreté des installations de gestion des déchets radioactifs doit être assurée de manière appropriée pendant toute leur durée de vie.

Les LNC demeurent ouverts à la discussion sur les valeurs et les perspectives de précaution de la KZA et sur la manière dont cela pourrait informer le projet d'IGDPS au fur et à mesure qu'il avance.

Engagements de l'IGDPS relatifs à l'EE :

Au cours des réunions avec la KZA, celle-ci a exprimé son inquiétude quant à la manière dont les engagements en matière d'EE ont été élaborés et quant aux prochaines étapes des engagements en matière d'EE.

Le tableau des engagements actuels résume les principaux intérêts et préoccupations du CTNAA, y compris la KZA et la PNK, sur le projet d'IGDPS jusqu'en mai 2021, date de la présentation de l'EIE [7] finale de l'IGDPS. Bien que les LNC pensent avoir pris en compte les rétroactions du CTNAA, nous reconnaissons que cette liste évoluera maintenant que nous avons établi une relation et un engagement direct avec la Première Nation. Comme discuté avec la KZA, cette liste fournit un point de départ pour un engagement et une discussion plus approfondis avec la KZA sur leurs intérêts et préoccupations et de nouveaux engagements peuvent être ajoutés et/ou les engagements actuels peuvent être supprimés.

Les LNC s'engagent à travailler avec la KZA pour comprendre et trouver des approches permettant d'atténuer les préoccupations dans le cadre de l'engagement du projet d'IGDPS. En cas de divergences d'opinion ou de préoccupations à prendre en compte, les LNC sont disposés à étudier des mesures d'atténuation et à formuler des engagements avec la KZA dans le but d'essayer d'éliminer ou d'atténuer la préoccupation.

2.1.2.4 Vérification

Comme indiqué à la section 4.4.6.4 du REPA relatif à l'IGDPS ([CMD-22-H7.1C](#)) [4], les LNC ont cherché à valider les hypothèses qu'ils avaient formulées dans l'EIE, y compris celles concernant les activités traditionnelles susceptibles de se dérouler à proximité du projet d'IGDPS. Bien que la KZA n'ait pas fourni d'informations à ce jour, nous comprenons que certaines études et données préliminaires ont été réalisées et nous prévoyons de recevoir des informations dans un avenir proche. Les LNC ont fourni le résumé exécutif et la section 2.1.2 de la présente soumission à la KZA pour examen en mars 2023 afin de vérifier que l'engagement, et toutes les questions et préoccupations, ont été documentés avec précision. À la suite de cet examen, d'autres intérêts et préoccupations ont été inclus dans le présent document. La KZA a déclaré par écrit que les commentaires étaient préliminaires et n'impliquaient pas un consentement aux projets.

2.1.2.5 Prochaines étapes

Les LNC s'engagent à développer les prochaines étapes des activités du projet d'IGDPS en fonction des commentaires de la KZA et des questions et préoccupations en suspens. Les LNC sont heureux d'apprendre que la KZA est intéressée par un accord de relation à long terme, et nous sommes impatients d'entamer ces discussions afin de faciliter un engagement significatif avec la KZA.

3. Conclusion

Le projet d'IGDPS sera entièrement situé dans les limites du site des LCR où, à part les opérations et les activités entreprises par les LNC, les autres utilisations sont interdites en raison de l'accès restreint du public. Nous estimons que le projet ne pose aucune limite potentielle à l'exercice des droits ancestraux ou issus de traités dans la zone d'étude du projet. D'après les conclusions des LNC, le projet d'IGDPS ne devrait pas avoir d'effets terrestres ou aquatiques significatifs au-delà du site des LCR. Les LNC reconnaissent que des données et des commentaires supplémentaires de la part de la KZA et de la PNK ou d'autres nations, communautés et organisations autochtones peuvent compléter ces conclusions et conduire à la nécessité de travailler en collaboration pour remédier à tout impact identifié.

Pendant le délai supplémentaire accordé par la directive procédurale, les LNC et la PNK ont collaboré pour mener des activités sur le terrain afin de répondre à certaines des préoccupations de la PNK et continueront à s'appuyer sur cette approche au fur et à mesure que le projet avance, par exemple avec la future surveillance environnementale. En raison des limitations de ressources et de capacités, nous partageons l'avis de la KZA selon lequel, bien que ce processus ait pris plus de temps qu'on ne l'espérait sans doute, il est nécessaire de poursuivre l'engagement pour s'assurer qu'il est réellement significatif et qu'il donne à la KZA la possibilité de s'assurer que ses préoccupations sont prises en compte et comprises de manière satisfaisante. Les LNC restent déterminés à poursuivre leur engagement auprès de toutes les nations et communautés autochtones qui détiennent des droits ancestraux et issus de traités sur les terres du site des LCR, ainsi qu'auprès de toutes les nations, communautés et organisations autochtones intéressées. En tant que document évolutif, le REPA de l'IGDPS continuera également à documenter les préoccupations en suspens et fournira des mises à jour sur l'avancement et l'achèvement des engagements du projet de l'IGDPS pris en réponse à l'intérêt et aux préoccupations des nations, communautés et des organisations autochtones.

Les LNC reconnaissent les préoccupations soulevées par la KZA et la PNK. Les LNC demeurent ouverts à la poursuite de la collaboration avec la KZA et la PNK pour répondre aux préoccupations et aux problèmes qui relèvent de leur champ d'application en soutenant la participation au projet d'IGDPS par le biais d'un fonds de capacité pour les activités d'engagement, l'examen des documents, l'intégration des systèmes de connaissances, des valeurs et des perspectives autochtones, ainsi que la collecte de données au fur et à mesure que le projet se poursuit. Les LNC demeurent ouverts à des stratégies d'atténuation supplémentaires et à la possibilité de participer à la surveillance à long terme.

Le temps accordé par la directive procédurale a permis un engagement plus significatif et collaboratif avec la PNK et la KZA. Sous la direction de la PNK, les LNC ont amélioré leur connaissance de la biodiversité sur le site du LCR ainsi que dans la zone d'étude du projet. Les données recueillies dans le cadre des études lancées par la PNK ont complété les résultats des études de base et des évaluations réalisées précédemment. Toutefois, selon les LNC, aucune des informations supplémentaires recueillies n'a modifié les conclusions des LNC dans l'EIE finale de l'IGDPS [7].

Les LNC apprécient les enseignements tirés des interactions avec la PNK et la KZA. Ces relations en sont encore à leurs débuts, mais nous sommes impatients de développer une relation de confiance et de collaboration solide avec la PNK, la KZA et leurs communautés.

Les LNC demeurent déterminés à faire progresser la protection de l'environnement et la remise en état du site des LCR et nous pensons que l'IGDPS est une solution responsable fondée sur la science occidentale. Nous reconnaissons toutefois que cette solution peut être encore plus efficace lorsqu'elle s'appuie sur les systèmes de connaissances, les valeurs et les perspectives autochtones et, à ce titre, nous nous engageons à élaborer et à mettre en œuvre des mesures, des mesures d'atténuation et des solutions supplémentaires tout au long du projet d'IGDPS en collaboration avec les populations autochtones, y compris la KZA et la PNK. Le travail accompli à ce jour est le début d'un long parcours d'engagement et de consultation et d'un objectif global de renforcement des relations avec les nations, les communautés et les organisations autochtones.

4. Références

- [1] Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Permis d'exploitation d'un établissement de recherche et d'essais nucléaires, Laboratoires de Chalk River*, permis n^o NRTEOL-01.00/2028, date d'expiration : 31 mars 2028.
- [2] Lettre de P. Boyle (LNC) à M. Leblanc (CCSN), « [Updated Application for Licence Amendment to add the Near Surface Disposal Facility to the Chalk River Laboratories Licensing Basis](#) », 232-CNNO-21-0004-L, 26 mars 2021.
- [3] *Directive procédurale dans la demande des Laboratoires Nucléaires Canadiens de modifier le permis d'exploitation d'un établissement de recherche et d'essais nucléaires pour le site des Laboratoires de Chalk River afin d'autoriser la construction d'une installation de gestion des déchets près de la surface - IGDPS-22-H7-e*, 5 juillet 2022.
- [4] [Rapport sur l'engagement autochtone au projet d'installation de gestion de déchets près de la surface](#), 232-513130-REPT-001, révision 6 janvier 2022.
- [5] Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires, S.C. 1997.
- [6] *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, 2012.
- [7] [Étude d'impact environnemental de l'Installation de gestion des déchets près de la surface](#), 232-509220-REPT-004, révision 3, mai 2021.
- [8] Morrison, James. 2005. « *Algonquin History in the Ottawa River Watershed* ». Chapitre : A Background Study for Nomination of the Ottawa River Under the Canadian Heritage Rivers System (2005). Comité de désignation patrimoniale de la rivière des Outaouais. Produit par QLF Canada
- [9] PNK (Eagle Village). 2020. Site Web de la communauté. <http://kebaowek.ca/>. Consulté le 6 mars 2020.
- [10] PNK (Eagle Village). 2019. Rapport de surveillance réglementaire de la CCSN pour les sites des Laboratoires Nucléaires Canadiens : commentaires de la PNK en 2018. Réunion de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (présentation de la PNK). 7 novembre 2019.
- [11] Gouvernement du Canada. 2020. Système d'information sur les droits ancestraux et issus de traités (SIDAIT). http://sidait-atris.aadnc-aandc.gc.ca/ATRIS_ONLINE/home-accueil.aspx. Consulté le 26 août 2020
- [12] [Ébauche du Programme de surveillance subséquente de l'évaluation environnementale](#), 232-509220-PLA-001, révision 0, février 2021.
- [13] [Dossier de sécurité de l'installation de gestion des déchets près de la surface](#), 232-03610-SAR-001, révision 2, janvier 2021.
- [14] [Critères d'acceptation des déchets de l'installation de gestion des déchets près de la surface](#), 232-508600-WAC-003, révision 2, novembre 2022.
- [15] [Rapport d'inventaire de référence de l'IGDPS](#), 232-508600-REPT-003, révision 0, décembre 2017.

- [16] Holt, R.A., *Forest Roost Use by Little Brown Bats (Myotis lucifugus) in Ontario*, Mémoire, maîtrise en sciences – Université Trent.
- [17] Morrison, James. 2005. « *Algonquin History in the Ottawa River Watershed* ». Chapitre : A Background Study for Nomination of the Ottawa River Under the Canadian Heritage Rivers System (2005). Comité de désignation patrimoniale de la rivière des Outaouais. Produit par QLF Canada
- [18] Kitigan Zibi Anishinabeg. 2020. Site Web de la communauté.
<http://kzadmin.com/Home.aspx>. Consulté le 6 mars 2020
- [19] Règlement 347 de l'Ontario – Loi sur la gestion des déchets, disposition générale, en vertu de la Loi sur la protection de l'environnement, L.R.O. 1990, c. E.19.
<https://www.ontario.ca/laws/regulation/900347>
- [20] Rowe, R. K. 2019. *Near Surface Disposal Facility Geomembrane Relative Performance Report – Version publique (expurgée)*. Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) 232-503212-REPT-024.
- [21] [Évaluation de la sûreté post-fermeture, 3^e itération du projet d'IGDPS](#), 232-509240-ASD-004.
- [22] *Management of Land, Habitat and Wildlife*, 900-509200-STD-006, révision 0, avril 2018.

Appendix A Compte rendu d’engagement détaillé – Première Nation Kebaowek - Du 1er janvier 2022 au 14 avril 2023

Ce tableau fournit un compte rendu détaillé des activités d’engagement qui ont eu lieu avec la Première Nation Kebaowek (PNK) sur le projet de l’IGDPS du 1er janvier 2022 au 14 avril 2023.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
26 janvier 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE)	Courriel envoyé par la PNK aux LNC concernant la négociation de la Lettre d’intention.
8 février 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE)	Courriel envoyé par les LNC à la PNK proposant une réunion pour discuter des prochaines étapes après la signature de la lettre d’intention.
8 février 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE)	Courriel envoyé par la PNK aux LNC fournissant les noms des membres de la PNK à inclure dans les prochaines réunions et demandant aux LNC de prévoir une date.
8 février 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE)	Courriel des LNC adressé à la Première Nation Kebaowek avec un lien vers la plateforme « Centre d’accueil virtuel » de l’IGDPS.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
18 février 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC Communications d'entreprise des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Énergie atomique du Canada limitée (EAACL)	Courriel des LNC pour coordonner les dates de réunion.
25 février 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC Communications d'entreprise des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Énergie atomique du Canada limitée (EAACL)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek proposant une réunion le 10 mars 2022 de 15 h à 16 h. Les LNC ont accueilli les points à l'ordre du jour de la PNK.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
3 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel envoyé par les LNC à la Première Nation Kebaowek pour encourager la participation autochtone à la partie 2 de l'audience de la Commission sur l'IGDPS et réitérer l'offre de moyens pour réduire tout obstacle à la participation.
9 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC Communications d'entreprise des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Invitation par courriel à la PNK à une réunion le 10 mars 2022 pour discuter de l'engagement sur les projets d'IGDPS et du réacteur nucléaire de démonstration (RND), de l'accord-cadre et des prochaines étapes.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
10 mars 2023	Réunion entre la PNK et les LNC	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) LNC, directeur des communications d'entreprise Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Réunion entre la PNK et les LNC pour discuter des possibilités et des demandes d'engagement liées au projet de l'IGDPS et au projet de fermeture du réacteur nucléaire de démonstration (RND), ainsi que des prochaines étapes de l'élaboration d'un accord-cadre.
10 mars 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC Communications d'entreprise des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC partageant un reportage sur la combinaison de la malacologie et de la plongée dans les grottes sous-marines de la rivière des Outaouais et une vidéo sur le projet Algonquin Aki Sibi. Ces deux points ont été mentionnés lors de la réunion du 10 mars 2022.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
14 mars 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Envoi d'une invitation par courriel à la PNK pour participer à un webinaire sur la participation à l'audience de la partie 2 de l'IGDPS, le 22 mars 2022, avec possibilité de poser des questions.
5 avril 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel envoyé par les LNC à la Première Nation Kebaowek pour rappeler la date limite de soumission d'une demande d'intervention lors de l'audience finale de la Commission sur l'IGDPS et encourager la signature de la pétition électronique parlementaire 3929, en soutien au projet proposé, lancée par le maire D'Eon (Ville de Deep River). Les LNC ont à nouveau fourni un lien vers le nouveau centre virtuel des visiteurs de l'IGDPS.
14 avril 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC Communications d'entreprise des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Invitation par courriel à la PNK à une réunion le 14 avril 2022 pour discuter de l'engagement sur les projets de fermeture d'IGDPS et du réacteur nucléaire de démonstration (RND), de l'accord-cadre et des prochaines étapes.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
14 avril 2022	Réunion entre la PNK et les LNC	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) LNC, directeur des communications d'entreprise	Réunion entre la PNK et les LNC pour discuter des possibilités et des demandes d'engagement liées au projet de l'IGDPS et au projet de fermeture du réacteur nucléaire de démonstration (RND).
18 avril 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Gestion et ressources foncières de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel pour inviter la PNK à la Journée de l'industrie des LNC aux Laboratoires de Chalk River, le 2 juin 2022, afin de promouvoir un engagement plus large entre les partenaires de l'industrie nucléaire des LNC et la chaîne d'approvisionnement locale.
18 avril 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel pour inviter la PNK à la Journée de l'industrie des LNC aux Laboratoires de Chalk River, le 2 juin 2022, afin de promouvoir un engagement plus large entre les partenaires de l'industrie nucléaire des LNC et la chaîne d'approvisionnement locale.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
20 avril 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek contenant des liens vers la mise à jour du rapport sur l'engagement autochtone en ce qui concerne l'IGDPS.
5 mai 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC Communications d'entreprise des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant de changer la réunion prochaine du 12 mai 2022 au 19 mai 2022.
6 mai 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel pour inviter la PNK à la Journée de l'industrie des LNC aux Laboratoires de Chalk River, le 2 juin 2022, afin de promouvoir un engagement plus large entre les partenaires de l'industrie nucléaire des LNC et la chaîne d'approvisionnement locale.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
9 mai 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Invitation par courriel envoyée à la PNK aux webinaires sur NPD/WR-1 : Aperçu des études d'impact sur l'environnement et Laboratoires de Chalk River : déclassement et démolition des installations existantes le 10 mai 2022, incluant une occasion de poser des questions.
20 mai 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Conseiller juridique de la PNK Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC pour présenter l'Accord-cadre proposé et qui fera l'objet d'une discussion lors de la prochaine réunion. La PNK a demandé de reporter la réunion du 24 mai 2022.
20 mai 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC Communications d'entreprise des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour annuler la réunion du 24 mai 2022 en raison de conflits d'horaire.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
8 juin 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC Communications d'entreprise des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour transmettre une ébauche de l'ordre du jour de la réunion du 9 juin 2022. Points à l'ordre du jour : <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture et présentation • Réflexions de la PNK et des LNC sur la deuxième partie de l'audition sur l'IGDPS • Discussion sur le projet d'accord-cadre fourni par la PNK • Prochaines étapes : principes d'engagement et harmonisation avec l'accord-cadre
8 juin 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC Communications d'entreprise des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC confirmant que le conseiller juridique de la PNK sera présent à la réunion du 9 juin 2022.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
7 juillet 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Conseiller de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel envoyé par les LNC à la PNK concernant la directive procédurale émise par la CCSN le 5 juillet 2022. Les LNC ont invité la PNK à rencontrer les LNC et à leur faire part des renseignements, des préoccupations ou des questions qu'elle pourrait avoir au sujet du projet de l'IGDPS, au-delà des discussions sur l'accord-cadre qui ont déjà eu lieu.
8 juillet 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Conseiller de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel envoyé aux LNC par la PNK, qui se réjouit de la directive procédurale de la Commission et de travailler avec la CCSN et les LNC. La PNK demande aux LNC d'ajouter la directive procédurale à l'ordre du jour de la prochaine réunion entre la PNK, EAACL et les LNC.
9 juin 2022	Réunion entre les LNC et la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Énergie atomique du Canada limitée (EAACL) Personnel du projet de l'IGDPS	Réunion entre les LNC et la Première Nation Kebaowek. Les LNC et la PNK ont discuté de l'état de la relation entre les LNC et la PNK ainsi que du travail effectué par les autres promoteurs qui pourrait servir d'exemple à suivre. Les LNC et la PNK ont ensuite discuté du projet d'accord-cadre fourni par la PNK.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
13 juillet 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC Communications d'entreprise des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Invitation par courriel envoyée à la PNK pour une réunion le 14 juillet 2022 pour discuter de la directive procédurale de la CCSN, d'une réunion de la direction et des priorités pour les six prochains mois.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
14 juillet 2022	Réunion entre la PNK et les LNC	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Coordonnateur culturel de la PNK Énergie atomique du Canada limitée (EACL) Conseiller juridique des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Directeur des communications d'entreprise des LNC Personnel du projet de l'IGDPS Personnel du projet de fermeture du RND	Réunion entre la PNK et les LNC pour discuter de la directive procédurale de la CCSN, discuter des priorités pour les 6 prochains mois et planifier une réunion de la direction. Les LNC et la PNK ont convenu de se rencontrer chaque semaine pour discuter de l'accord-cadre.
17 juillet 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel pour inviter la PNK à s'inscrire et à participer à la journée portes ouvertes de Chalk River le 6 août 2022.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
18 juillet 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC proposant une réunion au sujet de l'accord-cadre.
18 juillet 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek confirmant la date 21 juillet 2022 pour une réunion.
19 juillet 2022	Lettre des LNC à la PNK	Chef de la PNK Énergie atomique du Canada limitée (EACL) Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Lettre envoyée par courriel par les LNC au chef de la PNK proposant une réunion entre la PNK, les LNC et EACL suite à la directive procédurale émise par la CCSN.
20 juillet 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique des LNC	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour demander de changer la date de la réunion du 28 juillet 2022 en raison de conflits d'horaire.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
20 juillet 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Conseiller juridique de la PNK Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones Conseiller juridique des LNC	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour partager l'ordre du jour de la réunion du 21 juillet 2022.
21 juillet 2022	Réunion entre les LNC et la Première Nation Kebaowek	Conseiller juridique de la PNK Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones Conseiller juridique des LNC	Réunion entre les LNC et la Première Nation Kebaowek au sujet de l'accord-cadre.
21 juillet 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC confirmant le changement de date de la prochaine réunion du 28 juillet 2022 au 26 juillet 2022.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
25 juillet 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Chef de la PNK Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC Énergie atomique du Canada limitée (EA CL) Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek présentant une ébauche révisée de l'accord-cadre, pour examen avant la réunion du 26 juillet 2022.
27 juillet 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC Énergie atomique du Canada limitée (EA CL) Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek reportant la réunion à venir au 29 juillet 2022 en raison d'une panne de réseau dans la région.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
29 juillet 2022	Réunion entre la PNK et les LNC	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC Énergie atomique du Canada limitée (EACL) Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Personnel du projet de l'IGDPS	Réunion entre la PNK et les LNC pour discuter de la directive procédurale de la CCSN, de la mise à jour juridique de l'accord-cadre et de la planification d'une réunion de la direction.
6 août 2022	Laboratoires Nucléaires Canadiens – Journées portes ouvertes :	Consultant de la PNK Chef de la PNK	La PNL a assisté à une journée portes ouvertes sur le site des LCR. La journée portes ouvertes présentait des stands pour chaque projet ainsi que des visites en bus du site proposé pour l'IGDPS.
8 août 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Chef de la PNK Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Énergie atomique du Canada limitée (EACL) Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour commencer à planifier une réunion de direction pour la fin septembre. Les LNC ont proposé des dates et une ébauche d'ordre du jour pour obtenir les commentaires de la PNK.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
9 août 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Chef de la PNK Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Énergie atomique du Canada limitée (EAACL) Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique des LNC	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC partageant les révisions de la PNK à la dernière ébauche de l'accord-cadre.
11 août 2022	Réunion entre la PNK et les LNC	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Énergie atomique du Canada limitée (EAACL) Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique des LNC Personnel du projet de l'IGDPS	Réunion entre la PNK et les LNC pour discuter de la mise à jour juridique de l'accord-cadre, fournir des mises à jour sur un calendrier des activités et poursuivre la planification d'une réunion de la direction.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
18 août 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC pour proposer une réunion de direction avec les LNC, EACL et la Première Nation Kebaowek le 31 août 2022 à l'île Fitzpatrick.
18 août 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek présentant le calendrier préliminaire d'engagement de l'IGDPS pour examen. Les LNC ont demandé des commentaires lors de la prochaine réunion et indiqué qu'après acceptation, ils rempliront le budget associé à chaque activité.
18 août 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC pour présenter des commentaires sur le calendrier préliminaire d'engagement de l'IGDPS.
23 août 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour accepter l'invitation faite aux dirigeants des LNC à l'île Fitzpatrick le 31 août 2022.
25 août 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC pour demander que lui soient transmises les études. La PNK a demandé des visites du site la première semaine de septembre 2022 avec discussion sur le stockage du tri des déchets, le parcours du site proposé pour l'IGDPS et l'étude sur les chauves-souris.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
26 août 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour lui faire part d’une mise à jour du calendrier d’engagement de l’IGDPS qui tient compte des commentaires de la Première Nation Kebaowek.
26 août 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour transmettre des documents et des études liés au projet de l’IGDPS, conformément au point 7 du calendrier d’engagement.
26 août 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour transmettre l’étude de terrain faite sur la télémétrie des chauves-souris : Utilisation des gîtes forestiers par les petites chauves-souris brunes (<i>Myotis lucifugus</i>) en Ontario, conformément à la ligne 8 de l’horaire d’engagement.
29 août 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller juridique des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour transmettre des copies des contrats applicables de GoCo, conformément à la ligne 4 du calendrier d’engagement.
30 août 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek en réponse à la demande d’études et de visites de sites formulée par la Première Nation Kebaowek le 25 août 2022. Les LNC ont proposé des dates pour chaque visite et ont demandé des renseignements supplémentaires sur la demande d’études sur les chauves-souris.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
31 août 2022	Rencontre avec la PNK	Chef de la PNK Conseiller de la PNK Consultant de la PNK Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC Direction des LNC Direction d'EACL Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	<p>Le chef et le conseil de la PNK ont accueilli les dirigeants des LNC dans l'île Fitzpatrick.</p> <p>Cette première réunion des dirigeants a été une précieuse occasion d'apprentissage pour les LNC, ainsi qu'une occasion de renforcer nos relations en partageant un repas sans obligations formelles. Des engagements ont été pris pour travailler ensemble afin de réduire les écarts de points de vue et de créer une compréhension commune. Le chef Haymond a également invité les dirigeants des LNC et d'EACL à venir visiter la Nation KFN.</p>
1er septembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek portant sur l'élément 6 de l'horaire d'engagement. Les LNC ont partagé une liste des activités de biodiversité à venir. Les LNC demandent à la PNK d'indiquer les activités auxquelles il est intéressant de participer.
7 septembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour faire suite au courriel envoyé le 30 août 2022 pour coordonner les visites du site pour le début de septembre.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
7 septembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant des changements ou des commentaires des LNC à l'ébauche que la PNK a envoyée le 9 août 2022. La PNK a demandé une copie avant la réunion prévue du 8 septembre 2022.
7 septembre 2022	Courriels (2) entre la PNK et les LNC	Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant que la réunion du 8 septembre 2022 soit reportée en raison d'un conflit. Les LNC ont accusé réception et accepté de reporter le rendez-vous.
7 septembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC indiquant les dates pour la recherche sur place, comme demandé. La PNK a également fourni une mise à jour sur la liste de tri des déchets des participants. La PNK a indiqué qu'elle enverrait bientôt un plan de travail aux LNC. La PNK pose une question technique sur l'hibernaculum aux LNC.
8 septembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek reportant la réunion mensuelle entre la PNK, les LNC et EACL. La PNK a confirmé la nouvelle heure de la réunion.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
8 septembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek confirmant les dates de la recherche sur place. Les LNC ont également proposé une date provisoire pour la visite des LCR, y compris le site proposé de l'IGDPS, la caractérisation des déchets et les installations de tri et de ségrégation. Les LNC ont demandé à la PNK de confirmer la date. Les LNC ont fourni des renseignements sur la demande relative aux chauves-souris le 7 septembre 2022.
8 septembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek fournissant plus de renseignements sur le courriel envoyé le 1er septembre 2022. Les LNC ont confirmé les dates de piégeage/suivi des tortues.
9 septembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC confirmant les dates de la recherche sur place. La PNK a demandé le fichier de forme et la date écologique de référence pour le site proposé de l'IGDPS. La PNK s'est engagée à assurer le suivi des détails de l'étude sur les chauves-souris à une date ultérieure.
12 septembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek envoyant les fichiers de forme pour les emplacements du sondage de la faune de l'IGDPS et l'empreinte de l'IGDPS.
12 septembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek indiquant que les LNC enverront le lien pour s'inscrire à la recherche sur place. Les LNC ont demandé que chaque participant s'inscrive à l'avance. Les LNC ont demandé à la PNK de confirmer le 15 septembre 2022 pour la visite du site des LCR.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
12 septembre 2022	Appel téléphonique des LNC à la PNK	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Les LNC ont téléphoné à la PNK pour confirmer les détails de la recherche sur place, ont discuté d'une visite d'une demi-journée de l'installation de tri et de séparation des déchets et ont planifié un appel avec le responsable de la biodiversité des LNC.
12 septembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant le lien pour s'inscrire à la recherche sur place. Les LNC ont également énuméré les équipements de sécurité requis.
13 septembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant des fichiers de forme liés à la cartographie du site de l'IGDPS. La PNK a posé des questions sur les clôtures du site qui pourraient avoir une incidence sur la recherche sur place.
13 septembre 2022	Courriels entre les LNC et la PNK	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek indiquant que les fichiers de forme demandés ont été envoyés le lundi 12 septembre 2022. Les LNC demandent à la PNK de confirmer le nombre de personnes qui participeraient à la recherche sur place ainsi que l'heure d'arrivée prévue. La PNK a confirmé la réception des dossiers et s'est engagée à avoir un nombre pour la recherche sur place lors de la prochaine réunion

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
13 septembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Un courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC a demandé aux LNC de coordonner une réunion avec le responsable de la biodiversité des LNC pour discuter de la recherche sur les chauves-souris. La PNK a demandé la réunion avant la recherche sur place le 16 septembre 2022. Les LNC ont répondu en proposant une réunion d'une heure.
13 septembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek incluant une invitation à une réunion pour discuter de la recherche sur les chauves-souris.
13 septembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek renvoyant le courriel du 12 septembre 2022 avec les fichiers de forme demandés. La PNK a confirmé la réception.
13 septembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant que la PNK confirme le 15 septembre 2022 pour la visite des déchets.
13 septembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant que la visite des déchets soit reportée à la fin d'octobre. Les LNC ont accusé réception.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
13 septembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Chef de la PNK Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Énergie atomique du Canada limitée (EACL) Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique des LNC	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant l'ébauche révisée de l'accord-cadre pour examen.
13 septembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant une version Word du PDF « comparé » de l'accord-cadre. Les LNC ont envoyé la version demandée.
14 septembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant à la PNK de confirmer la liste des personnes inscrites pour la recherche sur place.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
14 septembre 2022	Réunion entre la PNK et les LNC	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE) Consultant de la PNK Consultant de la PNK, FRI Ecological Services LNC, gestionnaire intérimaire de la gestion des ressources naturelles	Réunion entre la PNK et les LNC pour discuter de la recherche sur les chauves-souris sur place.
15 septembre 2022	Réunion entre la PNK et les LNC	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE) LNC, directeur des communications d’entreprise LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Énergie atomique du Canada limitée (EACL) Conseiller juridique des LNC	Réunion entre la PNK, EACL et les LNC pour discuter de l’horaire d’engagement et d’activité de l’IGDPS, de l’accord-cadre et d’une réunion de la direction. L’ordre du jour de la réunion incluait : <ul style="list-style-type: none"> • L’horaire d’engagement et d’activité de l’IGDPS • La directive procédurale sur une fenêtre de 4,5 mois • Le travail essentiel (plan et budget) • Le Rapport sur l’engagement des populations autochtones en tant que document vivant • Le développement des engagements relatifs au projet et des engagements des LNC • La discussion sur l’accord-cadre • Les dates des réunions de la direction

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
15 septembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Gestion des terres de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant aux LNC de confirmer si une personne a été inscrite à la recherche sur place. Les LNC l'ont confirmé.
15 septembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Gestion des terres de la PNK Consultant de la PNK, FRI Ecological Services Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant une série de couches et 11 documents demandés lors de la réunion du 14 septembre 2022. Les LNC ont envoyé les fichiers plus volumineux dans un courriel distinct par le biais du lien SFPT.
15 septembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK, groupe Firelight Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel du consultant de la PNK aux LNC partageant un changement de personnel qui participera à la recherche sur place. Les LNC ont confirmé que le changement était possible.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
15 septembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) LNC, directeur des communications d'entreprise LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant que la date de la réunion du groupe de travail du 13 octobre 2022 soit déplacée en raison de conflits.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
16 septembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) LNC, directeur des communications d'entreprise LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Conseiller juridique des LNC Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	<p>Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour exprimer leur gratitude à la PNK pour avoir établi une relation de travail positive et collaborative. Les LNC ont exprimé qu'ils s'attendent à ce que les relations avec la PNK continuent pendant longtemps, mais ils ont reconnu que les parties devaient réaliser des progrès définis dans le cadre de la directive procédurale de la CCSN.</p> <p>Les LNC voulaient s'assurer que la PNK dispose des renseignements dont elle a besoin et de la capacité pour mener les activités nécessaires pour s'engager et soutenir l'évaluation de l'impact sur les droits pour le projet de l'IGDPS.</p> <p>Les LNC ont expliqué que le rapport sur l'engagement autochtone de l'IGDPS était un document vivant capable de saisir toutes les activités d'engagement, les progrès, les problèmes et les engagements entre les LNC et la PNK. Ce rapport reflétera les intérêts et les préoccupations de la PNK liés à l'IGDPS et définira les engagements pour le travail continu entre les parties qui continueront au-delà de la date limite incluse dans la directive procédurale.</p>
16 septembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultant de la PNK Consultant de la PNK, FRI Ecological Services	<p>Courriel des LNC au consultant de la Première Nation Kebaowek pour envoyer le fichier de forme sur le niveau d'activité des données sur les chauves-souris recueillies dans l'empreinte de l'IGDPS.</p>

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
16 septembre 2022	Recherche sur place	Consultant de la PNK Membres de la communauté de la PNK Personnel environnemental des LNC	La PNK était sur place avec le personnel des LNC pour mener des recherches sur place. Le groupe a participé à une visite sur place des travaux de biodiversité du site des LCR. On a également déployé des enregistreurs de chauves-souris acoustiques et effectué des efforts d'inventaire du site dans l'empreinte de l'IGDPS.
19 septembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultant de la PNK	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC en réponse au courriel des LNC du 16 septembre 2022 concernant la relation. La PNK a remercié les LNC pour le courriel et pour l'accueil de l'équipe technique sur place. La PNK a fourni une mise à jour sur le plan de travail, l'étude et les coûts de révision.
19 septembre 2022	Recherche sur place	Consultant de la PNK Membres de la communauté de la PNK Personnel environnemental des LNC	La PNK était sur place avec le personnel des LNC pour mener des recherches sur place. Le groupe a fait l'inventaire du site dans l'empreinte de l'IGDPS et le personnel environnemental des LNC a fourni des informations sur le programme de biodiversité grâce aux données et aux cartes disponibles dans le système de gestion des données environnementales (SGDE).
19 septembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultant de la PNK	Invitation par courriel envoyée à la PNK à un webinaire sur la planification du séquençage de la construction pour l'installation de gestion des déchets près de la surface proposée le 28 septembre 2022, qui comprenait une occasion de poser des questions.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
20 septembre 2022	Courriels (12) entre la PNK et les LNC	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultant de la PNK	Courriels entre la PNK et les LNC coordonnant d'autres personnes participant à la recherche sur place le 20 septembre 2022.
20 septembre 2022	Recherche sur place	Consultant de la PNK Membres de la communauté de la PNK Personnel environnemental des LNC	La PNK était sur place avec le personnel des LNC pour mener des recherches sur place. Le groupe a effectué un inventaire du site dans l'empreinte de l'IGDPS.
22 septembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Conseiller juridique des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC en réponse à la demande de déplacement de la réunion du groupe de travail d'octobre du 16 septembre 2022. Les LNC ont confirmé la date.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
23 septembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) LNC, directeur des communications d'entreprise LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Énergie atomique du Canada limitée (EA CL)	Invitation envoyée par courriel à la réunion des LNC à la PNK.
28 septembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultant de la PNK	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant une mise à jour sur le plan de travail de l'IGDPS et l'horaire/le budget lié à la directive procédurale. Les LNC ont offert du soutien pour terminer le travail.
29 septembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultant de la PNK	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC indiquant que la PNK finalisera les coûts liés au plan de travail de l'IGDPS et l'horaire/le budget. La PNK a demandé du soutien sous forme d'autres journées de recherche sur place en octobre 2022 et d'une visite de l'installation de tri des déchets.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
29 septembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek faisant suite à l'examen de l'ébauche de l'accord. Les LNC ont proposé une discussion distincte du groupe plus large si nécessaire.
1er octobre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultant de la PNK	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek quant aux mesures de suivi notées lors de la recherche sur place sur le site de l'IGDPS les 16, 19 et 20 septembre 2022. Les LNC ont envoyé les huit documents et les trois images demandés.
1er octobre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultant de la PNK	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant à la PNK d'envoyer des dates supplémentaires pour l'achèvement de l'évaluation écologique du site et le nombre de personnes qui participeront. Les LNC ont également demandé des dates proposées pour la visite et la discussion sur les installations de tri des déchets.
6 octobre 2022	Courriels entre la PNK et les LNC	Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC partageant les dernières modifications de l'accord-cadre. La PNK a demandé une réunion distincte le 11 octobre 2022 pour discuter des modifications. Les LNC ont proposé une date alternative aux modifications de disque.
7 octobre 2022	Réunion entre les LNC et la PNK	Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC	Réunion entre les LNC et la PNK pour discuter de l'accord-cadre.
7 octobre 2022	Courriels entre la PNK et les LNC	Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC partageant l'accord-cadre mis à jour.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
12 octobre 2022	Réunion entre la PNK et les LNC	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique des LNC LNC, directeur des communications d'entreprise LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Réunion du groupe de travail entre la PNK et les LNC pour discuter de tout suivi de l'horaire de l'engagement et des activités sur place relatif à l'IGDPS, de l'accord-cadre, d'une réunion de la direction, d'une réunion tripartite et des progrès de la directive procédurale. Pendant la réunion, les LNC ont noté que pour faire venir la PNK sur le site en toute sécurité, les LNC devaient donner un préavis de 24 heures, que les véhicules des LNC devraient être utilisés et que tout le monde devrait se vêtir adéquatement en fonction des conditions météorologiques.
12 octobre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique de la PNK	Courriel du conseiller juridique de la PNK aux LNC envoyant le budget de la PNK (annexe B de l'accord-cadre).
12 octobre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultant de la PNK	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC répondant au courriel des LNC du 7 octobre 2022 concernant les dates de l'étude écologique du site. Dates proposées par la PNK et activités demandées pour le sondage. La PNK a également envoyé des dates privilégiées pour la visite de l'installation de tri des déchets.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
14 octobre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultant de la PNK	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC pour demander que lui soient transmises les 165 références sur l'EIE.
14 octobre 2022	Réunion entre la PNK et les LNC	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultant de la PNK	Réunion entre la PNK et les LNC pour discuter des activités demandées lors de la prochaine étude écologique du site.
24 octobre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Chef de la PNK Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC Énergie atomique du Canada limitée (EACL) Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant l'ébauche révisée de l'accord-cadre pour examen. Les LNC ont offert de rencontrer le conseiller juridique de la PNK pour discuter du cadre.
25 octobre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultant de la PNK	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek fournissant des réponses à la demande d'activité de la PNK pour l'étude de site écologique à venir. Les LNC ont proposé deux jours pour le travail. Les LNC ont demandé des dates pour la visite des installations de traitement des déchets.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
25 octobre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller de la PNK	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek envoyant des options de date pour une réunion de la direction. Les LNC ont demandé à la PNK de voter sur les options de date. Les LNC ont ensuite révisé les dates en fonction des disponibilités. La PNK a confirmé la réception.
25 octobre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultant de la PNK	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek fournissant bon nombre des références demandées le 14 octobre 2022. Les LNC se sont engagés à envoyer les articles en suspens dès que possible.
25 octobre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultant de la PNK	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC en réponse au courriel des LNC du 25 octobre 2022 concernant l'étude écologique du site. La PNK a demandé des jours supplémentaires pour remplir le sondage. La PNK a fourni des options de date pour la visite des installations de tri des déchets.
26 octobre 2022	Réunion entre les LNC et la PNK	Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC	Réunion entre les LNC et la PNK pour discuter de l'accord-cadre.
26 octobre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultant de la PNK	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek envoyant les commentaires des LNC sur l'annexe B pour discussion lors de la réunion du groupe de travail le 27 octobre 2022.
26 octobre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Conseiller juridique des LNC Consultant de la PNK	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek envoyant une annexe B mise à jour pour discussion lors de la réunion du groupe de travail le 27 octobre 2022.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
26 octobre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultant de la PNK	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant des renseignements supplémentaires pour la visite des installations de tri des déchets.
26 octobre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultant de la PNK	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek en réponse au courriel du 26 octobre 2022 concernant l'étude écologique du site. Les LNC ont confirmé qu'ils offriraient leur soutien à la PNK pendant toute la semaine et ont demandé des renseignements pour inscrire les participants. Les LNC ont proposé une voie à suivre pour chaque demande, tenant compte du point de vue de la PNK pour chaque demande.
26 octobre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultant de la PNK	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant la confirmation d'une date pour la visite des installations de tri des déchets.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
27 octobre 2022	Réunion entre la PNK et les LNC	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique des LNC LNC, directeur des communications d'entreprise LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Réunion du groupe de travail entre la PNK, l'EACL et les LNC pour discuter du sondage écologique du site, de l'horaire d'engagement et d'activité de l'IGDPS, de l'accord-cadre et d'une réunion de la direction.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
31 octobre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique des LNC LNC, directeur des communications d'entreprise LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Énergie atomique du Canada limitée (EAACL)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant l'ébauche révisée des annexes à l'accord et une ébauche révisée de l'accord-cadre dans une version propre et comparée. Les LNC ont offert de coordonner une réunion pour en discuter, au besoin.
1er novembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC fournissant des renseignements sur les personnes qui seront sur le site des LCR le 1er novembre 2022 pour le travail sur place. La PNK a également demandé l'utilisation de téléphones cellulaires.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
1er novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique des LNC LNC, directeur des communications d'entreprise LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek proposant les dates de la visite et de la discussion sur les déchets. Exprimant des inquiétudes au sujet de la venue sur le site.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
1er novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique des LNC LNC, directeur des communications d'entreprise LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek concernant le sondage Doodle, utilisé pour sélectionner les dates de réunion de la direction. La PNK a indiqué qu'il était correct de fermer le sondage si suffisamment de gens avaient répondu.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
1er novembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique des LNC LNC, directeur des communications d'entreprise LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Énergie atomique du Canada limitée (EAACL)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC exprimant des préoccupations concernant la visite et la discussion sur les déchets. La PNK a demandé des renseignements détaillés sur la protection contre le rayonnement et a indiqué que la visite devrait être reportée.
1er novembre 2022	Recherche sur place	Consultant de la PNK Personnel environnemental des LNC	La PNK était sur place avec le personnel des LNC pour mener des recherches sur place. Le personnel des LNC et le consultant de la PNK ont parcouru l'empreinte de l'IGDPS pour effectuer des travaux d'inventaire du site, ce qui comprenait l'enregistrement de la composition forestière et des marquages fauniques.
2 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour fournir une mise à jour sur l'état de la demande de documents de la PNK liée aux documents de référence de l'EIE de l'IGDPS. Les LNC ont noté les documents en suspens.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
2 novembre 2022	Recherche sur place	Consultant de la PNK Membres de la communauté de la PNK Personnel environnemental des LNC	La PNK était sur place avec le personnel des LNC pour mener des recherches sur place. Les travaux comprenaient un sondage de la rive du lac Perch pour identifier des mammifères tels que les barrages de castors et les huttes de rats musqués.
3 novembre 2022	Recherche sur place	Consultant de la PNK Personnel environnemental des LNC	La PNK était sur place avec le personnel des LNC pour mener des recherches sur place. Le personnel des LNC et les consultants de la PNK ont parcouru l'empreinte de l'IGDPS pour effectuer les travaux d'inventaire du site.
3 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour fournir une mise à jour sur l'état de la demande de documents de la PNK liée aux documents de référence de l'EIE de l'IGDPS. Les LNC ont fourni deux documents supplémentaires.
3 novembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique de la PNK	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant une liste des documents de référence de l'EIE déjà mis à jour et envoyés à la PNK. La PNK a également demandé de l'aide pour télécharger les documents en format PDF.
4 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant la confirmation des plans pour les activités sur place la semaine du 7 au 11 novembre 2022.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
4 novembre 2022	Courriel de la PNK aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la PNK aux LNC fournissant des détails sur les activités sur place du plan pour la semaine du 7 au 11 novembre. La PNK a indiqué son intérêt pour un appâtage le 8 novembre 2022 à Pointe au Baptême.
4 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek réitérant les renseignements fournis le 25 octobre 2022. Les LNC n'appuient pas l'appâtage dans le but d'attirer des loups à l'appui de la collecte d'excréments de loups pour analyse d'ADN. Les LNC ont fourni une solution de rechange pour la collecte d'échantillons d'ADN de loup.
4 novembre 2022	Recherche sur place	Consultant de la PNK Personnel environnemental des LNC	La PNK était sur place avec le personnel des LNC pour mener des recherches sur place. Le personnel des LNC et les consultants de la PNK ont parcouru l'empreinte de l'IGDPS pour effectuer les travaux d'inventaire du site.
5 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique de la PNK	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant la liste des versions mises à jour des documents de référence de l'EIE demandés par la PNK. Les LNC ont indiqué les fichiers du lien Web et les fichiers du site SFTP et si le fichier est un document Word ou un PDF.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
7 novembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique de la PNK	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC indiquant que le problème de téléchargement des documents de référence de l'EIE existe toujours. La PNK a demandé aux LNC de téléverser les documents à un autre endroit.
7 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Chef de la PNK Conseiller de la PNK Consultant de la PNK Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique de la PNK	Courriel des LNC au chef de la Première Nation Kebaowek soulevant les préoccupations des LNC concernant une carcasse qu'on apporterait sur le site des Laboratoires de Chalk River à Chalk River le 8 novembre 2022, sans autorité appropriée ou à l'insu des LNC. Les LNC ont proposé des moyens alternatifs pour permettre de collaborer afin de recueillir de l'ADN de loup.
7 novembre 2022	Réunion entre les LNC et la PNK	Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC	Réunion entre les LNC et la PNK pour discuter de l'accord-cadre.
7 novembre 2022	Recherche sur place	Consultant de la PNK Personnel environnemental des LNC	La PNK était sur place avec le personnel des LNC pour mener des recherches sur place. Le personnel des LNC et les consultants de la PNK ont parcouru l'empreinte de l'IGDPS pour effectuer les travaux d'inventaire du site.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
8 novembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Chef de la PNK Conseiller de la PNK Consultant de la PNK Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique de la PNK	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC pour répondre aux préoccupations des LNC concernant l'appâtage à Pointe au Baptême. Le consultant de la PNK a indiqué que le chef avait donné son approbation quant à la poursuite de l'appâtage. La PNK a expliqué la raison pour laquelle les Autochtones devraient diriger le travail. La PNK a manifesté son intérêt pour la possibilité d'un échantillonnage d'ADN d'excréments sur place.
8 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique des LNC LNC, directeur des communications d'entreprise LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant à la PNK de remplir le sondage Doodle pour planifier la réunion de la direction. La PNK a accepté de transmettre la demande à remplir.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
8 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultant de la PNK	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek indiquant que, conformément à la demande de la PNK, les documents de référence de l'EIE ont été téléversés dans OneDrive. La PNK a confirmé la réception des 96 dossiers envoyés par les LNC.
8 novembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant un nouveau sondage pour planifier la réunion de la direction, incluant les heures suggérées.
8 novembre 2022	Recherche sur place	Consultant de la PNK Membres de la communauté de la PNK Personnel environnemental des LNC	La PNK était sur place avec le personnel des LNC pour mener des recherches sur place. Le travail impliquait de parcourir l'empreinte de l'IGDPS pour effectuer le travail d'inventaire du site.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
9 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique des LNC LNC, directeur des communications d'entreprise LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Énergie atomique du Canada limitée (EAEL)	<p>Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek en réponse au courriel de la PNK du 8 novembre 2022 concernant l'appâtage vivant et le développement d'une relation collaborative. Les LNC ont suggéré deux solutions de rechange pour la collecte d'ADN de loup et ont déclaré que les LNC appuyaient les études menées par les Autochtones et souhaitaient continuer à collaborer à ces études dans le cadre de l'établissement de relations positives, ainsi que pour maintenir la sécurité du site des Laboratoires de Chalk River.</p> <p>Les LNC ont abordé le fait qu'un appâtage s'était produit en bateau sur la propriété des LNC et que des appareils photo avaient été placés sur les sentiers à l'insu et sans le consentement des LNC. Les LNC ont fait référence aux occasions où le personnel des LNC avait déclaré que les LNC n'appuyaient pas l'appâtage (25 octobre 2022 et 4 novembre 2022). Les LNC, ont offert des solutions de rechange à la PNK; par conséquent, le personnel des LNC se joindrait aux représentants de la PNK pour parcourir le site des LCR afin de trouver des échantillons d'excréments frais de loups à étudier ou les LNC permettraient à la PNK d'utiliser des échantillons d'excréments que les LNC avaient déjà collectés.</p>

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
9 novembre 2022	Lettre des LNC à la PNK	Consultant de la PNK Chef de la PNK LNC, vice-président des affaires générales LNC, directeur des communications d'entreprise LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Énergie atomique du Canada limitée (EAACL)	<p>Les LNC ont envoyé à la PNK une lettre officielle concernant les actions qui ont mené à ce qu'un événement soit signalé à la CCSN sur le site des LCR. Les LNC ont informé la PNK que l'événement à signaler était le résultat de l'accès de l'équipe sur place de la PNK à la propriété des LNC sans l'autorisation de sécurité appropriée ou une escorte des LNC, de la mise en place d'appareils photo sur le sentier et du placement d'une carcasse de cerf dans la propriété des LNC. Les LNC ont décrit les implications en matière de santé, de sécurité et de sûreté et demandent que les restes de cerf, les appareils photo et les équipements soient retirés immédiatement de la propriété des LNC.</p> <p>Les LNC ont exprimé leur engagement à travailler avec la PNK et ont remercié la PNK pour sa coopération continue.</p>
9 novembre 2022	Appel téléphonique de la PNK aux LNC	Consultant de la PNK LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones	<p>Le consultant de la PNK a retourné un appel des LNC. La PNK a annoncé qu'elle prévoit de mener des activités sur place le 11 novembre 2022. La LNC a fourni un résumé de la lettre du 9 novembre 2022 détaillant l'événement à signaler. Les LNC et la PNK ont discuté de la propriété et de la gestion de Pointe au Baptême.</p>

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
11 novembre 2022	Réunion entre la PNK et les LNC	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique des LNC LNC, directeur des communications d'entreprise LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Énergie atomique du Canada limitée (EAACL)	<p>Réunion du groupe de travail entre la PNK, EAACL et les LNC pour discuter de l'événement à signaler résultant de l'accès au site des LNC, de l'engagement et de l'horaire des activités de l'IGDPS, de l'accord-cadre et d'une réunion de la direction.</p> <p>Les LNC ont partagé que le site était un site nucléaire sécurisé et extrêmement réglementé par le CCSN. Lorsque l'équipe de la PNK est venue déposer la carcasse, ils étaient à l'intérieur des limites de propriété des LCR et cela constituait un événement à signaler au CCSN. La PNK a expliqué à son tour que l'acceptation de la méthodologie n'avait pas eu lieu pleinement en raison des échéances trop serrées. La PNK respecte la sécurité du site et l'aspect du personnel et a expliqué l'importance de l'achèvement de leurs travaux. Les deux parties ont convenu qu'une meilleure communication permettrait de limiter l'occurrence d'événements à signaler à l'avenir.</p>
10 novembre 2022	Courriels de la PNK aux LNC	Consultant de la PNK Équipe sur place de la PNK Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	<p>Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC indiquant les noms de l'équipe sur place de la PNK arrivant sur le site des LCR le 11 novembre 2022.</p> <p>Les LNC ont accusé réception.</p>
10 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Équipe sur place de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	<p>Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek confirmant les plans pour les activités sur place du 11 novembre 2022. Les activités comprenaient la récupération des appareils photo et de la carcasse.</p> <p>La PNK a confirmé.</p>

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
11 novembre 2022	Recherche sur place	Consultant de la PNK Membres de la communauté de la PNK Personnel environnemental des LNC	La PNK était sur place avec le personnel des LNC pour mener des recherches sur place. Le travail était axé sur les efforts de collaboration dans le cadre d'un sondage sur les loups.
14 novembre 2022	Recherche sur place	Consultant de la PNK Personnel environnemental des LNC	La PNK était sur place avec le personnel des LNC pour mener des recherches sur place. Le travail était axé sur les efforts de collaboration dans le cadre d'un sondage sur les loups.
15 novembre 2022	Recherche sur place	Consultant de la PNK Personnel environnemental des LNC	La PNK était sur place avec le personnel des LNC pour mener des recherches sur place. Le travail était axé sur les efforts de collaboration dans le cadre d'un sondage sur les loups.
16 novembre 2022	Recherche sur place	Consultant de la PNK Personnel environnemental des LNC	La PNK était sur place avec le personnel des LNC pour mener des recherches sur place. Le travail était axé sur les efforts de collaboration dans le cadre d'un sondage sur les loups.
16 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Conseiller de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Invitation par courriel envoyée à la PNK aux webinaires sur le Plan général de déclassé et d'assainissement et les Laboratoires de Whiteshell : passé, présent et futur le 22 novembre 2022, ce qui permettait de poser des questions.
16 novembre 2022	Courriels des LNC à la PNK	Conseiller de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek proposant de nouvelles dates pour une réunion de la direction. Les LNC ont partagé les options de date par le biais d'un sondage en ligne. La PNK a confirmé la réception des dates et a accepté de partager avec les personnes appropriées.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
16 novembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC envoyant un exemple de facture aux fins de financement en vertu de l'accord-cadre.
16 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Chef de la PNK LNC, vice-président des affaires générales LNC, directeur des communications d'entreprise Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek en réponse au courriel du 1er novembre 2022 de la PNK. Les LNC ont fourni plus de renseignements sur les mesures de sécurité liées à la protection contre le rayonnement que les LNC ont mises en place pour assurer la sécurité de tout le personnel et de l'ensemble des visiteurs du site. Les LNC ont suggéré une réunion avant la visite pour discuter du rayonnement avec un physicien de la santé des LNC.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
16 novembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Chef de la PNK LNC, vice-président des affaires générales Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) LNC, directeur des communications d'entreprise LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Énergie atomique du Canada limitée (EA CL)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC suggérant le 1er décembre 2022 pour la visite et la discussion des installations de tri des déchets.
17 novembre 2022	Recherche sur place	Consultant de la PNK Personnel environnemental des LNC	La PNK était sur place avec le personnel des LNC pour mener des recherches sur place. Le travail était axé sur les efforts de collaboration dans le cadre d'un sondage sur les loups.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
16 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Chef de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) LNC, directeur des communications d'entreprise LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek confirmant le 1er décembre 2022 pour la visite et la discussion des installations de tri des déchets. Les LNC ont demandé des détails supplémentaires concernant la visite.
18 novembre 2022	Recherche sur place	Consultant de la PNK Personnel environnemental des LNC	La PNK était sur place avec le personnel des LNC pour mener des recherches sur place. Le travail était axé sur les efforts de collaboration dans le cadre d'un sondage sur les loups.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
18 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Chef de la PNK Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) LNC, directeur des communications d'entreprise LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Énergie atomique du Canada limitée (EA CL) Conseiller juridique des LNC	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant l'ébauche révisée de l'accord-cadre ainsi que les Annexes B et C de l'accord.
22 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek faisant suite au courriel du 1er novembre 2022 demandant la confirmation de la réunion du 1er décembre 2022 et de la visite des installations de traitement des déchets.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
23 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Chef de la PNK Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) LNC, directeur des communications d'entreprise LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Énergie atomique du Canada limitée (EA CL) Conseiller juridique des LNC	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour assurer le suivi de l'état de l'examen de la PNK de l'ébauche révisée de l'accord-cadre ainsi que des annexes B et C de l'accord partagées le 17 novembre 2022. Les LNC ont proposé de coordonner une réunion distincte avant la réunion du groupe de travail du 8 décembre 2022.
24 novembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC fournissant des commentaires sur l'accord-cadre ainsi que les annexes B et C.
24 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek confirmant la réception des commentaires sur l'accord-cadre ainsi que les annexes B et C.
24 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Conseiller de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek indiquant que les résultats du sondage indiquent que la date préférée pour la réunion de la direction de la PNK est le 15 décembre 2022. Les LNC ont demandé avec qui travailler pour confirmer la liste d'invitation ainsi que la logistique de la réunion. Les LNC ont suggéré de signer l'accord-cadre à la même réunion.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
25 novembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC informant les LNC que Kitigan Zibi Anishinabeg aimerait également participer à la réunion et à la visite des installations de tri des déchets. La PNK fournira d'autres dates aux LNC.
25 novembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Conseiller de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC fournissant la personne-ressource administrative avec laquelle travailler pour planifier la réunion de la direction.
27 novembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant des précisions sur qui assistera à la réunion de la direction. La PNK a noté le changement du 15 décembre 2022 au 16 décembre 2022 et a rappelé aux LNC que le bureau de bande fermait à midi.
28 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek confirmant la personne-ressource appropriée pour la réunion de la direction prévue pour le 16 décembre 2022.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
28 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Conseillers de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek indiquant un événement de chaîne d’approvisionnement des LNC à venir à Pembroke et fournissant un dépliant avec des détails.
28 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek indiquant les bonnes coordonnées et confirmant la prochaine réunion le 16 décembre 2022.
29 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant un appel téléphonique pour discuter des commentaires sur l’accord-cadre ainsi que les annexes B et C.
29 novembre 2022	Appel téléphonique des LNC à la PNK	Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC	Les LNC ont appelé la PNK pour discuter des commentaires sur l’accord-cadre ainsi que les annexes B et C.
30 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant une mise à jour d’une date pour la visite des installations de traitement des déchets.
30 novembre 2022	Courriels de la PNK aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC informant les LNC qu’aucune date avec la Kitigan Zibi Anishinabeg n’a été sélectionnée pour la visite des installations de traitement des déchets. La PNK a proposé la semaine du 12 décembre 2022. Les LNC ont accusé réception.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
30 novembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Adjoint administratif de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek proposant de l'aide pour la logistique de la réunion de la direction PNK/LNC/EACL. Les LNC ont posé quelques questions préliminaires.
1er décembre 2022	Courriels entre la PNK et les LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC confirmant que la PNK et la Kitigan Zibi Anishinabeg sont disponibles pour visiter le site des déchets des LCR et en discuter le 16 décembre 2022 à 13 h. Les LNC ont accusé réception et ont demandé une liste des participants.
2 décembre 2022	Courriels entre la PNK et les LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC fournissant une liste des participants pour la visite et la discussion sur les déchets du 16 décembre 2022. Les LNC ont confirmé la réception et ont noté qu'un ordre du jour serait partagé la semaine prochaine.
5 décembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC indiquant que la réunion de la direction du 16 décembre 2022 a été fixée à 10 h ou à 11 h. Les LNC ont confirmé que 11 h convient aussi bien pour les LNC que pour EACL.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
5 décembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek confirmant que 11 h convient pour les LNC et EACL pour la réunion de la direction du 16 décembre 2022. Les LNC ont demandé à la PNK de confirmer si l'intention est de signer l'accord-cadre à cette date.
5 décembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek fournissant le lien d'inscription pour la visite et la discussion sur les déchets du 15 décembre 2022. Les LNC ont partagé d'autres exigences de la visite.
6 décembre 2022	Appel téléphonique des LNC à la PNK	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller de la PNK	Les LNC ont téléphoné à la PNK pour confirmer la logistique de la réunion de la direction du 16 décembre 2022.
6 décembre 2022	Courriels entre les LNC et la PNK	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller de la PNK	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant qui assistera à la réunion de la direction du 16 décembre 2022. La PNK a fourni une liste des participants à la réunion.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
7 décembre 2022	Courriels entre les LNC et la PNK	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant une adresse pour la réunion de la direction du 16 décembre 2022. La PNK a fourni l’adresse de la réunion.
7 décembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Chef de la PNK Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE) Conseiller juridique des LNC LNC, directeur des communications d’entreprise LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Énergie atomique du Canada limitée (EAACL)	Les LNC ont envoyé l’ordre du jour proposé de la réunion du groupe de travail du 8 décembre 2022. Ordre du jour proposé : <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du territoire • Ouverture/présentations • Accord-cadre • Logistique de la réunion de la direction • Logistique de la visite de la gestion des déchets • Lettre de prolongation envoyée par la PNK au CCSN au sujet de la date pour soumettre une réponse à la directive procédurale
7 décembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC	Courriel des LNC au conseiller juridique de la Première Nation Kebaowek partageant l’accord-cadre, le calendrier d’engagement et la proposition des LNC pour aborder les points en suspens. Les LNC ont offert une réunion distincte de la réunion du groupe de travail pour discuter des ébauches.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
8 décembre 2022	Réunion entre les LNC et la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Conseiller de la PNK Conseiller juridique de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) LNC, IGDPS Conseiller juridique des LNC LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones	Réunion du groupe de travail entre la PNK, EACL et les LNC. Les LNC et la PNK ont discuté de l'accord-cadre, en particulier du budget. La logistique de la réunion de la direction et de la visite de gestion des déchets a été discutée et convenue. Les LNC ont confirmé qu'ils avaient reçu la lettre de prolongation de la PNK du conseiller juridique de la PNK. La PNK a informé les LNC qu'il fallait plus de travail sur place pendant l'hiver 2023. Les LNC ont proposé d'aider comme ils peuvent afin de faciliter le travail.
8 décembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant un appel pour finaliser tout problème en suspens avec l'accord-cadre. Les LNC ont fourni des options de date et d'heure pour une discussion.
8 décembre 2022	Réunion entre les LNC et la Première Nation Kebaowek	Conseiller juridique de la PNK Conseiller juridique des LNC	Rencontre entre les conseillers juridiques des LNC et de la PNK pour discuter des enjeux en suspens de l'accord-cadre.
8 décembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour partager une ébauche de l'ordre du jour de la visite des installations de traitement des déchets. Les LNC ont demandé à la PNK de les informer de tout changement nécessaire.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
9 décembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique de la PNK	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek envoyant le dernier des documents en suspens de la demande de documents de référence de l'EIE. Les LNC ont noté qu'un des documents demandés provenait d'une conférence; les LNC en ont partagé le résumé.
12 décembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant des couvre-bottes pour la visite des installations de traitement des déchets. Les LNC ont répondu qu'il n'y en avait pas de disponibles.
12 décembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek rappelant à la PNK que toute personne qui prévoit participer à la visite devait s'inscrire d'ici la fin de la journée.
12 décembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek confirmant deux personnes pour la visite des installations de traitement des déchets. La PNK a confirmé qu'elles devaient figurer sur la liste.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
12 décembre 2022	Courriels entre la Première Nation Kebaowek et les LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant aux LNC d'inscrire un participant à la visite des installations de traitement des déchets. Les LNC ont confirmé et demandé une liste des participants mise à jour. La PNK a confirmé qu'il pourrait y avoir d'autres participants pour la visite et que la PNK confirmerait avec les LNC jeudi.
12 décembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Conseiller juridique de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique des LNC	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC partageant des renseignements à ajouter comme annexe A à l'accord-cadre.
12 décembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Conseiller juridique de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique des LNC	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek envoyant l'accord mis à jour. Les LNC ont proposé que, si aucune autre modification n'était nécessaire, les LNC prépareraient la version pour signature pour la réunion du 15 décembre 2022.
13 décembre 2022	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Conseiller de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek concernant un communiqué de presse conjoint et/ou des autorisations de photo pour la signature de l'accord-cadre. La PNK a demandé qu'il n'y ait pas de communiqué de presse ou de photos conjoints.
14 décembre 2022	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant d'annuler la visite des déchets du vendredi (16 décembre) en raison de la tempête de neige prévue, et de reporter la visite au Nouvel An. Les LNC ont confirmé.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
15 décembre 2022	Réunion entre le leadership de la Première Nation Kebaowek et des LNC	Chef de la Première Nation Kebaowek Conseiller de la Première Nation Kebaowek Consultant de la PNK Président et directeur général des LNC Président et directeur général d’EACL Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones Directeur des relations avec les parties prenantes, GRE	Les dirigeants d’EACL et des LNC ont rencontré le chef de la PNK en personne au bureau du conseil de bande de la PNK pour poursuivre la discussion sur la demande de la PNK de prolonger la date de soumission pour la directive procédurale. À la demande de la PNK, la signature de l’accord-cadre a été reportée jusqu’à la nouvelle année au moins compte tenu de la conférence de cas tenue par la CCSN.
15 décembre 2022	Lettre des LNC à la CSNC	Chef de la Première Nation Kebaowek Chef de la Kitigan Zibi Anishinabeg Président et directeur général des LNC Président et directeur général d’EACL CCSN	Les LNC envoient une lettre à la CCSN confirmant qu’EACL et les LNC appuient la demande de la PNK de reporter la date de présentation au 30 avril 2023 et appuient l’intention de la PNK de demander une audience orale.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
21 décembre 2022	Lettre de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Chef de la Première Nation Kebaowek Consultant de la PNK LNC, vice-président des affaires générales	Lettre de la PNK aux LNC en réponse à la lettre officielle du 9 novembre 2022 concernant les actions qui ont mené à un événement à signaler à la CCSN sur le site des LCR. Dans la réponse, la PNK a partagé des renseignements sur les méthodologies de travail des Autochtones et sur la façon dont elles peuvent être utilisées pour mener l'évaluation de l'impact sur les droits et les activités sur place de la PNK.
9 janvier 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour faire suite aux nouvelles dates de la visite des déchets.
9 janvier 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour faire suite aux nouvelles dates de la visite des déchets.
9 janvier 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC indiquant qu'aucune date n'a encore été sélectionnée pour la visite des déchets. Les LNC ont accusé réception.
11 janvier 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Conseiller juridique de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique des LNC	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC informant les LNC que la PNK était prête à signer l'accord-cadre. Les LNC ont accusé réception.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
12 janvier 2023	Réunion entre les LNC et la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Conseiller de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) LNC, IGDPS Conseiller juridique des LNC LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Énergie atomique du Canada limitée (EAACL)	Réunion du groupe de travail entre la Première Nation Kebaowek, EAACL et les LNC. Les LNC et la Première Nation Kebaowek ont discuté de la mise à jour de la directive procédurale, des mises à jour de l'accord-cadre et de la lettre du 21 décembre 2022 de la PNK. Les LNC ont écouté les explications de la PNK au sujet des principaux points de la lettre et ont remercié la PNK pour partager plus de renseignements. Les LNC et la PNK ont tous deux exprimé leurs réflexions positives sur la réunion des dirigeants du 15 décembre 2022. Les LNC ont demandé à la PNK d'envoyer toutes les factures à ce jour.
12 janvier 2023	Réunion entre les LNC et la Première Nation Kebaowek	Conseiller juridique de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique des LNC	Réunion virtuelle des conseillers juridiques des LNC et de la PNK pour discuter des mises à jour de l'accord-cadre.
12 janvier 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Conseiller juridique de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique des LNC	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant l'accord-cadre mis à jour. Les LNC ont noté deux éléments à finaliser avant la signature.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
12 janvier 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Conseiller juridique de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique des LNC	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC acceptant les modifications proposées à l'accord-cadre. Les LNC ont accusé réception.
12 janvier 2023	Signature de l'accord-cadre	Chef de la Première Nation Kebaowek Président et directeur général d'EACL LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones	Les dirigeants des LNC et de la PNK ont signé l'accord-cadre au bureau d'Ottawa, ON, d'EACL. Au cours de la réunion, la PNK et les LNC ont discuté de la relation et de la méthodologie de la PNK pour les activités sur place.
16 janvier 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant des options de date de réunion pour une réunion avec l'équipe de la protection environnementale des LNC.
16 janvier 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant deux options de date de réunion pour une réunion avec l'équipe de la protection environnementale des LNC. Les LNC et la PNK ont confirmé que la réunion se ferait par vidéo.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
16 janvier 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) LNC, chef de section, Gestion des ressources naturelles	Invitation par courriel à une réunion par vidéo.
18 janvier 2023	Courriels entre les LNC et la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriels entre les LNC et la Première Nation Kebaowek pour reporter la réunion avec l'équipe de la protection environnementale des LNC.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
18 janvier 2023	Courriel des LNC et de la Première Nation Kebaowek	Chef de la Première Nation Kebaowek Conseiller de la Première Nation Kebaowek Consultant de la PNK Président et directeur général des LNC Président et directeur général d'EACL EACL, vice-président des affaires générales Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones Directeur des relations avec les parties prenantes, GRE	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant l'accord-cadre exécuté.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
20 janvier 2023	Réunion entre les LNC et la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) LNC, IGDPs LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones LNC, Gestion des ressources naturelles	<p>Réunion entre la Première Nation Kebaowek et les LNC. Les LNC et la Première Nation Kebaowek ont discuté des exigences sur place et de la méthodologie à venir pour l'échantillonnage d'ADN de loup. Les LNC et la PNK ont discuté de l'utilisation d'appareils photo de sentier sur place.</p> <p>Les LNC ont confirmé que la PNK aimerait 10 à 15 appareils photo supplémentaires sur la zone d'implantation et qu'ils fourniraient les caméras en temps réel (sous réserve d'une vérification auprès de la sécurité des LNC). Les LNC compléteront à partir de leur inventaire actuel. Les LNC et la PNK sont convenus de partager certaines images existantes des appareils photo de sentier.</p> <p>La PNK a fait part de l'importance culturelle et traditionnelle des loups de l'Est et qu'ils voulaient vérifier la pureté de la meute. La PNK a déclaré sa préférence pour l'appâtage plutôt que de recourir aux échantillons d'excréments. Les LNC ont une nouvelle fois déclaré leur position vis-à-vis de l'appâtage.</p> <p>La PNK a envoyé des renseignements par courriel concernant les appareils photo de sentier.</p>
20 janvier 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant les notes de la réunion du 20 janvier 2023.
24 janvier 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant si une date pour la visite des déchets avait enfin été sélectionnée.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
24 janvier 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC indiquant qu'aucune date n'a été sélectionnée pour la visite des déchets. La PNK a demandé si le service de sécurité des LNC avait approuvé l'utilisation d'appareils photo de sentier pour la semaine suivante. Les LNC ont demandé un appel pour en discuter.
24 janvier 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant à la PNK de fournir un plan de travail pour les activités sur place. Les LNC ont également demandé des renseignements sur les personnes qui effectueront le travail.
24 janvier 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC envoyant les renseignements sur le produit pour les appareils photo de sentier. La PNK a demandé aux LNC un suivi auprès d'un consultant de la PNK pour le plan de travail demandé. Les LNC ont fait un suivi auprès du consultant de la PNK pour obtenir des renseignements sur le travail sur place.
24 janvier 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC au consultant de la Première Nation Kebaowek demandant un appel téléphonique pour discuter de l'utilisation des appareils photo de sentier.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
24 janvier 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC fournissant le plan de travail pour les activités sur place. Les LNC ont accusé réception.
26 janvier 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC au consultant de la Première Nation Kebaowek demandant un appel téléphonique pour discuter des appareils photo de sentier.
26 janvier 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant des détails sur les activités sur place.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
26 janvier 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek indiquant que la composante logicielle de l'appareil photo furtif proposé pour être utilisé nécessitera une approbation pour les LNC, ce qui pourrait prendre plus longtemps que le temps disponible. Les LNC ont proposé une solution de rechange consistant à utiliser les caméras en temps réel actuelles de LNC et à partager les renseignements avec la PNK, puisque celles-ci sont déjà approuvées, ainsi que faire acheter par les LNC des caméras supplémentaires pour soutenir le travail sur place de la PNK. Les LNC ont proposé en outre de déplacer ou de placer les emplacements des caméras souhaités par la PNK et qu'elles pourraient être vérifiées quotidiennement afin de sécuriser les renseignements pour la PNK.
26 janvier 2023	Appel téléphonique entre les LNC et la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Les LNC ont appelé le consultant de la Première Nation Kebaowek pour déterminer les capacités des appareils photo de faune. Apprenant que l'appareil photo nécessitait une application, les LNC se sont engagés à faire le suivi des résultats de la discussion interne liée à l'utilisation de ce type d'appareil photo.
27 janvier 2023	Appel téléphonique entre les LNC et la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Les LNC ont appelé le consultant de la Première Nation Kebaowek pour fournir un résumé de la discussion interne sur l'utilisation des appareils photo de sentier.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
28 janvier 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC indiquant que la proposition des LNC du 26 janvier 2023 n'était pas conforme à la méthodologie de la PNK pour la surveillance hivernale de la faune. La PNK a mis les activités sur place en attente jusqu'à ce que le problème soit résolu avec le chef.
29 janvier 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC indiquant que le plan de travail a changé et que la PNK n'arrivera pas sur le site le lendemain, le 30 janvier 2023. Les LNC ont accusé réception.
30 janvier 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek envoyant des cartes de modélisation des habitats hivernaux des cerfs et des orignaux et du broutage des cerfs, ainsi que des polygones d'inventaire forestier et des habitats fauniques par FTP. La PNK a confirmé la réception et a demandé que le nouvel objet de courriel soit utilisé afin d'éviter toute confusion.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
31 janvier 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	<p>Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek fournissant des instructions claires sur l'achat et l'utilisation d'appareils photo de sentier en temps réel sur le site des LCR. Les LNC ont proposé d'acheter 15 appareils photo de sentier en temps réel pour l'utilisation de la PNK sur le site des LCR. Ces appareils photo ne pourront capturer que des photos fixes (pas de vidéo ou de son).</p> <p>Les LNC ont confirmé que la PNK pouvait installer les appareils photo avec un membre de l'équipe de sécurité et de l'équipe de protection de l'environnement sur le site des LCR.</p> <p>Les LNC ont noté que les notifications d'images seraient transmises simultanément aux LNC et à la PNK, que les photos ne peuvent pas être divulguées publiquement, sauf en lien avec la divulgation à la CCSN, et, nonobstant cela, les LNC se réservent le droit d'étiqueter certaines photos et données comme non divulguables.</p> <p>Pendant que les appareils photo sont expédiés, les LNC ont plus de 10 appareils photo de sentier (photos sur carte mémoire) qui pourraient être installés sur place immédiatement, la PNK conseillant sur les emplacements privilégiés.</p> <p>Les LNC ont demandé à la PNK de confirmer cette approche.</p>
1er février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	<p>Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour demander de changer la date de la réunion du 9 février 2023 en raison de conflits d'horaire.</p>

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
1er février 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant des raisons rationnelles pour lesquelles les LNC doivent faire l'acquisition d'appareils photo de sentier. La PNK a demandé d'apporter ses propres appareils photo approuvés en matière de sécurité.
1er février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek indiquant que les LNC aimeraient acheter les appareils photo pour s'assurer que les capacités de l'appareil photo s'alignent sur les exigences des LNC en matière de sécurité. Les LNC commanderaient 15 appareils photo pour faciliter les études de la PNK. Les LNC ont demandé à la PNK de confirmer si on viendrait pour des activités sur place la semaine suivante.
1er février 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC confirmant qu'il était acceptable pour les LNC d'acheter les appareils photo de sentier proposés. La PNK a confirmé son arrivée sur le site des LCR le 7 février 2023. Les LNC ont confirmé et commandé les appareils photo.
2 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant de respecter la date de réunion du 9 février 2023.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
2 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant des photos de rendez-vous de loups via le lien FTP.
2 février 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant les emplacements GPS des appareils photo de rendez-vous de loups, l'emplacement GPS récent du site de l'abat et l'emplacement précédent où les loups avertissaient le personnel de ne pas entrer. La PNK a également indiqué qu'elle avait été avisée qu'aucun permis n'était requis par le gouvernement fédéral ou provincial pour l'appâtage et a demandé de poursuivre cette activité sur place.
2 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant que lui soient transmis les emplacements GPS demandés.
2 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek indiquant que les LNC ne sont pas alignés sur la méthodologie d'appâtage de la PNK. Les LNC ont proposé d'utiliser les appareils photo de sentier ainsi que les parcours pour recueillir l'ADN requis pour l'échantillonnage.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
2 février 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	<p>Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant qu'une méthodologie d'appâtage soit convenue pour répondre aux exigences de l'EE sur les renseignements de base sur les espèces de loup à risque. La PNK a partagé un examen environnemental sur l'EIE de l'IGDPS par la Dre Lauren Gallant de l'Université Carleton commandé par l'AANTC en 2021, ce qui n'était auparavant pas fourni aux LNC par l'AANTC.</p> <p>La PNK a expliqué l'importance des sondages et des méthodologies éprouvés sur place menés par les Autochtones pour accélérer la collecte d'ADN afin de déterminer s'il y a en fait une population de loups de l'Est sur le site des LNC.</p> <p>La PNK a fait référence aux recommandations de Brent Patterson (recherche scientifique) sur les meilleures approches pour recueillir l'ADN de loup. La PNK a également déclaré qu'aucun permis ne serait requis pour le travail.</p> <p>La PNK a demandé l'accès au site de l'abat des LNC à compter du 8 février 2023 pour l'appâtage.</p>
3 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant les coordonnées des représentants de la PNK qui viendront aux LCR la semaine suivante.
2 février 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la PNK Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC fournissant les coordonnées des représentants de la PNK qui seront sur le site des LCR les 7 et 8 février 2023.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
2 février 2023	Courriels entre la Première Nation Kebaowek et les LNC	Consultant de la PNK Représentants de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriels entre les LNC et la Première Nation Kebaowek demandant les coordonnées et la logistique de coordination pour se rendre sur le site des LCR.
3 février 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant l'accès aux données sur les arbres de nidification des piverts.
6 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek fournissant les données de nidification des piverts demandées.
7 février 2023	Activités sur place	Représentants de la Première Nation Kebaowek Gestion des ressources naturelles des LNC	Collecte de données sur les arbres de nidification des piverts avec cinq représentants de la PNK.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
8 février 2023	Activités sur place	Représentants de la Première Nation Kebaowek Gestion des ressources naturelles des LNC	Collecte de données sur les arbres de nidification des piverts avec cinq représentants de la PNK.
8 février 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Conseiller de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant la confirmation du courriel du 2 février 2023. Les LNC ont confirmé la date de la réunion.
8 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek fournissant les données de nidification des piverts demandées.
8 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant les photos de sentiers et les emplacements d'appareils photo. Ces appareils photo ont été déployés à l'automne 2022.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
8 février 2023	Courriels entre la Première Nation Kebaowek et les LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant l'établissement d'un protocole pour la récupération de photos/les cartes/les échanges de piles/les installations d'appareils photo de pièges photographiques. Les LNC ont confirmé qu'il s'agissait d'un point à l'ordre du jour pour le 9 février 2023.
8 février 2023	Courriels entre la Première Nation Kebaowek et les LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC exprimant des soucis quant au téléchargement par les LNC d'images d'appareils photo de la PNK. La préoccupation de la PNK concerne la fiabilité des données. La PNK a également demandé que les images envoyées le 8 février soient renvoyées. Les LNC ont confirmé qu'il s'agirait d'un point à l'ordre du jour lors de la réunion du 9 février 2023.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
9 février 2023	Réunion entre les LNC et la Première Nation Kebaowek	Chef de la Première Nation Kebaowek Conseiller de la Première Nation Kebaowek Consultant de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique de la Première Nation Kebaowek EACL, vice-président des affaires générales Directeur des relations avec les parties prenantes, GRE Conseiller juridique des LNC	<p>Réunion du groupe de travail entre la Première Nation Kebaowek, EACL et les LNC. Les parties ont discuté de l'accord-cadre, de la facturation, de l'horaire d'engagement de l'IGDPS et du document de la Dre Gallant et ont fait le point sur le projet de clôture de RND.</p> <p>Au cours de la réunion, les LNC et la PNK se sont entendus sur l'importance d'un protocole de partage des données pour maintenir les résultats des activités sur place. Les LNC ont proposé de préparer la première ébauche.</p> <p>La PNK a exprimé encore une fois son intérêt pour l'appâtage sur place. Les LNC ont indiqué que la décision était du ressort de l'équipe de direction des LNC. Le chef de la PNK a exprimé son intérêt pour une relation collaborative et a noté l'impact que la décision relative à l'appâtage pourrait avoir sur la relation.</p> <p>Au cours de la réunion, les LNC ont de nouveau posé des questions sur une visite des déchets. La PNK a exprimé des préoccupations concernant la sécurité pendant une visite. Les LNC ont pris des mesures pour assurer la sécurité de la PNK pendant la visite, y compris la fourniture de renseignements au préalable.</p>
9 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant de nouveau les images des appareils photo de faune via Zilla File.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
9 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Représentants de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek au sujet du travail sur place du 8 février 2023.
9 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour faire le suivi des mesures de suivi lors de la réunion du 9 février 2023. Les LNC ont envoyé la demande d'information d'octobre 2020 et les réponses des LNC aux commentaires préliminaires de la Dre Gallant sur l'EIE et à la trousse de presse de l'IGDPS. Les LNC ont également offert de fournir à la PNK des images haute résolution de l'EIE pour une brochure communautaire.
9 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Représentant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant l'emplacement d'un DTL utilisé sur le site.
10 février 2023	Courriels entre la Première Nation Kebaowek et les LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC fournissant la liste des représentants pour le travail sur place du 13 février 2023. Les LNC ont accusé réception.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
10 février 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant une mise à jour sur les appareils photo commandés. La PNK a demandé un protocole de partage des données avant le déploiement, exprimant son inquiétude quant à l'accès aux appareils photo déjà déployés sans le consentement de la PNK. La PNK a répondu aux préoccupations de sécurité des LNC en ce qui concerne l'appâtage. La PNK a partagé sa position sur le besoin de permis.
10 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek indiquant que les appareils photo devraient arriver sur place le 14 février 2023. Les LNC ont également partagé que la demande d'appâtage de la PNK était au niveau exécutif pour qu'une décision soit prise.
13 février 2023	Activités sur place	Représentants de la Première Nation Kebaowek Gestion des ressources naturelles des LNC	Étude des oiseaux sur place avec deux représentants de la PNK.
13 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Gestion des ressources naturelles des LNC	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek invitant la PNK à participer à la troisième édition du sondage sur les hiboux de l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario (AONO).

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
13 février 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Gestion des ressources naturelles des LNC	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC exprimant son intérêt pour l'enquête sur les hiboux et demandant l'installation d'enregistreurs acoustiques dans l'empreinte de l'IGDPS.
13 février 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant l'accès au site le 14 février 2023 pour configurer les appareils photo avec les membres de la gestion des ressources naturelles des LNC avant de procéder au déploiement des appareils photo.
14 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant un préavis de 24 heures pour savoir qui accédera au site pour déployer l'appareil photo. Les LNC ont demandé des dates pour ce travail.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
14 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Gestion des ressources naturelles des LNC	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek fournissant des renseignements supplémentaires sur l'étude des hiboux et déployant des unités d'enregistrement automatique (UEA) dans l'empreinte de l'IGDPS pour la collecte d'appels de hiboux. Les LNC ont demandé à la PNK de configurer le programme d'enregistrement souhaité avant le déploiement.
14 février 2023	Activités sur place	Représentants de la Première Nation Kebaowek Gestion des ressources naturelles des LNC	Les LNC et les représentants de la Première Nation Kebaowek ont appris à utiliser les appareils photo qui seront déployés.
15 février 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC partageant des commentaires concernant l'étude proposée sur les hiboux.
16 février 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Conseiller juridique de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC envoyant les noms des représentants au forum de la direction en vertu de l'accord-cadre. Les LNC ont accusé réception.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
16 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant l'ébauche du protocole de partage d'information pour examen et commentaires.
16 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Gestion des ressources naturelles des LNC	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek concernant les UEA dans l'empreinte de l'IGDPS. Les LNC ont demandé à la PNK de tirer au clair quelques points pour aider à planifier le travail.
17 février 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Conseiller juridique de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant l'accès au site le 21 février 2023 pour déployer les nouveaux appareils photo de sentier. Les LNC ont confirmé.
17 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Représentant de la Première Nation Kebaowek	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour faire suite au courriel du 9 février 2023 concernant l'emplacement d'un TLD.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
21 février 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant de l'aide pour se joindre aux webinaires du 21 février 2023. Les LNC ont offert de l'aide.
21 février 2023	Webinaire	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	La Première Nation Kebaowek a assisté aux webinaires bimensuels en matière de GAE du 21 février 2023. Les sujets étaient les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie d'intégration des déchets des LNC : l'IGDPS comme installation habilitante clé • Déclassement du bâtiment 250 aux Laboratoires de Chalk River • Projet de fermeture du réacteur nucléaire de démonstration (RND) : Changements apportés à l'EIE après rétroaction

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
21 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Chef de la Première Nation Kebaowek Conseiller de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique de la Première Nation Kebaowek Consultant de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant une mise à jour sur l'examen du protocole de partage des données de la PNK.
21 février 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC confirmant que la PNK est toujours en train d'examiner le protocole de partage des données. La PNK a demandé que l'accord tienne compte des modèles autochtones pour la souveraineté des données. La PNK a fait référence à certains modèles et exemples. La Première Nation Kebaowek a noté que les équipes juridiques devront travailler ensemble, et peut-être également avec la Kitigan Zibi Anishinabeg.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
21 février 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant l'accès au site pour le travail sur place le 22 février 2023. Les LNC ont confirmé.
21 février 2023	Activités sur place	Représentants de la Première Nation Kebaowek Gestion des ressources naturelles des LNC	Les représentants de la Première Nation Kebaowek et les LNC ont déployé les caméras de sentier aux emplacements des LCR choisis par la PNK.
21 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Conseiller juridique de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique des LNC	Courriel des LNC au conseiller juridique de la Première Nation Kebaowek demandant un appel pour discuter du protocole de partage des données.
22 février 2023	Activités sur place	Représentants de la Première Nation Kebaowek Gestion des ressources naturelles des LNC	Les représentants de la Première Nation Kebaowek et les LNC ont déployé les caméras de sentier aux emplacements des LCR choisis par la PNK.
27 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Gestion des ressources naturelles des LNC	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant des photos de loup prises lors de l'« écopassage Twin Lakes ».

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
27 février 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Gestion des ressources naturelles des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC remerciant les LNC d'avoir partagé les photos de loups. La PNK a demandé si un employé des LNC pouvait ajuster un appareil photo sur place. La PNK a demandé l'accès au site le 2 mars 2023. Les LNC ont confirmé leur présence.
28 février 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek confirmant que l'ajustement des appareils photo demandé le 27 février 2023 sera effectué.
1er mars 2023	Courriels entre les LNC et la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Affaires générales des LNC Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	Courriels entre les LNC, EACL et la Première Nation Kebaowek concernant l'utilisation de motoneiges sur place pour les deux semaines suivantes. Comme demandé, sur une base urgente, les LNC ont prévu deux motoneiges avec des conducteurs des LNC du 7 mars au 10 mars 2023. Remarque : La PNK n'a finalement pas utilisé les motoneiges.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
2 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant l'ébauche du plan de gestion forestière après que la Forêt expérimentale de Petawawa (FEP) a contacté les LNC pour les aviser que la PNK avait elle-même contacté directement la FEP pour demander le plan. La PNK n'a pas demandé le document aux LNC. Les LNC ont offert de coordonner une réunion entre le FEP et la PNK pour discuter du plan. La PNK a accusé réception et a indiqué qu'elle fournirait des dates pour une réunion.
2 mars 2023	Activités sur place	Représentants de la Première Nation Kebaowek Gestion des ressources naturelles des LNC	Les représentants de la Première Nation Kebaowek et les LNC ont déployé les appareils photo de sentier.
3 mars 2023	Réunion entre les LNC et la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek LNC, directeur général des services de gestion des déchets Gestion des ressources naturelles des LNC	Rencontre entre les LNC et la Première Nation Kebaowek pour discuter des solutions de rechange à l'appâtage. Les LNC et la PNK se sont entendus sur une méthodologie. Les LNC ont souligné l'importance d'assurer la sécurité de ses employés, de l'équipe de la PNK et des loups.
3 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant des renseignements sur les activités prévues sur place pour la semaine.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
6 mars 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC indiquant quand les représentants de la PNK seraient sur place la semaine en question.
6 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek précisant le nombre de représentants de la PNK chaque jour sur place du 6 au 10 mars 2023. Les LNC ont rappelé à la PNK qu'il n'y avait que deux motoneiges à utiliser. La PNK a confirmé l'information.
6 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant s'il y aurait des travaux sur place prévus du 13 au 17 mars 2023, notant qu'il s'agit de la semaine de relâche et qu'il se peut des membres du personnel des LNC soient indisponibles à cette période. La PNK a confirmé qu'elle attendrait les renseignements sur les appareils photo avant de revenir sur le site.
6 mars 2023	Activités sur place	Représentants de la Première Nation Kebaowek Gestion des ressources naturelles des LNC	Les représentants de la Première Nation Kebaowek et les LNC ont préparé le déploiement des stations olfactives conformément à l'accord atteint à la réunion du 3 mars 2023.
7 mars 2023	Activités sur place	Représentants de la Première Nation Kebaowek Gestion des ressources naturelles des LNC	Les LNC et les représentants de la Première Nation Kebaowek ont déployé six stations odorantes dans deux zones concentrées.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
8 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Chef de la Première Nation Kebaowek Conseiller de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique de la Première Nation Kebaowek Consultant de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique des LNC Personnel du projet IGDPs des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour partager une ébauche de l'ordre du jour de la réunion du 9 mars 2023. Ordre du jour proposé : <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour sur le protocole de partage des données • Période de questions ouverte pour prendre en charge les préoccupations liées à la visite du site des LCR <ul style="list-style-type: none"> ○ Inclure des invitations à des experts en la matière (Cobalt 60, etc.), à la CCSN et aux résidents locaux ○ Options de date • Mise à jour sur les activités de l'annexe B <ul style="list-style-type: none"> ○ Résultats du sondage ○ Réunion communautaire et/ou brochure communautaire ○ Plan de gestion forestière durable (date de la réunion) • Partage de la soumission de la directive procédurale avec la PNK (fin mars)
9 mars 2023	Activités sur place	Représentants de la Première Nation Kebaowek Gestion des ressources naturelles des LNC	Les LNC et les représentants de la Première Nation Kebaowek ont déployé les stations odorantes.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
9 mars 2023	Réunion entre les LNC et la Première Nation Kebaowek	Chef de la Première Nation Kebaowek Conseiller de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique de la Première Nation Kebaowek Consultant de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique des LNC Personnel du projet IGDPs des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE) Directeur général des services de gestion des déchets des LNC	<p>C’était la réunion mensuelle entre les LNC, AECL et la Première Nation Kebaowek.</p> <p>Lors de la discussion sur la visite des installations de traitement des déchets, afin d’aider à atténuer la crainte que pose la venue sur le site, les LNC ont proposé une période de questions ouverte, y compris des experts en la matière, la CCSN et un résident local. La PNK a apprécié cette idée et a proposé qu’elle soit planifiée bientôt.</p> <p>La PNK a fourni aux LNC une mise à jour sur les activités de l’annexe B. Les mises à jour comprenaient un sondage de référence terminé avec un sondage plus important prévu, l’utilisation de plus de 300 points de données du site et la confirmation que la CCSN détient l’ébauche de l’évaluation d’impact sur les droits. Les LNC ont demandé les résultats du sondage de référence ce que la PNK a accepté de partager.</p> <p>La réunion s’est terminée avec la PNK remerciant les LNC pour leur partenariat dans la collecte de données et a demandé que les principes de l’OCAP soient appliqués au protocole de partage des données. La PNK a entrepris de fournir aux LNC d’autres renseignements à ce sujet.</p>
9 mars 2023	Appel téléphonique des LNC à la Première Nation Kebaowek	Conseiller juridique de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique des LNC	Appel téléphonique des LNC à la Première Nation Kebaowek pour discuter des commentaires sur le protocole de partage des données.
9 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant l’option de date pour la période de questions ouverte, comme discuté lors de la réunion du 9 mars 2023.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
13 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek l'informant que les LNC ont des travaux prévus près du lac Sturgeon où l'une des stations odorantes a été établie. Les LNC ont noté que l'équipe des LNC a accepté de reporter le travail nécessitant de l'équipement lourd à plus tard dans l'année afin d'éviter de perturber la zone et les études de la PNK.
14 mars 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant des renseignements sur l'affichage de l'AEI sur le projet de la Section 82 pour la surface de stockage centralisée des déchets. La PNK a été alertée de l'affichage par Northwatch. La PNK a demandé que les parties discutent de la notification liée aux affichages du registre de l'AEI.
14 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Chef de la Première Nation Kebaowek Conseiller de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant la stratégie d'approvisionnement des entreprises autochtones (SAEA) des LNC. Les LNC ont noté que, bien que la stratégie soit en vigueur à compter d'avril 2023, il y aura des occasions continues d'améliorer son approche de manière à refléter les commentaires des Premières Nations. Les LNC ont proposé une réunion pour discuter.
14 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant des options de date pour la période de questions ouverte.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
14 mars 2023	Courriels (8) entre les LNC et la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriels des LNC à la Première Nation Kebaowek indiquant une date pour la période de questions ouverte. Les LNC ont envoyé une invitation pour le 21 mars 2023 et ont demandé à la PNK de confirmer.
15 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique des LNC	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek répondant à la demande relative aux affichages de l'AEI. Les LNC ont remarqué que la notification est l'une des mesures de suivi pour que le forum de la direction puisse en discuter et prendre une décision conformément à l'accord. Les LNC ont également remarqué que les LNC comprenaient que l'accent de la PNK était mis sur les activités d'engagement de l'IGDPS. Les LNC ont proposé une séance avec d'autres experts en la matière des LNC concernant les affichages de l'AEI et ont fourni une description de la zone de dépôt. Les LNC ont suggéré de convoquer une réunion du forum de la direction/groupe de travail avant la prochaine réunion prévue afin d'avoir une discussion et de créer une entente ou un protocole ou d'ajouter la discussion à la prochaine réunion du groupe de travail.
16 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek confirmant la date de la réunion du 21 mars 2023 pour la période de questions ouvertes. Les LNC ont demandé à la PNK d'envoyer ses questions d'avance afin de doter la séance en personnel approprié.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
16 mars 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC indiquant que la Kitigan Zibi Anishinabeg participerait également à la période de questions ouverte du 21 mars 2023. La PNK et la KZA rédigeaient une liste de questions. La PNK a demandé de modifier l'heure de la réunion et d'enregistrer la réunion. Les LNC ont accusé réception.
17 mars 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC envoyant les 28 questions pour la réunion du 21 mars 2023. La PNK a noté qu'il faudrait peut-être plus de temps pour répondre à toutes les questions. Les LNC ont accusé réception.
17 mars 2023	Appel téléphonique des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Appel téléphonique des LNC à la Première Nation Kebaowek pour tirer au clair l'intention de la réunion du 21 mars 2023. La PNK a indiqué qu'elle ne peut pas remplir sa demande RIA à la CCSN tant qu'il n'y a pas eu rencontre et discussion sur la liste de questions suivante avec les experts en la matière des LNC.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
17 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek faisant suite à l'appel téléphonique précédent. Les LNC ont confirmé qu'ils fourniraient des réponses écrites aux 28 questions, suivies d'une réunion. Les LNC se sont engagés à envoyer les réponses d'ici le 22 mars 2023. Les LNC ont suggéré des dates pour la réunion. Les LNC annulent la réunion du 21 mars 2023, répondre aux questions étant prioritaire. Les LNC ont demandé à la PNK de confirmer si on s'intéressait toujours à visiter les zones de gestion des déchets et si une réunion était nécessaire pour répondre aux préoccupations concernant la venue sur le site.
20 mars 2023	Courriels entre la Première Nation Kebaowek (4) et les LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC avisant les LNC de leur intention de venir sur le site ce matin-là. Les LNC et la PNK ont communiqué pour prendre en charge la demande d'accès le jour même.
20 mars 2023	Activités sur place	Représentants de la Première Nation Kebaowek Gestion des ressources naturelles des LNC	Collecte possible de données d'ADN de loup avec un représentant de la PNK. Pendant la journée, le représentant de la PNK a informé les LNC qu'il serait de retour le lendemain. Les LNC ont pris des dispositions.
21 mars 2023	Activités sur place	Représentant de la Première Nation Kebaowek Gestion des ressources naturelles des LNC	Réglage des appareils photo et affichage des photos avec un représentant de la PNK.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
21 mars 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC répondant au courriel du 17 mars 2023 concernant la liste prioritaire de questions. La PNK a indiqué qu'elle fournirait des options de date pour la réunion de suivi avec les LNC. La PNK a noté qu'elle déciderait de la nécessité d'une visite de la zone de gestion des déchets après la réunion.
21 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek pour faire suite aux options de date pour une réunion sur le plan de gestion forestière préliminaire des LNC.
21 mars 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC indiquant qu'elle avait demandé une réunion avec la CCSN sur le plan de gestion forestière préliminaire. Après avoir appris que le plan demeure une ébauche, la PNK a noté qu'elle avait des préoccupations en matière de réglementation de l'EE et de consultation avec les Autochtones, bien qu'aucune n'ait été expressément indiquée à cette heure.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
21 mars 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant que la réunion sur les questions des déchets ait lieu le 28 mars 2023.
22 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek envoyant les dispositions des LNC aux questions de la PNK sur les déchets soumises le 17 mars 2023. Les LNC ont noté que la majorité de ces sujets avaient été abordés lors des audiences partie 1 et partie 2 sur l'IGDPS, donnant des exemples spécifiques, et ont indiqué que les transcriptions étaient accessibles au public. Pour faciliter une réunion productive, les LNC ont demandé à la PNK d'indiquer les commentaires sur lesquels concentrer la discussion avant la réunion.
22 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg	Invitation des LNC à la Première Nation Kebaowek et à la KZA à une réunion le 28 mars 2023 pour discuter des questions de la Kitigan Zibi Anishinabeg et de la PNK.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
27 mars 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC confirmant la réception des dispositions des LNC aux questions de la PNK sur les déchets, envoyées le 22 mars 2023. La PNK a noté qu'elle fournirait des renseignements sur les questions prioritaires pour la réunion du 28 mars 2023.
27 mars 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC fournissant une liste supplémentaire de 13 questions à discuter lors de la réunion du 28 mars. Les LNC ont accusé réception.
27 mars 2023	Activités sur place	Représentant de la Première Nation Kebaowek Gestion des ressources naturelles des LNC	Les LNC et la Première Nation Kebaowek ont remplacé les piles des appareils photo de sentier, déplacé et repositionné les appareils photo, avec un représentant de la PNK.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
28 mars 2023	Réunion entre les LNC, la Première Nation Kebaowek, la Kitigan Zibi Anishinabeg et EACL	<p>Chef de la Première Nation Kebaowek</p> <p>Conseiller de la Première Nation Kebaowek</p> <p>Consultants de la Première Nation Kebaowek</p> <p>Consultants de la Kitigan Zibi Anishinabeg</p> <p>Personnel du projet IGDPS des LNC</p> <p>Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)</p> <p>Directeur général des services de gestion des déchets des LNC</p> <p>LNC, directeur, environnement d'entreprise</p> <p>Énergie atomique du Canada limitée (EACL)</p>	<p>Réunion entre les LNC, la Première Nation Kebaowek, la Kitigan Zibi Anishinabeg et EACL pour discuter des questions liées à l'inventaire des déchets de l'IGDPS. La Première Nation Kebaowek et la Kitigan Zibi Anishinabeg ont invité les consultants qui sont connus des LNC, qui étaient tous des intervenants lors de la deuxième partie de l'audience. Les consultants incluaient des représentants du Regroupement pour la surveillance du nucléaire et de Concerned Citizens of Renfrew County.</p> <p>Les LNC ont répondu aux questions écrites fournies par la PNK le 27 mars 2023 et aux questions supplémentaires soulevées lors de la réunion.</p> <p>La PNK a remercié les LNC d'avoir pris le temps de répondre aux questions. Les LNC ont pris des mesures pour répondre aux questions fournies le 27 mars 2023.</p>
Le 29 mars 2023	Activités sur place	<p>Représentants de la Première Nation Kebaowek</p> <p>Gestion des ressources naturelles des LNC</p>	Les LNC et la Première Nation Kebaowek ont changé des cartes SD dans certains appareils photo de sentier. Un représentant de la PNK était sur place.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
Le 29 mars 2023	Lettre	Première Nation Kebaowek CCSN Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	La Première Nation Kebaowek a mis en copie les LNC d'une lettre à la CCSN. La PNK a demandé une audience orale en personne pour la soumission finale, comme elle l'avait demandée en décembre 2022. Dans la lettre, la PNK a fait part de ses préoccupations concernant une audience par vidéo.
Le 29 mars 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant l'accès au site pour le 30 mars 2023.
30 mars 2023	Activités sur place	Représentants de la Première Nation Kebaowek Gestion des ressources naturelles des LNC	Les LNC et la Première Nation Kebaowek ont effectué des travaux sur place liés à la visualisation de photos prises avec les appareils photo de sentier, à la collecte d'enregistreurs de chauves-souris et à la recharge de trois stations odorantes; deux représentants de la PNK étaient sur place.
30 mars 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant des réponses aux commentaires de la Dre Gallant sur les dispositions des LNC à son examen de l'EIE. Les LNC ont confirmé la réception de la demande.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
30 mars 2023	Courriels (4) entre la Première Nation Kebaowek, LNC, consultant	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE) FRI Ecological Services, espèces en péril, biologiste	Courriels coordonnant le retour des enregistreurs de chauve-souris du site des LNC. La Première Nation Kebaowek a confirmé qu’elle retournerait les enregistreurs à FRI Ecological Services.
31 mars 2023	Activités sur place	Représentants de la Première Nation Kebaowek Gestion des ressources naturelles des LNC	Les LNC et la Première Nation Kebaowek ont effectué des travaux sur place liés à l’affichage de photos à partir des appareils photo de sentier. Un représentant de la PNK était sur place.
31 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE)	<p>Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek envoyant le résumé préliminaire et les sections liées à l’engagement de la PNK de la soumission de l’ÉBAUCHE de la directive procédurale des LNC. Les LNC ont reconnu que la PNK pourrait avoir une position et une perspective différentes et que les LNC collaboreraient avec la PNK pour comprendre toute question supplémentaire soulevée après la date de la soumission.</p> <p><i>Sommaire – ÉBAUCHE de la soumission écrite de la directive procédurale des LNC 31 mars 2023</i></p> <p><i>Engagement de la PNK – ÉBAUCHE de la soumission écrite de la directive procédurale des LNC 31 mars 2023</i></p> <p>Les LNC ont noté que l’ébauche était sujette à modification et ont demandé des commentaires pour le 14 avril 2023.</p>

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
31 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant de bonne foi les résultats de génotype pour l'ADN de loup recueilli par les LNC et analysé par l'Université Trent. Les LNC ont indiqué que les résultats étaient partagés à la condition que le rapport ne soit pas davantage distribué par la PNK, parce que leur rapport contient des informations confidentielles de l'Université Trent.
31 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant de bonne foi les résultats de génotype pour l'ADN de loup recueilli par les LNC et analysé par l'Université Trent. Les LNC ont demandé que le rapport ne soit pas distribué et partagé à titre informatif uniquement.
3 avril 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC remerciant les LNC d'avoir partagé le rapport de l'Université Trent. La PNK a demandé aux LNC de partager les dates et les emplacements des échantillons utilisés dans le rapport. La PNK a partagé qu'ils enverraient leurs échantillons d'excréments au labo Trent la semaine du 10 avril 2023. Les LNC ont accusé réception des demandes de données.
3 avril 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant les photos des appareils photo de sentier utilisés sur le site. La PNK a également noté que deux appareils photo n'avaient pas été programmés correctement, entraînant le fait qu'aucune photo n'a été prise. Ils ont également remarqué des problèmes avec les appareils photo à carte micro-SD déployés au déversement du ruisseau Perch dans la rivière Ottawa.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
3 avril 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek reconnaissant la demande de photos et s'engageant à donner suite aux problèmes de programmation des appareils photo.
3 avril 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant une liste de questions/commentaires afin de faciliter la discussion sur le travail sur place et les progrès des activités de l'annexe B (accord) liées planifiées pour le 4 avril 2023.
4 avril 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC fournissant des modifications à liste de questions/commentaires afin de faciliter la discussion sur le travail sur place et les progrès des activités de l'annexe B (accord) liées. Les LNC ont accusé réception.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
4 avril 2023	Réunion entre la Première Nation Kebaowek et les LNC	Conseiller de la Première Nation Kebaowek Consultant de la Première Nation Kebaowek Représentants de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Gestion des ressources naturelles des LNC	<p>Réunion entre la Première Nation Kebaowek et les LNC pour discuter du travail sur place et des progrès sur les activités de l'annexe B (accord) liées.</p> <p>Pour ouvrir la réunion, les LNC ont clarifié le fait que le rapport de l'Université Trent partagé avec la PNK le 31 mars 2023 n'avait pas été partagé. Suite à quoi, les LNC et la PNK ont eu une séance de Q/R liées au rapport. La PNK a demandé l'emplacement et le timbre dateur de l'échantillonnage des excréments du rapport. Les LNC ont à nouveau indiqué que certains des échantillons étaient de seconds écouillons, la PNK ayant pris le premier écouillon. La PNK a partagé que leur rapport sur le résultat de l'ADN sera inclus dans leur soumission au CCNS.</p> <p>Les LNC et la PNK ont ensuite discuté de la liste des questions convenue avant la réunion. Les sujets discutés incluaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les résultats et l'état des sondages auprès de la communauté de la PNK • La mise à jour d'état des études supplémentaires menées par la PNK comprenant l'avenir du déploiement d'appareils photo sur le site des LCR. La PNK souhaiterait déplacer les emplacements des appareils photo et elle fournira aux LNC ces emplacements sur une carte. <p>Les LNC et la PNK sont convenues de développer un protocole pour le travail sur place, c.-à-d. les rôles et les responsabilités et que les appareils photo restants pourraient être récupérés fin avril 2023.</p>
4 avril 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Représentant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	<p>Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant les photos des appareils de sentier via lien SFTP. Les LNC ont indiqué les numéros des appareils photo et qu'un fichier avec les coordonnées GPS (et la propriété) des appareils photo serait partagé prochainement.</p>

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
4 avril 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	<p>Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant une clarification au sujet des points soulevés à la réunion plus tôt ce jour-ci. Les points à noter du courriel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LNC a demandé à la PNK de confirmer que les domaines d'étude feront également partie de la soumission à la directive procédurale et si le rapport sur l'étude du loup de l'Est serait partagé à l'avance. • Résumé de la voie à suivre sur les activités de travail de terrain de l'IGDPS et les appareils photo. <p>Confirmation que les LNC fourniraient des renseignements sur l'étude/le plan de travail actuels sur un projet de dragage de contaminants pour la rivière Ottawa.</p> <p>Rappel que le rapport de l'Université Trent n'est pas distribué plus avant.</p>
4 avril 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Représentant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	<p>Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC confirmant la réception des photos via lien SFTP et demandant un nouveau lien pour chaque dossier d'appareil photo afin de faciliter l'organisation pour la PNK.</p> <p>Les LNC ont accusé réception de la demande.</p>
5 avril 2023	Courriels des LNC à la Première Nation Kebaowek	Représentant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	<p>Onze courriels des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant les photos des appareils de sentier via lien SFTP.</p>

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
5 avril 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC répondant au courriel du 4 avril 2023 demandant une clarification de la PNK au sujet des points soulevés lors de la réunion du 4 avril 2023. La PNK a fourni les réponses à chaque question des LNC. La PNK a remarqué que les LNC termineront leurs ententes contractuelles de consultation conformément à l'ordonnance procédurale de l'IGDPS puis arrêteront tous leurs travaux de recherche sur les sites de l'IGDPS des LNC.
5 avril 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Représentant de la Première Nation Kebaowek Gestion des ressources naturelles des LNC	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant les dates auxquelles les cartes SD seront collectées sur les appareils photo et aux emplacements des caméras de sentier en temps réel.
5 avril 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Représentant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek confirmant que toutes les photos demandées depuis mars et les photos d'ours ont été partagées. Les LNC se sont engagées à partager sous peu les emplacements des appareils photo. Les LNC ont demandé que la PNK confirme qu'ils ont bien pu télécharger toutes les photos.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
5 avril 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Représentant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant les photos qui restent en suspens de la tanière de l'ours. Les LNC ont accusé réception de la demande.
5 avril 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek fournissant la demande du 4 avril 2023 de renseignements liés à un projet de dragage pour la rivière Ottawa. Les LNC ont inclus deux documents dans la réponse. <i>Une lettre et un mémo du 19 juillet 2016, la mise à jour annuelle 2016 au CCNS sur le Projet de réhabilitation du lit de la rivière Ottawa</i> <i>Évaluation des options de gestion des sédiments pour le Projet de réhabilitation du lit de la rivière Ottawa, site des Laboratoires de Chalk River, 175-509420-REPT-001</i>
6 avril 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Conseiller de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC partageant l'Énoncé par Davis Cooper lors de la Journée mondiale de la santé d'avril, <i>secrétaire exécutif intérimaire de la convention sur la diversité biologique.</i>

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
12 avril 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique des LNC	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC en réponse au courriel du 15 mars 2023 des LNC relatif à l'affichage du projet Section 82 de l'AEI, plus spécifiquement la surface de stockage centralisée proposée. La PNK a demandé que l'affichage soit ajouté à l'ordre du jour de la réunion mensuelle. La PNK souhaite être consultée sur le projet.
12 avril 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant l'accès au site pour le jour même afin de vérifier la présence d'excréments après qu'ils ont été alertés de mouvements de loups sur l'appareil photo de sentier. La PNK a également demandé que soit réinstallé un appât olfactif sur cet emplacement. La PNK a aussi demandé le déplacement de l'emplacement de deux des caméras de sentier en temps réel vers le site de la tanière avec des habillages protecteurs. Les LNC ont accusé réception de la demande et y donneront suite lorsque leur personnel aura confirmé sa disponibilité.
12 avril 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC fournissant des commentaires sur le Rapport final sur le génotypage de mars 2023 des LNC. Les commentaires incluaient la demande de la date et de l'emplacement des échantillons des LNC testés par l'Université Trent et que la PNK mène son propre programme d'échantillonnage et de méthodologie pour leurs échantillons pris avec le personnel des LNC sur place. <i>Pièce jointe : Rapport final sur le génotypage de mars 2023 des LNC (commentaires de la PNK)</i> Les LNC ont accusé réception.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
12 avril 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek confirmant que le personnel était disponible pour la demande d'accéder au site afin de collecter les échantillons d'excréments.
12 avril 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC confirmant l'heure à laquelle le représentant de la PNK serait sur place pour le travail. La PNK a informé les LNC qu'ils cherchaient à installer des boîtiers verrouillés en métal sur les appareils photo à poser sur le site de la tanière.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
12 avril 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Représentant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek informant la PNK qu'elle ne serait pas autorisée à réinstaller la station olfactive comme demandé sur le site de la tanière. Les LNC soupçonnent la présence d'une femelle gravide et ne veulent pas perturber son aire de mise bas. Les LNC ont également fourni les renseignements relatifs aux activités sur site demandées : <ul style="list-style-type: none"> • Deux des caméras de sentier à transmission en direct peuvent être déplacées sur le site de la tanière. Les LNC n'ont pas de boîtiers de protection et ont confirmé à la PNK que les appareils photo sont résistants aux intempéries et peuvent être repositionnés si un animal interfère avec leur positionnement. Les LNC ont noté qu'après que les caméras auront été placées sur le site de la tanière, il ne pourrait plus y avoir de nouvelles visites sur le site du fait de la présence de la femelle gravide. • Les LNC ont envoyé une carte pour que la PNK indique où ils souhaitaient que les caméras de sentier à transmission en direct soient placées. Cela a été discuté à la réunion du 4 avril 2023.
12 avril 2023	Activités sur place	Représentant de la Première Nation Kebaowek Gestion des ressources naturelles des LNC	La Première Nation Kebaowek et les LNC ont mené un travail sur site pour chercher des excréments et déplacer deux caméras. Un représentant de la PNK était sur place.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
12 avril 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	<p>Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek confirmant que la surface de stockage centralisée pourrait être ajoutée en tant que point de l'ordre du jour à la prochaine réunion mensuelle, comme demandé par la PNK.</p> <p>Les LNC ont noté que si la PNK souhaitait une discussion détaillée, les LNC organiseraient une réunion distincte avec les représentants appropriés des LNC.</p> <p>Les LNC ont suggéré d'ajouter un point de l'ordre du jour pour une discussion sur la façon d'avancer sur la création d'un arrangement ou d'un protocole pour les parties quant aux activités dans lesquelles la PNK souhaite se voir engagée conformément à l'Accord-cadre sur la consultation et l'engagement.</p>
12 avril 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	<p>Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC remerciant les LNC d'avoir coordonné l'accès au site pour cette journée.</p> <p>La PNK a demandé de pouvoir mener à bien l'étude du loup avec leurs propres méthodologies et pratiques afin de s'assurer d'avoir les meilleurs résultats d'étude dans le cadre des délais de leur ordonnance procédurale. La PNK a expliqué la raison pour laquelle elle voulait utiliser des boîtes de protection sur les caméras. La PNK a accepté de ne pas retourner sur le site de la tanière une fois que la caméra a été déplacée.</p> <p>La PNK a également fourni des renseignements relatifs à la demande de renouveler les appâts olfactifs dans la zone du lac Sturgeon.</p>

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
12 avril 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	<p>Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant que les LNC ont développé les dispositions aux commentaires de la Dre Gallant. Les LNC ont envoyé à l'AANTC l'<i>Examen par la Dre Gallant de l'EIE, PSEE - déc. 2021 (trié en avril 2023)</i>.</p> <p>Après que les LNC ont reçu la liste des commentaires supplémentaire de la Dre Gallant le 30 mars 2023, les LNC ont proposé une réunion avec la PNK et la Dre Gallant sur les commentaires de mars 2023 à la lumière des dispositions fournies dans son examen 2021. Les LNC le suggèrent en tant que sujet pour la réunion du groupe de travail du 13 avril 2023.</p>
12 avril 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	<p>Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant l'ordre du jour pour l'ordre du jour du groupe de travail du 13 avril 2023.</p> <p>Les points de l'ordre du jour incluaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour de l'examen de la soumission de la directive procédurale des LNC (due le 14 avril 2023) • Mise à jour de la facturation de la PNK • Discussion sur la poursuite du travail sur place • Mise à jour sur le protocole de partage des données • Discussion du protocole pour partager les affichages de la Section 82 de l'Agence d'évaluation des impacts • Programmation d'une réunion pour discuter de l'affichage de la surface de stockage centralisée • Suivi des commentaires de la Dre Gallant • Programmation d'une réunion pour discuter plus avant des commentaires de la Dre Gallant • Extension des réunions mensuelles du groupe de travail • Réunion à venir du projet de clôture du NPD - 19 avril 2023

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
13 avril 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant l'accès au site le jour même pour rechercher des excréments/traces et renouveler les appâts olfactifs de la zone. Les LNC ont confirmé la demande.
13 avril 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek déclarant que les LNC avaient compris que les données proposées pour être collectées en maintenant l'activité des stations olfactives sur les LCR n'augmenteront pas de façon significative notre connaissance collective de la composition génétique des populations de loups sur le site des LCR au printemps 2023. Par conséquent, les LNC ne pensent pas qu'il soit bénéfique de poursuivre étant donné le risque potentiel que la meute modifie son utilisation du paysage et ses mouvements pendant la période sensible de mise bas de 2023. Les LNC ont demandé que ces renseignements soient communiqués au représentant de la PNK venant sur le site le jour même.

13 avril 2023	Réunion entre la Première Nation Kebaowek et les LNC	<p>Consultant de la Première Nation Kebaowek</p> <p>Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)</p> <p>Gestion des ressources naturelles des LNC</p> <p>Conseiller juridique des LNC</p> <p>Énergie atomique du Canada limitée (EACL)</p> <p>LNC, IGDPs et personnel du projet NPD</p>	<p>C'était la réunion mensuelle d'avril entre les LNC, EACL et la PNK.</p> <p>LNC, EACL et la PNK ont discuté de la position des LNC concernant les stations olfactives après les commentaires de la PNK pendant la réunion sur le fait que les LNC faisaient obstacle à leur méthodologie. Selon les LNC, nous ne faisons pas obstacle à leur étude. Le directeur des services environnementaux d'entreprise des LNC a expliqué la raison des LNC et a demandé à la PNK d'expliquer quels renseignements ils cherchaient. La PNK a partagé qu'ils cherchaient à déterminer le profil ADN des loups et à suivre les modèles de la meute. La PNK a indiqué que le chef contacterait l'EACL.</p> <p>Les LNC ont demandé une estimation du délai pour l'examen par la PNK de la soumission de l'ébauche de directive procédurale des LNC. La PNK a demandé que la soumission soit envoyée au conseiller juridique de la PNK puisqu'elle n'avait pas encore été examinée.</p> <p>Comme convenu en amont de la réunion, les LNC, la PNK et EACL ont discuté des affichages de la Section 82 de l'AEI. La PNK a demandé une liste des affichages de la Section 82 de 2016 à aujourd'hui, incluant une description, l'état et les dates de la période de commentaire applicable. Les LNC et la PNK sont convenus d'une réunion distincte sur la surface de stockage centralisée proposée et de la convocation du Forum de la direction afin de déterminer une voie à suivre concernant les affichages de l'AEI.</p> <p>Les autres sujets discutés lors de la réunion étaient la facturation, le protocole de partage des données, la poursuite du travail sur place jusqu'à la fin avril et la planification d'une réunion pour répondre aux commentaires de la Dre Gallant, la prolongation des réunions mensuelles pour une année supplémentaire et enfin le projet de clôture du NPD.</p> <p>La réunion s'est conclue avec le partage par la PNK de ses réflexions sur la façon dont les LNC impactaient négativement leur méthodologie en lien avec l'étude du loup, tout en reconnaissant que l'étude jusqu'à ce jour s'était bien déroulée. Les LNC ont à nouveau exprimé qu'ils protégeaient la sécurité des animaux.</p>
---------------	--	--	---

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
13 avril 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant le résumé préliminaire et la section liée à l'engagement complet de la PNK de la soumission de l'ébauche de la directive procédurale au conseiller juridique des LNC. C'était une mesure de la réunion du groupe de travail.
13 avril 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek confirmant que la PNK pouvait installer les boîtiers protecteurs des appareils photo lorsque ces derniers seraient déplacés. Les LNC ont indiqué à nouveau qu'ils ne pensaient pas qu'il soit bénéfique de maintenir les stations olfactives étant donné le risque potentiel que la meute modifie son utilisation du paysage et ses mouvements pendant la période sensible de mise bas de 2023.
13 avril 2023	Courriels (2) de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC demandant aux LNC de confirmer l'échantillon génétique pour un loup mâle à Pointe au Baptême. La PNK a répondu plus tard qu'ils avaient trouvé une correspondance du loup avec des excréments à Pointe au Baptême à la caméra de la PNK ce matin-là. La PNK a noté que c'était un bénéfice direct des stations olfactives.
13 avril 2023	Activités sur place	Représentants de la Première Nation Kebaowek Gestion des ressources naturelles des LNC	La Première Nation Kebaowek et les LNC ont mené un travail sur place à la recherche d'excréments et de traces à Pointe au Baptême.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
13 avril 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Représentant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant l'emplacement demandé de la caméra de la tanière de l'ours du 24 septembre au 25 octobre 2022 par lien SFTP.
13 avril 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek partageant les données de date et d'emplacement demandées des échantillons collectés. Les LNC ont inclus une carte avec les emplacements des échantillons. Les LNC ont envoyé les données associées au deuxième écouvillon (après que la PNK a prélevé un premier écouvillon) des excréments écouvillonnés sur le terrain avec les représentants de la PNK.
13 avril 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek a demandé les dates de réunion proposées pour la réunion avec la PNK et la Dre Gallant afin de discuter des commentaires et des dispositions.
14 avril 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Conseiller juridique de la Première Nation Kebaowek Conseiller juridique des LNC	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek demandant le matériel sur les principes de l'OCAP. C'était un sujet discuté à la réunion du groupe de travail du 13 avril 2023.
14 avril 2023	Activités sur place	Représentant de la Première Nation Kebaowek Gestion des ressources naturelles des LNC	La Première Nation Kebaowek et les LNC ont mené un travail sur place lié au positionnement des caméras de sentier à transmission directe et au placement des caméras dans des boîtiers de protection. Un représentant de la PNK était sur place.

Appendix B Compte rendu d'engagement – Kitigan Zibi Anishinabeg – 1er janvier 2022 au 14 avril 2023

Ce tableau fournit un compte rendu détaillé des activités d'engagement qui ont eu lieu avec la Kitigan Zibi Anishinabeg (KZA) sur le projet IGDPS du 1er janvier 2022 au 14 avril 2023.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
8 février 2023	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseil de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Ce courriel des LNC adressé à la Kitigan Zibi Anishinabeg contenait un lien vers la plateforme « Centre d'accueil virtuel » de l'IGDPS.
3 mars 2023	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseil de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg pour encourager la participation autochtone à la partie 2 de l'audience de la Commission sur l'IGDPS et réitérer l'offre de moyens pour réduire tout obstacle à la participation.
14 mars 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseil de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Envoi d'une invitation par courriel à la Kitigan Zibi Anishinabeg pour participer à un webinaire sur la Participation à l'audience de la partie 2 de l'IGDPS, le 22 mars 2022, avec possibilité de poser des questions.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
5 avril 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseil de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg pour rappeler la date limite de soumission d'une demande d'intervention lors de l'audience finale de la Commission sur l'IGDPS et encourager la signature de la pétition électronique parlementaire 3929, en soutien au projet proposé, lancée par le maire D'Eon (Ville de Deep River). Les LNC ont également fourni un lien vers le nouveau centre virtuel des visiteurs de l'IGDPS.
18 avril 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseil de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel pour inviter la Kitigan Zibi Anishinabeg à la Journée de l'industrie des LNC aux Laboratoires de Chalk River, le 2 juin 2022, afin de promouvoir un engagement plus large entre les partenaires de l'industrie nucléaire des LNC et notre chaîne d'approvisionnement locale.
20 avril 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseil de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg contenant des liens vers la mise à jour du rapport sur l'engagement auprès des Autochtones en ce qui concerne l'IGDPS.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
6 mai 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseil de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel pour inviter la Kitigan Zibi Anishinabeg à la Journée de l'industrie des LNC aux Laboratoires de Chalk River, le 2 juin 2022, afin de promouvoir un engagement plus large entre les partenaires de l'industrie nucléaire des LNC et notre chaîne d'approvisionnement locale.
9 mai 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseil de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Invitation par courriel envoyée à la KZA aux webinaires sur NPD/WR-1 : Aperçu des études d'impact sur l'environnement et Laboratoires de Chalk River : déclassement et démolition des installations existantes le 10 mai 2022, incluant une occasion de poser des questions.
7 juillet 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseil de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel envoyé par les LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg concernant la directive procédurale émise par la CCSN le 5 juillet 2022. Les LNC ont invité la Kitigan Zibi Anishinabeg à rencontrer les LNC et à leur faire part des renseignements, des préoccupations ou des questions qu'ils pourraient avoir au sujet du projet de l'IGDPS.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
9 juillet 2022	Lettre des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Chef de la Kitigan Zibi Anishinabeg Énergie atomique du Canada limitée (EACL) Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Lettre envoyée par courriel par les LNC au chef de la Kitigan Zibi Anishinabeg proposant une réunion entre la Kitigan Zibi Anishinabeg, les LNC et EACL suite à la directive procédurale émise par la CCSN.
15 juillet 2022	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Communications d'entreprise des LNC	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC exprimant son intérêt à participer au Conseil de gérance environnementale le 28 juillet 2022.
17 juillet 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseil de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel pour inviter la Kitigan Zibi Anishinabeg à s'inscrire et à participer à la journée portes ouvertes de Chalk River le 6 août 2022.
19 juillet 2022	Appel téléphonique entre la Kitigan Zibi Anishinabeg et les LNC	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Appel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg afin de discuter de la participation au Conseil de gérance environnementale le 28 juillet 2022.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
21 juillet 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg proposant une visite des Laboratoires de Chalk River, y compris le site proposé pour l'installation de gestion des déchets près de la surface (IGDPS) et le site du réacteur nucléaire de démonstration (RND). Les LNC ont demandé à la Kitigan Zibi Anishinabeg de proposer des dates pour la visite.
21 juillet 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Communications d'entreprise des LNC	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg pour demander les formulaires de renseignements sur les visiteurs pour les membres de la collectivité qui assisteront au Conseil de gérance environnementale le 28 juillet 2022.
26 juillet 2022	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC pour informer les LNC que la Kitigan Zibi Anishinabeg examine les dates pour une visite du site des LCR.
26 juillet 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg proposant une visite d'une journée au cours de la semaine du 8 au 12 août 2022. Les LNC ont demandé à la Kitigan Zibi Anishinabeg de confirmer la date et si elle souhaitait visiter les LCR et l'IGDPS et le site du réacteur nucléaire de démonstration (RND), notamment avec de brèves mises à jour du projet. Les LNC ont proposé d'établir une proposition d'ordre du jour et de la partager pour examen.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
28 juillet 2022	Réunion	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Communications d'entreprise des LNC Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Des représentants des services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg et des représentants des services de consultation ont assisté à la réunion du Conseil de gérance environnementale des LNC qui s'est tenue aux LCR et qui comprenait une visite du site proposé pour l'IGDPS.
4 août 2022	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC pour proposer des dates pour une visite d'une journée du site au cours de la semaine du 8 août 2022.
4 août 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg confirmant la date du 10 août 2022 pour la visite du site.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
4 août 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg demandant des renseignements sur ce que la Kitigan Zibi Anishinabeg aimerait voir et les sujets qu'elle aimerait aborder lors de la visite du 10 août 2022.
4 août 2022	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Parties prenantes en matière de GAE	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC partageant des sujets d'intérêt pour la visite du 10 août 2022. Les sujets d'intérêt comprenaient le site de l'IGDPS, des renseignements sur les déchets de faible activité et la façon dont ils sont triés, les activités liées à l'eau et au cycle de l'eau sur le site : pompage, utilisation, traitement en usine, bassin, rejet dans l'environnement, surveillance sur le site et sur la rivière des Outaouais et les ponceaux des tortues.
8 août 2022	Appel téléphonique entre la Kitigan Zibi Anishinabeg et les LNC	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Appel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg pour discuter en temps réel ce que la Kitigan Zibi Anishinabeg aimerait voir et des sujets qu'elle aimerait aborder lors de la visite du 10 août 2022. La Kitigan Zibi Anishinabeg a également transmis des renseignements sur une consultation communautaire sur l'IGDPS et la participation éventuelle des LNC, ainsi que sur la possibilité d'une réunion des dirigeants des LNC, d'EACL et de la Kitigan Zibi Anishinabeg.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
8 août 2022	Appel téléphonique entre la Kitigan Zibi Anishinabeg et les LNC	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones	<p>Appel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg. Au cours de l'appel, les LNC et la Kitigan Zibi Anishinabeg ont discuté de la réunion des dirigeants des LNC, d'EACL et de la Kitigan Zibi Anishinabeg, ainsi que de la possibilité et des avantages de tenir des réunions périodiques. La Kitigan Zibi Anishinabeg a suggéré que les LNC proposent des dates de réunions mensuelles pour examen.</p> <p>La Kitigan Zibi Anishinabeg a informé les LNC de son intention de créer une sorte de comité au sein de la communauté pour commenter les projets. La Kitigan Zibi Anishinabeg a exprimé son intérêt à élaborer un accord-cadre de consultation et à devenir membre du Conseil de gérance environnementale.</p>
10 août 2022	Réunion avec la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Personnel des LNC chargé de la protection de l'environnement Personnel du projet de l'IGDPS Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Énergie atomique du Canada limitée (EACL)	<p>Cette réunion s'est tenue sur le site des Laboratoires de Chalk River avec la Kitigan Zibi Anishinabeg et les LNC. Elle a été l'occasion d'une discussion ouverte sur le projet avec les membres de l'équipe du projet de l'IGDPS ainsi que le personnel chargé de la protection de l'environnement.</p> <p>Les LNC ont fait une présentation générale et ont partagé des renseignements sur la revitalisation des Laboratoires de Chalk River, la protection de l'environnement, la surveillance des effluents et le traitement de l'eau ainsi que le projet de l'IGDPS.</p> <p>La réunion comprenait une visite de la zone de gestion des déchets (ZGD) A, du site proposé pour l'IGDPS, du ruisseau Perch et du bassin de gestion des eaux pluviales.</p> <p>La Kitigan Zibi Anishinabeg s'est montrée intéressée par une visite du site du réacteur nucléaire de démonstration (RND) et à propos des martinets ramoneurs. Une discussion a eu lieu sur la consultation de la communauté de la Kitigan Zibi Anishinabeg au sujet de l'IGDPS et les LNC ont exprimé leur intérêt à y participer.</p> <p>Toutes les mesures à prendre ont été notées et ont fait l'objet d'un suivi par courriel le 16 août 2022.</p>

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
16 août 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg pour le suivi des points convenus lors de la réunion du 10 août 2022. Ces points comprennent les présentations et les liens vers les pages Web et les rapports mentionnés pendant la réunion.
16 août 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg fournissant les renseignements demandés concernant l'énoncé final des incidences environnementales de l'IGDPS, la date limite pour les commentaires additionnels à la CCSN et les prochaines étapes concernant une décision de la Commission de la CCSN.
15 septembre 2022	Lettre des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Président et directeur général des LNC Chef de la Kitigan Zibi Anishinabeg	Lettre du président et chef de la direction des LNC au chef de la Kitigan Zibi Anishinabeg pour le féliciter de sa réélection.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
16 septembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg partageant une liste des activités de biodiversité à venir qui se déroulent sur le site des Laboratoires de Chalk River. Les LNC ont invité la Kitigan Zibi Anishinabeg à accompagner le personnel de protection de l'environnement des LNC dans le cadre de toute activité susceptible de l'intéresser.
19 septembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Invitation par courriel envoyée à la Kitigan Zibi Anishinabeg à un webinaire sur la planification du séquençage de la construction pour l'installation de gestion des déchets près de la surface proposée le 28 septembre 2022, qui comprenait une occasion de poser des questions.
28 septembre 2022	Webinaire	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Le personnel de conseil de la Kitigan Zibi Anishinabeg a participé à un webinaire sur la planification du séquençage de la construction pour l'installation de gestion des déchets près de la surface proposée le 28 septembre 2022, qui comprenait une occasion de poser des questions.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
28 septembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg après le courriel du 16 août 2022. Les LNC ont offert de soutenir une consultation communautaire et tout autre soutien nécessaire.
28 septembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg faisant suite au courriel du 16 septembre 2022 concernant les activités de biodiversité. Les LNC ont mentionné que la Kitigan Zibi Anishinabeg avait déjà manifesté son intérêt pour la tortue de Blanding et qu'un suivi des tortues était prévu pour le 21 octobre 2022.
4 octobre 2022	Appel téléphonique des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones	Les LNC ont appelé la Kitigan Zibi Anishinabeg pour discuter d'une réunion entre les LNC et la Kitigan Zibi Anishinabeg. Les LNC offrent des options de date. Suivi des LNC avec un courriel sommaire.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
6 octobre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg pour faire suite à la demande de réunion des LNC.
11 octobre 2022	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC proposant une réunion dans la semaine du 24 octobre 2022. La Kitigan Zibi Anishinabeg a suggéré les sujets de discussion suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Réunion pour passer en revue la liste des engagements que les LNC ont soumise dans le cadre de l'évaluation d'impact • Planification d'une séance de sensibilisation communautaire où les représentants des LNC viennent dans la communauté, présentent l'IGDPS et répondent aux questions que les membres de la communauté peuvent avoir sur l'IGDPS et les Laboratoires de Chalk River. • Suggestions des LNC sur la façon d'améliorer la relation entre les LNC et la KZA • Élaboration d'un accord-cadre à long terme • Financement des activités connexes

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
12 octobre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg confirmant la semaine du 24 octobre 2022 pour une réunion et fournissant plusieurs options de date pour la semaine.
12 octobre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg indiquant que les LNC ont affiché un poste de coordonnateur de l'engagement auprès des Autochtones.
19 octobre 2022	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC demandant plus de renseignements sur le poste de coordonnateur de l'engagement auprès des Autochtones.
24 octobre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Services forestiers de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg pour partager plus d'informations sur le poste de coordonnateur de l'engagement auprès des Autochtones affiché.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
24 octobre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg demandant des dates de réunion.
25 octobre 2022	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC confirmant une réunion avec les LNC et la CCSN le 27 octobre 2022.
25 octobre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg demandant que les LNC et la Kitigan Zibi Anishinabeg se rencontrent d'abord sans la CCSN.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
25 octobre 2022	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC pour convenir de la réunion avec les LNC sans la CCSN.
26 octobre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg confirmant la réunion du 27 octobre 2022 et manifestant son intérêt pour une réunion avec toutes les parties après la réunion.
27 octobre 2022	Réunion entre la Kitigan Zibi Anishinabeg et les LNC	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg LNC, directeur chargé des relations avec les Autochtones Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Réunion entre la Kitigan Zibi Anishinabeg et les LNC. Les LNC et la Kitigan Zibi Anishinabeg ont discuté de la liste des engagements et des prochaines étapes pour la liste, du soutien des LNC pour une séance de sensibilisation communautaire, de l'élaboration d'une entente de contribution et d'un accord-cadre. Les LNC et la Kitigan Zibi Anishinabeg ont discuté de la durée de la relation et de la façon dont elle pourrait être améliorée.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
28 octobre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg remerciant la Première Nation pour la réunion du 27 octobre 2022 et faisant part d'un modèle pour un accord de capacité. Les LNC ont également confirmé l'intérêt pour la planification d'une réunion de la direction.
1er novembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg faisant part d'une fiche d'information d'une page demandée par la CCSN; les LNC ont également envoyé la plus récente trousse de presse. Les LNC ont confirmé que cette information pourrait être utilisée dans le dépliant communautaire.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
1er novembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg suggérant des dates pour une réunion de la direction en décembre 2022.
8 novembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg confirmant le nombre de représentants des LNC et d'EACL qui participeront à la séance d'information communautaire du 17 novembre 2022. Les LNC ont demandé l'adresse de la réunion.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
8 novembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg suggérant d'autres dates pour une réunion de la direction.
8 novembre 2022	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC confirmant que les dates des réunions de la direction seront examinées par le chef et le conseil.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
8 novembre 2022	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC fournissant des détails pour la séance d'information communautaire du 17 novembre 2022 et demandant les noms des participants des LNC/d'EACL ainsi que des copies numériques des affiches. Les LNC ont indiqué qu'il y aurait suivi pour le 11 novembre 2022.
11 novembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg communiquant la liste des participants pour la séance d'information communautaire du 17 novembre 2022, avec des affiches en pièces jointes. Les LNC ont envoyé trois courriels au total en raison de la taille des fichiers des affiches.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
14 novembre 2022	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC confirmant la réception des affiches pour la séance d'information communautaire du 17 novembre 2022.
14 novembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg demandant une mise à jour sur les dates suggérées pour une réunion de la direction.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
14 novembre 2022	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE) Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC indiquant qu’aucune date n’a encore été sélectionnée pour une réunion de la direction. La KZA voulait d’abord en discuter avec son consultant.
16 novembre 2022	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE) Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC tirant au clair certains points avant la séance d’information communautaire du 17 novembre 2022. La KZA a décrit le format de la séance et le rôle des LNC. La KZA a également noté que, même si on appréciait l’intention d’inviter un représentant d’EACL, on trouvait qu’il était inapproprié de l’inviter. La KZA a demandé que les LNC résilient l’invitation à EACL de participer à la séance. La KZA a également déclaré qu’elle n’envisageait pas de consultation sur l’événement.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
16 novembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg présentant des excuses pour le malentendu concernant l'invitation au représentant d'EACL lors de la séance d'information communautaire du 17 novembre 2022.
16 novembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Invitation par courriel envoyée à la KZA aux webinaires sur le Plan général de déclassement et d'assainissement et les Laboratoires de Whiteshell : passé, présent et futur le 22 novembre 2022, ce qui permettait de poser des questions.
17 novembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg indiquant les noms des participants des LNC pour la séance d'information communautaire du 17 novembre 2022.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
17 novembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg demandant que les représentants juridiques des LNC soient autorisés à écouter la séance d'information communautaire du 17 novembre 2022 par Zoom.
17 novembre 2022	Séance d'information communautaire de la Kitigan Zibi Anishinabeg	Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones Directeur général des services de gestion des déchets des LNC LNC, directeur de la protection environnementale de l'entreprise	Le personnel des LNC a participé à une séance d'information communautaire de la Kitigan Zibi Anishinabeg.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
18 novembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg s'informant sur la disponibilité pour discuter de la séance d'information communautaire du 17 novembre 2022.
18 novembre 2022	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Conseiller juridique des LNC	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC indiquant que la KZA n'avait pas de représentant juridique écoutant la séance d'information communautaire du 17 novembre 2022. Le conseiller juridique des LNC n'a pas assisté à la séance compte tenu du fait que la KZA n'avait pas répondu plus tôt à la question des LNC.
22 novembre 2022	Courriels des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg pour faire suite à la demande des LNC du 18 novembre 2022 pour discuter de la séance d'information communautaire du 17 novembre 2022. La Kitigan Zibi Anishinabeg a confirmé qu'elle fournirait aux LNC ses disponibilités.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
25 novembre 2022	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Consultant de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC soulignant l'intérêt de la KZA à se joindre à la PNK lors d'une visite des installations de tri des déchets. Avis que la date sélectionnée n'était plus disponible. La KZA s'est engagée à fournir une date qui convenait pour les deux communautés.
28 novembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg pour indiquer un événement de chaîne d'approvisionnement LNC à venir à Pembroke et remise d'un dépliant avec des détails.
28 novembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg demandant une réunion pour discuter de la réunion d'information communautaire du 17 novembre 2022 et des prochaines étapes de l'entente de contribution.
28 novembre 2022	Courriels de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC.	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC indiquant aux LNC les dates et les heures de la réunion demandée précédemment. Les LNC ont proposé une heure et une date basées sur les renseignements fournis. La KZA a proposé un autre moment. Les LNC étaient d'accord.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
28 novembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel d'invitation des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg pour une réunion le 30 novembre 2022 afin de discuter de la rétroaction/discussion de la réunion d'information communautaire, de confirmer la date de la réunion de la direction et les prochaines étapes de l'entente de contribution et des activités d'engagement.
30 novembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg proposant de déplacer la date de la réunion du 30 novembre 2022 après qu'un conseiller de la KZA a refusé l'invitation à la réunion.
30 novembre 2022	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC informant les LNC qu'aucun représentant du conseil ou du chef de la KZA n'était disponible pour la réunion du 30 novembre 2022. La KZA a demandé aux LNC de continuer à partager des renseignements comme elle le fait avec d'autres Premières Nations et municipalités, mais a noté que le partage de renseignements n'est pas considéré comme une consultation.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
30 novembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg proposant de déplacer la réunion du 30 novembre 2022 au 1er décembre 2022.
30 novembre 2022	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC indiquant que le chef et le conseil étaient occupés et ne pouvaient pas se rendre à la rencontre. La KZA a demandé à ce qu'on lui fournisse des renseignements sur les activités.
30 novembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg annulant la réunion du 30 novembre 2022.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
30 novembre 2022	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg confirmant la réception des renseignements partagés sur la disponibilité du chef et du conseil. Les LNC ont noté que la réunion était une demande de la KZA pour planifier la réunion de suivi de la séance d’information communautaire et a demandé si le personnel de consultation souhaitait toujours avoir cette réunion. Les LNC ont confirmé que la réunion de la direction et la discussion sur l’entente de contribution pouvaient attendre jusqu’au Nouvel An, comme demandé par la PNK.
1er décembre 2022	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE)	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC répondant à la demande de réunion des LNC du 28 novembre 2022 et notant que le chef et le conseil doivent être présents. La KZA a demandé de déplacer la réunion pour le nouvel an. Les LNC ont confirmé la réception et se sont engagés à faire un suivi au cours du nouvel an.
15 décembre 2022	Lettre des LNC à la CSNC	Chef de la Kitigan Zibi Anishinabeg Chef de la Première Nation Kebaowek Président et directeur général des LNC Président et directeur général d’EACL CCSN	Les LNC envoient une lettre à la CCSN confirmant qu’EACL et les LNC appuient la demande de la KZA de reporter la date de présentation au 30 avril 2023 et appuient l’intention de la KZA de demander une audience orale.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
4 janvier 2023	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg demandant des dates pour poursuivre la discussion sur l'établissement d'une entente de contribution et la planification d'une réunion de la direction.
9 janvier 2023	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg demandant des dates pour poursuivre la discussion sur l'établissement d'une entente de contribution et la planification d'une réunion de la direction.
20 janvier 2023	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg suite aux tentatives des LNC de poursuivre la discussion sur l'établissement d'une entente de contribution et la planification d'une réunion de la direction.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
26 janvier 2023	Appel téléphonique des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Directeur des LNC chargé des relations avec les Autochtones	Appel téléphonique des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg pour discuter de la réunion. La KZA a informé les LNC qu'aucune décision n'avait été prise concernant une entente de contribution.
17 février 2023	Lettre des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Chef de la Kitigan Zibi Anishinabeg LNC, président et directeur général EACL, Président et directeur général	Lettre des LNC et d'EACL à la Kitigan Zibi Anishinabeg exprimant leur gratitude pour l'occasion d'interagir avec la communauté. La lettre prenait acte de la lettre conjointe adressée à la CSNC le 15 décembre 2022 pour soutenir la demande de report de la date de soumission au 30 avril 2023. Les LNC et EACL ont demandé une réunion de la direction pour comprendre les objectifs de la Kitigan Zibi Anishinabeg pendant la période de prolongation de la directive procédurale.
21 février 2023	Webinaire	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	La Kitigan Zibi Anishinabeg a assisté aux webinaires bimensuels de la GAE du 21 février 2023. Les sujets étaient les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie d'intégration des déchets des LNC : l'IGDPS comme installation habilitante clé • Déclassement du bâtiment 250 aux Laboratoires de Chalk River • Projet de fermeture du réacteur nucléaire de démonstration (RND) : Changements apportés à l'EIE après rétroaction

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
22 février 2023	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE)	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC indiquant que la direction de la KZA a examiné la consultation de l’IGDPS et que la direction serait intéressée à examiner un accord à long terme avec les LNC. La KZA a demandé un modèle d’accord. Une fois que la communauté aurait examiné le modèle, une réunion de la direction pourrait être planifiée. La KZA a demandé une réunion du personnel technique.
23 février 2023	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg partageant un modèle pour un accord à court terme et expliquant l’objectif d’un accord à court et à long terme du point de vue des LNC, ce qui peut être une première étape appropriée. Les LNC ont demandé un ordre du jour proposé pour la réunion du personnel technique et si on préférerait une réunion virtuelle ou en personne. Les LNC ont suggéré de discuter du modèle de l’accord, des engagements et de l’information sur le projet à la réunion.
24 février 2023	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l’assainissement de l’environnement (GAE)	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC confirmant une réunion virtuelle du personnel technique. La KZA a demandé l’ajout d’un résumé des changements apportés au projet à la suite des commentaires des Premières Nations et du public, en plus de la liste des accords et des engagements. La KZA a demandé une copie de la liste des engagements avant la réunion.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
27 février 2023	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg indiquant les dates d'une réunion du personnel technique.
28 février 2023	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC confirmant une date du 8 mars 2023 pour la réunion du personnel technique. La KZA a demandé une copie des engagements avant la réunion.
28 février 2023	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg demandant à la KZA de confirmer si on souhaite à la fois les engagements du projet de l'IGDPS et du projet de la fermeture du RND ou strictement les engagements de l'IGDPS en ce moment.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
28 février 2023	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Invitation par courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg pour la réunion du 8 mars 2023. Ordre du jour proposé : <ul style="list-style-type: none"> • Modifications apportées à l'Énoncé d'impact environnemental (EIE) final de l'IGDPS • Engagements du projet IGDPS • Discussion de l'entente potentielle avec la KZA
28 février 2023	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC confirmant que la KZA a la capacité seulement pour le projet de l'IGDPS pour le moment, mais a demandé des engagements futurs quant au RND. Les LNC ont accusé réception.
7 mars 2023	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg partageant le document « Liste d'engagement consolidée de l'IGDPS ». Les LNC ont mis en évidence le tableau de la Kitigan Zibi Anishinabeg (B.4) et ont noté que la liste est évolutive, ce qui signifie que tous les engagements convenus par les LNC et la KZA seront ajoutés au document, quelle que soit la date de l'accord.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
7 mars 2023	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	<p>Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg</p> <p>Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)</p>	<p>Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg envoyant l'ordre du jour proposé pour la réunion du 8 mars 2023.</p> <p>Ordre du jour proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétroaction de la réunion communautaire (novembre 2022) • Modifications apportées à l'Énoncé d'impact environnemental (EIE) final de l'IGDPS • Engagements du projet IGDPS • Date de la réunion de la direction • Discussion de l'entente potentielle avec la KZA
8 mars 2023	Réunion entre les LNC et la Kitigan Zibi Anishinabeg	<p>Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg</p> <p>Consultants de la Kitigan Zibi Anishinabeg</p> <p>Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg</p> <p>Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)</p> <p>Énergie atomique du Canada limitée (EAEL)</p> <p>Représentants des projets des LNC, de l'IGDPS et de clôture du RND</p>	<p>Réunion entre les LNC et la Kitigan Zibi Anishinabeg. La réunion a commencé avec les LNC et la Première Nation KZA qui ont fait part de leurs réflexions sur la séance d'information communautaire de novembre 2022. La Première Nation KZA a exprimé qu'il s'agissait d'une étape importante pour la communauté et a souligné que les principales préoccupations sont l'emplacement et le manque de confiance lié aux preuves scientifiques fournies par les LNC.</p> <p>La KZA a avisé qu'elle collaborait avec la PNK sur un sondage à inclure dans l'évaluation de l'impact sur les droits de la PNK.</p> <p>Les LNC ont présenté les changements apportés à l'EIE découlant des commentaires et répondent aux questions de la Première Nation KZA.</p> <p>La Première Nation KZA a demandé une autre réunion pour discuter en détail de la liste des engagements.</p> <p>Avant qu'une réunion de la direction puisse être planifiée, la Première Nation KZA veut davantage d'informations sur le type d'ententes de contribution et un aperçu d'un LTRA.</p> <p>Les LNC ne savaient pas que la Première Nation KZA avait invité Ole Hendrickson et Pippa Feinstein (consultants) à la réunion. Ces consultants sont connus des LNC et ont participé à l'audience sur la deuxième partie de l'IGDPS en tant qu'intervenants.</p>

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
9 mars 2023	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg partageant la liste des mesures de suivi suite à la réunion du 8 mars 2023.
9 mars 2023	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg faisant suite aux mesures de suivi lors de la réunion du 8 mars 2023 visant à organiser une réunion mensuelle, à planifier une réunion de la direction et à fournir des copies imprimées de l'EIE à la communauté.
11 mars 2023	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Aîné de la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC partageant ses réflexions sur la réunion du 8 mars 2023, et notamment son expérience de la collaboration avec le service public dans diverses capacités et l'obligation de consultation concernant les projets de stockage des déchets.
14 mars 2023	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg partageant la stratégie d'approvisionnement des autochtones des LNC. Les LNC ont noté que, bien que la stratégie soit en vigueur à compter d'avril 2023, il y aura des occasions continues d'améliorer son approche de manière à refléter les commentaires des Premières Nations. Les LNC ont proposé une réunion pour discuter.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
15 mars 2023	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg demandant une carte du territoire Kitigan Zibi Anishinabeg.
15 mars 2023	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC remerciant les LNC pour la réunion du 8 mars 2023. La KZA a fourni des dates pour une réunion mensuelle. La KZA a demandé de discuter des engagements de l'IGDPS lors de la prochaine réunion et une copie papier de l'EIE. Les LNC ont accusé réception des demandes.
16 mars 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC	Consultant de la Première Nation Kebaowek Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC indiquant que la Kitigan Zibi Anishinabeg participerait également à la période de questions ouverte du 21 mars 2023. La PNK et la KZA rédigeaient une liste de questions. La PNK a demandé de modifier l'heure de la réunion et d'enregistrer la réunion. Les LNC ont accusé réception.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
17 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek et à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultant de la Première Nation Kebaowek Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	<p>Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek faisant suite à un appel téléphonique précédent. Les LNC ont confirmé qu'ils fourniraient des réponses écrites aux 28 questions, suivies d'une réunion. Les LNC se sont engagés à envoyer les réponses d'ici le 22 mars 2023. Les LNC ont suggéré des dates pour la réunion.</p> <p>Les LNC ont annulé la réunion du 21 mars 2023, répondre aux questions étant prioritaire.</p> <p>Les LNC ont demandé à la PNK de confirmer si on s'intéressait toujours à visiter les zones de gestion des déchets et si une réunion était nécessaire pour répondre aux préoccupations concernant la venue sur le site.</p>
21 mars 2023	Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC et à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultant de la Première Nation Kebaowek Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	<p>Courriel de la Première Nation Kebaowek aux LNC répondant au courriel du 17 mars 2023 concernant la liste prioritaire de questions. La PNK a indiqué qu'elle fournirait des options de date pour la réunion de suivi avec les LNC.</p> <p>La PNK a noté qu'elle déciderait de la nécessité d'une visite de la zone de gestion des déchets après la réunion.</p>

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
22 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek et à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek envoyant les dispositions des LNC aux questions de la PNK sur les déchets soumises le 17 mars 2023. Les LNC ont noté que la majorité de ces sujets avaient été abordés lors de la deuxième partie des audiences sur l'IGDPS, donnant des exemples spécifiques, et ont indiqué que les transcriptions étaient accessibles au public. Pour faciliter une réunion productive, les LNC ont demandé à la PNK d'indiquer les commentaires sur lesquels concentrer la discussion avant la réunion.
22 mars 2023	Courriel des LNC à la Première Nation Kebaowek	Consultant de la Première Nation Kebaowek Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg	Invitation des LNC à la Première Nation Kebaowek à une réunion le 28 mars 2023 pour discuter des questions de la PNK et de la Kitigan Zibi Anishinabeg.
28 mars 2023	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE) Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC indiquant qu'elle a travaillé en étroite collaboration avec la Première Nation Kebaowek sur les questions relatives à l'inventaire des déchets. La KZA a fait savoir qu'elle enverrait deux représentants à la réunion du 29 mars 2023. Les LNC ont accusé réception.

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
28 mars 2023	Réunion entre les LNC, la Première Nation Kebaowek, la Kitigan Zibi Anishinabeg et EACL	<p>Chef de la Première Nation Kebaowek</p> <p>Conseiller de la Première Nation Kebaowek</p> <p>Consultants de la Première Nation Kebaowek</p> <p>Consultants de la Kitigan Zibi Anishinabeg</p> <p>Personnel du projet IGDPS des LNC</p> <p>Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)</p> <p>Directeur général des services de gestion des déchets des LNC</p> <p>LNC, directeur, environnement d'entreprise</p> <p>Énergie atomique du Canada limitée (EACL)</p>	<p>Réunion entre les LNC, la Première Nation Kebaowek, la Kitigan Zibi Anishinabeg et EACL pour discuter des questions liées à l'inventaire des déchets de l'IGDPS. La Première Nation Kebaowek et la Kitigan Zibi Anishinabeg ont invité les consultants qui sont connus des LNC, qui étaient tous des intervenants lors de la deuxième partie de l'audience. Les consultants incluaient des représentants du Regroupement pour la surveillance du nucléaire et de Concerned Citizens of Renfrew County.</p> <p>Les LNC ont répondu aux questions écrites fournies par la PNK le 27 mars 2023 et aux questions supplémentaires soulevées lors de la réunion.</p> <p>La PNK a remercié les LNC d'avoir pris le temps de répondre aux questions. Les LNC ont pris des mesures pour répondre aux questions fournies le 27 mars 2023.</p>

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
31 mars 2023	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg envoyant le résumé préliminaire et les sections liées à l'engagement de la KZA de la soumission de l'ÉBAUCHE de la directive procédurale des LNC. Les LNC ont reconnu que la KZA pourrait avoir une position et une perspective différentes et que les LNC collaboreraient avec la KZA pour comprendre toute question supplémentaire soulevée après la date de cette soumission. <i>Sommaire – ÉBAUCHE de la soumission écrite de la directive procédurale des LNC 31 mars 2023</i> <i>Engagement de la KZA – ÉBAUCHE de la soumission écrite de la directive procédurale des LNC 31 mars 2023</i> Les LNC ont noté que l'ébauche était sujette à modification et ont demandé des commentaires pour le 14 avril 2023.
11 avril 2023	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg envoyant l'ordre du jour proposé pour la réunion du groupe de travail du 12 avril 2023. Ordre du jour proposé : <ul style="list-style-type: none"> • Discussion de la configuration de la structure de la réunion mensuelle • Mise à jour de l'examen de la soumission de la directive procédurale des LNC (due le 14 avril 2023) • Date de la réunion de la direction • Discussion des prochaines étapes sur les activités pour le projet IGDPS et du projet de clôture du NDP (si le temps le permet)

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
12 avril 2023	Réunion entre les LNC et la Kitigan Zibi Anishinabeg	<p>Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg</p> <p>Conseillers de la Kitigan Zibi Anishinabeg</p> <p>Service des ressources naturelles et des territoires de la Kitigan Zibi Anishinabeg.</p> <p>Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)</p> <p>LNC, personnel du projet IGDP</p> <p>Énergie atomique du Canada limitée (EACL)</p>	<p>C'était la première réunion mensuelle entre les LNC, l'EACL et la Kitigan Zibi Anishinabeg. Suite aux introductions, la KZA a déclaré qu'ils ne considéraient pas la réunion comme une consultation.</p> <p>Les membres de la KZA ont exprimé des inquiétudes concernant le projet, principalement l'emplacement, sa proximité avec la rivière, les alternatives considérées, la sécurité sur le site, le transport des déchets et le plan des LNC concernant l'élimination des déchets des niveaux intermédiaires et élevés. La KZA a soulevé le problème posé par le fait qu'ils avaient le sentiment de ne pas avoir été consultés tôt dans le cours du projet et n'étaient pas d'accord sur le fait que les LNC avaient partagé les mêmes inquiétudes concernant le projet.</p> <p>Les LNC ont demandé une mise à jour de l'examen du résumé préliminaire et des sections de l'engagement de la KZA de la soumission de l'ébauche de la directive procédurale des LNC. La KZA a demandé plus de temps pour examiner ainsi que des renseignements sur le plan pour les déchets de niveau élevé en se référant à la Politique-cadre en matière de déchets radioactifs du gouvernement fédéral.</p>
12 avril 2023	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	<p>Conseiller de la Kitigan Zibi Anishinabeg</p> <p>Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)</p>	<p>Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg fournissant une brève explication du parcours d'élimination proposé pour les déchets radioactifs des niveaux élevés et intermédiaires sur le site des LCR en général. C'était une mesure de la réunion du groupe de travail du 12 avril 2023.</p>

Date	Événement ou activité	Parties concernées	Détails
13 avril 2023	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel des LNC à la Kitigan Zibi Anishinabeg fournissant un aperçu général d'une entente de relation à long terme avec un calendrier. C'était une mesure de la réunion du groupe de travail du 12 avril 2023.
14 avril 2023	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC	Consultation avec la Kitigan Zibi Anishinabeg Relations avec les parties prenantes pour la Gestion de l'assainissement de l'environnement (GAE)	Courriel de la Kitigan Zibi Anishinabeg aux LNC fournissant des commentaires au résumé préliminaire des LNC et les sections liées à l'engagement complet de la KZA de la soumission de l'ÉBAUCHE de la directive procédurale des LNC - envoyée le 31 mars 2023. La KZA a noté que du fait du court délai pour commenter, les commentaires étaient préliminaires et n'impliquaient pas le consentement de la KZA aux ébauches.

Appendix C Lettre des LNC et EACL à la Première Nation Kebaowek - Objet : Proposition de réunion entre la Première Nation Kebaowek, EACL et les LNC

TEL: (819) 627-3455

**KEBAOWEK FIRST NATION
110 OGIMA STREET
KEBAOWEK (QUEBEC)
J0Z 3R1**

FAX: (819) 627-9428

January 31, 2022

BY EMAIL

Canadian Nuclear Safety Commission
c/o Mme Rumina Velshi, President
280 Slater Street
Ottawa, ON K1P 5S9

VIA EMAIL cncs.ceopresident-pdpresident.ccsn@canada.ca

Dear Mme. Velshi,

Re: CNSC Kebaowek First Nation (KFN) Request for Stop of NSDF Hearing Schedule

First, I hope this letter finds you and your family well during these trying times.

Second, and for the record I would like to address Kebaowek First Nation's concerns about the notice of hearing that was received January 14, 2022 from CNSC staff that a mail drop to our community members would be carried out by Canada Post January 24, 2022 (attached to this letter as Appendix 1). This type of unilateral unstructured notification to our community members from CNSC staff about the upcoming Commission Hearings for Canadian Nuclear Laboratories' proposal to construct a Near Surface Disposal Facility (NSDF)¹ on Algonquin Rights and Title land is unacceptable and goes against the CNSC's statements of reconciliation and working together with open dialogue for this project. We remind you that Kebaowek First Nation's section 35 rights are held collectively and, as such, you should be consulting with Kebaowek First Nation leadership as the elected representative of the rights holding group.

In our view, hearing notices mailed to our community members do not make up for the lack of meaningful consultation by CNSC and the Proponent CNL with Kebaowek First Nation and other left out Algonquin communities since review of the project began in 2016. Nor does it negate the unresolved issue of the CNSC Commission decision to accept the NSDF EIS as complete and proceed to hearings without the required Indigenous engagement with KFN and other Algonquin communities necessary to

¹ Notice of Hearing: <http://nuclearsafety.gc.ca/eng/the-commission/pdf/Notice-PublicHearing-CNL-NSDF-22-H7-e.pdf>

uphold the Honour of the Crown. We have raised this issue on numerous occasions including most recently at the CNL Regulatory Oversight Review Hearing November 25, 2021.²

We continue to bring to your attention the ways in which the CNSC has impaired our ability to fully participate, in a meaningful way, and our increasing concern given:

- A hearing has been scheduled to consider the licence application and federal environmental assessment (EA) under the *Canadian Environmental Assessment Act, 2012* ("CEAA 2012") for the NSDF, and decisions anticipated on these matters in respect of lands which overlap with Kebaowek's unceded lands and traditional territory;
- The licensing and environmental assessment decisions rendered by the CNSC, in its role as nuclear regulator and authority for environmental assessment, pose significant and long-term impacts Kebaowek's constitutionally protected Aboriginal rights; and
- The CNSC as yet, has not discharged its duty to consult nor undertaken consultation with Kebaowek before deciding to proceed with the licensing and EA hearing for the NSDF.

Thirdly, there has been the assumption by CNSC staff that the Algonquin Anishinaabeg Nation Tribal Council (AANTC) was representing its members communities in the NSDF consultation when in fact they had a funding agreement with CNSC to review environmental studies but had no mandate or resolution from the Chief's to represent the community Rights and Title holders in the NSDF consultation. As you are aware the AANTC has withdrawn from the CNSC funding agreement because of this confusion. As noted in *R v. Adams, 1996* government "may not simply adopt an unstructured discretionary administrative regime which risks infringing Aboriginal rights in a substantial number of applications in the absence of some explicit guidance." KFN remains seriously concerned about the CNSC administrative tribunals unstructured discretion in consultation activities with KFN and the Algonquin Nation members.

As a comparison Kebaowek, Wolf Lake and Temiskaming First Nations are currently engaged in an environmental assessment under CEAA 2012 at the Temiskaming Dam Complex on the Ottawa River. Here the Federal proponent Public Services and Procurement Canada (PSPC) and the communities have developed a consultation framework agreement in advance of carrying out the assessment. Furthermore, UNDRIP principles are incorporated in the review as part of this rights based environmental assessment. It appears that the TDQRP Federal Consultation is much more robust on Indigenous consultation and engagement than the CNSC regulatory scheme. It is for these reasons that for some time KFN has been seeking to provide some structure to the exercise of the NSDF consultation requesting the CNSC funding of an over arching Consultation Framework Agreement.

In conclusion, we provide this letter as a follow up noting we are just now beginning to work on the Consultation Framework Agreement with Kebaowek to be established jointly with the CNSC and the federal Ministry of Natural Resources (NRCan). This is a process KFN has repeatedly called for and only now, once the hearing dates have been set, are CNSC Staff pushing to meet with us on a frequent basis.

We are once again requesting that the CNSC suspend hearings on the NSDF under Rule 14 of the CNSC's [Rules of Procedure](#), noting Rule 3 allows the Commission to vary their rules for "considerations of fairness". This will provide the time for a mutually agreeable Consultation Framework Agreement

² <https://nuclearsafety.gc.ca/eng/the-commission/pdf/Transcript-2021-11-25-Meeting-e.pdf> p.153

and workplan for the NSDF is in place with KFN, which respects and upholds the Honour and Duty of the Crown.

Given the time sensitive nature of our request, we respectfully ask for a decision of the Commission on our request to suspend the hearing timeline by February 15, 2022. Our requests herein do not mean Kebaowek recognizes the CNSC's authority to have issued decision on the Chalk River NSDF EIS being complete and calling the hearings. This correspondence including our requests do not constitute a waiver nor fulfillment of our s. 35 constitutional rights and the Crown's ongoing duty to consult and accommodate.

Meegwetch,



Chief Lance Haymond
Kebaowek First Nation

CCs/

The Honourable Jonathan Wilkinson, P.C., M.P., Minister of Natural Resources Canada
jonathan.wilkinson@parl.gc.ca

The Honourable Steven Guilbeault, P.C., M.P., Minister of Environment and Climate Change
Steven.Guilbeault@parl.gc.ca

Ms. Candida Cianci, CNSC, candida.cianci@canada.ca

Mr. Adam Levine, CNSC, adam.levine@canada.ca

Ms. Diane Cameron, Director, Nuclear Energy Division, NRCAN, diane.cameron@canada.ca

Ms. Maude-Émilie Page, Atomic Energy of Canada Limited, mpage@aecl.ca

Mr. Pat Quinn, Director Corporate Communications, Canadian Nuclear Laboratories
pat.quinn@cnl.ca

Global First Power, info@globalfirstpower.com

Chief Adrienne Jérôme, Nation Anishnabe du Lac-Simon, adrienne.jerome@lacsimon.ca

Chief Monik Kistabish, Abitibiwinni First Nation, monik.kistabish@pikogan.com

Chief Régis Pénosway, Anicinape Community of Kitcisakik, regis.penosway@kitcisakik.ca

Chief Arden McBride, Timiskaming First Nation, chief@parolink.net

Chief Steve Mathias, Long Point First Nation, steevemathias@lpfn-aki.ca

Chief Tony Wawatie, Algonquins of Barriere Lake, wawatie.tony@gmail.com

Chief Lisa Robinson, Wolf Lake First Nation, lisarobinson@wolflakefirstnation.com

Chief Dylan Whiteduck, Kitigan Zibi Anishinabeg, Dylan.whiteduck@kza.qc.ca

Chief Wendy Jocko, Algonquins of Pikwakanagan, chiefcouncil@pikwakanagan.ca

Chief June Black, Wahgoshig First Nation, wfnchief@wahgoshigfirstnation.com

Honourable Minister Seamus O’Regan, Minister of Natural Resources

Seamus.OREgan@parl.gc.ca

Ms. Lynn Moreau, Iroquois Anishinabek Nuclear Alliance, lynn.moreau@anishinabek.ca

Ontario Regional Chief RoseAnne Archibald, ORCRoseAnne@afn.ca

Quebec Regional Chief Ghislain Picard, gpicard@apnql.com

Norm Odjick, Director General, Algonquin Anishinabeg Nation Tribal Council

dg@aantc-ctnaa.ca

Ms. Kerrie Blaise, Canadian Environmental Law Association, Kerrie@cela.ca

Mr. Emerson Vandenberg, Policy Advisor, Office of the Minister of Natural Resources

emerson.vandenberg@canada.ca

Mr. Andrew Bisson, Office of the Minister of Natural Resources, andrew.bisson@canada.ca

Ms. Clare Cattrysse, Director, Policy Aboriginal and International Relations

clare.cattrysse@canada.ca

Mr. Jim Delaney, Director, Uranium and Radioactive Waste, jim.delaney@canada.ca

Joel Hardin, MPP Ottawa Centre, JHarden-QP@ndp.on.ca

Ottawa City Councillor Theresa Kavanagh, BayWard@ottawa.ca

Ottawa City Councillor Catherine McKenney, Catherine.Mckenney@ottawa.ca

Mayor of Montreal Mme Valerie Plante, maireesse@ville.montreal.qc

Appendix D Lettre des LNC et EAACL à la Première Nation Kebaowek - Objet : Proposition de réunion entre la Première Nation Kebaowek, EAACL et les LNCUNRESTRICTED
PAGE 1 OF 2

July 19, 2022

File #: 145-CNXX-22-0012-L

Chief Lance Haymond
Kebaowek First Nation
110 Ogima Street
Kebaowek, Quebec J0Z 3R1

RE: Proposed meeting between Kebaowek First Nation, AECL and CNL

Dear Chief Haymond,

On behalf of Atomic Energy of Canada Limited (AECL) and Canadian Nuclear Laboratories (CNL), we are writing to extend our thanks and appreciation to you and Kebaowek First Nation (KFN) for the kindness and grace that you have shown us throughout our ongoing engagement and outreach, and KFN's willingness to explore additional opportunities to grow our relationship.

During the recent regulatory hearings on the Near Surface Disposal Facility (NSDF), we voiced our commitment to meaningful engagement with you and other Indigenous nations and organizations as our largest executive priority. As the two companies collectively responsible for the operation of Canada's national nuclear laboratories, we place a high value on improving and growing relationships with KFN. We understand the importance of developing a strong relationship with you and your community, cultivated through ongoing dialogue and participation, and built on trust and a shared commitment to work together.

With that in mind, we would welcome the opportunity to meet with you in person, Chief Haymond, at your earliest convenience, to continue our dialogue with KFN, and to personally see and learn more about your community's unique culture, history, needs and challenges. Our teams at both AECL and CNL are much richer in wisdom and experience thanks to the engagements in which we have been fortunate to participate with KFN. Through the continued sharing of knowledge with KFN, it is our hope that we can further discuss matters of mutual interest, but also create the necessary conditions to advance positive social change, and serve as an active participant on Canada's journey towards healing and reconciliation.

In addition to this proposed meeting, I also want to assure you that AECL and CNL both respect the procedural directive that was recently issued by the Canadian Nuclear Safety Commission (CNSC) on July 5, 2022, related to the NSDF Project. The signing of the Letter of Intent (January 2022) and the imminent signing of the framework agreement between CNL, AECL and KFN gives us the opportunity to further engage with you and your consultation team to ensure KFN's understanding and involvement on the NSDF Project.

UNRESTRICTED
PAGE 2 OF 2

As you are aware, we have monthly meetings scheduled with Justin Roy and other KFN representatives related to the NSDF project. We would also be pleased to bring our teams to meet with you and the KFN community to share information about the project and respond to any questions or concerns there may be about the proposed facility. We have instructed our teams to reach out to your office to determine whether there is interest in these engagements, and they will be happy to set up these meetings at a date and location that is convenient to KFN.

Thank you, once again, for the opportunity to engage with you and Kebaowek First Nation. These recent experiences have been a significant journey of learning for both AECL and CNL, and we look forward to deepening our relationship.

We hope to hear from you soon and, if agreeable to you, look forward to the opportunity to visit your community to meet with you in person.

Sincerely,



Joe McBrearty
President and CEO
Canadian Nuclear Laboratories



Fred Dermarkar
President and CEO
Atomic Energy of Canada Limited

Cc.

Justin Roy, Kebaowek First Nation
Norm Odjick, Algonquin Anishinabeg Nation Tribal Council
Jason Cameron, Atomic Energy of Canada Limited
Patricia Stirbys, Canadian Nuclear Laboratories
Pat Quinn, Canadian Nuclear Laboratories
Mitch MacKay, Canadian Nuclear Laboratories
Nicole LeBlanc, Canadian Nuclear Laboratories

Appendix E Lettre des LNC à la PNK - Objet : Événement à signaler de la CCSN aux laboratoires de Chalk River



OFFICIAL USE ONLY

Page 1 of 2

2022 November 09

Ms. Rosanne Van Schie
Project Manager, Kebaowek First Nation Field Team
Kebaowek First Nation,
110 Ogima Street,
Kebaowek, Quebec J0Z 3R1
Room 6-39, 131 Queen St Ottawa, ON K1A 0A6
vanschie3@gmail.com

Ms. Van Schie,

Since 2022 July, Canadian Nuclear Laboratories (CNL) and Kebaowek First Nation representatives have been participating in frequent and effective engagements; building relationships, advancing discussions and sharing project and community information related to the proposed Near Surface Disposal Facility (NSDF). These concentrated efforts came about in response to the Canadian Nuclear Safety Commission's (CNSC) procedural direction, related to the NSDF project, providing more time for engagement and consultation between CNSC, Atomic Energy of Canada Limited, CNL and Kebaowek First Nation.

CNL values the opportunity to grow this important relationship with the Kebaowek First Nation and believes that together we have been making progress in this undertaking.

Recent events, however, have caused a strain on this relationship and led to a CNSC reportable event at the Chalk River Site. This reportable event is a direct result of Kebaowek First Nation field team members accessing CNL property without proper security clearance or CNL escort, setting up of trail camera(s) and placing of a deer carcass within CNL property for the purpose of baiting wolf.

While the Field Team's desire to set up a baiting station to attract wolf and collect wolf scat was communicated to CNL, CNL representatives were very clear that this was not an approved approach for collecting scat samples at the CNL site, and it would not be permitted on CNL property.

The action taken by the Kebaowek First Nation field team has serious health, safety, and security implications that put at risk Kebaowek First Nation field team members, CNL staff and the general public. CNL has a legal mandate and responsibility to ensure that our employees are provided a safe and healthful workplace in all areas where they are required to work on our sites. We have employees routinely required to access the areas where you have placed your baiting and we are specifically concerned that the animals being baited could attack our workers in an attempt to guard the baited area. We expect that the deer remains, camera(s) and equipment be removed from our property immediately. Removal activities will require escorts. Your CNL contact will reach out to you to make necessary arrangements.

CNL remains committed to working with the Kebaowek First Nation and its field staff so that necessary information and material can be gathered. Less intrusive, safer and reliable methods to collect scat exist. CNL continues to offer access to available wolf scat samples from the CNL freezer (17 samples + one sample collected with a Kebaowek First Nation representative). All specimens were collected fresh, have geographical locations and could be made available for sampling with a 24-hour notice. CNL also welcomes continued escorted Field Team searches for additional new fresh scats, where estimates, based on field experience, indicate that for every 5 person-hour search one fresh scat sample could be collected.



OFFICIAL USE ONLY

Page 2 of 2

It is through our collaboration with Kebaowek First Nation, and that with other Indigenous Nations, that we have better informed our project, and have been able to include Indigenous traditional knowledge and environmental value components.

We thoroughly believe the NSDF is the science-based and responsible solution for the safe and secure disposal of the low-level wastes currently on AECL sites, and that the project should proceed, thereby, ensuring a safe environment for future generations.

I would like to thank the Kebaowek First Nation Team for its continuing cooperation, and look forward to our ongoing working relationship.

Please do not hesitate to reach out with any further follow up questions.

Sincerely,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "L. Riccoboni".

Lou Riccoboni,
Vice President, Corporate Affairs
Canadian Nuclear Laboratories

cc:

Chief Lance Haymond, Kebaowek First Nation (lhaymond@kebaowek.ca)

Brett Legree, CNL Nuclear Facility Site Office Supervisor, CNSC

Joseph McBrearty, President & CEO, Canadian Nuclear Laboratories

Jeff Willman, Vice-President, Health, Safety, Security & Environmental, CNL

George Dolinar, Director of Corporate Environmental Protection, CNL

Patricia Stirbys, Director Indigenous Relations, Canadian Nuclear Laboratories, CNL

Fred Dermarkar, President & CEO, Atomic Energy of Canada Limited

Jason Cameron, Vice-President, Communications and Public Affairs, AECL

Appendix F Lettre des LNC et EAEL à la CCSN - Objet : Demande de la Première Nation Kebaowek (PNK) de reporter la date de présentation de la directive procédurale relative à la demande des LNC de construire une installation de gestion des déchets près de la surface



UNRESTRICTED
PAGE 1 OF 2

2022 December 15

File #: 145-CNNO-22-0058-L

Rumina Velshi
President and Chief Executive Officer
Canadian Nuclear Safety Commission
280 Slater Street, PO Box 1046, Stn B
Ottawa, ON K1P 5S9

Subject: Kebaowek First Nation's (KFN's) Request to Extend Submission Date for Procedural Directive Re: CNL's Application to Construct a Near Surface Disposal Facility

Dear President Velshi,

On 2022 December 14, the CNSC Registrar hosted a case management conference to have affected parties express their views on KFN's request to extend the submission date for the Procedural Directive. On 2022 December 15, the CEOs of AECL and CNL met with the Chief of the KFN in person at KFN's office in Kebaowek to continue the discussion on KFN's request. The purpose of this letter is to confirm that AECL and CNL support KFN's request to extend the submission date to 2023 April 30, and support KFN's request for an oral hearing.

During the case management conference, Kitigan Zibi Anishinabeg First Nation (KZA) expressed a similar intent to submit a formal request to extend their submission date to 2023 April 30. If KZA does submit a request for extension to 2023 April 30, AECL and CNL would also support such a request.

We appreciate your consideration of our position when reviewing KFN's and KZA's requests for extension.

Best Regards,

Joe McBrearty
President and CEO
Canadian Nuclear Laboratories

Fred Dermarkar
President and CEO
Atomic Energy of Canada Limited

Cc.

Chief L. Haymond - Kebaowek First Nation
Chief D. Whiteduck - Kitigan Zibi First Nation

Chalk River Laboratories 286 Plant Road Chalk River, Ontario Canada K0J 1J0 Telephone: 613-584-3311 Toll Free: 1-866-513-2325	Laboratoires de Chalk River 286, chemin Plant Chalk River (Ontario) K0J 1J0 Canada Téléphone: 613-584-3311 Sans frais: 1-866-513-2325
--	--

UNRESTRICTED
PAGE 2 OF 2

D. Saumure – CNSC Registrar
Registry / Greffe (CNSC/CCSN) <registry-greffe@cnscccsn.gc.ca>
K. Murthy – CNSC DG Nuclear Fuel Cycle Facilities

Appendix G Lettre de la PNK aux LNC en réponse à un événement à signaler de la CCSN

**KEBAOWEK FIRST NATION
110 OGIMA STREET
KEBAOWEK (QUEBEC)
J0Z 3R1**

TEL: (819) 627-3455

FAX: (819) 627-9428

December 20, 2022

Mr. Lou Riccoboni
Vice President Corporate Affairs
Canadian Nuclear Laboratories

Dear Mr. Riccoboni,

Thank you for your letter November 09, 2022 concerning Kebaowek First Nation site access and activities in response to the CNSC July 3, 2022 procedural order regarding consultation on the CNL NSDF project with the community. As project manager of the Kebaowek FN rights impact assessment I have taken the time to review your letter and concerns and am open to further questions and discussion with your team and Kebaowek First Nation as to how we might work to usefully recalibrate our ethical relations with each other in carrying out Kebaowek's necessary rights impact assessment work on-site.

I will suggest that "Ethical space" is created when two societies with disparate worldviews engage with one another. Unfortunately, the current timeframe of the CNSC procedural order has not provided adequate time to discuss our Indigenous-led work methodologies in detail with your corporation. I will approach your reportable event from this context. Firstly, thank you for your request for dialogue within your letter concerning the CNSC reportable event. It is evident from my on-site experience as well as our field crews that our research will require our developing a framework for dialogue between Indigenous led assessment and CNL site rules that requires a deep understanding of our diverse cultures and the space between us.

The past several years have seen an increasing emphasis on recognizing and applying traditional Indigenous led environmental research methodologies in Canada. The Supreme Court of Canada is on the cusp of a 'paradigm shift' in reconciling the history of Canadian law and specifically how it has been used to dispossess Indigenous peoples from their lands, children and legal traditions. In the final report of the Truth and Reconciliation Commission (2015), it was stated that the reconciliation of Canada must involve the revitalization and recognition of Indigenous laws.

This is something we introduced to your team on Fitzpatrick Island August 31, 2022. Call to Action #50 specifically supports the creation of Indigenous law institutions. Internationally, the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples (UNDRIP, 2007) is about respecting and recognizing the rights of Indigenous Peoples'. In concert with these objectives Kebaowek's Rights Impact Assessment will provide for the resurgence of Indigenous methodologies through Anishinaabeg law and land activities. This effort requires both self-determination and ethical space.

Kebaowek's Rights Impact Assessment fieldwork adopts a decolonizing approach that challenges traditional member document approaches by CNSC who have been reporting for First Nation communities like Kebaowek on your NSDF project as 'subjects' rather than participants. Decolonized research is entirely participatory and in this case, directed by specific Algonquin Anishinaabeg community laws, interests, values and needs.

I will suggest our work now is how Indigenous led research approaches might work to usefully recalibrate our ethical relations with each other, and with other ecosystem elements at the Chalk River site from and Indigenous earth jurisprudence point of view. Earth jurisprudence is a way of knowing the world is "sacred" that calls us all to the challenge of rethinking colonial government systems and laws to make something better, to do the long haul work.

Our work is structured to operationalize socio-scientific perspective taking including one's ability to recognize and consider the diverse cognitive and emotional viewpoints of others. These include, scientific and engineering driven argumentation but also Anishinaabeg conventions of discourse as well as Algonquin ways of knowing and being. In this way, the work embraces all forms of knowledge exchange by bringing together Indigenous, scientific, and ecological knowledge systems. Here, we draw on knowledge exchanges with community elders, youth, residential school survivors, lands and resource technicians and leadership as well as your environmental team and existing NSDF EIS documentation.

Since Crown sovereignty, Canadian provinces and territories advanced natural resource management programs that profoundly uprooted and/or eradicated Anishinaabeg Peoples and wildlife off their lands while accelerating state land development and lands and resource extraction. Colonial histories have suppressed and overwritten Indigenous legal orders but one cannot assume they have disappeared.

To this day Algonquin Anishinaabeg regard non-humans on the territory as Nations. For the Algonquins of Barriere Lake, Mukwa (bear) remains leader of the animal nation, Miginzii (eagle) remains leader of bird nation and Neme (sturgeon) remains leader of the fish nation (Decoursey, 2022). They also continue to practice reciprocity on the landscape. Algonquin Anishinaabeg Peoples historically left food offerings of bones in the trees for birds and animals as well as fellow Anishinaabeg travelers (McGregor, 2019). Upon arrival on Algonquin lands the Oblate missionaries did not hesitate to cut down these trees with bones and skulls perched in them as they considered this practice superstitious (Bouchard, 1980). Joseph H. Guinard who devoted his life as an Oblate missionary on Algonquin lands from 1892 to 1943 noted, "the Indians are more respectful of animals than animals are of them. The forest is dotted with the meals of wolves who have no respect for their victims" (Bouchard, 1980: 120). What the Oblates did not understand was that the Algonquin Peoples' and wolves made offerings as sacred payments as part of their original instructions and interrelations.

Not unlike many Indigenous Nations across North America Algonquin Anishinaabeg continue to recognize wolves under customary law as important teachers who share cooperative relationships hunting and caring for each other. In 2021, I conducted interviews on Anishinaabeg post-colonial relations with Mahingan. These interviews continue to demonstrate the close nature of Anishinaabeg relations with Mahingan on the landscape, supporting legal orders and resiliency in the face of extirpation. In Anishinaabeg law wolves are "considered equivalent to humans" (Chartrand, 2021; Chevrier, 2021; Danard, 2021).

The wolf research and baiting at Chalk River is particular interest to Kebaowek as this area represents an important portal to past relationships on the land that both Mahingan (wolf) and Anishinaabeg Peoples are struggling to reclaim. Kebaowek First Nation has worked on the Mahingan Wolf Stewardship Project for many years on the identification and protection of Eastern Wolf *canis c. lycaon*. Wolf and prey protection and conservation are of interest not only because they support common Anishinaabeg food security issues related to hunting and trapping,

but also for the potential of introducing the delegation of Indigenous law within regulatory powers under the Canadian Federal Species at Risk Act (SARA 2002).

Once again, we look forward to our further discourse in carrying out an Indigenous led framework and methodologies for our continued research at CNL in the near future. Wishing you and your family a happy holiday season.

Sincerely,



Rosanne Van Schie

Cc/

Chief Lance Haymond

Councilor Justin Roy

Councilor Verna Polson

Joseph McBrearty, President & CEO, Canadian Nuclear Laboratories

Jeff Willman, Vice-President, health, Safety, Security & Environmental, CNL

George Dolinar, Director of Corporate Environmental Protection, CNL

Patricia Stirbys, Director Indigenous Relations, Canadian Nuclear Laboratories, CNL

Fred Dermarker, President & CEO, Atomic Energy of Canada Limited

Jason Cameron, Vice-President, Communication and Public Affairs, AECL

Appendix H Lettre de la PNK à la CCSN - Objet : Demande d'audience en personne (Réf. d'audience 2022-H-07)

KEBAOWEK FIRST NATION
110 OGIMA STREET
KEBAOWEK (QUEBEC)
J0Z 3R1

TEL: (819) 627-3455

FAX: (819) 627-9428

March 29, 2023

VIA EMAIL: denis.samure@cncsc-ccsn.gc.ca**RE: Request for In-Person Hearing (Hearing Ref. 2022-H-07)**

Dear Mr. Samure

In response to the Canadian Nuclear Safety Commission's *Revised Notice of Public Hearing and Procedural Guidance for Final Submissions* dated March 23, 2023, Kebaowek First Nation respectfully requests the Commission reconsider its decision to hold the public hearing virtually.

As KFN shared with the Commission during the hearings that took place in June 2022, as the near surface disposal facility is proposed on our unceded Algonquin territory, we invited you to come to our communities, see our people and meet together, so that we may discuss how the hearing process should proceed. Unfortunately, KFN was not consulted on the forum that would allow for us to fully and meaningfully articulate our concerns to the Commission.

Our community has significant cultural, environment and social concerns because of the nature of the long-term effects that will accompany the nuclear waste project proposed by the Canadian Nuclear Laboratories. A duty of fairness is owed to the affected communities, including KFN, whose rights, interests and privileges stand to be affected by this environmental assessment and licensing matter.

Critically, those who stand to be directly affected – and those whose lands have already been forever altered by decisions to site nuclear projects without our free, prior and informed consent – must be provided the strongest of procedural rights allowing them to effectively participate in the proceeding.

A virtual hearing impedes our right to be heard and prejudices KFN's participation in a process where we have already raised significant concerns about procedural and consultation deficiencies. A virtual hearing is not a sufficient nor equivalent alternative to an in-person hearing, and we ask that you revisit this decision and instead, schedule an in-person hearing. In closing, we ask that you accept our request for an in-person hearing, or offer a more suitable

option other than a virtual forum that would allow KFN to be heard in a venue best suited to this situation.

Sincerely



Chief Lance Haymond

Cc: Councilor Justin Roy jroy@kebaowek.ca
Councilor Verna Polson vpolson@kebaowek.ca
Rosanne Van Schie vanschie3@gmail.com
Chief Casey Ratt rattcasey@gmail.com
Chief Regis Penosway regis.penosway@kitcisakik.ca
Chief Dylan Whiteduck dylan.whiteduck@kza.qc.ca
Chief Henry Rogers henryrogers@lpfn-aki.ca
Chief Vicky Chief chief@parolink.net
Chief Lisa Robinson lisarobinson@wolflakefirstnation.com
Kerrie Blaise kerrie@blaiselegal.com
Interventions CNSC/CCSN Interventions@cnscccsn.gc.ca
Fred Dermarkar fdermarkar@aecl.ca
Victoria Wicks vwicks@oktlaw.com
Mitch McKay mitch.mackay@cnl.ca
Jason Cameron jcameron@aecl.ca
ERM Stakeholder Relations ERMStakeholder@cnl.ca
Danielle Waldman Danielle.waldman@cnl.ca

Appendix I Lettre des LNC à la KZA – Objet : Réunion entre les LNC et la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg, EAEL et les LNCUNRESTRICTED
PAGE 1 OF 2

July 19, 2022

File #: 145-CNXX-22-0013-L

Chief Dylan Whiteduck
Kitigan Zibi Anishinabeg First Nation
P.O. Box 309
1 Paganokamin Mikan
Maniwaki, Quebec J9E 3C9

RE: Proposed meeting between Kitigan Zibi Anishinabeg First Nation, AECL and CNL

Dear Chief Whiteduck,

On behalf of Atomic Energy of Canada Limited (AECL) and Canadian Nuclear Laboratories (CNL), we are writing to extend our thanks and appreciation to you and Kitigan Zibi Anishinabeg First Nation (Kitigan Zibi) for the opportunity to engage you in discussions and dialogue about our ongoing program of work, and for your willingness to explore additional opportunities to grow our relationship.

During the recent regulatory hearings on the Near Surface Disposal Facility (NSDF), we voiced our commitment to meaningful engagement with you and other Indigenous nations and organizations as our largest executive priority. As the two companies collectively responsible for the operation of Canada's national nuclear laboratories, we place a high value on improving and growing relationships with Kitigan Zibi. We understand the importance of developing a strong relationship with you and your community, cultivated through ongoing dialogue and participation, and built on trust and a shared commitment to work together.

With that in mind, we would welcome the opportunity to meet with you in person, Chief Whiteduck, at your earliest convenience, to establish an ongoing dialogue with Kitigan Zibi, and to personally see and learn more about your community's unique culture, history, needs and challenges. Our teams at both AECL and CNL are much richer in wisdom and experience thanks to the engagements in which we have been fortunate to participate with Kitigan Zibi and other First Nation communities. Through the continued sharing of knowledge with you, it is our hope that we can further discuss matters of mutual interest, but also create the necessary conditions to advance positive social change, and serve as an active participant on Canada's journey towards healing and reconciliation.

In addition to this proposed meeting, I also want to assure you that AECL and CNL both respect the procedural directive that was recently issued by the Canadian Nuclear Safety Commission (CNSC) on July 5, 2022, related to the NSDF Project. This directive presents AECL and CNL with the opportunity to further engage with you and your consultation team to ensure Kitigan Zibi's understanding and involvement on the NSDF Project.

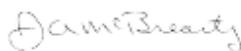
UNRESTRICTED
PAGE 2 OF 2

As you know, we have been engaging with Kitigan Zibi since 2016, and most recently met with Pierre-Luc Bastien and Erik Higgins in November 2021, who we continue to correspond with. Looking forward, we would be pleased to bring our teams to meet with you and your community to share information about the NSDF Project. We can also respond to any concerns or questions you or your community members may have as we seek to ensure Kitigan Zibi's understanding and involvement in the NSDF Project. If there is interest, kindly let us know which date and meeting location would be preferable and we will be happy to set this up.

Thank you, once again, for the opportunity to engage with you and Kitigan Zibi Anishinabeg First Nation. These recent experiences have been a significant journey of learning for both AECL and CNL, and we look forward to deepening our relationship.

We hope to hear from you soon and, if agreeable to you, look forward to the opportunity to visit your community to meet with you in person.

Sincerely,



Joe McBrearty
President and CEO
Canadian Nuclear Laboratories



Fred Dermarkar
President and CEO
Atomic Energy of Canada Limited

Cc.

Darhlene Twenish, Kitigan Zibi Anishinabeg First Nation
Pierre-Luc Bastien, Kitigan Zibi Anishinabeg First Nation
Erik Higgins, Kitigan Zibi Anishinabeg First Nation
Norm Odjick, Algonquin Anishinabeg Nation Tribal Council
Jason Cameron, Atomic Energy of Canada Limited
Patricia Stirbys, Canadian Nuclear Laboratories
Pat Quinn, Canadian Nuclear Laboratories
Mitch MacKay, Canadian Nuclear Laboratories
Nicole LeBlanc, Canadian Nuclear Laboratories

Appendix J Lettre des LNC à la KZA



UNRESTRICTED

2022 September 15

Attention: Chief Dylan Whiteduck

Kitigan Zibi Anishinabeg First Nation
 P.O. Box 309
 1 Paganokamin Mikan
 Maniwaki, QC
 J9E 3C9

Dear Chief Whiteduck,

On behalf of Canadian Nuclear Laboratories (CNL), we extend our congratulations on your re-election as Chief for the Kitigan Zibi Anishinabeg First Nation (Kitigan Zibi). We look forward to continuing to grow the relationship between Kitigan Zibi and CNL.

We appreciate your ongoing interest in CNL's activities and projects and the recent visits of Kitigan Zibi staff to Chalk River Laboratories. In particular, we recognize the value of your Nation's involvement in the environmental assessments for the Near Surface Disposal Facility (NSDF) and the Nuclear Power Demonstration (NPD) Closure Project.

As mentioned in our letter of July 19, 2022, we would welcome the opportunity to coordinate a meeting with you, Chief Whiteduck, in person, to share dialogue and learn more about your community's unique culture, history, needs and challenges.

We wish you the best of success in your continued role as Chief for the Kitigan Zibi Anishinabeg First Nation. We look forward to working with you and your Nation over the coming years.

Sincerely,

Joe McBrearty
 President and CEO
 Canadian Nuclear Laboratories

Patricia Stirbys
 Director, Indigenous Relations
 Canadian Nuclear Laboratories

cc: Valérie Brazeau, Pierre-Luc Bastien, Erik Higgins, Kitigan Zibi Anishinabeg First Nation
 Norm Odjick, Algonquin Anishinabeg Nation Tribal Council
 Fred Dermarkar, Jason Cameron, Atomic Energy of Canada Limited
 Pat Quinn, Mitch MacKay, Nicole LeBlanc, Canadian Nuclear Laboratories

Canadian Nuclear Laboratories

Chalk River Laboratories
 286 Plant Road
 Chalk River, Ontario
 Canada K0J 1J0
 Telephone: 613-584-3311
 Toll Free: 1-866-513-2325

Laboratoires Nucléaires Canadiens

Laboratoires de Chalk River
 286, rue Plant
 Chalk River (Ontario)
 Canada K0J 1J0
 Téléphone: 613-584-3311
 Sans frais: 1-866-513-2325

Appendix K Lettre des LNC à la KZA - Référence : Évaluations environnementales fédérales, projet d'IGDPSOFFICIAL USE ONLY
PAGE 1 OF 1

2023 February 17

File #: 145-CNXX-23-0004-L

Chief Dylan Whiteduck
Kitigan Zibi Anishinabeg First Nation
P.O. Box 309, 1 Paganokamin Mikan
Maniwaki, QC J9E 3C9

Dear Chief Whiteduck,

Reference: Federal Environmental Assessments, NSDF project

On behalf of Atomic Energy of Canada Limited (AECL) and Canadian Nuclear Laboratories (CNL), we are writing to extend thanks and appreciation to you and Kitigan Zibi Anishinabeg First Nation (Kitigan Zibi) for the opportunity to engage your community in discussions and dialogue about the proposed Near Surface Disposal Facility (NSDF) Project.

As stated in a joint letter from AECL and CNL to the Canadian Nuclear Safety Commission (CNSC) on 2022 December 15, we supported Kitigan Zibi's request to extend the submission date to 2023 April 30. We are also pleased to see that the CNSC has confirmed in writing a decision to allow final submissions orally by Indigenous Nations and communities on 2023 June 27 during Part 2 of the public hearing.

Since the CNSC held Part 2 of the public hearing in June 2022, AECL and CNL have welcomed the opportunity to further engage with Kitigan Zibi, we have also expressed an interest in coordinating a leadership meeting. We would like to extend that invitation once again and hope that you may reply with some suggested dates and locations.

This would be an opportunity for leadership to understand Kitigan Zibi's objectives during the Procedural Directive extension period and how we may collaborate in support. Our teams have been reaching out and will continue to do so. We recognize the value of your Nation's involvement in the NSDF Environmental Assessment and the issues and concerns raised during the hearing.

Thank you, and we hope to hear from you soon.

Best Regards,

Joe McBrearty
President and CEO
Canadian Nuclear Laboratories

Fred Dermarkar
President and CEO
Atomic Energy of Canada Limited

Appendix L Mémo des LNC - Objet : Annexe L : Synthèse des travaux menés aux Laboratoires de Chalk River sur le loup de l'Est

NOTE DE SERVICE

USAGE OFFICIEL SEULEMENT

N° de fichier :	PEnv	509200	021	000
	Doc. ID de la collection	Index des sujets	Doc. Code	N° de série

Santé, sécurité, sûreté et environnement

Gestion des ressources naturelles

Identifiant non standard : ENVP-23-030

Date : 24/04/2023

Destinataire : George Dolinar

Expéditrice : Annie Morin

C. c. : Sandra Faught, Mitch Mackay, Pat Quinn, Meggan Vickerd, Steve Innes, Nicole Leblanc, Meghan Murrant, Emily Hawkins, Bill Buttle

Objet : Annexe L : Synthèse des travaux menés aux Laboratoires de Chalk River sur le loup de l'Est

1. Objet

La présente annexe a pour objet de résumer les travaux menés aux Laboratoires de Chalk River (LCR) sur le loup de l'Est (*Canis lupus lycaon*) en ce qui concerne la collecte de données, la méthodologie utilisée et la collaboration avec d'autres propriétaires de terres fédérales. La présente note de service résume également l'approche adoptée pour la protection de l'espèce, les collaborations à venir et les prochaines étapes.

En outre, afin de faire connaître toutes les initiatives entreprises à ce jour, les LNC poursuivront et amélioreront les initiatives entreprises concernant l'espèce, tout en veillant à respecter la Loi sur les espèces en péril et en s'assurant que les LNC contribuent activement à la gestion et à la reconstitution des espèces.

2. Renseignements généraux

Cette section fournit des renseignements généraux sur l'écologie de l'espèce, les principales menaces et le contexte réglementaire autour de l'espèce.

2.1 Définition

Aux fins de la présente annexe, les LNC définissent les mots « loup/Loup/loups/Loups/louve/Louve/louves/Louves » comme faisant référence aux taxons de grands canidés et à leurs hybrides qui pourraient être présents sur le site des LCR, y compris les taxons suivants : le loup gris (*Canis lupus*), le loup de l'Est (*Canis lupus lycaon*), le coyote (*Canis*

latrans), l'hybride loup gris-loup de l'Est appelé « loup des Grands Lacs et de la forêt boréale » (*C. lupus* x *C. sp. cf. lycaon*), et l'hybride loup de l'Est-coyote appelé « coyote de l'Est » (*C. latrans* x *C. sp. cf. lycaon*).

2.2 Description de l'habitat des espèces

Historiquement, le loup de l'Est habitait les forêts de feuillus de l'est des États-Unis et du sud-est du Canada. Selon les connaissances actuelles, le loup de l'Est est présent dans certaines parties du centre de l'Ontario, avec une concentration dans le parc provincial Algonquin et dans le sud du Québec.

Au cours de sa vie, le loup de l'Est utilise différents types d'habitats. On le retrouve généralement dans des zones forestières étendues (c.à.d. de plus de 100 km²). Les populations de loups de l'Est sont limitées par la disponibilité des proies, et des densités plus élevées sont observées dans les zones où les proies sont abondantes, en particulier le cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*), l'élan (*Alces alces*) et le castor (*Castor canadensis*). L'hybridation du loup de l'Est avec le loup gris et le coyote de l'Est est également considérée un facteur limitant, tout comme la territorialité des grandes meutes de canidés, qui réduit les possibilités d'expansion de la population de loups de l'Est au-delà des sites déjà occupés 1.

2.2.1 Définition de la résidence

Le loup de l'Est réside dans des tanières maternelles et des tanières de rendez-vous traditionnelles.

Les loups utilisent les tanières pour mettre bas et élever leurs petits. Ils peuvent utiliser comme tanières des structures naturelles telles que des grottes ou des troncs et souches creux, creuser leurs propres tanières ou reprendre et agrandir des tanières construites par d'autres mammifères. Une meute peut utiliser plusieurs tanières au cours d'une année. Le Guide de gestion forestière pour la conservation de la biodiversité à l'échelle du peuplement et du site, ou Guide sur les peuplements et les sites du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario 2, définit la période de mise bas des loups comme étant du 1er avril au 30 juin dans les forêts de la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Lorsqu'elles sont disponibles, il faut également prendre en compte les connaissances locales sur la chronologie de la mise bas 2.

Lorsque les louveteaux sont âgés d'environ deux mois, ils sont déplacés des tanières maternelles vers une série de sites de rendez-vous où ils restent pendant que la meute est en train de chasser. Chaque site individuel peut être occupé de quelques jours à quelques semaines. Dès le début de l'automne, les petits commencent à chasser avec la meute et l'utilisation des sites de rendez-vous diminue. Les sites de rendez-vous peuvent se trouver dans une variété d'habitats tels que les tourbières ouvertes, les brûlis, les coupes à blanc, les prairies de castors et les forêts ouvertes. Les sites de rendez-vous sont souvent utilisés plusieurs années par les meutes de loups. Les zones utilisées comme sites de rendez-vous une année peuvent ensuite servir de tanières l'année suivante. Les loups vivant dans des régions isolées ou

susceptibles d'être chassés par l'homme semblent avoir une faible tolérance à l'activité humaine à proximité des sites de rendez-vous 2.

2.3 Principales menaces qui pèsent sur l'espèce

Les principales menaces connues pour l'espèce sont la chasse, le piégeage et le braconnage, l'aménagement de routes et l'hybridation avec le coyote de l'Est. Dans son rapport de situation pour l'espèce 1, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) suggère que l'incidence d'autres menaces telles que le développement commercial est jugée faible à négligeable.

2.4 Statut d'espèce en péril

En 1999, le loup gris de l'Est a été classé comme une sous-espèce du loup gris et a été placé dans la catégorie « Données insuffisantes ». Son statut a été réexaminé (en tant que loup de l'Est) et a abouti à sa désignation comme espèce préoccupante en mai 2001 par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) 3 et à son inscription à l'Annexe 1 de la Loi sur les espèces en péril (LEP) 4 en 2003. De nouvelles analyses génétiques ont indiqué que le loup de l'Est n'est pas une sous-espèce du loup gris et, en 2015, le COSEPAC a revu la classification du statut du loup de l'Est précédemment évaluée et a proposé une nouvelle classification de l'espèce dans l'Annexe 1 de la LEP comme espèce menacée 5.

2.5 Aspects réglementaires

La Loi sur les espèces en péril (LEP) a pour objet de prévenir la disparition des espèces sauvages du Canada, d'assurer le rétablissement des espèces sauvages disparues du pays (qui n'existent plus à l'état sauvage au Canada), en voie de disparition ou menacées en raison des activités humaines, et de gérer les espèces préoccupantes afin d'éviter qu'elles ne deviennent des espèces menacées ou en voie de disparition. Plus précisément, la LEP interdit de harceler ou nuire aux espèces menacées, en voie de disparition ou disparues du pays, conformément à l'article 32, et d'endommager ou de détruire leurs résidences ou leur habitat essentiel, conformément à l'article 33. Les espèces préoccupantes, telles que le loup de l'Est, doivent être gérées conformément au plan de gestion des espèces 1.

Le loup de l'Est est désormais considéré comme une espèce menacée. Une fois l'espèce inscrite sur la liste des espèces menacées, publiée dans la partie II de la Gazette du Canada, les interdictions prévues aux articles 32 et 33 s'appliquent. Les LNC suivent de près l'évolution de la réglementation relative à la remontée de l'espèce 3 et travaillent en étroite collaboration avec ECCC afin d'assurer sa protection.

3. Description du site des Laboratoires de Chalk River

Le site des LCR est une propriété du gouvernement fédéral appartenant à Énergie atomique du Canada limitée (EACL) et gérée par les LNC. Elle est située dans la province de l'Ontario, à 190 km au nord-ouest d'Ottawa. Le site des LCR s'étend sur 3 700 hectares le long de la rivière des Outaouais et représente le plus grand complexe de l'infrastructure scientifique et

technologique du Canada. Le site comprend une zone de campus d'environ 50 hectares avec des bâtiments et des installations nucléaires construits entre la fin des années 1940 et aujourd'hui, dont plusieurs sont voués au déclassé. Il existe également des aires de gestion des déchets situées le long de la route d'accès principale du site, qui occupent une superficie supplémentaire de 25 hectares. Le reste du site, soit plus de 90 % des terres des LCR, est essentiellement intact, à l'exception d'un vaste réseau de routes et de couloirs de service.

3.1 Présence du loup de l'Est aux LCR

La propriété des LCR est située dans la zone d'occurrence des loups de l'Est et plusieurs observations ont été faites à l'intérieur de ses limites, notamment des observations de petits en 2012 filmés par des caméras de surveillance. Cela indique bien qu'une partie des LCR est probablement utilisée comme site de rendez-vous.

Plus récemment, des excavations précédemment utilisées ont été observées sur le terrain et des caméras de surveillance ont été installées pour déterminer l'occupation de certains endroits précis. Au cours de l'été 2022, les caméras de surveillance ont révélé la présence d'un couple de loups de l'Est avec 5 louveteaux. Cette région répond à la définition d'un site de rendez-vous tel que défini à la référence 2, qui suppose que les individus présents sont composés d'un groupe génétique unique à *C. lupus* et *C. lycaon* qui est $Q \geq 0,8$.

4. Assignation génétique du loup de l'Est

Jusqu'à présent, les assignations les plus définitives d'individus à la population de loups de l'Est ont été basées sur des données génétiques de la population. Les chercheurs ont utilisé ces données, généralement les fréquences des allèles microsatellites et des génotypes, pour déterminer le nombre le plus plausible de groupes génétiques au sein d'un ensemble de données donné. Dans ce contexte, les grappes représentent des groupes d'individus potentiellement interféconds qui se conforment chacun à des paramètres tels que l'équilibre de Hardy-Weinberg et l'équilibre de liaison génétique. Une fois ces groupes identifiés, l'appartenance à chaque groupe peut être estimée par l'ascendance déduite à chaque groupe. Le COSEPAC (2015)² a utilisé un coefficient d'ascendance inférée (Q) de 0,8 ou plus comme seuil de détermination des animaux en tant que loups de l'Est. Il n'existe pas d'individu ou de population de loups de l'Est « purs » qui puissent être utilisés comme référence génétique, et il est donc plus exact de dire que la valeur Q de 0,8 ou plus peut être utilisée pour identifier les loups ayant un niveau élevé d'ascendance présumée avec la population de loups de l'Est.

4.1 Méthodes d'enquête disponibles pour la collecte de matériel génétique (ADN)

Des échantillons d'ADN (acide désoxyribonucléique) nucléaire du loup sont nécessaires pour obtenir une assignation génétique à l'espèce du loup de l'Est. L'ADN peut être obtenu à partir d'échantillons de sang, de follicules pileux, d'excréments et d'urine. Chaque type d'échantillon produit une quantité et une qualité différentes de matériel d'ADN nucléaire à l'appui de l'analyse génétique; le sang est le milieu qui produit le plus d'ADN nucléaire cible de qualité, suivi par les follicules pileux (poils), les excréments (fèces) et l'urine. Une étude menée par Rutledge et coll. (2009)⁷, a conclu que l'échantillonnage d'excréments frais pour les études

génétiques du loup de l'Est était une méthodologie appropriée pour fournir des données génétiques sur les individus.

Une meute de loups se compose généralement de 2 à 10 individus et la taille moyenne du territoire des loups est estimée à 190 km² dans le parc Algonquin 1. Sur un territoire aussi vaste, la collecte de matériel génétique pourrait entraîner un travail de recherche intense. Plusieurs méthodes, avec des efforts de recherche variés et différents niveaux de perturbation des individus, pourraient être utilisées pour soutenir la collecte de matériel génétique. Diverses solutions peuvent être envisagées, telles que la création d'un site d'abattage simulé, le déploiement de stations avec appâts olfactifs pour la collecte opportuniste de matériel génétique.

4.1.1 Sites d'abattage simulés

Un site d'appât pourrait être utilisé pour simuler un point d'abattage en utilisant par exemple des carcasses de castors. Un tel site attirerait les loups des environs dans une zone précise pendant une période prolongée. Les loups s'habitueraient alors à ce secteur et resteraient à proximité de l'appât tant que la source de nourriture serait disponible.

L'utilisation d'un site d'appât a l'avantage de permettre une collecte accélérée de matériel génétique et de réduire l'effort de recherche puisque la meute restera près de la station tant que la source de nourriture subsistera. L'utilisation d'un site d'appât augmente également les possibilités de collecter une variété de matériel génétique tel que du sang (femelle en œstrus), des poils prélevés sur les sites de couchage et des excréments provenant d'un grand nombre d'individus se rassemblant autour du site.

Par contre, l'utilisation d'un tel site a pour inconvénient de perturber les comportements naturels de la meute, dont les déplacements sont normalement dictés par la disponibilité des proies. Un site d'appât favoriserait le rassemblement d'individus dans une zone où l'on ne voit normalement pas de loups au moment de l'appâtage. Le moment de l'appâtage est également très important. Si le point d'appât est utilisé pendant la saison la plus sensible de l'espèce, celle de la mise bas, il risque de modifier les habitudes de mise bas et le choix de l'emplacement de la tanière maternelle risque de ne pas être optimal pour favoriser la prospérité de la portée. En outre, l'utilisation d'appâts modifiera les habitudes de déplacement des loups et des espèces non ciblées telles que les ours, ce qui augmentera la concurrence entre les espèces pour une source de nourriture et exposera les loups à un risque de prédation. De plus, la maintenance d'un point d'appât laisse des odeurs humaines, ce qui risque d'entraîner une accoutumance des loups à l'homme. Il pourrait en résulter des interactions presque mortelles entre les loups et les humains, comme l'a montré l'affaire Cameco 8, où un ouvrier a été attaqué par un loup sur un site éloigné. Le loup était nourri et s'était habitué à la présence humaine, ce qui a entraîné une interaction presque mortelle 8. Enfin, une augmentation des perturbations résultant des interactions humaines lors de la visite du point d'appât et de la recherche de sites de couchage peut contraindre le loup à abandonner le site. Au site des LCR, 3 000 employés travaillent à divers endroits sur le terrain. Le recours à des points d'appât présente donc des risques

inacceptables. De plus, cette méthode est incompatible avec les précautions énoncées dans la procédure de gestion des terres et des habitats par les LNC, qui vise à réduire au minimum les risques d'interaction entre les employés et les animaux susceptibles de résider sur le site 9.

4.1.2 Stations olfactives

Les dénombrements produits à partir de stations olfactives sont utilisés depuis des décennies pour surveiller la distribution et l'abondance des carnivores. De nombreux carnivores sont particulièrement sensibles aux signaux olfactifs et, à ce titre, la qualité et la quantité de l'attractif odorant utilisé lors des dénombrements peuvent affecter de manière considérable l'exactitude et la précision du dénombrement. Des odeurs telles que de l'urine propre à une espèce, des œufs fermentés produits dans le commerce, de l'huile de poisson et des pastilles d'acides gras synthétiques ont été utilisées comme attractifs 10.

Les stations olfactives présentent l'avantage d'attirer les individus qui réagissent à une odeur, ce qui permet de recueillir des données, telles que des photos, si elles sont placées à un endroit approprié. On sait que les loups sont territoriaux et qu'ils réagissent fortement à une odeur laissée par un individu n'appartenant pas à la meute ou appartenant à une espèce concurrente. Les loups réagissent à une odeur en laissant sur leur passage des traces et des odeurs sous forme d'urine ou d'excréments. L'utilisation de stations olfactives permet de recueillir des données sur les caractéristiques physiques des individus ainsi que sur leur nombre. Cela facilite également la collecte d'ADN à partir des traces laissées par les individus.

En revanche, l'utilisation de stations olfactives dans le cadre d'un dénombrement peut influencer le comportement des individus de la meute locale et des meutes voisines en ce qui concerne l'étendue de leurs déplacements 11. Les loups utilisent le marquage olfactif pour délimiter leur territoire, communiquer avec les membres d'une meute et minimiser les rencontres avec les meutes voisines 1. C'est pourquoi l'utilisation de stations olfactives peut entraîner une surestimation de la population de canidés ainsi qu'un comportement territorial inutile qui maintiendrait la meute en état d'alerte. En particulier, si de telles stations sont utilisées pendant la saison de mise bas du loup de l'Est, comme dans le cas d'un site d'appât, elles peuvent entraîner un changement dans les habitudes de mise bas. Enfin, l'utilisation de marqueurs olfactifs naturels provenant d'autres espèces de canidés, tels que des excréments, augmente le risque de transmission de pathogènes. L'utilisation de stations olfactives n'est donc pas la méthode privilégiée par les LNC, car elle est assez invasive et affecte le comportement naturel des animaux.

4.1.3 Recherches opportunistes

Une recherche opportuniste consiste à collecter le matériel génétique tel qu'il se trouve sur le terrain, sans recours à des produits d'attraction. Il peut s'agir d'une recherche ciblée d'excréments en effectuant des recherches sur les routes, à pied ou en voiture, ou d'une collecte opportuniste d'excréments rencontrés lors d'un autre type de travail sur le terrain.

La collecte opportuniste d'excréments présente l'avantage d'être non invasive et de ne pas interférer avec les mouvements de la meute ou le comportement de mise bas. Le risque de

rencontrer des individus est très faible et cette méthode n'entraîne pas l'accoutumance des loups à l'odeur humaine.

La réalisation de recherches opportunistes sur un domaine vital de près de 200 km² afin de trouver du matériel génétique nécessite toutefois un peu plus d'efforts.

5. Méthodologie des LNC et études ciblées menées aux LCR

La collecte opportuniste d'échantillons d'excréments est la méthode privilégiée par les LNC, car c'est la méthode la moins intrusive pour obtenir des données génétiques sur les loups présents sur les terrains des LCR. Grâce aux connaissances acquises aux LCR sur les mouvements des meutes de loups, les recherches ciblées se sont avérées efficaces pour recueillir des échantillons d'excréments, jusqu'à concurrence d'un échantillon par jour. En outre, pour augmenter l'effort de recherche, plus d'une douzaine d'employés ont été formés à l'identification des excréments de loups et aux méthodes de collecte. Cette mesure a été mise en œuvre dans le cadre des activités quotidiennes des différents employés.

5.1 Collecte d'ADN

En 2021, les LNC ont commencé dans les limites du site des LCR la collecte opportuniste d'échantillons génétiques concernant les loups sous forme d'excréments. En 2022, les LNC ont conclu un contrat avec l'université de Trent, en collaboration avec la Dre Linda Rutledge, en vertu duquel l'université de Trent a analysé les échantillons d'excréments recueillis par les LNC, ce qui a permis d'attribuer des caractéristiques génétiques à des individus précis. Ces travaux sont menés en collaboration avec le ministère de la Défense nationale, l'équipe environnementale de la garnison de Petawawa et l'équipe de la forêt expérimentale de Petawawa de Ressources naturelles Canada. Au total, 27 échantillons d'excréments ont été envoyés à l'Université de Trent pour analyse en laboratoire et assignation génétique.

5.1.1 Présence confirmée du loup de l'Est aux LCR

Sur les 27 échantillons envoyés au laboratoire de l'Université de Trent, 15 ont fourni suffisamment de matériel génétique fiable pour permettre une analyse génotypique. Les 15 échantillons satisfaisants ont été associés à trois individus distincts : deux femelles et un mâle.

D'importance pour la conservation, le mâle a été assigné à une ascendance très élevée ($Q=0,97$) de loup de l'Est, ce qui suggère que cet individu répond à la définition du COSEPAC. Une femelle a été associée à une ascendance élevée ($Q=0,99$) de coyote de l'Est et l'autre femelle a été identifiée comme un hybride de loup de l'Est et de coyote de l'Est ($Q=0,3$ et $Q=0,62$, respectivement) 12.

5.2 Détermination de l'habitat

À l'automne 2021, des caméras de surveillance ont été installées sur un site présumé être une tanière ou un site de rendez-vous, et d'autres caméras ont été installées autour du site des LCR. Les caméras ont révélé une période d'occupation par une famille de loups en 2022. Le mâle a été le premier loup observé sur le site, le 15 avril 2022. Le site de rendez-vous a été occupé du

5 mai 2022 au 28 juillet 2022, et la femelle a été clairement observée en train d'allaiter pour la première fois le 5 mai 2022. Le mâle est revenu le 18 mai 2022 et les petits ont été observés pour la première fois le 12 juin 2022. On estime qu'ils étaient alors âgés de 6 à 7 semaines.



Photos du couple reproducteur et des petits à partir d'un site connu de mise bas ou de rendez-vous.

Les meutes peuvent utiliser une ou plusieurs tanières pendant les 4 à 15 premières semaines de vie des petits ¹. L'utilisation des dates d'occupation du site présumé de mise bas ou de rendez-vous aux LCR confirme que ce site n'était pas la tanière natale en 2022, mais plutôt le premier lieu d'installation des petits, répondant ainsi à la définition de site de rendez-vous. La période de mise bas des loups est décrite comme allant du 1er avril au 30 juin dans les forêts des Grands Lacs et du Saint-Laurent, et les petits des loups de l'Est sont généralement déplacés vers des sites de rendez-vous vers l'âge de 8 semaines ². Les sites de rendez-vous peuvent également être utilisés comme sites de mise bas les années suivantes ². Ce site de rendez-vous est situé dans une prairie de castors dont les berges sablonneuses portent les traces de multiples excavations sur toute leur longueur. Par conséquent, on suppose que la meute réutilise cette zone d'une année à l'autre et on continuera à la surveiller à l'aide de caméras.

6. Protection des espèces aux LCR

Peu importe les résultats de l'analyse de l'ADN, la Direction de la gestion des ressources naturelles des LNC adopte l'approche de précaution et considère toutes les observations de

canidés comme étant des individus de l'espèce Loup de l'Est. Bien que les récentes analyses d'ADN fournissent une description de trois individus de la meute actuelle, le site des LCR accueillera toujours des individus transitoires qui n'ont pas été préalablement caractérisés sur le plan génétique. En outre, selon le rapport du COSEPAC (2015) 1, les jeunes d'un an et les adultes ont une espérance de vie de 6,2 ans, tandis que les petits ont une espérance de vie de 0,7 an à 3,5 ans. Il serait raisonnable de supposer que le renouvellement de la meute prend environ 7 ans maximum.

6.1 Activités de routine

En ce qui concerne la protection du loup de l'Est, la présence d'humains et de matériel lourd utilisé pour l'entretien des sites, par exemple, devrait dissuader la présence générale de loups sur les sites de travail actifs, car l'espèce est connue pour son comportement d'évitement vis-à-vis des humains. Aussi, bien que l'espèce soit connue pour déplacer les nouveau-nés à la suite d'une perturbation de leur tanière ou de leur site de rendez-vous, les activités courantes ou non à proximité de ces sites doivent être planifiées de manière à éviter les perturbations lorsqu'ils sont utilisés par l'espèce.

La pression de la chasse et du piégeage constitue une autre menace connue pour les individus de l'espèce du loup de l'Est. Comme les sites des LNC sont des sites sécurisés où la chasse et le piégeage sont interdits et où l'accès aux sites est contrôlé, les LNC et les propriétés adjacentes, c'est-à-dire la garnison de Petawawa, la forêt expérimentale de Petawawa, la zone non perturbée de la province de Québec et le parc Algonquin, contribuent tous à la protection du loup de l'Est en protégeant l'espèce contre le prélèvement et en permettant sa libre circulation en toute sécurité.

6.2 Installation proposée de gestion de déchets près de la surface

Le plan de gestion du loup de l'Est 1 indique que les grands aménagements entraînant des changements à l'échelle du paysage pourraient avoir une incidence sur les populations de proies. Sur le site des LCR, on estime que la meute de loups se nourrit principalement des populations prospères de castors et de cerfs de Virginie. Dans le cadre du projet d'installation de gestion de déchets près de la surface (IGDPS), les LNC proposent de mettre en œuvre un plan de gestion durable des forêts qui augmentera l'habitat de prédilection et les sites d'hivernage des cerfs plutôt que le statu quo afin de favoriser le maintien de la population locale de cerfs. L'étude d'impact environnemental (EIE) finale de l'IGDPS conclut également à l'absence d'une incidence négative importante sur les castors 13. Le projet d'IGDPS ne devrait donc pas avoir de répercussions sur les individus en provoquant un déclin des populations de proies du loup de l'Est.

Les grands projets de développement sont souvent associés à des activités d'aménagement routier qui peuvent avoir des effets néfastes sur les populations de loups et les individus. On sait que l'augmentation de la densité du réseau routier dans un secteur accroît la présence et l'activité humaine. Cela peut également favoriser la présence des coyotes de l'Est qui s'établissent plus facilement dans les endroits perturbés. Pour le projet d'IGDPS, aucun nouveau développement routier n'est proposé. On juge donc que l'aménagement de routes ne

pose pas de risque pour le loup de l'Est dans le cadre du projet proposé.

Pour l'instant, il n'y a pas de tanières ou de sites de rendez-vous connus dans la zone proposée pour l'IGDPS. Bien que d'anciennes tanières d'espèces inconnues aient été observées lors d'études opportunistes, il n'a pas été possible de confirmer qu'elles étaient utilisées par des loups de l'Est. Des caméras de surveillance sont actuellement installées pour déterminer si les tanières seront utilisées par l'espèce à l'avenir. Des données récentes suggèrent que l'un des emplacements pourrait être utilisé par un ours en hibernation. Les caméras de surveillance installées dans la zone de l'IGDPS ne démontrent pas une utilisation notable de la zone par l'espèce. Bien que le loup de l'Est puisse réutiliser ses tanières d'une année à l'autre, une étude menée dans le parc Algonquin a montré un faible taux de réutilisation 14. Par mesure de précaution, le calendrier proposé pour l'enlèvement des arbres dans le cadre du projet de l'IGDPS pourrait commencer dès septembre 2023 et prendre fin d'ici le 1er avril 2024. Cette période éviterait la période de mise bas du loup de l'Est et n'aurait donc pas d'incidence sur l'espèce.

Les sites de rendez-vous sont des endroits où les petits passent la plus grande partie de l'été une fois qu'ils ont quitté leur tanière natale. Ces sites sont généralement situés à proximité d'une source d'eau permanente, souvent en bordure de lacs, d'étangs, de cours d'eau, de tourbières, de prairies de castors, et peuvent se trouver dans divers habitats ouverts et forestiers.

La zone d'implantation proposée pour l'IGDPS est fortement boisée et n'est pas directement adjacente à une source d'eau permanente. Des preuves de l'existence de sites de rendez-vous ont été recueillies sur le site des LCR, à trois kilomètres de l'empreinte proposée pour l'IGDPS.

Dans le cadre du projet de l'IGDPS, une formation de sensibilisation des employés à la présence potentielle d'espèces en péril et à l'identification de ces espèces sera nécessaire. Au cours du processus, si des employés ou des entrepreneurs observent une espèce en danger, p. ex. un loup de l'Est, ils doivent le signaler immédiatement aux biologistes de la Direction générale de la gestion des ressources naturelles. L'observation sera évaluée et des mesures supplémentaires seront prises si nécessaire.

Le plan de gestion du loup de l'Est 1 indique que l'aménagement du site aura une incidence faible ou négligeable sur l'espèce. Grâce aux mesures supplémentaires proposées et énumérées ci-dessus, le projet d'IGDPS n'aura pas de répercussions sur les loups de l'Est et n'entraînera pas l'endommagement ou la destruction d'une résidence.

6.3 Autres travaux contribuant à la reconstitution de l'espèce

Les types d'enquêtes menées jusqu'à la date du présent document par les employés des LNC sont exhaustifs : enquêtes passives par caméra de surveillance, enquêtes en voiture et à pied visant l'observation de signes de présence du loup (p. ex. empreintes de pattes, sites d'abattage), enquêtes sur les hurlements et collecte d'échantillons génétiques (p. ex. excréments et urine).

Ces efforts visent à :

- Confirmer l'étendue de la présence des loups de l'Est sur le site des LCR;
- Confirmer le site de rendez-vous présumé et son utilisation par les loups de l'Est sur le site des LCR;
- Repérer d'autres sites de mise bas ou de rendez-vous dans les limites du site des LCR;
- Décrire l'état actuel de la reproduction (taille de la population) des loups de l'Est qui utilisent le site des LCR;
- Décrire la composition génétique actuelle des loups qui utilisent le site des LCR;
- Préciser le niveau d'hybridation entre les loups de l'Est qui utilisent le site des LCR et d'autres espèces *Canis*.

Les LNC continueront également à surveiller les tanières inutilisées et les sites de rendez-vous répertoriés sur les terrains des LCR pour vérifier leur occupation par les loups de l'Est.

Des études sur les hurlements doivent être menées en 2023 pour confirmer l'étendue du site de rendez-vous connu.

6.3.1 Collaboration entre le ministère de la Défense nationale (MDN) et la forêt expérimentale de Petawawa (FEP)

Les LNC continueront à partager des données sur les individus, l'habitat et la génétique des loups avec les deux propriétaires des terres fédérales voisines du site des LCR, soit la garnison de Petawawa et la forêt expérimentale de Petawawa de Ressources naturelles Canada.

6.3.2 Université de Trent

La collaboration avec l'université de Trent sur l'échantillonnage et l'analyse de l'ADN se poursuivra dans un avenir proche.

Les LNC ont également fourni une lettre de soutien pour la proposition de projet suivante, « *Origines hybrides anciennes des loups de l'Est* », présentée en réponse à un récent appel à propositions du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) dans le cadre des subventions Alliance. Le projet a pour but de résoudre un débat vieux de 30 ans sur l'origine du loup de l'Est. On s'attend à ce que les données soutenant une origine hybride ancienne de l'espèce soient largement acceptées, de sorte que la recherche pourrait se concentrer davantage sur la conservation de cette espèce en péril et moins sur le débat concernant son ascendance.

Enfin, d'autres travaux sur la possibilité de soutenir un système de reconnaissance faciale pour les individus *Canis* font actuellement l'objet de discussions. Cela permettrait de confirmer que la meute actuellement présente sur les terrains des LCR réutilise le site année après année, et de détecter l'adoption potentielle par la meute d'animaux de passage. La fragmentation des meutes due à l'augmentation de la mortalité du loup de l'Est causée par l'homme est associée à une plus grande prévalence de l'hybridation avec le coyote de l'Est 5. Le travail potentiel de reconnaissance faciale pourrait servir à déduire les changements dans la perturbation de la population par les activités des LNC et pourrait être utilisé comme méthode pour prédire l'hybridation du loup de l'Est à l'avenir.

7. Conclusion

Ce rapport conclut les travaux menés aux LCR jusqu'à présent et la collaboration future proposée pour favoriser le rétablissement du loup de l'Est au Canada, comme le prescrit le gouvernement fédéral. Toutes les initiatives en cours et les données recueillies sur le loup de l'Est sont transmises à ECCC afin de contribuer à la reconstitution de l'espèce.

Les LNC seraient heureux de travailler en collaboration avec les Premières Nations qui souhaiteraient participer à un effort commun avec les LNC pour collecter des échantillons, partager des données et des résultats en vue de la protection de l'espèce.

8. Références

1. Environnement et Changement climatique Canada. 2021. [Plan de gestion du loup de l'Est \(Canis lupus lycaon\) au Canada](#). Série de Plans de gestion de la Loi sur les espèces en péril. Environnement et Changement climatique Canada. Ottawa. vii + 57 p.
2. Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario. 2010. [Guide de gestion forestière pour la conservation de la biodiversité à l'échelle du peuplement et du site](#). Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario. 211 pp.
3. COSEPAC. 2001. *Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur le loup de l'Est Canis lupus lycaon au Canada*. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. Vi + 19 pp.
4. *Loi sur les espèces en péril*, 2002, C-29
5. COSEPAC. 2015. [Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur le loup de l'Est Canis sp. cf. lycaon au Canada](#). Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. Xii + 67 pp.
6. CDSEPO. 2016. [Rapport d'évaluation des espèces en péril de l'Ontario pour le loup algonquin \(Canis sp.\), un hybride évolutif important et distinct ayant des ancêtres Canis lycaon, C. latrans et C. lupus](#). Comité de détermination du statut des espèces en péril en Ontario. 18 pp.
7. Rutledge, L.Y, Holloway, J.J., Patterson, B.R., et White, B.N. 2008. *Une méthode améliorée sur le terrain pour obtenir de l'ADN pour l'identification individuelle à partir d'excréments de loups*. *Journal de la gestion de la faune*. 73(8) : 1430-1435.
8. OHS Canada. 2016. [Un loup attaque un travailleur sur le site minier de Cameco](#).
9. *Gestion des terres, des habitats et de la faune*. 900-509200-STD-006. 2018 45 pp, [40811284](#)
10. Barea-Azcon, J.M., Virgos, E., Ballesteros-Depuron, E. Moleon, M., et Chiroso, M. 2007. *Enquête sur les carnivores à grande échelle : comparaison de quatre méthodes d'application générale*. *Conservation des vertébrés et biodiversité*, pages 387 à 404.
11. Sargeant, G.A., Johnson, D.H. et Berg, W.E. 2003. *Plans d'échantillonnage pour les enquêtes sur les stations odorantes pour carnivores*. *USGS Northern Prairie Wildlife Research Center (Centre de recherche sur la faune et la flore des Prairies du Nord)*. 231
12. Rutledge, L.Y. 2023. *Rapport de synthèse final pour le projet de recherche collaborative sur le génotypage de Canis des Laboratoires Nucléaires Canadiens*. Université de Trent. 8 pages.

13. *Étude d'impact environnemental de l'installation de gestion des déchets près de la surface*, 232-509220-REPT-004, révision 3, mai 2021, [54584715](#)
14. Benson, J.F., Mills, K.J. et Patterson, B.R. 2015. *Sélection des ressources par les loups dans les tanières et les sites de rendez-vous dans le parc Algonquin au Canada. Conservation biologique*. 182:223-232.